



ACTES DES

RENCONTRES REFUGES AU CŒUR DES TRANSITIONS



7 ■ 8 ■ 9 DÉCEMBRE 2023 | BRIANÇON | HAUTES-ALPES



ACTES DES
RENCONTRES REFUGES
AU CŒUR DES TRANSITIONS

7 ■ 8 ■ 9 DÉCEMBRE 2023 | BRIANÇON | HAUTES-ALPES

AVANT-PROPOS

Du 7 au 9 décembre 2023, le théâtre du briançonnais a accueilli les Rencontres « **Les refuges au cœur des transitions** » qui ont réuni près de 340 participants (dont 74 gardiennes et gardiens français et italiens) issus de l'ensemble des secteurs professionnels, fédéraux, territoriaux, espaces protégés et institutionnels de la montagne.

Cette organisation a été portée par un comité d'organisation composé du Syndicat national des gardiens de refuges, de la Fédération française des clubs alpins et de montagne, du Parc national des Écrins, de l'Université Grenoble-Alpes, avec le soutien financier du Commissariat de massif des Alpes, des Régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes, du département des Hautes-Alpes, de la ville de Briançon et du projet BiodivTourAlps (ALCOTRA). La labellisation de l'événement au titre des 50 ans du Parc national des Écrins a permis un fort ancrage interrégional tout en visant une portée nationale et une ouverture internationale vers l'Italie et la Suisse.

L'objectif d'un tel événement et des actes qui en sont issus, est de contribuer à la prospective des refuges dans une perspective de transition, afin de concourir à concevoir les « refuges de demain », en suscitant des engagements collectifs et des propositions d'actions à court et moyen terme à destination des décideurs, élus et acteurs de la filière et des territoires de montagne. Pour cela, les refuges ont été abordés sous tous leurs aspects et dans leur diversité, à partir des questions clés qui façonnent leur fonctionnement matériel et humain, leur soutenabilité environnementale, leur accessibilité sociale et leur intégration territoriale dans les vallées et les espaces de nature, en suscitant les retours d'expériences de bonnes pratiques et d'innovation portées par des propriétaires, gardiennes et gardiens, fédérations, associations, territoires et espaces protégés.

Ces rencontres s'inscrivent dans une chronologie de colloques sur les refuges, avec des rendez-vous à intervalle plus ou moins réguliers depuis une trentaine d'années : 1986 (Rosuel), 1990 (Fontaine), 2009 (Aussois), 2012 (Grenoble, Rencontres citoyennes de la montagne), 2014 (L'Argentière-la Bessée), 2016 (Bagnères-de-Luchon).

CHIFFRES CLÉS



LE COMITÉ D'ORGANISATION

Philippe Bourdeau	Université Grenoble Alpes
Marc Langenbach	Université Grenoble Alpes
Justin Reymond	Université Grenoble Alpes
Victor Andrade	Université Grenoble Alpes
Pierrick Navizet	Parc national des Écrins
Juliette Frigot	Parc national des Écrins
Nicolas Huguet	Fédération française des clubs alpins et de montagne
Chloé Douzet	Fédération française des clubs alpins et de montagne
Emily Cardoso	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape
Béatrice Grelaud	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Les refuges sont des hébergements très atypiques au regard des standards touristiques et ils font aujourd'hui l'objet d'une vive actualité. Ils suscitent un intérêt renforcé du fait de leur rôle central dans la fréquentation de la montagne peu aménagée. Alors que les notions de diversification et de transition s'imposent comme des priorités pour les territoires de montagne, les refuges et les espaces auxquels ils donnent accès apparaissent comme « une partie de la solution » : que ce soit par des dynamiques d'innovation sociale et organisationnelle au sein de leurs métiers, par les expérimentations technologiques soutenables qu'ils suscitent du fait des fortes contraintes de leur environnement, ou par les démarches de transmission culturelle et éducative auxquelles ils contribuent.

Les refuges ont une « âme » et portent un « esprit » qui les inscrit dans une culture de la montagne empreinte d'un puissant imaginaire d'abri contre le froid, la nuit, la peur, la solitude. Comme l'a écrit le sociologue Jean-Olivier Majastre, « *les refuges sont des îlots de solidarité, ancrés en altitude, et l'espace clos du refuge est traversé de rêveries intenses* ». En temps de crises, l'imaginaire du refuge rejoint celui de la « Montagne refuge », et renvoie à de multiples figures comme celles des fugitifs et des exilés.

Dans le même temps, les refuges sont confrontés à de multiples facteurs de vulnérabilité liés aux impacts du changement climatique sur les paysages, sur la géomorphologie, les conditions de la montagne et la disponibilité de la ressource en eau. Les accès ou l'état et la pérennité des bâtiments eux-mêmes font l'objet de menaces croissantes. La montagne change, et ce changement est un bouleversement accéléré sur le plan physique et économique, mais aussi d'ordre culturel et en termes d'imaginaire. Dans ce contexte les refuges sont soumis à des injonctions adaptatives contradictoires, qui ont été au cœur de nos échanges pendant trois jours. Au moment où leur attractivité s'accroît, et où ils assurent plus que jamais des fonctions cruciales d'accueil et de transmission auprès de publics qui découvrent la montagne, leur rôle central d'outils d'aménagement et de vecteur d'accès et d'éducation à la montagne est soumis à de vives incertitudes. À ce titre ils sont bien des laboratoires de transition, y compris dans les paradoxes et dilemmes dont ils font l'objet.

Philippe Bourdeau, Marc Langenbach, Victor Andrade
Programmes Refuges sentinelles et HutObsTour

PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Les Rencontres « refuges au cœur des transitions » ont permis de rassembler 340 participants autour de l'avenir des refuges de montagne. C'est un sujet fondamental, tant par les conséquences du changement climatique dans les Écrins que les transitions touristiques que connaissent nos massifs. Alors qu'ils constituent une place primordiale de la fréquentation de la montagne, les refuges sont aux premières lignes des modifications de leur environnement. Ce sont des témoins majeurs, et vulnérables, de ces évolutions.

Avec 41 refuges présents sur son territoire, leur adaptation face à ces changements est une question essentielle pour le Parc national des Écrins, qui célèbre la même année son cinquantième anniversaire. Cinquante ans sont une étape importante, permettant de faire le point sur 50 ans de présence, de rassembler la communauté de la montagne et de réfléchir collectivement à l'avenir, tout en continuant ses missions de préservation de la biodiversité et de développement durable.

Cette communauté et les enjeux de la transition climatique et touristique ne se limitent pas qu'aux Alpes françaises. Plus de 60 participants italiens se sont associés aux réflexions des rencontres, notamment par le biais du projet BiodivTourAlps (ALCOTRA) qui insuffle une dimension transfrontalière aux échanges et propositions d'actions.

Les réflexions qui ont émergé de ces rencontres nous donnent de belles perspectives pour la suite, avec la rédaction d'un document cadre transfrontalier pour proposer une feuille de route opérationnelle sur les adaptations à mener dans les années à venir. Le projet BiodivTourAlps, dans lequel le Parc national des Écrins et six autres parcs sont impliqués, poursuivra ces échanges.

Arnaud MURGIA

*Président du Conseil d'Administration
du Parc national des Écrins
Maire de Briançon*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Ces « rencontres » autour du sujet singulier des refuges nous ont permis de prendre le temps d'échanger, de croiser nos postes d'observation et nos expertises et de tenter de tracer des pistes pour construire collectivement l'avenir des refuges de nos territoires de montagne.

Nous sommes tous à la tâche et le quotidien est de plus en plus complexe pour maintenir ces lieux ouverts à tous, accessibles et en bon état, bien qu'ils soient en sites isolés. Les aléas climatiques, les contraintes administratives et le contexte économique rendent le travail de l'ensemble des acteurs de plus en plus complexe.

Pourtant nous avons tant à faire ensemble afin de permettre que les refuges demeurent des lieux de vie et de survie, de pratique et de développement touristique mais également de partage et d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. Un refuge est par définition toujours ouvert et doit permettre à tous de se mettre à l'abri toute l'année. Lorsqu'il est gardé, il offre des services d'accueil, de conseils et de restauration. Les rencontres, le lieu, la convivialité, le partage permettent une expérience immersive unique. Qu'ils soient des objectifs de randonnées, des camps de base pour des ascensions ou des relais pour des itinérances, les refuges sont essentiels pour pratiquer, parcourir la montagne et assurer la sécurité de toutes et tous.

La FFCAM reste engagée auprès de tous les acteurs : gardiens, collectivités, professionnels, parcs... et continuera de jouer son rôle pour l'ensemble des usagers, des montagnards et des territoires.

Nicolas RAYNAUD

Co-président de la Fédération française des clubs alpins et de montagne



SYNDICAT NATIONAL DES GARDIENS DE REFUGE ET GÎTES D'ÉTAPE

Les changements climatiques et sociétaux au sein desquels nous évoluons nous mènent à nous (re)questionner sur le sens et la place qu'occupent les refuges de montagne dans notre société. Les gardiens et gardiennes vivent parfois là-haut de très près les effets de ces changements, tant sur le plan sociétal, en s'adaptant aux évolutions de pratiques de la montagne, que climatique, en subissant des modifications parfois dramatiques de leur environnement immédiat.

De la gestion interne du refuge aux changements des pratiques touristiques, en passant par le cadre réglementaire, l'approvisionnement et les solutions techniques, ce sont 340 personnes qui se sont rassemblées au sein d'ateliers, de tables rondes, et de temps plus informels pour échanger sur ces multiples enjeux que véhiculent les refuges. Leur objectif commun : se questionner, construire ensemble des réponses, des solutions à mettre au niveau local ou à porter au niveau national, voire international, les problématiques ne s'arrêtant pas aux frontières, comme la présence de bon nombre de nos collègues italiens nous l'a montré.

Le Syndicat des gardiens et gardiennes de refuge et de gîtes d'étape remercie chaleureusement toutes les personnes ayant œuvré à l'organisation de ce colloque, et toutes celles et ceux qui l'ont fait vivre par leur présence et leur participation.

Les co-présidents du SNGRGE



COMMISSARIAT À L'AMÉNAGEMENT, AU DÉVELOPPEMENT ET LA PROTECTION DU MASSIF DES ALPES

Les refuges constituent d'emblématiques micro-sociétés de montagne. Ils concentrent d'une part toutes les problématiques que les montagnes rencontrent aujourd'hui. Ils assument d'autre part des fonctions essentielles de service public, comme abris de secours et d'intérêt général, d'éducation à l'environnement et à la vie en collectivité et, enfin, de développement économique, en pleine croissance en moyenne montagne.

Ce n'est donc pas un hasard si les refuges occupent une place singulière dans la politique de massif. Le Schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Alpes reconnaît l'architecture remarquable des refuges et en promeut la valorisation touristique comme patrimoine culturel. Il cible les refuges comme des équipements nécessaires à la diversification des clientèles en montagne en l'ouvrant à toutes et tous. Les séjours éducatifs de mineurs en refuges répondent particulièrement aux enjeux éducatifs, sociaux et économiques. Le développement de l'itinérance nécessite également de poursuivre l'effort de requalification des refuges de montagne qui sont, en outre, autant d'objectifs pour les excursionnistes.

La Convention interrégionale du massif des Alpes, instrument financier de la politique alpine qui lie l'État et l'Agence de l'Eau aux Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, vient mettre en œuvre ces orientations stratégiques en finançant des réhabilitations de refuges et leur autonomisation en énergies renouvelables, en cohérence avec les stratégies de diversification touristique des Espaces valléens. L'État est vigilant, dans ce cadre, à ce que les travaux de rénovation favorisent l'usage de matériaux biosourcés, au premier rang desquels le Bois des Alpes.

L'État, via le Commissariat de massif des Alpes, anime par ailleurs un groupe de travail du Comité de massif des Alpes dédié aux refuges - instance unique à cette échelle entre pairs et institutionnels - qui permet de dresser un bilan de saison, de partager les bonnes pratiques et les retours d'expériences, de débattre des modèles économiques. Il apporte par la qualité des échanges une précieuse aide à la décision des institutionnels. Ce groupe de travail sera naturellement le lieu de suivi et d'animation des suites alpines des rencontres « refuges au cœur des transitions ».

Christophe MIRMAND

préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
préfet coordonnateur du massif des Alpes



RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Tout à la fois support de différentes activités ludiques et sportives en montagne, lieu de sécurité et de repères, d'initiation à la montagne, d'échanges et de rencontres, les refuges de montagne sont des hébergements touristiques à part. Ils doivent prendre toute leur place face au défi du renouvellement des clientèles en montagne par l'accueil des publics jeunes.

Leur rôle et leur situation en site isolé induit aussi des contraintes fortes que ce soit en matière d'exploitation, de gestion des ressources et une fragilité quant à leur modèle économique.

Avec environ 60 % du Parc national des Écrins sur son territoire, c'est tout naturellement que la Région Auvergne Rhône Alpes a positionné le refuge de montagne comme un hébergement emblématique et prioritaire dans sa stratégie de développement touristique et engagé depuis 2016 près de 4 millions d'euros d'aides en investissement à son sujet.

Les refuges sont aussi des lieux (on les appelle à juste titre les « sentinelles ») d'observation des changements qui s'opèrent dans l'environnement comme dans la société. Ces changements sont autant de grands défis à relever.

En effet, les conséquences du changement climatique soumettent les refuges à de nouvelles contraintes et des solutions innovantes sont à rechercher comme des actions de sensibilisation de la clientèle sont à mettre en place. La montagne tout entière devient un refuge de fraîcheur et de renaturation : comment accueillir alors ces nouvelles populations parfois non initiées à cet environnement ? Comment anticiper cette éducation à la montagne et faciliter encore davantage l'accès des jeunes en groupe ou en famille aux refuges ?

C'est pour suivre ces évolutions et trouver collectivement des réponses à ces différents enjeux que la Région Auvergne Rhône Alpes a souhaité soutenir l'organisation des Rencontres « refuges au cœur des transitions » et participe activement depuis plusieurs années aux instances de réflexions et de travail menées dans le cadre du Comité de massif des Alpes. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la Région a modifié ses dispositifs de soutien financier en faveur des refuges, pour mieux intégrer les défis auxquels ils font face.



Fabrice PANNEKOUCKE

Vice-président de la Région Auvergne Rhône Alpes délégué à l'agriculture et aux espaces valléens et Coprésident du Comité de massif des Alpes.

Sylvie FAYOLLE

Vice-présidente de la Région Auvergne Rhône Alpes déléguée au tourisme.

RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Le massif alpin s'étend sur 65 % du territoire régional et constitue une richesse inestimable en termes de paysages, de biodiversité, de ressources naturelles et d'environnement. Il est également un espace qui accueille de nombreuses activités touristiques, sportives et de loisirs.

Les refuges, dont les premières implantations remontent à plus d'un siècle jouent un rôle central dans la fréquentation de la montagne « peu aménagée ». Ils permettent d'atteindre les plus hauts sommets, de pratiquer l'itinérance, de découvrir et de s'immerger dans ce milieu si particulier.

Afin de conforter ces aménagements et les services qu'ils procurent, la Région Sud a mis en place au sein de son « Plan Montagne » plusieurs actions en leur faveur : une aide à la rénovation, à l'extension ou à la construction de refuges ; le dispositif « Refuge zéro fumée » qui permet de soutenir l'installation d'équipements d'énergie renouvelable au sein des refuges ; la participation au financement du Diplôme Universitaire « Gardien de refuge de montagne » organisé par l'AFRAT et l'Université de Toulouse.

Ces dispositifs, qui existent depuis plusieurs années, reflètent les évolutions auxquelles les refuges sont confrontés et notamment celles relatives au climat et aux ressources énergétiques. Ces évolutions ont tendance à s'intensifier et se diversifier : le réchauffement climatique s'accélère, avec un impact sur les itinéraires d'alpinisme, de randonnées, les accès aux refuges et la ressource en eau ; les changements sociétaux induisent de nouvelles demandes de la part des usagers ; les nouvelles pratiques de la montagne nécessitent une adaptation des refuges et du métier de gardien.

La nécessité de prendre en compte l'ensemble de ces transitions apparaît comme une évidence pour les acteurs de la montagne, qu'ils soient publics ou privés. Les trois jours de débats lors du colloque de Briançon ont permis d'échanger sur ces sujets et d'identifier des pistes d'actions à concrétiser.



Agnès ROSSI

Conseillère Régionale
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Le refuge n'est plus seulement un abri, mais une destination à part entière. Qu'il soit privé, associatif ou public, il occupe une place singulière et emblématique dans toutes les Hautes-Alpes. Incontestablement, les usages de la montagne et donc des refuges évoluent très rapidement au sein d'un environnement en pleine mutation. Dans ce contexte, il semblait naturel pour le Département de soutenir et de participer aux rencontres internationales « refuges au cœur des transitions » de Briançon.

Cette participation est également justifiée par l'engagement par le Département d'une politique de soutien à destination des refuges de montagne. Cette politique se traduit par la mise en place d'une enveloppe dédiée aux opérations de rénovations lourdes de refuges. Dernièrement, celle-ci a permis à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM) de reconstruire le refuge du Pavé, (inauguration prévue au printemps/été 2024) et à la Société des Touristes du Dauphiné (STD) d'entreprendre une rénovation intégrale du refuge Adèle Planchard dont les travaux démarreront en juin 2024.

En 2022, le Département a également participé au financement de la construction du refuge du Clos des Vaches dont le maître d'ouvrage est la commune du Monétier-les-Bains. Le gros œuvre a été finalisé à l'été 2023, les finitions sont prévues à l'été 2024. À l'avenir, cette enveloppe pourrait participer aux projets de réhabilitation du refuge des Écrins et du refuge du Glacier Blanc.

Ces trois dernières années, le Département lance un « appel à projet refuges » doté d'une enveloppe annuelle de 100 000 € visant deux objectifs principaux que sont l'aménagement raisonné des bâtiments pour répondre à l'évolution des besoins de la clientèle mais également des conditions de vies des gardiens et des gardiennes de refuges et l'amélioration des accès aux refuges.

Si comme l'écrivait John Muir, nos montagnes sont le refuge de l'esprit, nous mettons tout en œuvre pour que l'esprit des refuges rayonne dans nos montagnes.



Jean-Marie BERNARD

Président du Département
des Hautes-Alpes



Intervention de Jacques Mourey

AVANT-PROPOS	02
CHIFFRES CLÉS	03
ÉDITOS	04
LE MOT DES INSTITUTIONS DU MASSIF	08
SOMMAIRE	12

01 LES REFUGES AU CŒUR DES TRANSITIONS : PANORAMA INTRODUCTIF

1. Caractériser les refuges : un panorama chiffré des refuges alpins	14
2. Les défis culturels, environnementaux, économiques, juridiques et territoriaux des refuges	26
• Les refuges alpins en transition intervention de Riccardo Beltramo	26
• Table ronde : Les défis culturels, environnementaux, économiques, juridiques et territoriaux des refuges	27

02 LES REFUGES FACE AUX CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

1. Impacts environnementaux et crises sur l'accès aux sites, les itinéraires, la fréquentation et les pratiques	34
• L'alpinisme à l'épreuve du climat : évolution des itinéraires, des conditions de pratiques estivales et de la fréquentation des refuges de haute montagne	34
• Retour d'expérience des adaptations d'un refuge de montagne en Italie face au changement climatique	41
• Témoignage de terrain d'un gardien de refuge	43
• Le métier de guide de haute montagne face au changement climatique	43
• Table ronde : impacts environnementaux et crises sur l'accès aux sites, les itinéraires, la fréquentation et les pratiques	46
2. Ateliers participatifs : adapter les refuges aux changements	49
• Quelles adaptations dans le fonctionnement?	49
• Quelles adaptations structurelles? Vers un redéploiement et un redimensionnement des refuges?	52
3. Ateliers participatifs : quels publics et services pour les refuges?	57
• Des refuges inclusifs et accessibles à toutes et tous : comment?	57
• La cohabitation des publics et des usages	59

03 LES RÔLES ET MÉTIERS DES REFUGES

1. Table ronde : les missions d'intérêt général des refuges et l'évolution de leurs rôles	63
2. Ateliers participatifs	69
• Le refuge pour accueillir et transmettre	69
• Cheminements du métier et formation de gardien	73
• Les nouvelles frontières de l'offre d'activités en refuge	75
• Enjeux et partages d'expériences sur l'organisation du gardiennage	79

04 DES REFUGES SOBRES ET EXEMPLAIRES

1. Table ronde : les refuges, des bâtiments en site isolé : quel niveau d'exemplarité et de contribution à la transition?	85
2. Séances d'échanges	88
• Adapter les normes et règlements aux spécificités des refuges?	88
• Quel héritage patrimonial, architecture et design pour les refuges du futur?	90
• Ressources et milieux : quelles innovations techniques pour la transition?	95

05 L'AVENIR DES REFUGES DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION EN MONTAGNE

1. Apports et perspectives des rencontres : quelles pistes pour l'avenir des refuges?	
• Méta synthèses des ateliers et séances de travail	101
Introduction	102
Synthèse du jeudi 7 après-midi	103
Synthèse du vendredi 8 matin	106
Synthèse du vendredi 8 après-midi	108
Conclusion	110
• Modèle économique et financements	112
• Grand témoin	115
2. Le rôle structurant des refuges dans la transition des territoires : vers des engagements communs pour l'avenir	
• Discours des 4 co-organisateurs	117
• Table ronde institutionnelle	122
• Mot de conclusion	127

06 REMERCIEMENTS

129

07 LEXIQUE

130

08 RESSOURCES VIDÉOS ET PLATEFORME NUMÉRIQUE

130

09 RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

131

10 MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION ET PRESTATAIRES

133

11 PARTICIPANTS

135

01 LES REFUGES AU CŒUR DES TRANSITIONS : PANORAMA INTRODUCTIF

1 • CARACTÉRISER LES REFUGES UN PANORAMA CHIFFRÉ DES REFUGES ALPINS

INVITÉ Justin Reymond Université Grenoble Alpes / Refuges Sentinelles

ANIMATEUR Marc Langenbach Université Grenoble Alpes

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un événement d'ampleur sur les refuges de montagne, il convient de présenter en ouverture un panorama chiffré et analytique du sujet. À ce titre, Justin Reymond, ingénieur d'étude pour Refuges Sentinelles, présente les résultats d'un travail de compilation de données réalisé depuis plusieurs années. Les refuges de montagne, bâtiments en sites isolés, sont inégalement répartis dans l'espace : à l'échelle européenne, on distingue des dispa-

rités significatives selon les pays (voir figure 1), de par l'hétérogénéité des définitions des refuges, mais aussi à cause de la difficulté d'accès à des données fiables et exhaustives sur le sujet.

On compterait ainsi entre 1 000 et 1 500 refuges au total en Europe, comprenant l'arc alpin, les Pyrénées, et les autres massifs. Ces chiffres restent évidemment indicatifs, car étroitement dépendants des cadres réglementaires locaux qui définissent ce qu'est un refuge pour chaque pays. Par exemple, en France, le Code du Tourisme identifie 3 critères discriminants permettant de caractériser les refuges de montagne au regard des autres hébergements touristiques dans la montagne peu aménagée (voir figure 2).

À noter que pour la présente étude, offrant une représentation générale du parc alpin des refuges de montagne, ont été intégrés parmi les bâtiments pris en compte un certain nombre de refuges qui, contrairement à ce que stipule le critère issu de l'article D326-3 2007 indiquant qu'un refuge « dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public », ne disposent pas de partie ouverte au public en période non gardée, notamment pour des questions de dégradation et de gestion du bâtiment. Pour autant, ces bâtiments sont nommés et considérés en tant que refuges de montagne au sein des territoires, et peuvent ainsi s'intégrer à un panorama chiffré proposant une

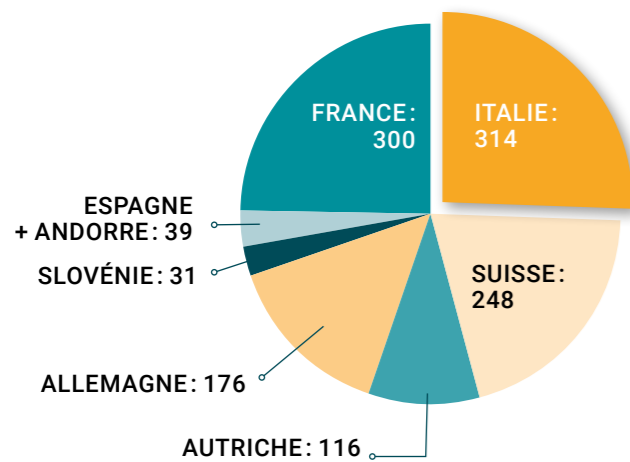


Figure 1 : Ordres de grandeurs du nombre de refuges de montagne en Europe
Sources : FFCAM, CAI, CAS, Planinska Zveza Slovenije, Deutscher Alpenverein D.A.V, Österreichischer Alpenverein O.E.A.V

CRITÈRES CLÉS		
Code du tourisme Art. D326-1 2021		
« Un refuge est [...] caractérisé par l'absence d'accès tant par voie carrossable que par remontée mécanique [...] »		
« [...] et par l'inaccessibilité pendant au moins une partie de l'année aux véhicules et engins de secours. »		
Code du tourisme Art. D326-3 2007		
« Au titre de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose en permanence [...] d'un espace ouvert au public. »		
CHIFFRES CLÉS DE LA BASE DE DONNÉES		
234 REFUGES	79 VARIABLES	85% REPLISSAGE ACTUEL
	15 173 valeurs	

Figure 2 : Extraits du Code du tourisme : décret n° 2021-872- art. 7 et décret n° 2007-407 - art. 1

représentation de l'ensemble de l'offre d'hébergement en montagne peu aménagée. Ce point soulève néanmoins la question de l'adéquation de ces bâtiments avec la législation du code du tourisme.

En Italie : si l'on se penche sur la définition du refuge, dans la législation nationale la Loi cadre du 17 mai 1983 définit les refuges alpins comme des « structures d'accueil non hôtelières destinées à offrir l'hébergement en zone de haute montagne, à l'extérieur des centres urbains ». Ce même texte précise que ce sont les lois régionales qui détaillent les critères de classement des structures réceptives en tenant compte notamment des services offerts. On distingue différents types de refuges et structures d'accueil en montagne : le refuge alpin (« rifugi alpini »), le refuge excursion ou refuge auberge (« rifugi escursionistici » ou « rifugi albergo »). La définition des refuges en Italie s'articule autour de trois composantes : la fonction du refuge, sa localisation (> 1 000 m en Lombardie, > 1 300 m en Vénétie par exemple) et son accès (qui différencie les refuges alpins des refuges excursions).

Au-delà de définir la notion de refuge, les textes de lois précédemment cités énumèrent les équipements requis pour les refuges ; les refuges alpins et les refuges excursions doivent notamment avoir un « local ouvert pendant l'hiver avec un outillage sommaire permettant de se reposer et de cuisiner ». Du point de vue des fédérations, le Club Alpin Italien, dans l'article 1 de son règlement, propose une définition des différentes structures d'hébergement dont il est propriétaire. Il est notamment indiqué que ces refuges doivent avoir un « local d'hiver [qui] doit disposer d'un accès indépendant et de l'équipement minimal permettant de dispenser des premiers secours ».

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Face à l'hétérogénéité des caractéristiques, et au manque d'informations sur l'ensemble des refuges des Alpes françaises, le projet Refuges Sentinelles a initié en 2018 - en concertation avec le « groupe de travail Refuge » du Commissariat de massif des Alpes - la création d'une base de données du parc des refuges de montagne dans les Alpes françaises. Cette co-construction a été consolidée par l'implication de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, et du Syndicat National des Gardiens de Refuges et Gîtes d'Étape.

Ce travail partait d'un constat initial : l'absence de données sur le parc de refuges à l'échelle nationale et alpine. L'objectif était ainsi d'établir un diagnostic à partir de variables et d'indicateurs clés. Il a été finalisé durant l'hiver 2024 grâce au soutien des partenaires financiers des Rencontres : Commissariat du massif des Alpes via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, et Département des Hautes-Alpes (voir figure 3).

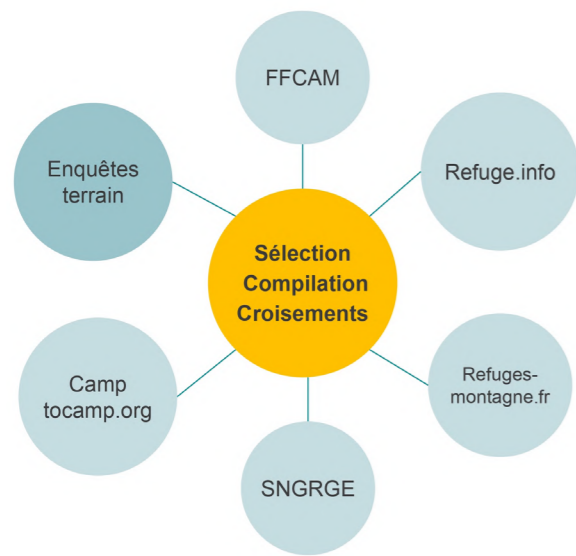
Avec le soutien de



Figure 3 : Différents partenaires financiers du projet de valorisation de la BDD Refuges alpins

La méthodologie utilisée s'appuie sur un ensemble de données disponibles à partir de sources ouvertes, sur lesquelles un travail d'archives et d'enquête a été réalisé avec l'appui de chercheurs de l'UMR PACTE-CNRS de l'Université Grenoble Alpes. Des sélections, compilations, et un ensemble de croisements ont été réalisés à partir de ces plateformes de données ouvertes (voir figure 4) permettant à ce jour d'obtenir une base de données de 79 variables sur 234 refuges de montagne. 15 173 valeurs y sont renseignées offrant à ce jour (déc. 2023) un taux de remplissage des indicateurs d'environ 85 %.

Figure 4 : Différentes sources ouvertes utilisées pour la constitution de la BDD Refuges alpins



1. RÉPARTITION ET DISPARITÉS AU SEIN DES TERRITOIRES

Les refuges de montagne dans les Alpes françaises sont inégalement répartis sur le territoire, comme en témoigne la représentation cartographique du **nombre de refuges par massifs** (voir figure 5).

Dans les Alpes françaises, 234 refuges sont recensés pour 9 466 lits touristiques, tous disponibles dans la montagne peu aménagée.

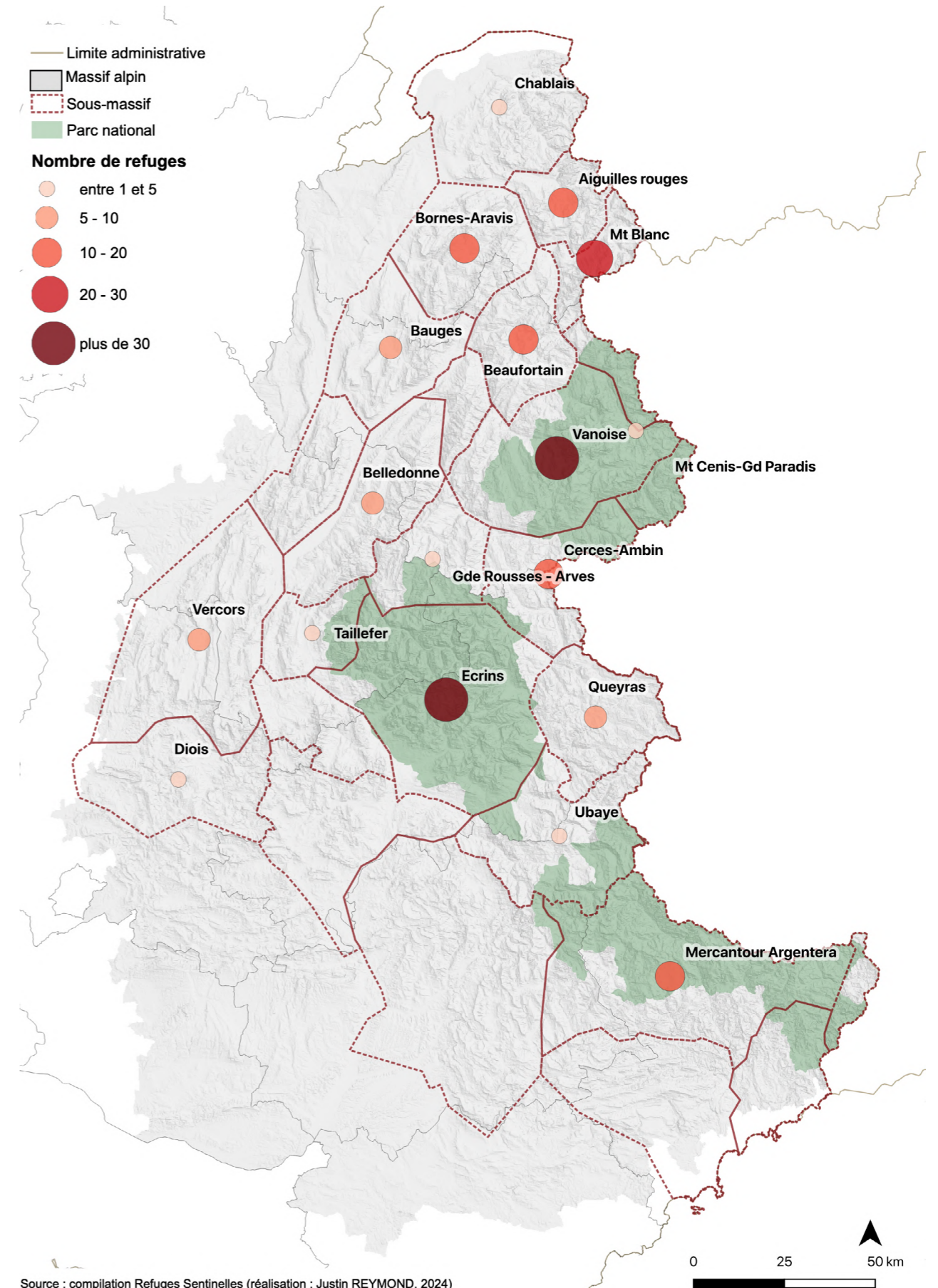
Une polarisation assez nette du nombre de bâtiments dans les Alpes du Nord est visible, avec plus de 60 % des refuges situés en Savoie et Haute-Savoie. Si l'on considère davantage ce partage Alpes du Nord/Alpes du Sud, plus des trois quarts des bâtiments sont situés dans la partie nord du massif. L'étude de la **répartition géographique** des refuges de montagne peut s'appréhender **massifs**

par massifs (voir figure 5). Selon l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (2022), le territoire administratif du massif alpin regroupe au total 42 (sous-)massifs de montagne (pas tous représentés ici). 18 de ces massifs accueillent un ou plusieurs refuges. Là aussi, une polarisation significative de la répartition des bâtiments sur les territoires est observée. En effet, certains massifs comme la Vanoise, les Écrins, ou le Mont Blanc, regroupent à eux seuls 50 % des bâtiments et plus de la moitié des lits totaux (4 985). Ils détiennent respectivement 42, 41 et 28 refuges.

La répartition géographique des refuges de montagne à l'échelle communale reste inégale sur le territoire alpin (voir figure 6). Selon l'ANCT (2022), 1 699 communes constituent au total le périmètre administratif du massif des Alpes françaises. Dans celles-ci, seulement 120 communes disposent d'un ou plusieurs refuges sur leur territoire, avec des disparités très importantes puisque 23 communes accueillent à elles seules 50 % des refuges de montagne. On distingue à nouveau une polarisation des bâtiments sur certains territoires, essentiellement situés dans les Alpes du Nord. Les 3 communes regroupant le plus de bâtiments sont : Chamonix-Mont-Blanc avec 15 refuges, Saint-Christophe-en-Oisans avec 10 refuges, et Saint-Gervais-les-Bains avec 9 refuges.

2. UN PARTAGE ENTRE LES DIFFÉRENTS PROPRIÉTAIRES DE REFUGES

Afin de proposer un panorama exhaustif des refuges dans les Alpes françaises, il convient de s'intéresser **aux différents types de propriétaires** et à leurs proportions respectives. 9 types de propriétaires sont ici représentés (voir figure 7) : privés, Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, communes, Parc national de la Vanoise, Société des Touristes du Dauphiné, Compagnie des Guides de Chamonix-Mont-Blanc, Office National des Forêts et autres (regroupement de Consort de Blaitière et associations). Le cercle extérieur propose une répartition du nombre de bâtiments pour chaque propriétaire ; le cercle intérieur une répartition du nombre de lits pour chaque propriétaire.



Source : compilation Refuges Sentinelles (réalisation : Justin REYMOND, 2024)

Figure 5 : Nombre de refuges par massifs dans les Alpes françaises en 2023

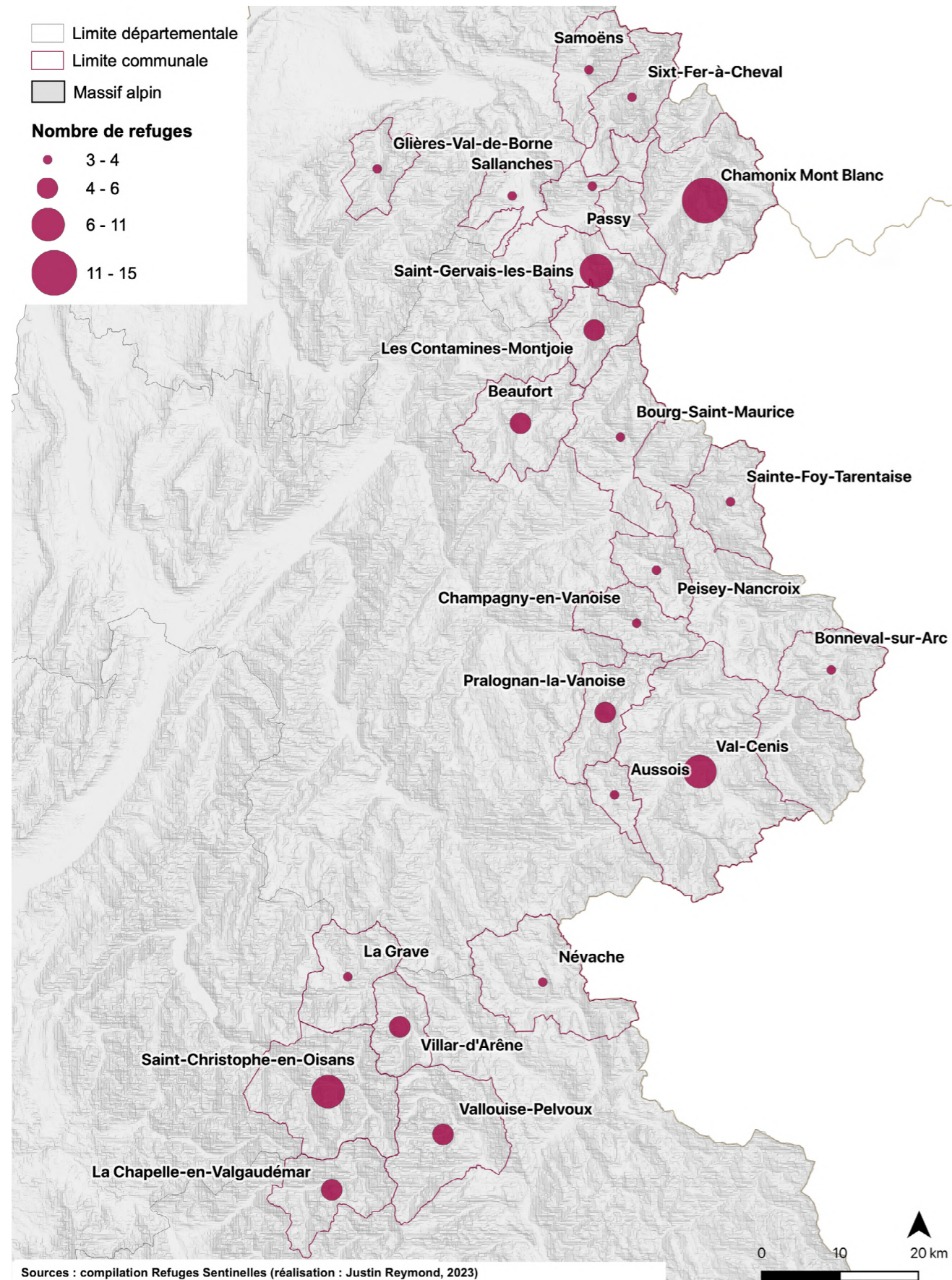


Figure 6 : 23 communes regroupant plus de 50 % du parc alpin des refuges de montagne

Nombre de refuges et capacité d'accueil par type de propriétaire dans les Alpes françaises

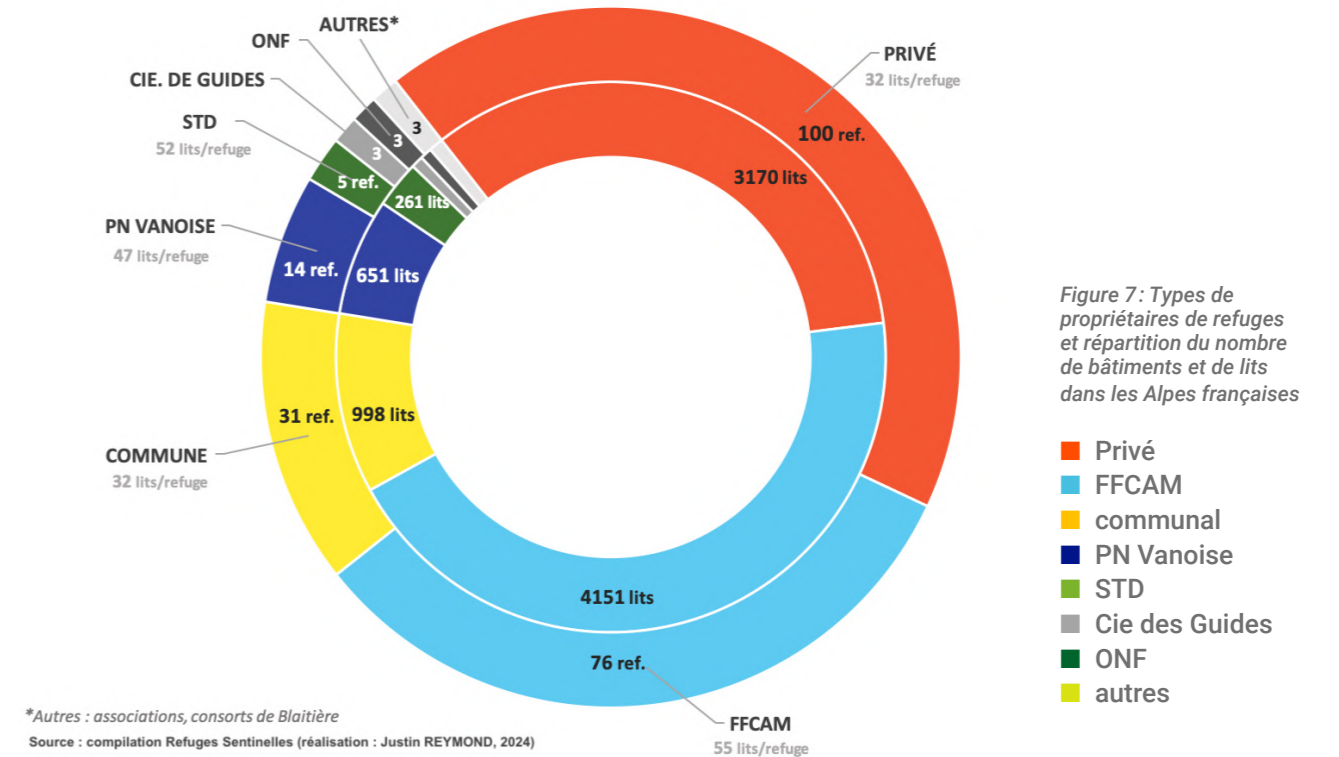


Figure 7 : Types de propriétaires de refuges et répartition du nombre de bâtiments et de lits dans les Alpes françaises

Deux types de propriétaires sont majoritaires dans les Alpes françaises : privés et FFCAM, détenant respectivement 43 % et 33 % des bâtiments. Si l'on s'intéresse cependant au nombre de lits, la tendance s'inverse avec 43 % des lits appartenant à la FFCAM contre 33 % pour les propriétaires privés. Cette variation est moins significative concernant les autres propriétaires, avec proportionnellement : 12 % de refuges communaux, 7 % de refuges PN de la Vanoise, 2 % de refuges STD, et 3 % d'autres propriétaires cumulés.

L'analyse plus fine du **nombre de propriétaires à l'échelle départementale**, permet une meilleure observation de ces disparités (voir figure 8). Seuls les 4 principaux propriétaires au sein des Alpes françaises sont ici représentés, en utilisant la même représentation colorimétrique que précédemment. On remarque ainsi :

■ **Privés** : une polarisation du régime de propriété privée dans les départements de Savoie et Haute-Savoie (plus de 50 % de refuges privés en Haute-Savoie).

■ **FFCAM** : ce propriétaire est présent sur l'ensemble des 6 départements des Alpes françaises, et est majoritaire dans les 3 départements des Alpes du Sud.

■ **Communes** : ce type de propriétaire se retrouve presque essentiellement dans Alpes du Nord avec jusqu'à 13 refuges en Savoie, alors que les refuges communaux sont bien moins présents dans les Alpes du Sud.

■ **Parc national de la Vanoise** : uniquement en Savoie dans les limites du PN, mais avec un nombre de bâtiments significatifs offrant à ce département la répartition plus équilibrée entre les 4 propriétaires.

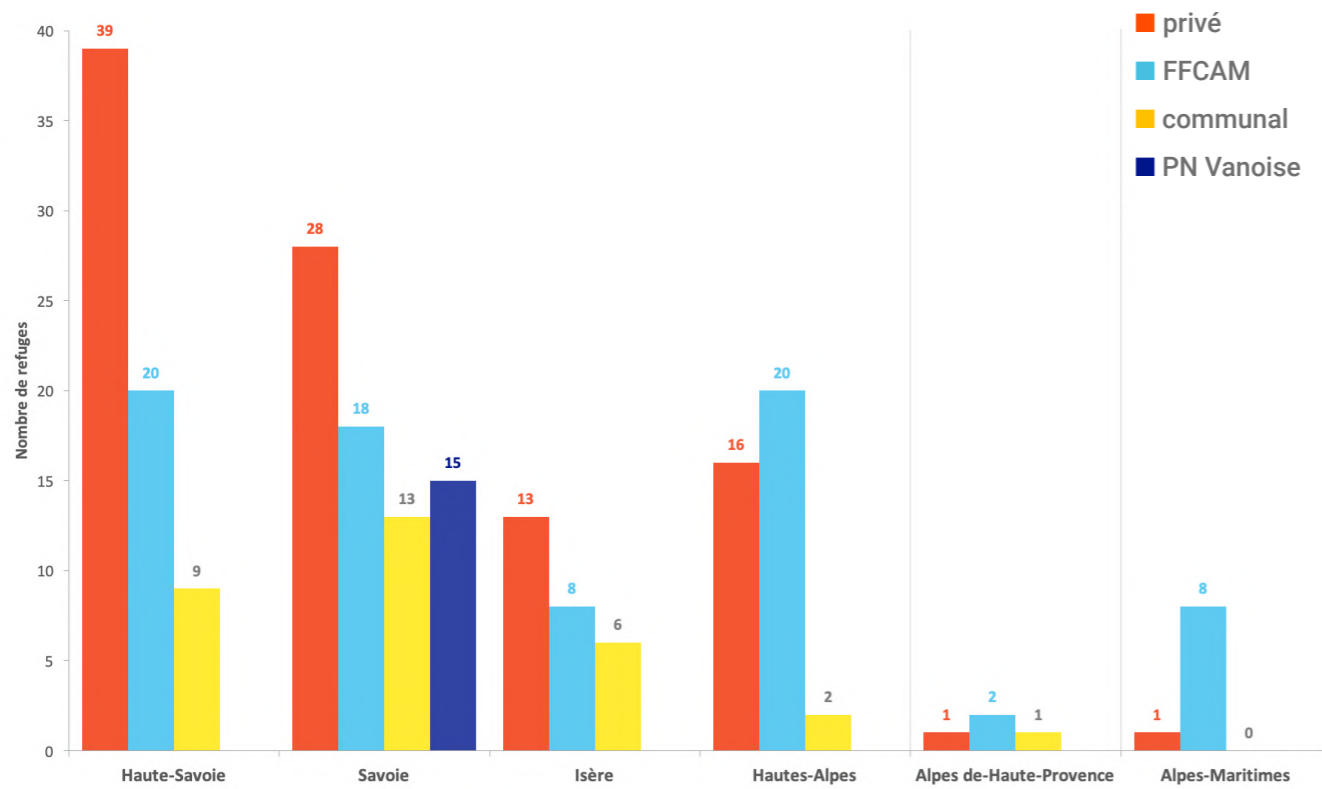


Figure 8 : Nombre de refuges pour chacun des 4 principaux propriétaires par département dans les Alpes françaises

3. CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICITÉ PROPRES AUX REFUGES

Afin de caractériser au mieux le parc alpin des refuges de montagne, un certain nombre de données techniques, les plus exhaustives et abouties à l'heure actuelle, ont fait l'objet de valorisations graphiques.

Les **dates d'implantation des refuges**, qui au-delà des projets de rénovation attestent toujours d'une certaine logique d'aménagement, sont ici représentées (voir figure 9) par décennies pour une meilleure lisibilité.

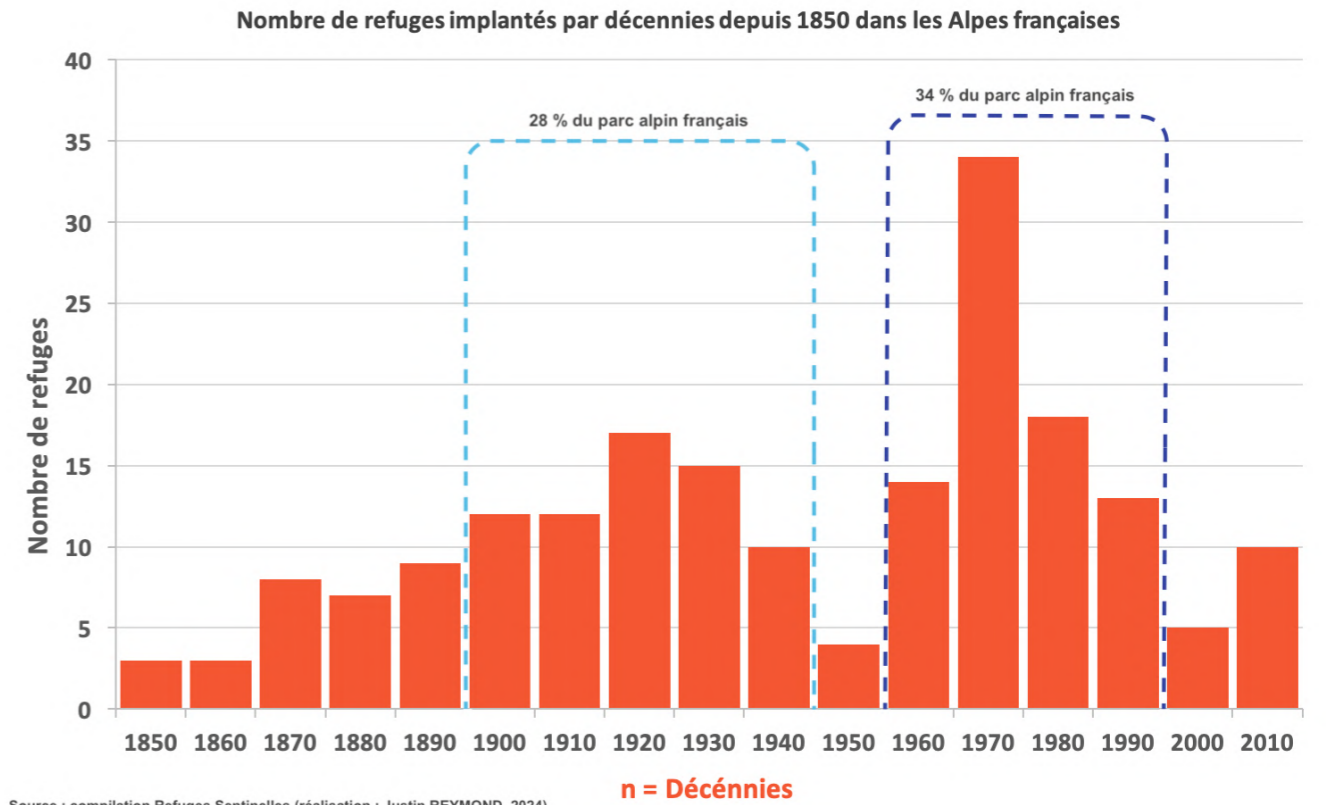
On constate une tendance générale à l'augmentation du nombre de bâtiments depuis les premiers aménagements en montagne (XIX^e siècle). Aussi, deux phases d'aménagement et de construction se distinguent une première de 1900 à 1950 (cadre bleu clair), durant laquelle 66 refuges ont été implantés, représentant 28% du parc alpin, et une seconde de 1960 à 2000 (cadre bleu foncé) durant laquelle 34% des refuges alpins ont été implantés (79 bâtiments). La décennie 1970-1980 constitue l'apogée de cette seconde période, avec 34 refuges construits en

10 ans, soit 17 % du parc actuel de refuges alpins. Depuis les années 2000, il semblerait qu'une nouvelle phase soit enclenchée, peut-être celle d'une nouvelle série d'aménagements dans un contexte de transition.

L'évolution de la capacité d'accueil en fonction de l'altitude (voir figure 10) est un croisement de données permettant de distinguer différents profils de bâtiments au sein du parc alpin. Chaque point bleu représente un refuge, positionné sur la figure en fonction de son nombre de places et de l'altitude à laquelle il est implanté.

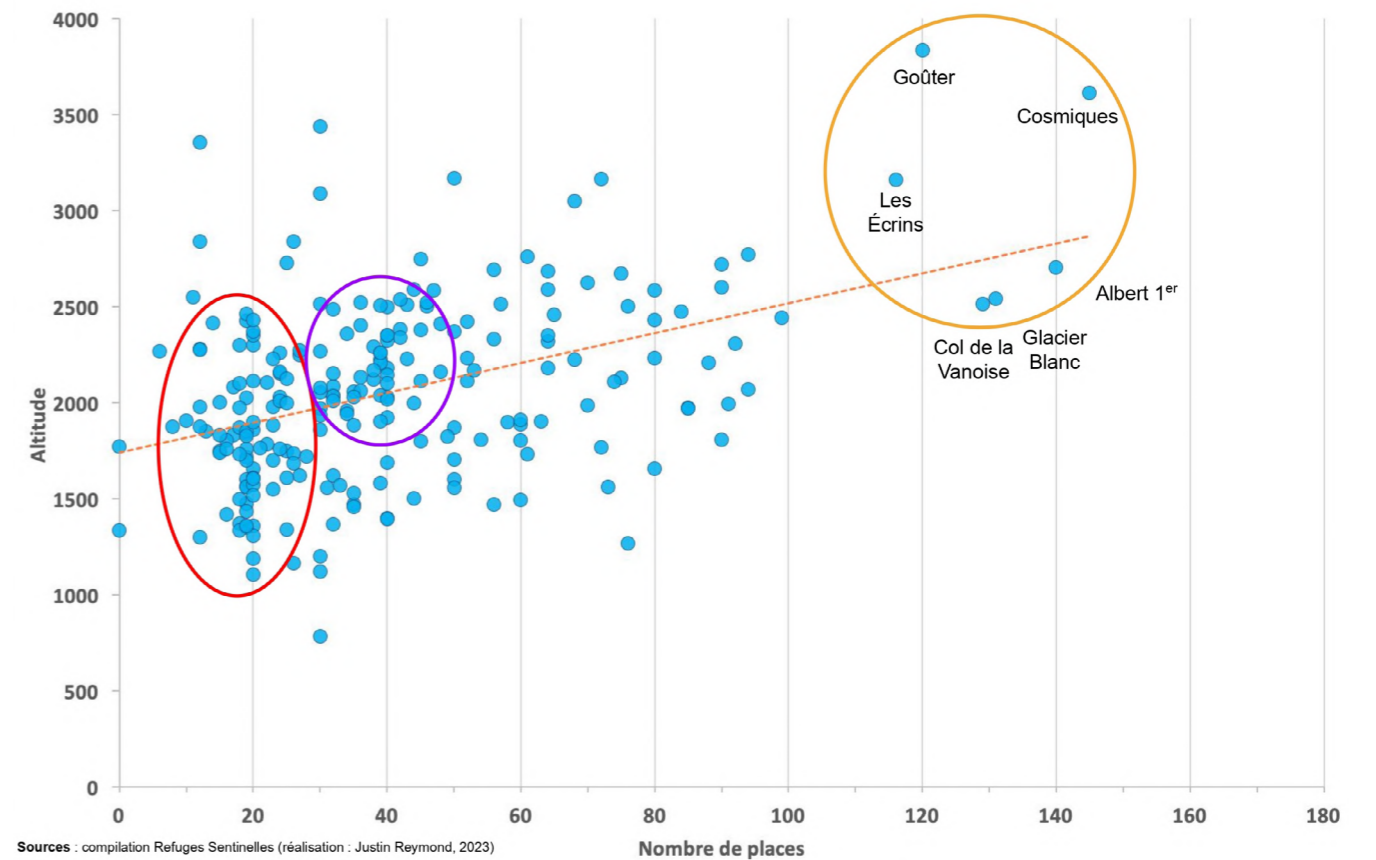
On observe une tendance générale à l'augmentation du nombre de places lorsque l'on monte en altitude : en haute montagne les refuges sont plus grands, avec des capacités d'accueil plus élevées, polarisant les activités et la fréquentation.

La capacité d'accueil moyenne dans les refuges des Alpes françaises est d'environ 40 places (cercle ■).



Source : compilation Refuges Sentinelles (réalisation : Justin REYMOND, 2024)

Figure 9 : Nombre de refuges implantés par décennies (n = intervalle 10 ans) dans les Alpes françaises



Sources : compilation Refuges Sentinelles (réalisation : Justin Reymond, 2023)

Figure 10 : Répartition des refuges en fonction de l'altitude et de la capacité d'accueil dans les Alpes françaises

Plus largement, 50 % des bâtiments disposent de 20 à 50 places, et 50 % sont situés de manière assez homogène entre 1 750 et 2 350 m d'altitude. Un autre groupe apparaît, celui des « petits » refuges (cercle ■), à faible capacité d'accueil, offrant généralement en 15 et 25 places, et représentant à eux seuls plus de 25 % des bâtiments pour plus de 12 % du nombre de lits (1 174 places). Ce groupe dispose d'un fort gradient altitudinal avec une dispersion entre 1 000 et 2 500 m d'altitude, pour des capacités d'accueil similaires.

Enfin, un dernier groupe de refuges « hors catégories » se distingue (cercle ■), avec 6 « grands » refuges représentant à eux seuls près de 780 places, soit presque 10 % du nombre de lits dans les Alpes françaises. Situés entre 2 500 et 3 850 m d'altitude, ils constituent d'importants pôles touristiques d'accès à la haute montagne.

La répartition des **refuges en fonction du temps d'accès pédestre** (voir figure 11) est un indicateur d'accessibilité des bâtiments dans les Alpes françaises. Le critère utilisé pour ce traitement est le temps de marche, en période estivale, par le plus court chemin.

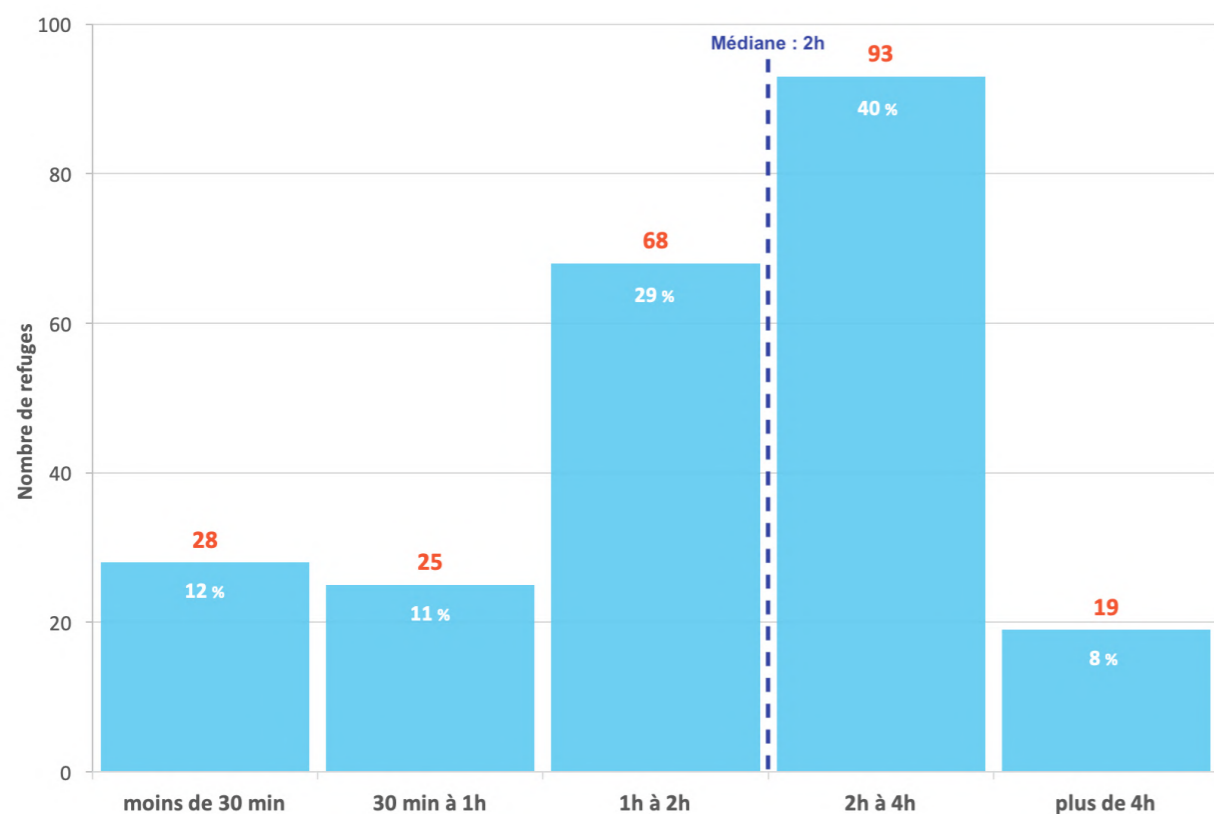


Figure 11 : Nombre de refuges en fonction du temps d'accès pédestre, en période estivale, par le plus court chemin, dans les Alpes françaises

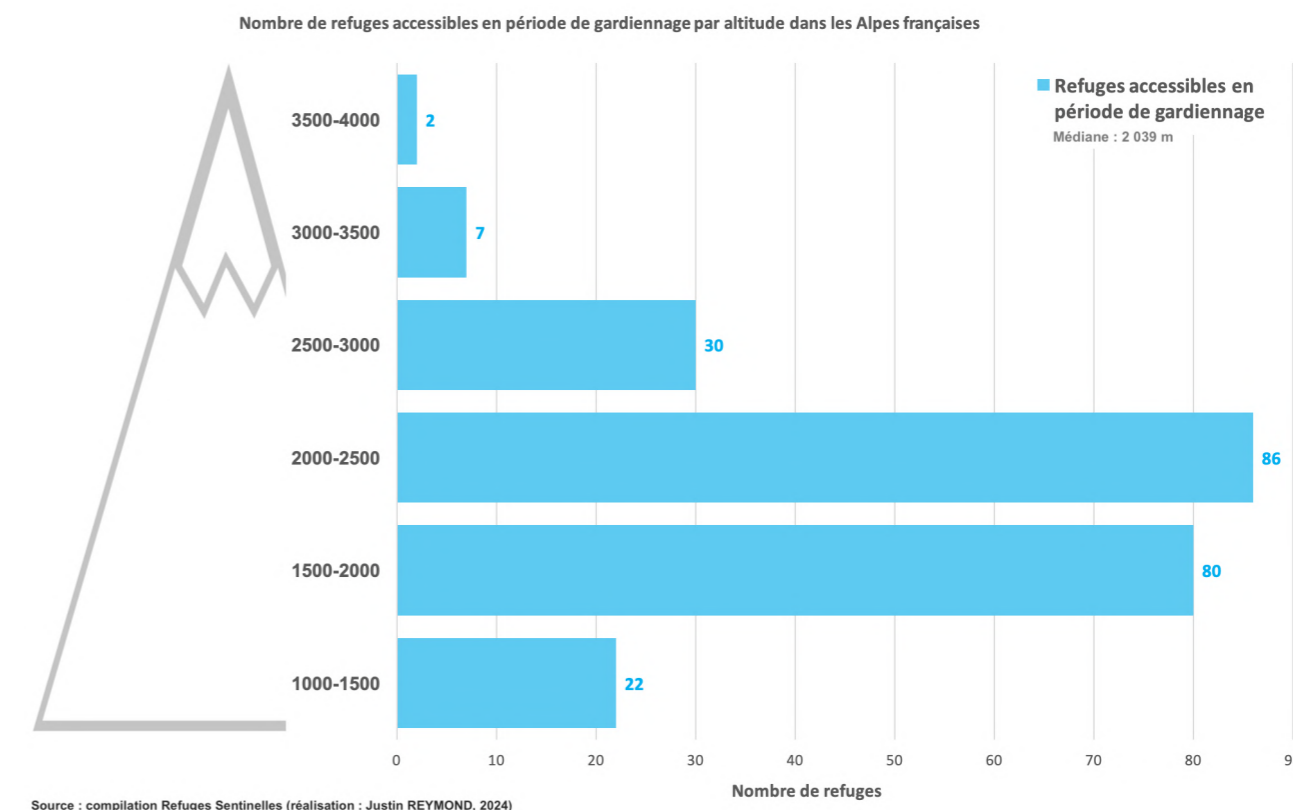
En moyenne, les refuges des Alpes françaises sont accessibles en 2h15 de randonnée pédestre. On peut noter que plus de la moitié des refuges sont accessibles en une demi-journée de marche aller-retour, ainsi propices au développement de pratiques d'activités excursionnistes, considérant le refuge comme un objectif en soi.

Enfin, pour compléter le panorama chiffré du parc alpin de refuges, on peut s'intéresser au **nombre de refuges accessibles pendant et en dehors de la période de gardiennage** dans les Alpes françaises. Pour rappel, un refuge doit répondre à des missions d'intérêt général dont celle présentée par l'article D326-3 2007 du code du tourisme (voir figure 12).

La prise en compte de ce critère discriminant a ici été croisée avec des données d'altitude pour des questions de sécurité en montagne et haute montagne. En effet, dans certains contextes d'isolement ou de haute altitude, la mise à disposition d'abris ouverts est indispensable à la sécurité des pratiquants et à la gestion des secours.

Code du tourisme Art. D326-3 2007
 « Au titre de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose **en permanence**, à l'intérieur, d'un **espace ouvert au public** [...]. Lorsque le refuge n'est pas gardé, cet espace offre également un hébergement sommaire. »

Figure 12 : Extrait du code du tourisme : partie réglementaire, équipements et aménagements, hébergements autres qu'hôtels et terrains de camping (Articles D321-1 à D326-3)



Source : compilation Refuges Sentinelles (réalisation : Justin REYMOND, 2024)

Figure 13 : Nombre de refuges gardés par altitude dans les Alpes françaises

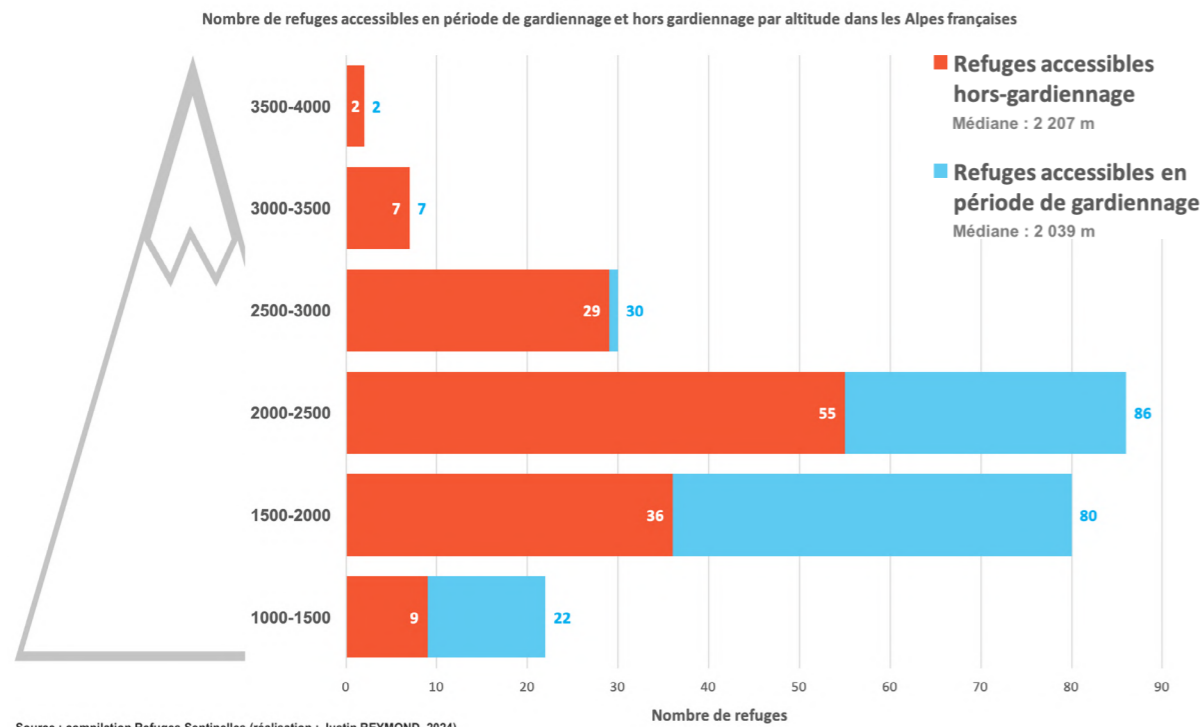
Tout d'abord, on constate que la grande majorité (83 %) des refuges est située en moyenne montagne, soit à une altitude inférieure à 2 500 m (voir figure 13). Seulement 17 % des bâtiments sont implantés en haute montagne, à une altitude supérieure à 2 500 m.

Actuellement, sur le parc alpin français, on compte 227 refuges gardés, représentant environ 9 500 lits touristiques en montagne peu aménagée (barres bleues).

En prenant en compte l'article D326-3 du code du tourisme (2007), qui encadre et définit le terme de « refuge », on constate qu'un certain nombre de

bâtiments ne répondent pas à cette mission d'intérêt général d'abris ouvert au public toute l'année, car ils ne disposent pas d'une partie ouverte et accessible hors période de gardiennage. Seuls 138 refuges respectent ce critère d'accessibilité, ce qui représente 2 500 places disponibles en dehors des périodes d'activités (voir figure 14). Toutes altitudes confondues, ce sont 40 % des refuges des Alpes françaises qui sont inaccessibles hors période de gardiennage.

La proportion de refuges accessibles toute l'année augmente cependant avec l'altitude, au bénéfice de la sécurité avec la mise à disposition d'abris presque systématique en haute montagne.



Source : compilation Refuges Sentinelles (réalisation : Justin REYMOND, 2024)

Figure 14: Nombre de refuges gardés et nombre de refuges accessibles hors activité de gardiennage selon l'altitude dans les Alpes françaises

CONCLUSION

La présente étude propose un panorama chiffré des refuges de montagne dans les Alpes françaises limité à des variables élémentaires. La dispersion des propriétaires et la difficulté de récolter des informations auprès de ceux-ci (qui implique un lourd travail de terrain) restent une limite à l'exploitation de données plus techniques: énergies et approvisionnement, rénovation des bâtiments, gestion de déchets... Plus largement, les échanges lors des Rencontres montrent que ce travail soulève des questions sur la définition même du terme « refuge » et son utilisation selon les situations. Cette défini-

tion doit-elle être stricte, en référence au Code du Tourisme et en cohérence aux missions d'intérêt général de sécurité des refuges? Ou plus extensive, en prenant ainsi en compte l'offre d'hébergement en montagne peu aménagée? Ou alors redéfinie pour s'adapter aux enjeux des refuges de demain? L'analyse structurelle du parc alpin de refuges est toujours en cours avec d'autres traitements prévus en 2024 afin d'approfondir ce sujet. L'objectif étant d'aboutir à une base de données facilement accessible et mise à jour régulièrement, pour assurer la pérennité de cet outil et son exploitation à des fins décisionnelles et de gestion. ■



Table ronde : les missions d'intérêt général des refuges et l'évolution de leurs rôles

2 • LES DÉFIS CULTURELS, ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES, JURIDIQUES ET TERRITORIAUX DES REFUGES

LES REFUGES ALPINS EN TRANSITION

INVITÉ Riccardo Beltramo Université de Turin

ANIMATEUR Marc Langenbach Université Grenoble Alpes

Mesdames et messieurs bonjour. Je remercie les organisateurs pour l'invitation à contribuer à ce moment important pour l'évolution des refuges alpins. Ces refuges sont pour Stefano Duglio et moi-même un lieu privilégié d'études et d'application de recherche scientifique depuis 25 ans. Mon intervention s'appuiera sur une étude conduite pendant la période de confinement de la crise sanitaire de la Covid. A cette occasion, nous avons dialogué avec les gardiens de refuges alpins pour identifier avec eux les changements majeurs survenus depuis vingt ans, qui peuvent constituer des pistes pour ouvrir une discussion sur les tendances futures.

Quelles sont les caractéristiques de ces changements? Du point de vue de notre école de management et d'économie, les refuges présentent de plus en plus des caractéristiques qui sont celles des entreprises, y compris au sens des entreprises culturelles. Nous sommes partis de cette hypothèse issue de données de recherche qui portaient sur un panel initial d'environ 120 refuges. Pendant la période de la Covid, nous avons élaboré un questionnaire diffusé via Internet auprès de 600 refuges de l'arc alpin italien, avec un taux de réponse de 21,4 %. J'en présenterai certains résultats utiles pour aborder

la question de la transition. Les gardiens qui ont répondu présentent une expérience moyenne de 23,4 années. Dans 30 % des cas, ils ont géré plusieurs refuges dans leur carrière. Dans 11 % des cas, ils ont géré des structures et activités d'accueil qui ne sont pas situées en montagne. Dans le métier de gardien de refuge, la notion d'expérience professionnelle est fondamentale. Elle consiste à réagir aux situations et aux évolutions en répondant de façon adéquate aux sollicitations de l'extérieur. Dans 50 % des cas, les gardiens qui ont répondu à notre enquête gèrent des refuges d'alpinisme, et dans les autres cas des refuges de randonnée. 40 % d'entre eux gèrent des refuges privés, 40 % des refuges du CAI, et 20 % des refuges de collectivités publiques. Cela représente au total plus de 5000 lits et environ 12000 places de couverts.

Les gardiens expriment une forte convergence d'avis sur le changement de profil de la clientèle, qui se manifeste par une plus grande diversité de types de touristes et d'usagers dans les refuges. Cela constitue un facteur de transition car ces personnes peuvent exprimer des demandes différentes quant aux caractéristiques et à la qualité de l'accueil. Ce qui sollicite la capacité des propriétaires et gardiens à maintenir et faire évoluer cette activité en répon-

Oltre all'ospitalità...

- il 42% dei Gestori ha organizzato uno spazio dedicato alla lettura e mette a disposizione libri di Montagna;
- il 37% organizza attività culturali;
- il 23% eventi sportivi;
- il 22% prevede l'accompagnamento naturalistico;
- Il 13% prevede l'accompagnamento alpinistico;
- nel 20% dei Rifugi vengono organizzate attività con le scuole nel periodo scolastico, nel 19% l'estate-ragazzi;
- il 21% dei Rifugi, infine, dispone di una parete di arrampicata.

Si registra comunque un 12% (15 strutture) che mantiene il profilo classico, non avendo previsto attività complementari.



dant de façon adaptée et segmentée aux évolutions de la demande de ces publics. Sur une échelle de 1 sur 5, les 127 gardiens de refuge qui ont répondu à l'enquête ont attribué une valeur élevée, à savoir 4, aux affirmations suivantes que nous leur avons proposées, à savoir: le type de fréquentation de refuge a-t-il changé dans le temps? L'hôte est plus exigeant en général? Est-ce qu'il pense être dans un hôtel gastronomique et œnologique? Son profil a-t-il changé dans le temps? Une valeur de 3, donc moyenne, a été ensuite attribuée par les gardiens aux questions suivantes: est-ce que les activités offertes dans le refuge ont changé? Est-ce que la structure du refuge a dû être adaptée aux exigences du nouveau public et de nouveaux usages?

S'il y a 25 ans, l'activité des refuges reposait essentiellement sur l'accueil (hébergement et restauration), d'autres activités et d'autres fonctions se sont ajoutées dans le temps. Ce qui constitue un signal permettant de situer le refuge dans certains modèles mobilisés par nos travaux. Dans 23 % des cas, cette diversification de l'offre de services concerne une offre d'activité de lecture via des ouvrages sur la nature ou les pratiques et événements sportifs. Seuls 12 % des refuges - 15 sur 127 - souhaitent se limiter au maintien du service d'accueil de base. Une autre transition observée durant ces 20 dernières années est l'accès à Internet. Dans notre enquête, nous avons enregistré que dans 78,7 % des cas le refuge a un site Internet propre, et qui est

même traduit dans plusieurs langues dans 66 % des cas. Dans 51 % des cas, il est possible de réserver en ligne, et dans presque 100 % des cas des gardiens qui ont répondu, les réservations par mail sont acceptées. Internet peut constituer à la fois une vitrine à destination des usagers potentiels, et un moyen de réponse à des demandes d'informations. La présence sur les réseaux sociaux via un profil dont ils s'occupent eux-mêmes est jugée importante par les gardiens, à un niveau qui atteint 4 sur une échelle de 5. Même en cas de gestion un peu « artisanale » des réseaux sociaux, cette présence est une tendance de fond que nous pouvons aisément constater nous-mêmes en tant qu'usagers.

S'agissant de la transition évoquée par les interventions précédentes, ce que nous constatons particulièrement, ce sont les impacts du changement climatique, qui incitent à un 'verdissement' dans le cadre de plans de résilience. Il en est de même pour l'informatisation via l'accélération de tout ce qui concerne l'Internet des objets et l'intelligence artificielle. C'est aussi le cas des changements sociétaux d'ordre économiques et culturels, qui influent sur la manière dont les visiteurs arrivent au refuge.

Au cours du temps nous avons essayé d'étudier les refuges à partir du point de vue du « tourisme intelligent » - smart tourism - tel qu'il est abordé par l'Union européenne. Nous avons cherché à mettre en évidence les liens entre les « piliers » du tourisme intelligent - à savoir le patrimoine culturel, la créativité, le

développement durable, la numérisation et l'accessibilité - et la transition écologique et numérique. Nous avons pu constater que le thème du développement durable a été traité par la plupart des gardiens avec qui nous avons travaillé. Ce qui implique la prise en compte de tous les aspects environnementaux, grâce à des solutions et des techniques au niveau de l'organisation du refuge. Certains gardiens ont introduit des systèmes de gestion normalisés, d'autres ont adhéré à des chartes et labels de qualité, et ce d'autant plus qu'un refuge situé dans un parc a une raison supplémentaire pour être durable et éco-compatible. Nous avons aussi développé des systèmes d'Internet des objets - IoT - pour monitorer l'intensité des aspects environnementaux dans le temps. L'Internet des objets et l'intelligence artificielle peuvent fournir des solutions pour mieux gérer la soutenabilité des refuges. Nous avons mis en place des refuges « sentinelles », qui suivent les conditions environnementales de leur fonctionnement et permettent par exemple de collecter et de traiter des données.

Le thème de la créativité est aussi très stimulant pour nous, car il s'agit de comprendre les conditions dans lesquelles les refuges souhaitent continuer à être les témoins et les porte-parole des valeurs de la montagne. Et comment ils peuvent transmettre le patrimoine naturel et culturel lié à la montagne en les adaptant aux nouveaux usagers.

Au-delà de changements qualitatifs observés, un pic de fréquentation de touristes de proximité a été constaté après le confinement. Il correspond à une croissance du nombre de visiteurs, qui après avoir peut-être négligé la montagne, ont pris conscience de sa présence. Il est intéressant de s'interroger sur les raisons de ce phénomène, directement en lien avec les questions de la transmission d'un patrimoine culturel lié aux refuges, et de l'accessibilité des refuges elle-même. Celle-ci est très compliquée pour les touristes qui ont des problèmes moteurs. Mais il faut également prendre en compte l'accessibilité aux informations sur les refuges, qui doit être abordée via la numérisation. L'accessibilité, c'est aussi la capacité de répondre à des exigences de type alimentaire, aussi bien en ce qui concerne les allergies que les choix alimentaires. Sans oublier l'accessibilité sociale et tarifaire. Toutes ces dimensions engagent des questions liées à la localisation du refuge et aux objectifs de positionnement de ce refuge. Encore une fois, il n'y a pas de recette unique à ce sujet. Il s'agit de prendre en compte un système qui part du contexte où est situé le refuge, de sa structure, de sa capacité, de ses équipements et de ses dotations, pour décider comment répondre à la

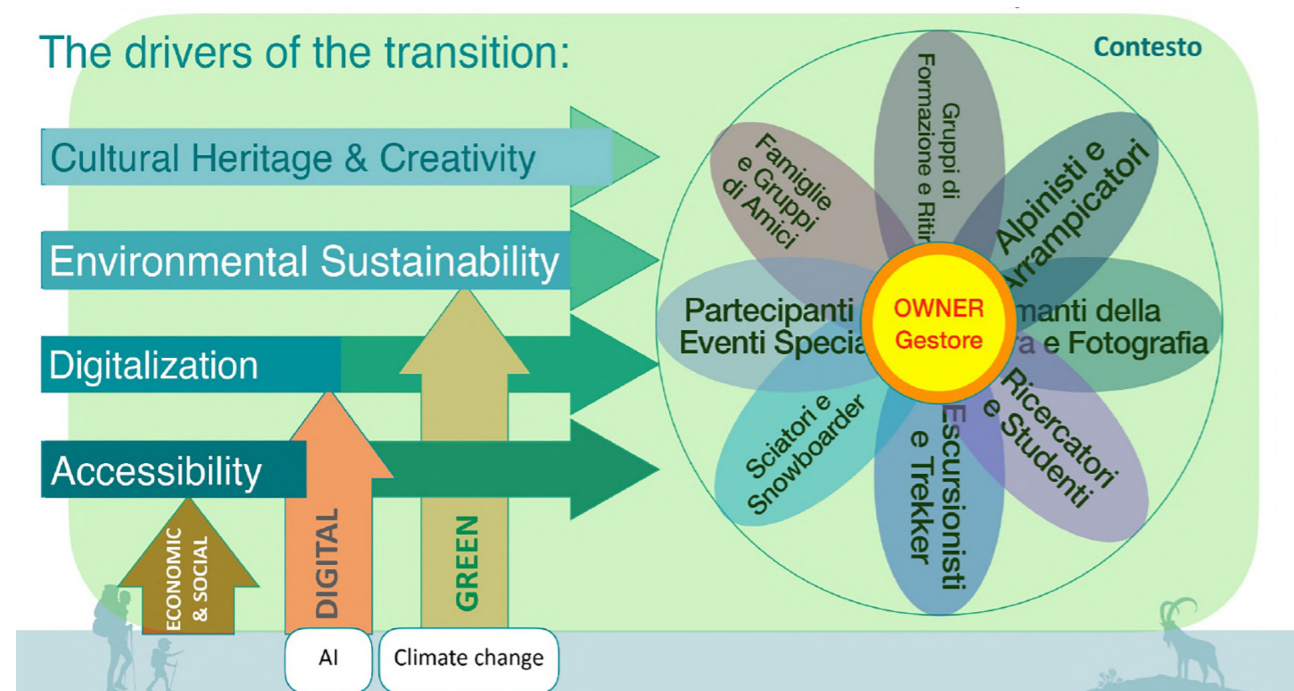
demande. Y compris en lien avec le contexte urbain où vivent les visiteurs.

Quand on parle de développement durable, on se préoccupe aussi bien de l'impact du changement climatique que de l'impact sur l'environnement. Ce qui menace les fondements même du refuge: les instabilités hydrogéologiques et géomorphologiques, les changements de régime des précipitations avec des périodes de sécheresse, etc. Autant d'éléments qui conditionnent la capacité d'un refuge et de son gardien à répondre à la demande.

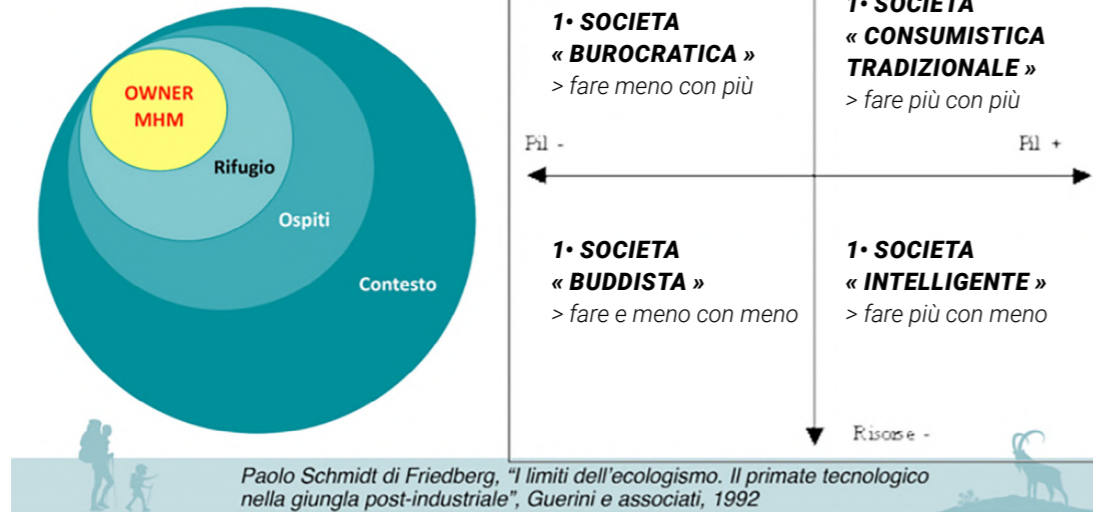
Nous avons essayé de placer les refuges à l'intérieur d'un modèle élaboré par l'économiste Paolo Schmidt di Friedberg (1992), sur la base de l'utilisation d'un ensemble de ressources et de facteurs qui conditionnent leur activité et leur positionnement en termes de poids économique.

Si l'on raisonne à l'échelle de l'arc alpin, nous viennent probablement à l'esprit des refuges qui cherchent à développer leur offre de services, ce qui n'est possible qu'en exploitant davantage de ressources en eau et en énergie, avec pour conséquence une sorte de dérive consumériste. De même, les gardiens se plaignent souvent de l'excès de bureaucratie pour accéder à des appels d'offres, pour améliorer leur offre et la renforcer. On a aussi des (gardiens de) refuges qui décident de se limiter à une offre essentielle, voire minimale, de services. Et on trouve enfin des refuges qui décident de répondre à la demande avec un usage plus rationnel des ressources, en cohérence avec les changements environnementaux et sociétaux. L'ensemble de ces facteurs et options induit une diversité potentielle de modèles, qui permet de situer les refuges sur la base d'une typologie en 4 catégories en fonction de leur consommation de ressources et de leur poids économique (cf. de gauche à droite et de haut en bas dans le schéma page suivante).

Il est intéressant de noter que dans le temps, un refuge peut évoluer d'un type à l'autre, ce qui permet d'envisager des changements. En cela, la transition écologique et numérique est également une transition en termes de compétences. Les compétences traditionnelles (accueil, connaissance du territoire, sauvetage et premiers secours, entretien et gestion des refuges, relations interpersonnelles et communication...) représentent seulement une partie de l'expertise du gardien, auxquelles s'en ajoutent de nouvelles liées aux facteurs de transition listés dans l'introduction de ces rencontres, qui peuvent susciter des besoins de formation: adaptation au change-



An evergreen...



- 1• LE REFUGE « BUREAUCRATIQUE »
> faire moins avec plus
- 2• LE REFUGE « CONSUMÉRISTE »
> faire plus avec plus
- 3• LE REFUGE « BOUDDHISTE »
> faire moins avec moins
- 4• LE REFUGE « INTELLIGENT »
> faire mieux avec moins

ment climatique, durabilité et transition écologique, utilisation des technologies numériques, éducation et sensibilisation à l'environnement. En effet, il est de plus en plus important que le refuge soit un élément d'un système dans lequel une collaboration des parties prenantes est essentielle pour participer par exemple aux démarches globales de résilience. Il faut aussi comprendre comment, de manière plus spécifique, le changement climatique peut intervenir et modifier la situation par des menaces structurelles. Tout comme il faut travailler sur la transition écologique avec des éléments numériques. Enfin, un élément sur lequel nous insistons toujours, il est possible de reconnaître, de proposer et de pratiquer le refuge comme un lieu d'éducation environnementale. En effet, nous avons constaté à plusieurs reprises que le refuge peut offrir une concentration de technologies soutenables permettant d'en faire un support pédagogique exceptionnel pour tous types de sujets de publics en formation. Je tiens à terminer ma présentation avec des images issues de l'intelligence artificielle, pour illustrer les changements en cours aussi bien à l'échelle du contexte, des refuges, du métier de gardien, et des gardiens eux-mêmes. Merci de votre écoute. ■



TABLE RONDE

2• LES DÉFIS CULTURELS, ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES, JURIDIQUES ET TERRITORIAUX DES REFUGES

INVITÉS

Nicolas Gouvernel	Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes
Ludovic Schultz	Parc national des Écrins
Samuel Cado	Parc national de la Vanoise
Roberto Colombero	Union nationale des communes Enti Montani
Claude Jacot	Mairie de Chamonix
Paolo Salsotto	Club alpin italien (section de Cuneo)
Stefano Duglio	Université de Turin
Nicolas Raynaud	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Julien Milton	Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape
Riccardo Beltramo	Université de Turin

ANIMATEUR

Marc Langenbach Université Grenoble Alpes

Marc Langenbach lance la table ronde en présentant l'ensemble des participants invités à intervenir successivement sur le sujet suivant: les défis culturels, environnementaux, économiques, juridiques et territoriaux des refuges. Pour commencer, il interroge l'état, ici représenté par Nicolas Gouvernel, du commissariat de massif des Alpes.

Nicolas Gouvernel commence en rappelant le point de vue avec lequel il s'exprime: celui du commissariat de massif des Alpes, qui est une institution particulière, un service de l'État interrégional sur l'ensemble du massif et qui, depuis 1985, en application de la loi montagne, cherche ce point d'équilibre permanent entre nécessaire développement économique et nécessaire protection environnementale. Pour lui, les refuges se situent en permanence dans cette recherche du point d'équilibre.

Nicolas Gouvernel souligne que ces refuges sont à la fois des structures légères en montagne, en altitude, et qu'elles servent à des activités hu-

maines diverses et variées, récréatives notamment. Il ajoute que ces structures légères et vulnérables s'inscrivent dans un espace lui-même vulnérable, et donc elles doivent être exemplaires en la matière pour se fondre dans le décor naturel. Nicolas Gouvernel précise donc que c'est le rôle du commissariat de massif des Alpes, d'accompagner l'ensemble de l'écosystème des refuges. Cela se fait notamment à travers l'animation du groupe de travail refuges du comité de massif des Alpes.

Pour lui, les défis et les problématiques sont divers: problématiques de fonctionnement économique, des problématiques de sobriété écologique, des problématiques de renouvellement des pratiques et de diversification des usages. Il met l'accent sur l'importance de traiter tous ces sujets de front, ensemble, telle une cordée solidaire. Il ajoute que son rôle, côté État, c'est d'avoir à

la fois une action sur le cadre réglementaire et législatif, en faisant preuve de discernement sur les refuges.

« Le premier carburant des refuges, si je peux m'exprimer ainsi, c'est d'abord le carburant humain. »

Nicolas Gouvernel | Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes

Dans un second temps, Nicolas Gouvernel met en lumière l'importance du rôle d'accompagnement financier sur les opérations de construction, reconstruction, et de réhabilitation de refuges. Il pointe aussi la nécessité du financement des formations de gardiens, car pour lui, les refuges sont avant tout des logiques humaines, avant les questions énergétiques et d'approvisionnement. Il insiste sur le fait que les gardiens de refuges puissent en permanence être au meilleur niveau face à aux bouleversements que traversent à la fois les refuges et les territoires de montagne.

Pour terminer, il suggère que ce travail doit être réalisé de manière ouverte, à l'échelle des Alpes européennes, à l'échelle de l'ensemble de l'Union européenne, pour avoir ces partages et ces retours d'expérience avec les voisins européens.

Ludovic Schultz prend ensuite la parole pour exprimer le point de vue d'un Parc national, celui des Écrins, et des enjeux liés aux refuges. Selon lui, le premier enjeu est patrimonial, car le caractère historique des refuges est dans l'ADN de l'identité du Parc national des Écrins. Il rappelle que la haute montagne irrigue depuis toujours l'histoire du Parc, avec un attachement historique aux refuges et au rôle qu'ils ont joué. Il distingue aussi un patrimoine naturaliste, car pour lui, les refuges sont un lieu d'observation de la nature, d'observation du changement climatique, et puis de pédagogie. Et cela se ressent dans les nouvelles missions des gardiens de refuge. Enfin, il note aussi un patrimoine « humaniste » ou « anthropologique », car les refuges sont des lieux particuliers de vivre ensemble, de rencontres, et transmettent une certaine école de sobriété, d'ascétisme parfois, avec un certain rapport au monde à la nature.

Ludovic Schultz aborde ensuite un second enjeu, celui de l'adaptation. Il rappelle que les changements observés en montagne ont entraîné la limitation des accès voir la fermeture de certains refuges l'été dernier. Il insiste à ce sujet sur l'impact extrêmement important sur le réseau de sentiers qu'entretient le parc national, qui est finalement le réseau sanguin du parc, permettant d'accéder aux refuges. Une grande partie des passerelles et un linéaire très important de sentiers ont été détruits. Il distingue aussi comme enjeu d'adaptation les évolutions de la fréquentation et des pratiques. Cela signifie pour

un parc national des questions d'accompagnement des acteurs et des gestionnaires de refuges, pour élaborer des scénarios d'évolution et des stratégies pour faire face à toutes les problématiques de rénovation des refuges, éventuellement de requalification.

Pour finir, il met en avant quelques maîtres-mots comme la résilience, la flexibilité, et puis également la discrétion, puisqu'il s'agit d'un espace naturel hautement protégé. Il note enfin l'importance de développer une stratégie pour s'adapter aux événements de plus en plus fréquents pour maintenir autant que possible l'accès aux refuges.

Samuel Cado commence par rappeler la position doyenne du Parc national de la Vanoise, créée il y a 60 ans, dont une des missions des premiers gardes-moniteurs était la création d'infrastructures touristiques pour l'accueil de public en montagne. Il pointe ainsi le côté paradoxal des enjeux de conservation d'un parc qui est aussi un maître d'ouvrage, et donc un acteur touristique avec une logique économique. Samuel Cado met ainsi en lumière 3 points d'équilibre pour les défis des refuges en Vanoise: accueillir, construire et gérer. Il estime qu'il s'agit là d'enjeux démonstrateurs pour le reste de la société.

Roberto Colombero s'exprime en pointant l'importance de prendre en compte les territoires dans leur ensemble dans la question des refuges. Il rappelle que l'Italie est un pays de montagnes, avec un

« Le réseau de sentiers, c'est un peu le réseau sanguin du parc, et c'est ce qui permet, tout simplement, d'accéder aux refuges. »

Ludovic Schultz | Parc national des Écrins

nombre important de refuges, et 66 % du pays qui est en territoire de montagne: deux fois plus que la moyenne européenne, trois fois plus que la France, cinq fois plus que l'Allemagne. Le territoire est une construction sociale. Le territoire est l'effet de l'interaction entre l'homme et la nature. Les refuges doivent être des lieux de communauté, d'habitat de la montagne, qui interagissent avec les territoires locaux et leurs habitants.

Et en considérant la montagne comme un hotspot climatique, cela soulève de nombreuses questions vis-à-vis des vallées et de la connexion aux centres urbains. Il estime donc que la question de la montagne concerne tout le monde. Pour lui, la mon-

« Les refuges sont une partie de la solution aux enjeux de la société. Et ça peut être des phares pour montrer le chemin à la société d'en bas. »

Samuel Cado - Parc national de la Vanoise

tagne, géographiquement, pose des limites qu'on ne peut ignorer. Il évoque ainsi l'incohérence du message disant que la montagne est pour tout le monde. La montagne serait pour beaucoup de personnes, mais à certaines conditions. Il aborde la question d'une nouvelle politique européenne pour la montagne, avec des enjeux de reconstructions et de coopération. Il souligne ainsi l'importance fondamentale d'un tel événement, pour activer des pistes et des actions concrètes sur l'avenir des refuges.

Claude Jacot, adjoint à la mairie de Chamonix-Mont-Blanc, intervient en direct avec la salle en visioconférence. Il évoque deux catégories de bâtiments face aux enjeux environnementaux: ceux directement menacés par la déstabilisation de l'environnement glaciaire, tels que le refuge des Cosmiques, le refuge des Grands Mulets. Et ceux indirectement menacés, comme le refuge du Requin, le refuge de l'Envers des Aiguilles, situés en zone stable mais avec des enjeux de vieillissement des structures. Il pointe également les défis de la ressource en eau, de sa disponibilité et de sa consommation. La disponibilité en eau peut être

améliorée en fin de période de fonte avec l'utilisation de réserves souples, évitant ainsi des aménagements lourds parfois impossibles en sites classés. Selon lui, l'adaptation de la consommation implique des changements de comportements des usagers, offrant ainsi la possibilité aux refuges d'ouvrir plus longtemps.

Il aborde ensuite la problématique de l'accès aux sites, en mentionnant la mise en place d'une étude soutenue par un programme européen, évaluant les accès existants et les futurs. Il dit souhaiter passer de la réaction à l'anticipation. Cela signifie, parallèlement à l'adaptation constante des itinéraires existants, la création de nouveaux accès dans des secteurs sains, qui sont étudiés pour être mis à profit dès que nécessaire. Il note aussi l'évolution du calendrier de l'alpinisme, avec une saison estivale de

plus en plus courte, et un décalage des courses de neige et des itinéraires. Cela implique directement des changements dans l'ouverture des refuges et des voies d'accès. Il souligne l'objectif de la mairie de Chamonix, qui est de valoriser et de conserver l'accès à la haute montagne, rappelant la reconnaissance de l'alpinisme au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Pour cela, il indique que la commune prône et développe l'information et la formation mise à disposition du public fréquentant le territoire.

Paolo Salsotto prend ensuite la parole en rappelant l'importance du CAI qui compte 340 000 membres en Italie. Il pointe la spécificité du CAI qui est propriétaire de refuges mais qui n'en assure pas la gestion. Pour cela, les gardiens doivent répondre à certaines compétences pour faire face aux défis liés à la sécurité en montagne (connaissance, rôle social, ...).

Paolo Salsotto exprime ensuite un second défi: la gestion du changement climatique, avec les aléas d'approvisionnement énergétique que cela induit pour les refuges. Troisième défi pour lui, la gestion des déchets en site isolé, et de manière générale la durabilité écologique des bâtiments. Enfin, il met en avant l'enjeu gastronomique auquel sont de plus en plus confrontés les refuges. Pour finir, il rappelle l'intégration récente (en 2019) de l'alpinisme au patrimoine immatériel mondial de l'humanité. Ce ne sont ni les propriétaires ni les gardiens qui en sont responsables, mais bien toutes les personnes impliquées dans les territoires de montagne.

Enfin, il met en avant l'enjeu gastronomique auquel sont de plus en plus confrontés les refuges. Pour finir, il rappelle l'intégration récente (en 2019) de l'alpinisme au patrimoine immatériel mondial de l'humanité. Ce ne sont ni les propriétaires ni les gardiens qui en sont responsables, mais bien toutes les personnes impliquées dans les territoires de montagne.

Stefano Duglio est invité à s'exprimer sur le sujet, et commence tout d'abord par remercier les organisateurs pour cette invitation. Il rappelle son investissement depuis une vingtaine d'années en tant que chercheur s'étant impliqué dans de nombreux refuges. Il se rend compte que les refuges évoluent très vite, leur contexte change, et l'arrivée des technologies peut être un atout des chercheurs pour aider tant sur le plan du suivi environnemental que sur le plan économique.

« On ne parle pas d'îles dans l'océan Pacifique, mais de systèmes territoriaux tous connectés. Les systèmes de montagne sont connectés aux centres urbains. »

Roberto Colombero |
Unione Nazionale Comuni Comunità Enti Montani

En second point, il met en avant l'évolution du tourisme, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs. Il évoque ainsi des pressions sur la capacité de charge des territoires, des structures, mais aussi sur la psychologie des gardiens. Il interroge le rôle de ces lieux d'abris qui sont devenus des lieux d'activité économique et d'éducation à l'environnement. Pour lui, l'offre peut s'adapter et se conformer à la demande. Il estime que, pour éviter la polarisation en montagne et la pression sur certains sites, plusieurs modèles de refuges sont possibles. Les chercheurs sont là pour aider à les déceler et à les mettre en pratique.

Nicolas Raynaud prend ensuite la parole pour évoquer le point de vue de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne. Il pointe la très grande diversité des refuges et des contextes, avec autant de cas particuliers que de bâtiments, dont l'identité est étroitement liée au site et aux conditions. Il donne ainsi différents exemples dans les Pyrénées, en Vanoise ou au Mont Blanc. Il affirme cependant l'existence de grandes lignes communes: d'abord des lieux de vie collective, avec toutes les activités sociales que l'on peut y faire, et des lieux de survie. Il insiste à ce sujet sur la mission d'intérêt général des refuges, qui doivent être, comme inscrit dans le code du tourisme, ouverts toute l'année, y compris hors période de gardiennage. Il estime ainsi qu'il n'est pas normal que certains utilisent l'appellation refuge et n'offrent pas ce service. Pour cela, il cite l'exemple de sa commune - Les Ménuires-Val Thorens - où sur ces quatre refuges implantés dans son territoire, un seul répond à ce critère posant ainsi des questions de sécurité pour s'abriter.

En second point commun, il note le rôle d'immersion en montagne que permettent les refuges. Levier de découverte, de compréhension, et d'éducation à la montagne. Il cite l'exemple de la formation sur le terrain pour les jeunes et scolaires. Enfin, pour Nicolas Raynaud, les refuges sont aussi des lieux de pratique et de développement. Ils per-

« Le gardien est en première ligne dans toutes les situations, y compris les plus tragiques. » **Paolo Salsotto** | Club Alpino Italiano

mettent de faire de la montagne, de la randonnée, de l'alpinisme, et sont des outils pour faire vivre toutes ces activités de montagne. Pour finir, il met l'accent sur les politiques de montagne, de l'échelle départementale à l'échelle européenne, qui depuis quelques années fonctionnent et font avancer les choses. Il se dit optimiste, malgré la gestion des aléas au quotidien, pour continuer de maintenir collectivement en équilibre les trois points abordés durant cette allocution. Cet événement en est pour lui la preuve.

« Lorsque la demande se modifie beaucoup plus d'un point de vue qualitatif que quantitatif, l'offre peut présenter certaines connotations, et s'adapter, se conformer à la demande. »

Stefano Duglio | Università di Torino

Julien Militon intervient en ajoutant le rôle prépondérant des gardiens au cœur des transitions, une profession à la croisée de toutes les problématiques abordées. Il rappelle les défis des refuges, et précise que les gardiens y sont confrontés directement, avec l'obligation de s'adapter constamment dans des valeurs sociétales et environnementales basées sur la simplicité, l'humain et le respect. Il exprime l'importance d'accompagner ces professionnels dans tous ces problèmes présents et à venir. De créer du lien avec les socioprofessionnels, les politiques, les communes, les guides et accompagnateurs, et avec tous les propriétaires. Il se dit prêt à servir de point d'appui, de réflexion, d'échange en tant que gardien. Et espère que cet événement permettra de créer, d'enrichir et de renforcer les liens.

« Si le refuge est au cœur des transitions, je pense qu'on peut dire que le gardien aussi. »

Julien Militon | Syndicat national des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

« Il y a autant de cas particuliers que de refuges. Chaque lieu est différent et doit être traité avec une attention particulière. Les problématiques, certes, peuvent être communes; mais l'identité du bâtiment correspond aussi au site, aux conditions. » **Nicolas Raynaud** | Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne



Allocution d'Arnaud Murgia, Président du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins et Maire de Briançon

PISTES DE RÉFLEXION

DÉFIS CULTURELS

La diversité des contextes donne autant de cas particuliers que de bâtiments. Les refuges ont une fonction importante pour l'identité et la culture montagne, avec un rôle historique et patrimonial, tant sur le plan humain que matériel.

DÉFIS SOCIAUX

Les refuges sont des outils pour faire vivre, pérenniser, diversifier ou renouveler les activités de montagne. Ils sont des lieux de vie collective, mais aussi de survie en tant qu'abris de montagne.

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Les crises climatiques multiplient les aléas techniques et énergétiques, et affectent directement les accès aux sites. Des stratégies doivent être prévues pour s'adapter aux événements naturels de plus en plus fréquents. Pour leur fonctionnement, les bâtiments sont aussi à un point d'équilibre entre développement économique et protection environnementale.

DÉFIS RÉGLEMENTAIRES

Au-delà d'accompagnements financiers, des actions sur le cadre législatif et réglementaire doivent permettre l'adaptation des refuges. Ce travail est à réaliser à différentes échelles politiques, en coordination avec des groupes de travail et en coopération avec les socioprofessionnels de la montagne.

DÉFIS TERRITORIAUX

Les refuges s'inscrivent dans des territoires de montagne dont la proportion varie selon les pays (66 % en Italie). Ils sont eux-mêmes vulnérables aux changements, avec des capacités de charge limitées. Ils doivent être exemplaires en sites isolés, et démonstrateurs pour le reste de la société.

DÉFIS PROFESSIONNELS

L'accompagnement des gardiens est essentiel pour la transition des refuges. Véritables points d'appui sur le terrain, leur formation doit se faire en lien avec les différents acteurs. Leur capacité d'adaptation doit être renforcée avec des valeurs sociétales et environnementales basées sur la simplicité, l'humain et le respect. ■

02 LES REFUGES FACE AUX CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX & SOCIÉTAUX

1 • IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET CRISES SUR L'ACCÈS AUX SITES LES ITINÉRAIRES, LA FRÉQUENTATION ET LES PRATIQUES

L'ALPINISME À L'ÉPREUVE DU CLIMAT : ÉVOLUTION DES ITINÉRAIRES, DES CONDITIONS DE PRATIQUES ESTIVALES ET DE LA FRÉQUENTATION DES REFUGES DE HAUTE MONTAGNE.

INVITÉ Jacques Mourey Université Savoie Mont-Blanc

ANIMATEUR Pierrick Navizet Parc national des Écrins

RAPPORTEUR Marc Langenbach Université Grenoble Alpes

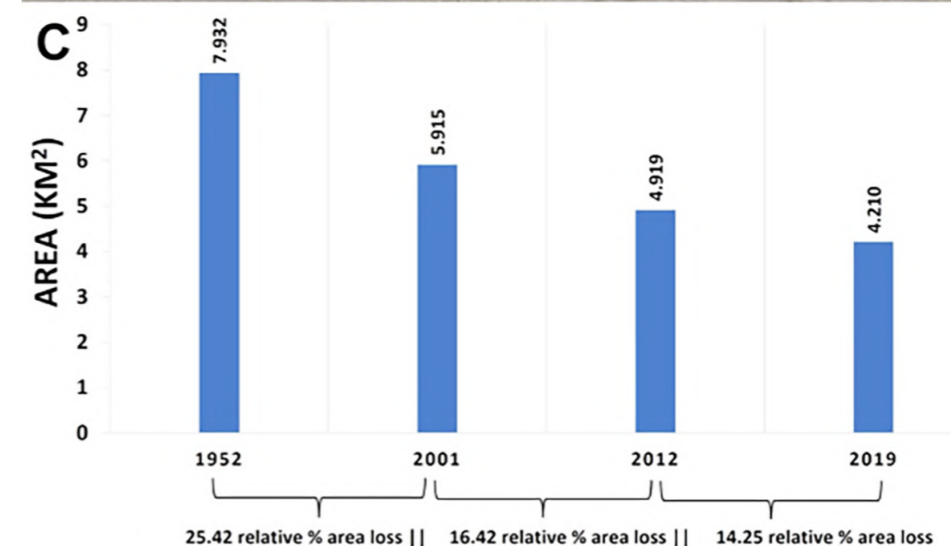
INTRODUCTION

Le changement climatique affecte l'essentiel du Globe avec une hausse de la température moyenne mondiale de 1,1 °C (IPCC, 2023). Cependant, les régions de haute altitude de l'hémisphère nord se réchauffent deux fois plus rapidement (2,4 °C à Saint Christophe, vallée d'Aoste, Italie; Cremonese *et al.*, 2019) et même très haut en altitude à plus de 4000 m le réchauffement des températures est en cours (Gilbert et Vincent, 2013). Il en résulte une forte évolution des milieux de haute montagne. La principale est la fonte des glaciers. Un peu plus de 60 % des superficies englacées dans les Alpes françaises ont fondu depuis la fin du Petit Age Glaciaire (PAG; Gardent, 2014), avec un retrait des fronts et des pertes d'épaisseurs qui sont marqués. La Mer de Glace (plus long glacier des Alpes françaises, massif du Mont-Blanc) a perdu 150 m d'épaisseur au niveau du site touristique du Montenvers (1913 m; données GLACIOCLIM) et même haut en altitude les glaciers montrent des modifications. Au pied de l'aiguille du Midi à 3600 m, le glacier a perdu 40 m d'épaisseur (Gardent, 2014). La fonte des glaciers implique indirectement de nombreux processus dits paraglaciers. Ce sont des processus non glaciaires, comme une chute de pierre ou un glissement de terrain mais dont l'occurrence est

conditionnée par la déglaciation. Autrement dit, ces processus ne se produiraient pas si le glacier n'avait pas fondu. Ils sont particulièrement actifs dans les moraines récemment désenglacées. Le bassin de la Mer de Glace est un secteur où ces processus sont très visibles et affectent fortement les accès aux refuges. Les accès historiques aux refuges de la Charpoua (2841 m), du Couvercle (2679 m) et de l'envers des Aiguilles (2523 m) ont été fermés car les moraines devenaient trop dangereuses. De nouveaux itinéraires ont dû être aménagés. Le changement climatique implique également la fonte des couvertures glacio-nivales et des tabliers de glace, soit l'ensemble des couvertures de neige et de glace situés haut en altitude et dans des terrains raides (pente > 40°), mais qui ne sont pas directement connectés aux glaciers (Fig. 1. A). Des travaux récents ont montré que dans le massif du Mont-Blanc leur superficie a diminué de 50 % depuis 1952 avec une accélération sur la période récente (Fig. 1.B.; Kaushik *et al.*, 2022), ce qui induit de fortes modifications des itinéraires d'alpinisme. Enfin, le changement climatique implique également le réchauffement du permafrost, défini comme les terrains qui présentent une température inférieure à 0 °C pendant au moins deux années consécutives. Ce



Figure 1 : Photo-comparaison qui illustre la fonte importante des couvertures glacio-nivales et des tabliers de glace dans le secteur de tête Blanche (3429 m) et du Chardonnet (3824 m) entre août 1985 (A) et juillet 2022 (B).



Évolution de la superficie des tabliers de glaces dans le massif du Mont-Blanc entre 1952 et 2019 (C. Kaushik *et al.*, 2022).

réchauffement implique la fonte de la glace présente dans les fissures de la roche et en conséquence une augmentation de la fréquence et du volume des déstabilisations rocheuses. Dans le massif du Mont Blanc, 1 389 écroulements ont été recensés entre 2007 et 2021 (cf. Ravel et Deline, 2013).

Cette évolution des milieux de haute montagne à des impacts significatifs pour la pratique de l'alpinisme depuis les années 1990 (Mourey *et al.*, 2020). Dans le cadre des rencontres « Refuges, Au cœur des transitions » et de la table ronde « Les refuges face aux changements environnementaux et sociétaux » l'objectif de cette synthèse est de présenter un résumé des travaux qui traitent des modifications d'origine climatique des itinéraires d'accès aux refuges et des voies d'alpinisme dans les Alpes occidentales. Leurs objectifs communs sont d'identifier les processus géomorphologiques et glaciologiques qui affectent les itinéraires et d'évaluer à quel point ils modifient la manière dont un alpiniste peut les fréquenter. Dans un dernier temps, en guise d'ouverture sur la question des refuges, la thématique de la fréquentation des refuges de haute montagne et de son évolution en lien avec la modification des conditions de pratique de l'alpinisme sera abordée.

ÉVOLUTION DES ACCÈS AUX REFUGES DE HAUTE MONTAGNE

L'évolution des accès aux refuges dans le bassin de la Mer de Glace (massif du Mont-Blanc) est emblématique de la situation dans les Alpes occidentales. Dans ce secteur, il y a cinq refuges de haute montagne : la Charpoua (2841 m), le Couvercle (2679 m), Leschaux (2431 m), le Requin (2516 m) et l'envers des Aiguilles (2523 m). Lors de leur construction au début/courant du siècle dernier, ils étaient à peu près au niveau du glacier. Aujourd'hui, le glacier ayant perdu plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur, c'est autant de dénivelés en plus à parcourir pour les atteindre. Par exemple, en 2001, pour descendre sur la Mer de Glace depuis le site touristique du Montanvers, il y avait quinze mètres de dénivelé d'échelle et en 2017 (dernière mise à jour des mesures) il y en avait 90 m (Fig. 2; Mourey et Ravel, 2017). Il faut ensuite traverser la moraine latérale gauche du glacier qui est également de plus en plus raide (pente moyenne de 30° en 2012 et de 42° en 2017) et donne lieu à des chutes de pierres et à des glissements de terrains réguliers. D'une manière générale, dans le bassin de la Mer de Glace, la fonte du glacier rend les accès aux refuges beaucoup plus longs à parcourir et plus difficiles techniquement. Ils sont également plus dangereux car

plus exposés à des aléas d'origine naturelle, principalement des processus paraglaciers dans les moraines. Dans le futur cette situation ne va pas s'améliorer. D'après les modélisations de Vincent C. (2019), même en se basant sur le scénario RCP 4.5 qui prévoit une stabilisation des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2050, à cette échéance le glacier aura perdu 100 mètres d'épaisseur supplémentaires au niveau des accès actuels aux refuges du Couvercle et de l'envers des Aiguilles. Ils seront alors deux fois plus hauts qu'aujourd'hui.

Plus largement, dans les Alpes occidentales, 70 % des accès aux refuges de haute montagne ont nécessité des travaux d'adaptation de leurs accès pour maintenir le refuge accessible à sa clientèle (Mourey *et al.*, 2019b). C'est donc une très large majorité des accès aux refuges de haute montagne qui sont affectés par les effets du changement climatique aujourd'hui et comme nous l'avons vu pour le cas de la Mer de Glace, la situation va continuer de se dégrader dans le futur, au fur et à mesure que le changement climatique se poursuit et accélère. Les événements de l'été 2023 dans le massif des Écrins illustrent très bien cette tendance. Le 29 juillet, l'érosion de la moraine frontale du glacier des Etançons à la suite de précipitations produit une lave torrentielle qui a fortement endommagé les accès aux refuges du Chatelleret et du Promontoire. Le refuge du Chatelleret est également endommagé et fermé depuis. Le 21 août, un écroulement affecte les sentiers d'accès aux refuges du Sélé et du Pelvoux qui ont été fermés pour le reste de la saison. Le refuge de la Selle, fermé le 17 août à cause d'un manque d'eau, peut également être évoqué.

formations auprès des pratiquants et les échanges avec les professionnels. Les résultats, très similaires sur les trois massifs, sont que 26 processus géomorphologiques et glaciologiques, liés au changement climatique, affectent les itinéraires d'alpinisme. Ceux qui en affectent le plus grand nombre sont (i) le désenglacement du substratum rocheux - c'est-à-dire la fonte des glaciers et l'apparition de la roche, (ii) des rimayes et des crevasses qui sont plus ouvertes soit en lien avec une évolution de la morphologie du glacier soit avec une diminution de l'enneigement à la surface du glacier, (iii) l'augmentation de l'angle de pente des glaciers - c'est-à-dire des glaciers qui ont tendance à devenir plus raides dans certains secteurs - et, pour finir, (iv) la fonte des couvertures glacio-nivales. En moyenne, chacun des itinéraires étudiés est affecté par neuf processus différents. C'est d'autant plus de processus auxquels un alpiniste pourra être confronté sur le terrain et auxquelles il doit se préparer, avoir des connaissances supplémentaires et



Figure 2 : Évolution de l'accès à la Mer de Glace depuis le site touristique du Montanvers. Entre 2001 et 2017, environ 80 m de dénivelé d'échelle ont été ajoutés (Mourey et Ravel, 2017).

ÉVOLUTION DES VOIES D'ALPINISME

Pour évaluer comment les itinéraires d'alpinisme ont évolué à cause du changement climatique, l'état des itinéraires tel que décrit dans les topoguides de la collection Rébuffat « les 100 plus belles courses » a été comparé avec leur état sur la période actuelle. C'est un travail qui a d'abord été mené dans le massif du Mont-Blanc (Mourey *et al.*, 2019a) puis dans les Alpes valaisannes (Mourey *et al.*, 2022) et, pour finir, dans le massif des Écrins (Arnaud *et al.*, en cours d'évaluation). Au niveau méthodologique, ces études sont principalement basées sur des entretiens semi-directifs, des questionnaires envoyés aux guides et aux gardiens et des comparaisons diachroniques de cartes, de photos et d'images aériennes. Pour les Alpes valaisannes et les Écrins, les processus qui affectent les itinéraires ont également été cartographiés avec l'objectif de favoriser la diffusion des in-

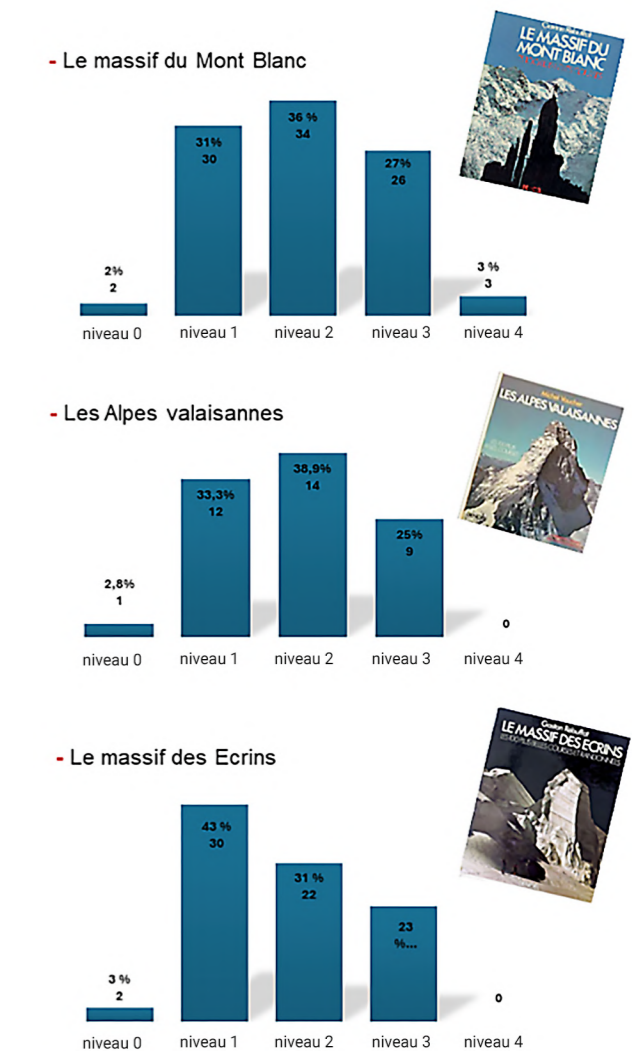


Figure 3 : Niveau de modification des itinéraires dans les trois massifs étudiés (Mourey *et al.*, 2019a; Mourey *et al.*, 2022; Arnaud *et al.*, 2023)

s'adapter. Ce qui va donc compliquer la préparation et la réalisation d'une course. La seconde phase de ce travail a été d'évaluer à quel point chacun des itinéraires étudiés est modifié pour la pratique de l'alpinisme. Les itinéraires ont été classés selon une échelle de modification à 5 niveaux (Fig. 3).

Au niveau zéro, ce sont des voies qui ne sont pas du tout affectées par des processus liés au changement climatique, soit 2 - 3 % des courses sur les trois massifs étudiés et à l'extrême, au niveau 4, ce sont des voies qui ont complètement disparu à cause de processus liés au changement climatique soit 4 % des voies étudiées dans le massif du Mont Blanc et 0 % dans les deux autres massifs. Le résultat principal de cette phase est que dans les trois massifs, 25 % des voies étudiées ne sont plus fréquentables pendant la période estivale (niveau 3 de modification), soit parce qu'elles sont devenues trop difficiles techniquement, soit trop dangereuses.

On peut donner l'exemple du couloir Davin (massif des Écrins; niveau 3 de modification), qui était une classique en alpinisme estival mais qui ne se fréquente aujourd'hui plus qu'en hiver par manque de neige pendant le reste de l'année (Fig. 4). De plus, les itinéraires qui ont complètement disparu dans le massif du Mont-Blanc sont : (i) l'école de glace du glacier des Bossons, suite au retrait du front du glacier qui est aujourd'hui dans une zone trop raide pour y faire des écoles de glace; (ii) la voie Lépiney au Trident du Tacul, suite à un écroulement en 2018 ou le tiers inférieur de la voie s'est écroulé et (iii) la voie Bonatti aux Drus, qui a disparu suite à un écroulement en 2005.

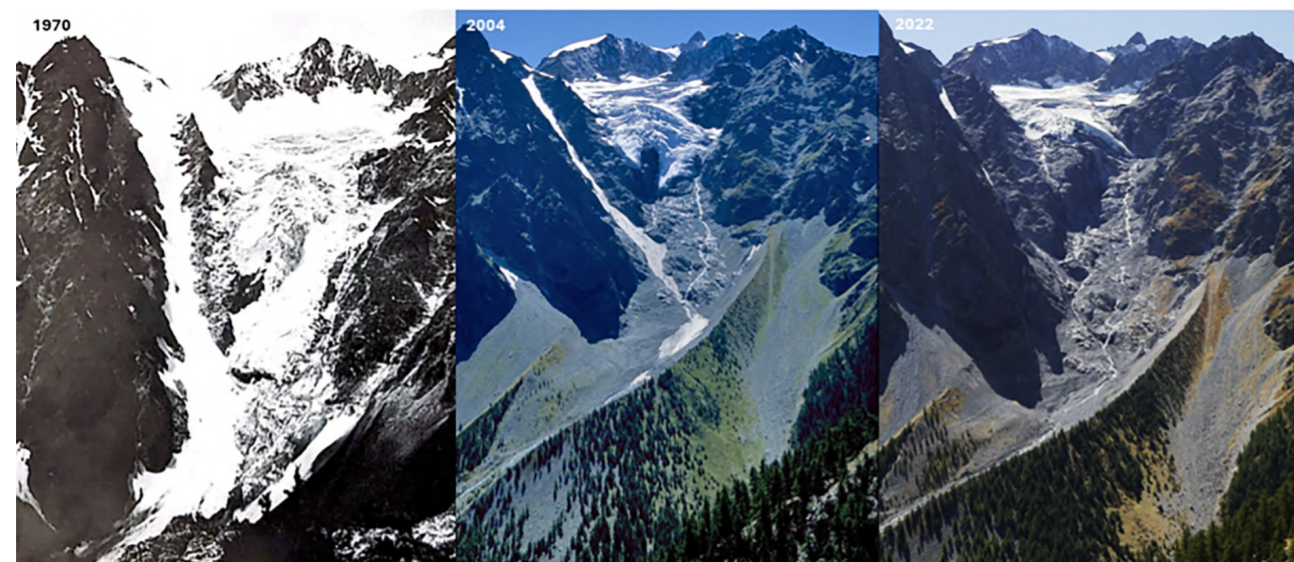


Figure 4: Photo-comparaison du couloir Davin entre 1970, 2004 et 2022. La fonte de la couverture glacio-nivale dans le couloir l'amène à ne plus être fréquentable pendant la période estivale (niveau de modification 3; Arnaud et al., en cours d'évaluation).

ÉVOLUTION DE L'ALPINISME, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FRÉQUENTATION DES REFUGES DE HAUTE MONTAGNE

Vingt-six processus géomorphologiques et glaciologiques liés au changement climatique affectent les itinéraires d'alpinisme pendant la période estivale. Ils rendent la majorité des itinéraires plus difficiles techniquement et/ou plus dangereux (exposés à des aléas) et/ou moins intéressants techniquement ou esthétiquement. Dans l'ensemble, le changement climatique entraîne une diminution du temps et de l'espace disponible pour la pratique de l'alpinisme estival avec des périodes de bonnes conditions qui ont tendance à se décaler vers le printemps - en faveur de l'enneigement hivernal - et l'automne - au fur et à mesure que les températures commencent à baisser. En revanche, elles sont de plus en plus aléatoires l'été, notamment à cause des périodes caniculaires, qui sont trois fois plus fréquentes que dans les années 1970 (Della-Marta *et al.*, 2007).

La fréquentation des refuges de haute montagne, définis comme les refuges supports de la pratique de l'alpinisme, est en baisse depuis les années 1980. Dans le massif du Mont-Blanc, le nombre de nuitées dans les 16 refuges de haute montagne des versants français et suisse a baissé de 17 % entre les périodes 1999-2001 et 2014-2016 (Mourey, 2019). Dans les vals d'Hérens et d'Anniviers (Alpes valaisannes), la baisse est de 12 % entre les périodes 1985-1988 et 2016-2019 (Mourey et al., 2023). Dans les Écrins, la

tendance à la baisse est la même. Par exemple, le nombre de nuitées dans les refuges des Écrins et du glacier Blanc a diminué de 47 et 50 % entre les périodes 1980-1983 et 201-2022 (Mourey, 2023).

Cette tendance à la baisse est principalement liée à l'évolution de la pratique de l'alpinisme, qui est considérée comme en déclin depuis les années 1990 pour des raisons socioculturelles (Hoibian, 2008). Cela se traduit notamment par une diminution du nombre de pratiquants, de leur implication dans la pratique et une concentration sur les courses rapidement réalisables, souvent, à la journée. Ces phénomènes entraînent par conséquent une diminution du nombre de nuitées enregistrées dans les refuges de haute montagne.

Cependant, depuis les années 2000, les effets du changement climatique viennent accentuer cette tendance. En effet, alors qu'il y a une diminution du niveau technique des alpinistes, le changement climatique implique une augmentation de la technicité des itinéraires. Face à une diminution de la volonté de prise de risque, le changement climatique implique une augmentation de la dangerosité des itinéraires. Et, il y a une concentration des alpinistes sur les courses les plus faciles/emblématiques, soit en général des courses en neige, qui sont justement les itinéraires les plus affectés par le changement climatique. Il y a donc une tendance de fond, d'origine socioculturelle, qui est aujourd'hui accentuée par les effets du changement climatique et l'évolution des milieux de haute montagne. ■



Figure 5: Glacier du Grand Aletsch (Marjelensee, Valais, Suisse) - Évolution de la pratique de l'alpinisme: une origine d'abord socioculturelle, accentuée par les effets du changement climatique (réalisation: Mourey J.)



ALPINISME : DÉCLIN DEPUIS LES ANNÉES 90

- Diminution du niveau technique
- Diminution de la prise de risque
- Diminution de l'implication dans la pratique : entraînement, veille des conditions etc.
- Concentration des pratiques sur des courses faciles, emblématiques, bien équipées et/ou rapidement accessibles.

EFFET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA PRATIQUE

- Augmentation de la difficulté technique des voies
- Augmentation de la dangerosité
- Besoin d'une implication importante : veille sur les conditions, recherche d'infos récentes, déplacements, etc.
- Les courses de neige faciles sont les plus affectées par les effets du changement climatique : besoin d'un rééquipement plus fréquent.



Itinéraire de départ pour une course d'alpinisme rocheux

RETOUR D'EXPÉRIENCE DES ADAPTATIONS D'UN REFUGE DE MONTAGNE EN ITALIE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

INVITÉ André « Aladar » Pittavino Refuge de Pagari

ANIMATEUR Pierrick Navizet Parc national des Écrins

RAPPORTEUR Marc Langenbach Université Grenoble Alpes

Situé au pied du glacier Pagari, dans l'aire protégée des Alpes Maritimes, le refuge Pagari culmine à 2600 m d'altitude. Accessible après 5 heures de marche et 1400 m de dénivelé, il est ouvert 4 mois et propose 30 lits. Le Club Alpin Italien de Gênes en est le propriétaire.

Le refuge fait face à deux grands défis. Le premier concerne l'augmentation de la fréquentation. Le refuge a essayé de s'adapter dans un premier temps à cet accroissement, avec notamment des agrandissements dès 1997. Puis en 2012, des réflexions ont été menées pour gérer le refuge de façon plus respectueuse pour l'environnement. Des travaux ont permis de rebâtir une nouvelle structure, avec une cuisine, des toilettes, des panneaux solaires, une micro-turbine hydraulique, une fosse pour les eaux usées et même une connexion internet.

« On essaye de suivre, non seulement toutes les adaptations sanitaires nécessaires, mais on essaye de s'adapter aux demandes, aux requêtes qu'on nous fait. »

De plus, face à la fréquentation en hausse, Aladar Pittavino a adapté son discours en insistant dès la promotion du refuge sur les 5 heures d'approche, et ainsi effectuer une sélection des visiteurs en amont de leur voyage.

Le changement climatique est un autre défi. La disparition du glacier Pagari, la multiplication des événements climatiques, et les conséquences sur les ressources naturelles ont nécessité une adaptation de l'activité et de la gestion du refuge.

En effet, le glacier Pagari a quasiment disparu. Aujourd'hui réduite à un pierrier, la ressource en eau en a été menacée, car le refuge utilisait l'eau issue du glacier, dont une étude a par ailleurs montré la présence d'importantes quantités de microplastiques. Les événements climatiques comme des sécheresses ou des inondations sont de plus en plus

fréquents et ont des conséquences importantes. En 2020, la tempête Alex a érodé une partie du sentier, dont l'accès a été maintenu grâce à l'aide publique.

Le refuge est également impliqué dans la maintenance des sentiers d'accès.

La gestion des ressources est nécessaire face au changement climatique. Un monitoring des ressources en eau a permis de connaître la consommation de la ressource, essentiellement utilisée pour les toilettes. Des outils permettent de réduire la consommation, et une citerne d'eau potable est prévue avec une captation en mai pour une utilisation jusqu'en octobre.



Image 1 : le refuge Pagari en 1997



Image 2 : le refuge Pagari après des travaux d'adaptations



Image 3 : voie d'accès au refuge Pagari après la tempête Alex

La sensibilisation de la consommation des ressources auprès du grand public est l'une des actions phares du refuge. Le refuge Pagari se veut être une école d'éducation à l'environnement pour atténuer les effets du changement climatique. Véritable observatoire du changement climatique, un parcours pédagogique sur le changement climatique a été aménagé sur l'itinéraire d'accès, et un landscape permet de regarder l'évolution du territoire face au changement climatique. Il a par ailleurs obtenu un Écolabel européen, participe avec le parc Alpi Maritime à un projet européen, dans le cadre d'un jumelage avec le Parc national du Mercantour. ■

TÉMOIGNAGE DE TERRAIN D'UN GARDIEN DE REFUGE

INVITÉ	Christophe Lelièvre	Refuge du Couvercle
ANIMATEUR	Pierrick Navizet	Parc national des Écrins
RAPPORTEUR	Marc Langenbach	Université Grenoble Alpes

Gardien de refuge depuis les années 1990 dans le massif du Mont-Blanc, et plus récemment de celui du Couvercle (depuis 2015), Christophe Lelièvre est un témoin des effets du changement climatique dans les Alpes, et de son accélération :

« Cette évolution en haute montagne nous a impactés. Pour ne pas prendre de gants, on l'a prise en pleine gueule. »

Les accès au refuge sont touchés par ce phénomène et impliquent des changements d'activités. Depuis 2015, le refuge a ajouté des échelles, supprimé et recréé des sentiers. Mais malgré ces arrangements le terrain change irrémédiablement. Les sentiers et moraines sont si escarpés que les randonneurs ont disparu du refuge. Des voies classiques d'alpinisme, comme la Pointe Isabelle, ne sont presque plus pratiquées. Ces pratiques s'avancent dans l'année, au printemps, nécessitant au refuge d'étaler son ouverture sur l'année à partir de la période printanière, et pour une durée de 6 mois.

Tous ces effets ont des conséquences directes sur la fréquentation, en baisse depuis quelques années. Avec 2100 nuitées enregistrées en 6 mois, c'était 8000 nuitées sur 4 mois il y a 30 ans : « Ce n'est même plus une baisse. C'est une chute ». Cette chute entraîne une augmentation des prix et des denrées, dans une montagne où les conditions climatiques et environnementales sont de moins en moins favorables. Les conséquences du chan-

gement climatique sont globales et touchent tous les refuges du bassin de la Mer de Glace. Depuis quelque temps, il est question de

« se concerter tous ensemble, de pouvoir essayer de mettre des idées en commun, ou en tout cas d'apporter notre pierre à l'édifice vis-à-vis des guides, des professionnels, de la FFCAM, des mairies qui nous entourent ».

La commune de Chamonix-Mont-Blanc est chargée de gérer ces différentes problématiques d'accès, d'adaptations et d'itinéraires. Après une concertation avec les refuges du Mont-Blanc, des décisions sont prises, des équipements ajoutés ou entretenus. Mais la montagne évolue rapidement, et c'est un aménagement constant et temporaire, comme le montrent les difficultés à conserver les passerelles dans les Écrins. De leur côté, les gardiens de refuge s'organisent entre eux pour échanger sur les problématiques du changement climatique et ses conséquences économiques, avec notamment une association en cours de création. Gestionnaire du refuge depuis quelques années, la FFCAM est également impliquée dans ces évolutions. Travaillant de concert, des travaux ont été initiés en 2015 avec par exemple l'installation d'une réserve d'eau pour stocker la ressource jusqu'à la fin de la saison, bien qu'il soit toujours nécessaire de monter des bouteilles d'eau. ■

LE MÉTIER DE GUIDE DE HAUTE MONTAGNE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

INVITÉ	Benjamin Ribeyre	Compagnie des guides Oisans-Écrins
ANIMATEUR	Pierrick Navizet	Parc national des Écrins
RAPPORTEUR	Marc Langenbach	Université Grenoble Alpes

Le changement climatique a des conséquences directes sur le métier de guide de haute montagne. Benjamin Ribeyre, président de la Compagnie des guides Oisans-Écrins, est un témoin de ses changements sur le massif des Écrins. Il a fait face à des situations de crises dues à ces changements, et travaille avec différents acteurs sur des solutions d'adaptations. Un témoignage qu'il illustre à travers trois exemples dans les Écrins : le Dôme des Écrins, la Meije, et le vallon de la Meije.

Les effets du changement climatique sont perceptibles en haute montagne. Les séracs et leurs trajectoires se modifient, notamment au Dôme des Écrins :

« Le changement climatique impacte les séracs dans le sens où ce n'est pas parce qu'il fait plus chaud qu'ils tombent plus souvent, mais il y a un phénomène de fonte et de raidissement de la paroi, et par gravité de chute des séracs. »

La voie normale, en noire sur l'image ci-dessous, et sa variante en bleue, sont exposées aux chutes de séracs, dont les zones sont représentées en rouge. Face à cela, les guides doivent adapter leurs itinéraires en amont ou pendant leur course : en début de saison, les guides utilisent généralement l'itiné-



Voies d'accès pour le Dôme des Écrins

raire normal (en noir), et se décalent sur la variante lorsque les zones s'englacent ou que les séracs menacent de tomber. Ces voies, plus techniques, les obligent à réduire le nombre de clients sur la cordée pour des raisons de sécurité :

« On a dû passer à un ou deux clients par guide pour pouvoir continuer à travailler, en tout cas ceux qui voulaient continuer à travailler sur le Dôme des Écrins. »

Le cadre réglementaire doit s'adapter à ces changements, et les liens entre les acteurs se renforcent. Face à une méconnaissance de l'autorité locale, la compagnie des guides se place comme référent technique sur les évolutions de la montagne et des phénomènes météorologiques. En août 2018, après qu'un écoulement affecte une partie de la voie normale de la Meije, la préfecture de l'Isère a interdit dans un communiqué de presse l'intégralité de sa face sud. Les guides étaient directement touchés par cette interdiction, mais pas les amateurs qui ne mettent pas en jeu leur responsabilité professionnelle.

La concertation entre les acteurs de la montagne, gardiens de refuge, fédérations, parc national et guides, est apparue nécessaire. Une autorisation de

survol en drone leur a été accordée pour observer la zone, et ensuite discuter avec la mairie de Saint-Christophe-en-Oisans afin d'envisager ce qu'il était légitime et possible de réaliser avec l'avis de géomorphologues (Ludovic Ravel et Raphaële Charvet). Un phénomène de saisonnalité en est ressorti, car bien que ne sachant pas comment la situation peut évoluer dans le futur, la couverture nivale sur le glacier empêche les écroulements. Une autre solution mise en œuvre a été l'équipement de variantes, une solution que Benjamin Ribeyre estime faite dans la précipitation, sans un recul nécessaire face à des phénomènes qui s'étalent sur des milliers d'années. Au-delà de ces adaptations, c'est toute une mentalité qui évolue au sein du métier de guide de haute montagne. Outre que le renoncement d'une course soit de plus en plus accepté par les jeunes générations, c'est de nouvelles réflexions sur la pratique face aux incidents :

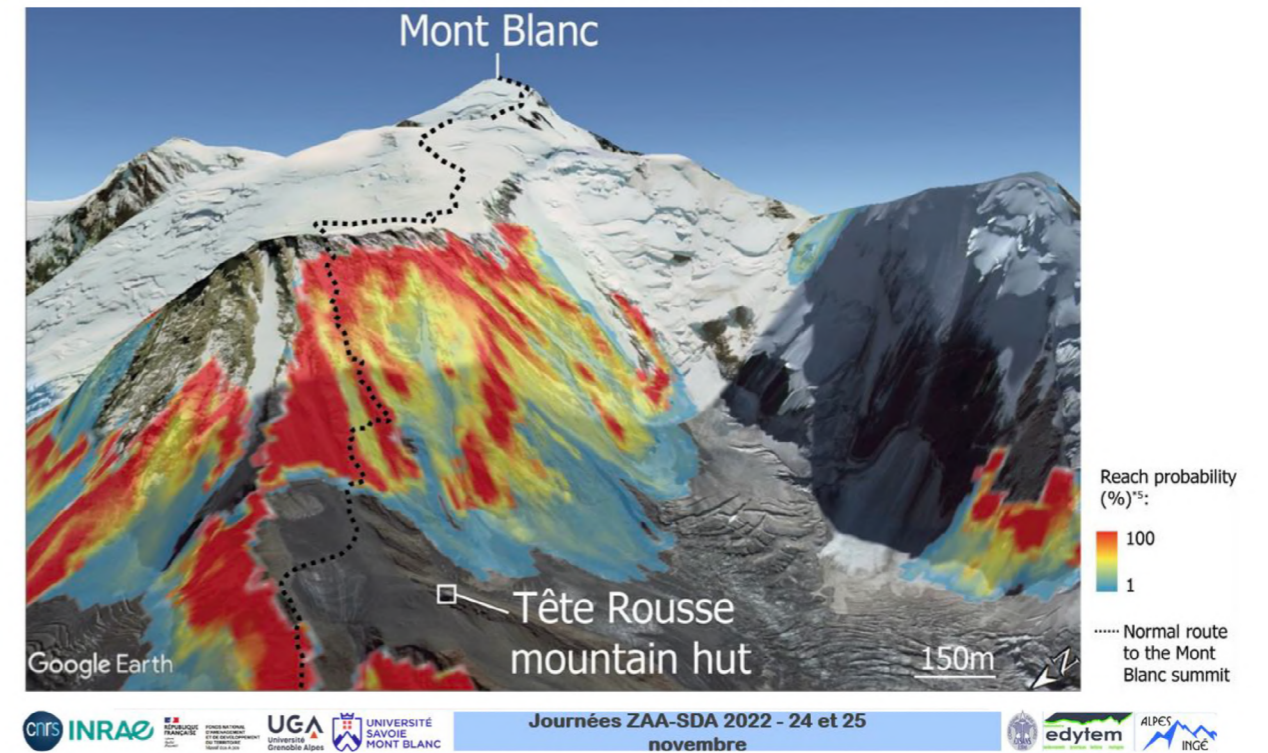
« Des fois, de s'exciter un peu trop vite le lendemain d'un événement majeur, n'est peut-être pas forcément la bonne solution, et de prendre un peu de recul par rapport à nos pratiques, semble un peu plus pertinent, je dirais, avec 2018-2023, avec cinq ans de recul. »



Écroulement rocheux de la Meije le 7 août 2018, affectant une partie de la voie normale

Appréhender les risques à venir

Quels itinéraires ou infrastructures peuvent être impactés ?



Carte de probabilité d'occurrence des risques en montagne

La collaboration entre les acteurs est donc de plus en plus effective entre scientifiques et acteurs montagnards. Le Syndicat national des guides de montagne travaille régulièrement avec des scientifiques :

« On prend conseil, on discute avec eux, et on leur sert aussi de sentinelles sur le terrain [...], on peut les alerter, on peut faire des photos, et on peut décrire un peu plus précisément les phénomènes qu'on observe. »

Dans le vallon de la Meije, les changements météorologiques sont également visibles, avec moins de précipitations, plus de vent, et une limite pluie-neige plus haute. Ces phénomènes ont des répercussions sur les infrastructures, comme au dernier tronçon de la Meije, dont les aiguilles auxquelles il est accroché sont en train de tomber. La fréquentation est également un phénomène résultant en partie du changement climatique, avec une période de l'année plus courte pour pratiquer ses activités. Or la concentration de masse à une période précise est délétère pour la sécurité en montagne :

« On a un décalage des pratiques qui est énorme et qui ne va pas forcément dans le bon sens si on veut réduire l'accidentalité en haute montagne. »

La modélisation des phénomènes climatiques est une prospective envisagée, notamment pour les écroulements rocheux. L'objectif est aujourd'hui de réaliser des cartes de probabilité d'occurrence d'un risque, afin de situer des zones plus ou moins fréquentables en fonction de la saison :

« On va vers quelque chose qui ne serait peut-être pas de l'ordre de la cartographie, mais plutôt de l'ordre du conseil et des bonnes pratiques, plutôt que d'essayer de catégoriser et de quantifier un risque, qui serait délétère pour la liberté de pratique de chacun dans ces massifs-là. » ■

TABLE RONDE IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET CRISES SUR L'ACCÈS AUX SITES, LES ITINÉRAIRES, LA FRÉQUENTATION ET LES PRATIQUES

INVITÉS

Jacques Mourey	Université Savoie Mont-Blanc
André « Aladar » Pittavino	Refuge de Pagari
Christophe Lelièvre	Refuge du Couvercle
Benjamin Ribeyre	Compagnie des guides Oisans-Écrins

ANIMATEUR

Pierrick Navizet Parc national des Écrins

RAPPORTEUR

Marc Langenbach Université Grenoble Alpes

Pierrick Navizet lance la table ronde après les quatre interventions sur les impacts environnementaux et crises sur l'accès aux sites, les itinéraires, la fréquentation et pratiques. Pour commencer, il questionne le travail entre les acteurs de la montagne (professionnels, collectivités, espaces protégés, gardiens et propriétaires de refuges), pour faire face aux défis du changement climatique, adapter le maillage des itinéraires d'alpinisme et de randonnées, et repenser l'offre de refuge et leur localisation.

Benjamin Ribeyre commence en proposant une idée évoquée à l'Assemblée générale des gardiens et des guides, qui est d'organiser des réunions larges entre tous les acteurs de la montagne, des services préfectoraux et services de secours, aux gardiens de refuge. Selon lui, bien que les problèmes ponctuels diffèrent selon les massifs, les problématiques sont similaires. Ces réunions seraient organisées en début et en fin de saison pour pointer les problèmes majeurs et déterminer les différences entre le massif du Mont-Blanc et celui des Écrins avec la présence du Parc national, et définir les limites d'adaptabilité techniques, physiques et philosophiques pour le futur. Une réunion début janvier est prévue, et il serait intéressant d'en organiser une en mai, sur deux jours avec tous les acteurs, pour rendre pérenne cette concertation.

« Il y a des évolutions qu'on a subies, il y a des évolutions qu'on a voulues, et là je pense que c'est à nous de décider ce qu'on veut pour le futur. »

Pierrick Navizet reprend la parole en qualifiant ce type de réunion de gouvernance, d'habitudes de travail. Il demande ensuite quelles structures pourraient être à l'initiative de l'organisation de ces réunions.

Benjamin Ribeyre estime que ces réunions pourraient être portées par le Parc ou la Compagnie des guides. Dans les Écrins, le projet scientifique « Regard d'Altitude » auquel le Parc national et le Syndicat des guides sont partenaires, pourrait démarrer ces concertations avec le constat des scientifiques, le retour terrain des professionnels, et imaginer le futur.

Aladar Pittavino propose des bourses d'études afin d'étudier en pratique et partager les solutions mises en place par les gardiens de refuge pour répondre au changement climatique. Il rappelle qu'une enquête avait été réalisée sur 300 refuges par Cypra, et un dossier avait été publié sur l'impact de l'environnement sur les structures alpines.

« Les gardiens de refuge vont tous chercher des solutions. Et beaucoup de ces solutions inconnues sont très vertueuses. »

Pierrick Navizet rebondit sur l'idée du retour d'expérience d'Aladar Pittavino, et questionne l'échelle de l'étude, appliquée aux refuges ou bien à celle des vallées ou de massifs.

Aladar Pittavino estime que cette étude devrait être menée par massif ou sur des zones d'échantillons sur chaque partie des Alpes, comme CIPRA, pour voir comment réagit chaque acteur face au changement climatique et avec des structures situées dans des contextes sociaux ou naturels particuliers.

Pierrick Navizet aborde les impacts sur les refuges dans le massif des Écrins. Sur la zone du Haut-Vénéon vers La Bérarde, le refuge de la Pilatte est le premier refuge à fermer à cause des effets du chan-

gement climatique, et le refuge du Châtelleret a connu un épisode de lave torrentielle à l'été 2023, dont la question de sa réouverture est posée. Il soulève également l'offre d'activité existante dans cet environnement, avec des itinérances en randonnées pédestre-alpines et en alpinisme l'été ou en ski de randonnée. Il se questionne sur la pérennité de ces offres. Il demande aux invités comment travailler sur l'avenir de ces lieux, s'il y a des solutions de nouvelles formes de refuge comme de refuge bivouac ou d'installations de bivouac, qui pourraient fonctionner en complément des refuges restants.

Benjamin Ribeyre s'exprime en prenant l'exemple de l'adaptation du refuge de La Pilatte. A sa fermeture, un repérage mené avec la Compagnie des guides et le Bureau du Vénéon a trouvé un bloc déversant qui crée un abri naturel, auquel un plancher a été construit en dessous, et dans lequel du matériel a été laissé. Un accord a été trouvé avec l'ancienne gardienne de La Pilatte pour que les guides prennent à manger au refuge et montent au bivouac pour se restaurer. Selon lui, c'est un changement fondamental de la fréquentation dans ce bassin. C'est une solution low-tech. Au niveau de la compagnie, un système de bivouac répliquable est en réflexion. Un cahier des charges, un concours d'architecture ou un premier prototype permettrait d'éprouver ce système dans une zone facile d'accès, l'améliorer et construire une série de trois ou quatre bâtiments. Selon lui, une des solutions de nouvelles formes de refuge est un habitat plus modulable qui peut être enlevé en fin de saison et éventuellement remis en

début de saison suivante. De nombreuses vallées dans les Écrins n'ont pas de refuge, et le massif est fréquenté pour sa tranquillité. Un roulement pourrait s'effectuer pour équiper une ou deux années un valon et un autre l'année d'après. C'est un sujet précurseur, dans lequel tout est à imaginer.

Pierrick Navizet reprend la parole pour valider les propos de Benjamin Ribeyre sur le système de bivouac construit, modulable et mobile. Il demande ensuite si la profession a réfléchi à la structure qui serait à l'initiative de la construction.

Benjamin Ribeyre répond qu'il avait essayé que ce projet soit au sommet du téléphérique de La Grave, qui aurait été une gestion au Bureau local des guides. Pour d'autres endroits, tels qu'à La Pilatte ou au Glacier noir (bivouac des perches), un moyen devrait être mis en place pour comptabiliser la fréquentation et dimensionner le système, notamment au niveau des toilettes sèches. Selon Benjamin Ribeyre, une profession ne devrait pas être en charge de ce système, un fonctionnement collégial sur le massif serait souhaitable.

Pierrick Navizet conclut la séquence en continuant les propos de Benjamin Ribeyre. La réalisation d'un projet dépend d'un maître d'ouvrage, nécessaire pour mobiliser les financements et entraîner les partenaires (usagers ou futurs gestionnaires) puisqu'il s'agit d'inventer un mode de gardiennage léger et une nouvelle approche de la maintenance de ces futurs équipements.

PISTES DE RÉFLEXION

CONCERTATION

Une concertation structurée et régulière entre les acteurs de la montagne, sous la forme de réunion bisannuelle, portée par un Parc national ou une Compagnie de guides et avec l'apport de scientifiques, permettrait de réfléchir à des solutions face au changement climatique.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Gardiennes et gardiens, gestionnaires, prestataires techniques, expérimentent et trouvent individuellement des solutions face au changement climatique. Organiser des retours d'expériences et échanges

sur des situations et territoires spécifiques ressort comme des temps essentiels à mener entre acteurs. La mise en place d'un recueil de ces bonnes pratiques territoriales et en refuges serait un plus pour le transfert.

SYSTÈME MOBILE DE BIVOUAC

De nouvelles formes de refuge comme l'installation d'un système de bivouacs construit, modulable et mobile, est proposée comme une solution à approfondir pour faire face à la situation que connaissent certains bassins de pratiques (alpinisme, randonnée, itinérance) impactés par la fermeture définitive de refuges. ■



La moraine impactée par les orages du 29 juillet 2022 au-dessus du refuge du Châtelleret ©P-H. Peyret - Parc national des Écrins



Les traces des dégâts causés par les orages du 29 juillet 2022 au refuge du Châtelleret ©P-H. Peyret - Parc national des Écrins

2 • ATELIERS PARTICIPATIFS ADAPTER LES REFUGES AUX CHANGEMENTS

ATELIER QUELLES ADAPTATIONS DANS LE FONCTIONNEMENT ?

ANIMATEUR Julien Milton Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape
RAPPORTEUR Typhaine Guillemain Club Alpin Français de Briançon

CONSTAT DE DÉPART

L'évolution de la fréquentation des refuges : il y a une évolution notable dans la fréquentation des refuges. Les socioprofessionnels (gardiens, gardes, accompagnateurs) notent un vrai changement sur la pratique et les fréquentations de la montagne et des refuges. Avec un public un peu plus familial, un peu plus itinérant qui a vraiment pris le relais sur la pratique de montagne pure depuis 2010. La clientèle devient de plus en plus exigeante, et les socioprofessionnels sont parfois tentés d'aller vers le « toujours plus » pour la satisfaire. Cette clientèle se montre moins spontanément intéressée par le milieu montagnard et il est plus difficile de la sensibiliser à la culture « montagne » et « refuge ».

Un impact croissant du réchauffement climatique : le réchauffement climatique a des effets de plus en plus marqués sur les refuges de montagne, affectant les ressources en eau, la sécurité des bâtiments et des pratiquants, les saisons de pratiques qui se décalent, ainsi que l'accès aux refuges, que ce soit via les routes ou les sentiers. Cela engendre des difficultés pragmatiques telles que la gestion de l'eau et du chauffage voire le recrutement des équipes tant les saisons se décalent. Les témoignages font également état d'un sentiment d'une réglementation parfois bloquante et en « retard » par rapport aux enjeux climatiques.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Face à ces problématiques, les témoignages d'adaptations plus ou moins importantes sont nombreux. Et ces adaptations, parfois relativement simples à mettre en œuvre, fonctionnent. Les techniques suivantes ont par exemple été citées à plusieurs reprises pour économiser les ressources en eau et en énergie : les toilettes sèches, les cuissons lentes, les pico-centrales, les panneaux solaires thermiques et chauffe-eau solaires, la récupération d'eau de pluie et les fours solaires.

« Nos gardiens et gardiennes [...] se sont adaptés, au manque d'eau et au besoin d'optimiser le chauffage pour la cuisine, en utilisant des méthodes de cuisson lentes qui permettent effectivement d'utiliser des systèmes norvégiens. »

Jean-Louis Gardère | Club Alpin Français de Pau

Néanmoins, à mesure que les participants égranaient les bonnes idées mises en œuvre pour s'adapter, la majorité d'entre eux pointait la lourdeur des réglementations qui s'appliquent dans ces espaces naturels sensibles et qui rendent parfois complexe les relations avec les administrations chargées de leur application (préfectures, services de l'État, parcs nationaux, ...)

« On peut avoir de bonnes volontés, mais être freiné derrière par la lourdeur administrative que ça implique. » Mathieu Jaudon | Refuge du Pelvoux

En Italie, il semblerait que les délais des procédures administratives soient aussi davantage problématiques qu'en France. S'organiser en association, comme dans l'association des gardiens de refuges des Hautes-Alpes, ou l'AGREPY dans les Pyrénées, semble un bon moyen de faire accélérer les procédures, voire de se faire accompagner efficacement.

« En Italie des solutions existent mais nous sommes, avant tout, confrontés à un problème d'adaptation de notre pensée et parfois aussi de réglementation. »

Guido Rocci | Refuge Les Montagnards

« Tous les gardiens du 05 sont réunis au sein d'une association [...] On ne l'aurait pas fait toute seule de notre côté [...] Nous, d'être accompagnés par l'association, c'était indispensable. »

Lucile Boust | Refuge du Goléon

Sur le plan de la gestion quotidienne du refuge, plusieurs problématiques trouvent des solutions concrètes :

- Réduction des déchets: utiliser du vrac, réduire voire stopper les boissons individuelles, inciter les usagers à utiliser des contenants réutilisables.
- Réduction des impacts « effet de serre » : produire au maximum ses denrées, ses propres boissons, utiliser une majorité de circuit court.

En pratique, réduire les héliportages en utilisant des animaux de bât coûte souvent plus cher et pose la question de la gestion des animaux.

« Les solutions alternatives à l'héliportage nous intéressent quand c'est possible, parce que ce n'est pas partout possible [...] Relancer la filière du muletage, même si c'est peut-être un peu plus cher, même si c'est peut-être un peu plus long. »

Joël Combes | Parc national des Pyrénées

« Le transport muletier ce n'est pas du tout notre compétence, on a des muletiers professionnels. Alors oui ça coûte plus cher, mais on a quand même réussi à économiser quatre rotations d'hélico. »

Antoine Arnaud | Refuge des Lacs de Vens

Un point crucial des échanges sur les adaptations reste la sensibilisation de l'utilisateur, en amont, pour qu'il ait le matériel adapté, sur place pour qu'il comprenne toutes ces petites choses mises en place pour réduire son impact sur l'environnement au sens large. L'utilisation des animaux de bât permet de sensibiliser la clientèle aux modes de ravitaillement et aux enjeux de la réduction des GES.

« Je ravitaille avec mes ânes depuis 13 ans. C'est un vrai investissement personnel et financier, parce que c'est vrai que ça coûte plus cher que des hélicos. Ça sensibilise aussi la clientèle à notre mode de ravitaillement. »

Catherine Debray | Refuge de La Valmasque

Proposer aux usagers de monter des denrées ou descendre des déchets semble aussi un bon moyen de les sensibiliser en les impliquant. La transmission semble une mission unanimement reconnue comme inhérente aux équipes travaillant dans les refuges, mais pose la question des contraintes en termes de mise en place (coûts, temps, organisation des tâches, maintien du fonctionnement minimum...)

« Comment sensibiliser en amont l'utilisateur, qu'il ait le fond de sac adapté, qu'il ait son matériel, qu'il ait peut-être sa serviette, qu'il ait son gant, et comment il peut être aussi acteur de cette limitation, de cette préservation ? »

Joël Combes | Parc national des Pyrénées

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

TRAVAILLER SUR LA RÉGLEMENTATION

Sensibiliser les élus à repenser certaines procédures au regard des enjeux et de l'urgence climatique.

TRAVAILLER SUR DES MOYENS DE COMMUNICATION

Sur le fonctionnement du bâtiment, sur l'éco responsabilité, sur la découverte environnementale, sur l'éducation à l'environnement.

Les retours d'expérience des accompagnateurs montrent que les clients apprécient toujours quand

« Tout ce qui est mieux coûte plus cher en temps et en argent globalement, mais que c'est réalisable ».

Julien Milton | Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

le gardien ou la gardienne prend 10 minutes de son temps pour expliquer comment fonctionne le refuge. La parole du gardien reste la plus efficace pour transmettre et sensibiliser. ■



Refuge dans le massif du Lagorai - Trente. Italie



Animation de l'atelier participatif par Richard Bonet

ATELIER QUELLES ADAPTATIONS STRUCTURELLES ? VERS UN REDÉPLOIEMENT ET UN REDIMENSIONNEMENT DES REFUGES ?

ANIMATEUR Richard Bonet Parc national des Écrins

RAPPORTEUR Jean Miczka Université de Lausanne

CONSTAT DE DÉPART

Depuis 20 ans, les changements climatiques et culturels modifient en profondeur les conditions et les pratiques de la montagne. De nombreux refuges ont vu leur activité se réorienter de l'alpinisme vers la randonnée ou le ski de randonnée. Un double changement de pratiques et de publics, souvent conjugué au développement du bivouac sous tente, réinterroge non seulement la localisation des refuges, mais aussi leur fonctionnalité, leur capacité d'accueil - souvent revue à la baisse - et les liens qu'ils entretiennent entre eux. De même, la pérennité de certains refuges est remise en question par les menaces qui pèsent de manière croissante sur leurs accès, sur les bâtiments eux-mêmes (déstabilisation des sites, écroulements rocheux, crues...), sur leur approvisionnement en eau, et sur la capacité de financement de reconstructions ou de rénovations face à l'inflation des coûts, des contraintes normatives et des exigences environnementales.

À l'échelle des bassins de pratiques de la montagne, de manière spécifique à chaque situation, comment penser ces mutations et concevoir de nouveaux maillages appropriés aux incertitudes de l'avenir ? Comment raisonner en termes de résilience et de capacité d'adaptation ? Faut-il renoncer à maintenir certains refuges sur des sites ou secteurs délaissés

ou menacés ? Faut-il - et si oui comment ? - raisonner en termes de redéploiement d'un réseau de refuges étagés selon l'altitude, l'ouverture/fermeture de certains passages et itinéraires d'alpinisme et de randonnée, selon les circulations et pratiques d'itinérance aval-amont, moyenne/haute montagne ? Quelle est l'échelle pertinente pour cela (massif, vallée, secteur) ?

Dans quelle mesure la question du redéploiement des refuges induit celle de leur redimensionnement, pour adapter leur capacité d'accueil aux nouvelles pratiques de la montagne ? Faut-il concevoir un maillage/réseau basé sur l'articulation entre refuges « camps de base » et refuges/abris d'altitude minimalistes et réversibles, éventuellement non-gardés, répondant aux exigences de soutenabilité environnementale et sécuritaire ? Ceci sur la base de quels modes de gardiennage, de niveaux de confort et de services différenciés ? Est-il possible d'imaginer des modes de gardiennage plus participatifs, ou des fonctionnements qui impliquent davantage d'autonomie et de responsabilisation de la part des pratiquants ? Comment associer l'ensemble des parties prenantes à cette démarche prospective (propriétaires, professionnels de la montagne, collectivités, espaces protégés...) ?

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Les échanges basés sur des témoignages de participants gardiennes et gardiens de refuges, responsables de clubs alpins, guides, architectes, agents de parcs et pratiquants de la montagne convergent pour mettre en exergue, à partir d'une grande diversité de situations locales, la difficulté à trouver des équilibres face aux évolutions et mutations des publics, des pratiques, des demandes et des usages dont les refuges font l'objet.

Comme l'évoque Michel Vial, du Club Alpin Français de Nice, à propos du Mercantour et de l'Ubaye, des refuges qui ont été construits au départ dans l'esprit « une vallée, un refuge, un sommet » se trouvent désormais à quelques heures de trajet d'une métropole, et connaissent de plus en plus des flux de visite en aller-retour à la journée. Xavier Fribourg, du Parc national du Mercantour, cite le cas emblématique du refuge d'Allos qui a connu une « explosion » de la fréquentation à midi au point que « les gens se battaient pour manger ». De même, Philippe Ragné, gardien refuge de l'Arpont, témoigne de la « surfréquentation » liée au bivouac en itinérance, qui bouleverse le dimensionnement initial des refuges en termes d'infrastructures et d'équipements.

La réflexion collective et territoriale sur le niveau de fréquentation a conduit à réduire la taille du parking et à instaurer un accès réglementé et payant en haute saison, dont le bilan semble positif, y compris pour la qualité du travail de gardiennage. L'augmentation de la fréquentation suscite une forte demande de restauration à midi, qui s'avère difficile à suivre sans renforcer les équipes et toute la logistique du refuge. Elle suscite de la part des gardiennes et gardiens des interrogations et des hésitations sur la conduite à tenir pour répondre à cette demande, ou au contraire « réduire la voilure » comme le dit Sébastien Louvet, gardien du refuge de Chamois-sière. Et ce jusqu'à renoncer même à accueillir la clientèle de midi pour se concentrer sur la qualité de séjour des personnes qui dorment au refuge. Dans le même esprit certains gardiens et gardiennes font le choix de ne pas communiquer sur la restauration de midi, ou la conditionnent par un système de réservation, tout en reconnaissant les inconvénients de cette solution par défaut.

« On est un refuge et pas un snack ! »

Sébastien Louvet | Refuge de Chamois-sière

Pour autant, Bruno Pélissier, du bureau des guides Béarde-Meije-Ecrins, souligne l'intérêt pour les guides d'alléger leur sac et celui de leurs clients en prenant le repas de midi au refuge. De même, Guillaume Bailly, gardien du refuge de Vallonpière, rappelle que la restauration à midi continue à avoir du sens et un intérêt pratique aussi bien pour les itinérants que pour les cordées d'alpinistes et les guides. Il évoque le fait que l'augmentation du public des bivouaqueurs, qui souhaitent dîner au refuge le soir, relève du même phénomène. Plusieurs participants constatent que ces évolutions renforcent la fonction de « restaurant d'altitude » des refuges, ce qui implique de fortes contraintes fonctionnelles (équipements, effectif des équipes, ravitaillement, stockage, ressource en eau et énergie, gestion des déchets...). En tant qu'utilisateur, Thierry Lebel, de l'université Grenoble Alpes, témoigne du gradient d'expérience du confort offert par les refuges sur la traversée de l'Arc Alpin, de l'Autriche à la France en passant par l'Italie. Il souligne la contradiction inhérente au fait de rechercher une expérience de la montagne dans des hébergements qui s'apparentent parfois à des hôtels, dont l'accès est de fait réservé à un public solvable.

Guillaume Devalle, gardien du refuge de Buffère, relève le fort développement de l'itinérance en moyenne montagne et considère qu'il permet de résoudre en partie les problèmes liés à la circulation automobile. À charge pour les refuges d'accueillir ces visiteurs qui se déplacent sans voiture « avec un minimum de confort ». Pascal Chapelland, de la compagnie des guides du Val-Montjoie, rappelle la nécessité de prendre en compte la demande de qualité d'accueil et de restauration de la part de la clientèle. Pour cela il considère que la limitation des capacités d'accueil des refuges est indispensable, gérable et positive pour le gardiennage. Dans un site très fréquenté, il faut être proactif pour ne pas subir en répondant mécaniquement à la pression des flux de visiteurs comme le pointe un gardien des Écrins :

« Il faut définir à long terme de ce que l'on veut comme fréquentation et activité dans un site. »

Fabrice Peutot | Refuge du Pré de Mme Carle

Nicolas Gouvernel, du commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes, souligne la dynamique initiée par les espaces valléens, qui incite à raisonner en termes de capacités de bassin (vallée, destination touristique), ce qui semble être une échelle d'intervention pertinente pour résoudre les contraintes et dépasser les contradictions d'une échelle micro-locale.

L'ensemble des questions et dilemmes soulevés souligne la difficulté à concilier les fonctions et publics de plus en plus diversifiés des refuges : excursionnisme, itinérance, séjour, promenade, alpinisme... À ce propos, Maria Isabel Lemeur, pour la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, relève l'intérêt de renforcer l'équipement des refuges pour les excursionnistes (pour exemple en toilettes sèches) mais aussi les contraintes réglementaires en termes de surfaces construites, qui doivent rester constantes dans les espaces protégés, ce qui prévient toute « fuite en avant » et permet de garder « une empreinte raisonnable » au refuge. Marc Renaud-dit-Louis, de la section genevoise du Club Alpin Suisse, fait quant à lui le lien avec l'enjeu du modèle économique des refuges, face à l'augmentation des coûts de fonctionnement et d'entretien. Le refuge est à la fois une structure commerciale et un facteur de sécurité, avec un double statut posant un certain nombre de dilemmes :

« Veut-on subir la pression ou bien faire des choix ? [...] On ne doit pas avoir les mêmes services au bord de la mer et à 3 000 m. »

Jacques Bails | Comité Régional FFCAM SUD

« Les refuges ont une capacité d'accueil limitée au regard de la sensibilité des sites [...], et pour que les gardiens travaillent correctement. »

Florent Roussy | Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Ce qui implique de raisonner en termes de gestion des accès (y compris le parking) pour éviter les pics de fréquentations. Jean Louis Flandin, du Club Alpin Français de Briançon, rappelle que les augmentations de capacité réalisées dans les années 1970-1980 dans un contexte de forte croissance des pratiques de la montagne ne sont plus d'actualité. Gaston Muller, architecte, insiste sur la nécessité de prendre en compte les caractéristiques et les limites de capacité du site de chaque refuge : eau, énergie, risques d'avalanche, terrain, potentiel de fréquentation. Il rappelle aussi qu'il est possible de dissocier la capacité d'accueil à midi et la capacité de couchage.

Un intervenant du Club Alpin Italien remarque que les réductions de jauge mises en œuvre pendant la crise sanitaire ont été plutôt bien accueillies par les gardiens, en permettant notamment une meilleure qualité de travail, et que la tendance générale s'oriente à la baisse du nombre de places. Pour Maria Isabel Lemeur, de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, la solution ne peut pas être toujours la même selon les configurations : la capacité d'accueil du refuge du Couvercle a été réduite de moitié lors de sa récente rénovation (2022), mais dans certains cas - comme celui des Écrins -, même si la fréquentation diminue, la question se pose de maintenir voire augmenter la capacité d'accueil car la période de pratique se réduit. Et dans le Vénéon la fermeture des refuges de la Pilatte et du Chatelleret impacte les autres refuges du secteur, ce qui impose une réflexion de fond avec la commune et le Parc national des Écrins. D'autant que le sujet concerne aussi la route de la Bérarde, les sentiers d'accès, la pratique du bivouac...

Dans la dernière séquence de l'atelier les échanges portent sur l'enjeu de redéploiement des refuges face aux changements environnementaux et à l'évolution des pratiques de la montagne. Jean-Marc Vengeon, du Syndicat National des Guides de Montagne, part de l'exemple de la Bérarde, avec la fermeture successive des refuges de la Pilatte et du Châtelleret, pour inviter à raisonner en termes d'innovation dans la conception renouvelée d'un maillage de refuges dans les massifs de montagnes. Il ébauche un réseau d'hébergement structuré permettant d'envisager plus de sobriété, de flexibilité, et une articulation et une coordination en matière de maintenance et de sécurité, avec :

« Un refuge amiral et dans les vallons refuges non gardés mais gérés par le refuge central. »

Jean-Marc Vengeon | Syndicat National des Guides de Montagne

L'intérêt de structures légères et flexibles s'applique davantage à l'alpinisme que pour les fréquentations touristiques de moyenne montagne souligne Aude Pasquier, gardienne du refuge des Merveilles. Mais quelle que soit la formule retenue, l'intérêt général doit prévaloir avec des refuges accessibles en permanence même hors-gardiennage, rappelle Florent Roussy, de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne. Pour Jean François Lyon-Caen, de l'école Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, souligne que le refuge, en tant qu'établissement accueillant du public, est soumis à une réglementation corrélée au nombre de couchages : au-delà de 39 couchages les règles sont plus exigeantes, notamment en ce qui concerne la présence d'un volume recueil. Toute réflexion sur le (re)dimensionnement doit donc intégrer ce paramètre. Il rappelle que la haute montagne est un milieu très exigeant, et que la première qualité attendue d'un refuge est la robustesse face aux éléments et événements extrêmes. Il considère que l'idée de « veille » des refuges non gardés est intéressante pour permettre un meilleur entretien et prévenir la dégradation des lieux.

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

Le besoin de trouver des solutions novatrices s'accroît, même si la question de leur compatibilité avec les contraintes réglementaires se posera inévitablement. La piste de structures plus sobres, réversibles, flexibles et adaptables basées sur une articulation entre moyenne et haute montagne, « refuges amiraux » et refuges-abris semble notamment à explorer davantage. Pour ces démarches, les apports de l'atelier peuvent être synthétisés autour de plusieurs perspectives et points de vigilance :

RAISONNER EN TERMES DE CAPACITÉ D'ACCUEIL ET DE CHARGE non seulement à l'échelle locale (site du refuge) mais aussi à l'échelle globale (itinéraires, vallée, territoire, destination touristique).

« Les refuges ont été faits pour desservir des courses là il y en avait besoin ; si aujourd'hui il y a des évolutions dans la pratique, on peut réfléchir à de nouvelles localisations. »

Jean François Lyon-Caen

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Philippe Bourdeau, de l'université Grenoble-Alpes, coordinateur du projet Refuges Sentinelles, évoque le défi créatif « retour vers le futur » et le prototype « l'abri » issus du 1^{er} RefugeRemix de 2019 à l'Alpe de Villar d'Arène. Ces prototypes proposent un concept de maillage de micro-refuges déployés en réseau en haute montagne, articulé avec un refuge hub plateforme de services implanté à moyenne altitude. Ce refuge minimaliste facile à projeter et à désinstaller en fonction des évolutions des pratiques et des conditions de la montagne invite à une expérience frugale de la montagne, basée sur une gestion collaborative qui met en relation les alpinistes et randonneurs avec les habitants et professionnels locaux.

RÉFLÉCHIR ET TRAVAILLER DE MANIÈRE COLLECTIVE

en impliquant l'ensemble des parties prenantes des refuges : propriétaires, gardien.ne.s, guides, collectivités, offices de tourisme... Être proactif en amont des problèmes, pour ne pas subir les mutations en cours et à venir.

PRÉSERVER « L'ESPRIT REFUGE » d'une accessibilité à tous en cas de redimensionnement à la baisse d'un refuge pour des raisons de capacité de charge, de limitations de ressources et/ou pour des raisons qualitatives (meilleur accueil, qualité de travail des équipes...), veiller à ne pas induire une ségrégation sociale accrue par une hausse des tarifs. ■



Refuge bivouac de Chalance - Valgaudemar

3 • ATELIERS PARTICIPATIFS

QUELS PUBLICS ET SERVICES POUR LES REFUGES ?

ATELIER DES REFUGES INCLUSIFS ET ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS. COMMENT ?

ANIMATRICE **Chloé Douzet** Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
RAPPORTEUR **Victor Andrade** Université Grenoble Alpes / Refuges Sentinelles

CONSTAT DE DÉPART

L'inclusion sociale et culturelle dans l'accès à la montagne est un enjeu important, notamment pour les publics éloignés qui peuvent rencontrer des barrières économiques, sociales et perceptuelles.

Ainsi, la problématique de cet atelier a été abordée de deux façons distinctes :

- 1 ■ Comment maintenir des prix accessibles au plus grand nombre face à la hausse des attentes et des coûts d'entretien et d'exploitation ?
- 2 ■ Comment limiter la barrière culturelle et favoriser l'inclusion pour les publics éloignés ?

En effet, les refuges de montagne jouent un rôle crucial en tant qu'abri et base pour les activités en montagne, mais leurs fonctions ont évolué avec le temps, entraînant des attentes croissantes en termes de confort et de services. Les coûts d'entretien et d'exploitation des refuges augmentent, posant le défi de maintenir des prix abordables pour le plus grand nombre. Les participants ont cependant souligné l'importance de maintenir l'accès au public éloigné.

« Le refuge doit avoir une dimension sociale d'accueil »

Isabelle Roux | Educ'alpes

Plusieurs projets et structures permettant l'inclusion sociale en refuge sont présentés :

1 000 et une nuits alpines : dont l'objectif est d'emmener des jeunes en montagne. Ce sont des personnes en difficulté physique (handicap) mais aussi sociale (quartiers sensibles, associations de migrants).

En Passant Par La Montagne : qui utilise les refuges comme outils pour renouer avec la collectivité. Ils vont parfois dans des refuges de haute montagne pour effectuer des ascensions.

Parc national de la Vanoise : organise des appels à projets pour favoriser l'inclusivité et l'esprit d'entraide.

Gardien du refuge Questa Marco Bassino : sur le sentier d'accès au refuge il a mis en place un parcours pour personnes non-voyantes, avec des panneaux en braille.

Pour organiser ces séjours et limiter les coûts, de nombreuses structures favorisent le bivouac à proximité des refuges (utilisation des équipements et services de restauration).

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

La question de la mixité des publics est également soulignée. Elle peut être une source de difficulté dans la gestion de l'accueil mais également une source de richesse :

« *La mixité c'est ce qui est magique, de faire manger ensemble deux personnes d'univers très différents.* »

Stéphane Jullien | Refuge des Bans

« *La mixité des publics est parfois volontaire. L'opération Destination refuge, a une volonté de faire des séjours inclusifs en refuge, favoriser la mixité des publics.* »

Isabelle Roux | Educ'alpes

Il est souligné que la perception de l'accès à la montagne est un facteur important, ainsi que l'accompagnement nécessaire.

« *Les jeunes qui ne vont pas en montagne ne vont jamais se balader, il faut une culture familiale.* »

Claudie Arechavaleta | Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne

Les refuges font face à des défis contradictoires comme le maintien de l'accessibilité économique tout en répondant aux attentes diverses des usagers. Des questions ont été soulevées sur les niveaux de services offerts et la nécessité de préserver l'expérience authentique en montagne. A également été soulignée l'importance de l'implication des gardiens de refuges dans l'accueil de ces publics.

« *Gardien dans un vieux refuge peu confortable, je ne pense pas que ce soit forcément une bonne chose de changer. [...] Si on reproduit la qualité d'un hôtel de vallée, ça n'a aucun intérêt. Il faudrait plutôt apporter des améliorations pour l'équipe des gardiens.* »

Stéphane Jullien | Refuge des Bans

« *Est-ce que les gardiens veulent de ces publics ? Auparavant le refuge de Pilatte accueillait des associations d'insertions de prisonniers. Il est nécessaire pour cela que les gardiens soient d'accord, et quand ils le sont, ils sont super moteurs.* »

Abdou Martin | Syndicat National des Guides de Montagne

« *J'accueille des groupes hors saison, parfois j'ouvre juste pour le groupe. Mais ce sont des groupes qui demandent certaines normes (ex: un certain nombre de places ou dortoirs séparés) et l'accessibilité selon la période peut ne pas être adaptée.* »

Stéphane Jullien | Refuge des Bans

Des discussions **sur la communication et l'éducation** ont émergé, mettant en avant la nécessité de clarifier et de communiquer clairement en amont sur la nature et les fonctions d'un refuge

« *La communication est très importante, il faut annoncer ce qu'on va trouver en haut.* »

Claudie Arechavaleta | Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne

« *On ne peut pas transposer quelque chose du bas vers le haut. La montagne est comme ça, elle offre ça, et il faut dire ce qu'il n'y aura pas. Maintenant on dit en avance qu'il n'y aura pas d'eau. Penser le refuge comme l'endroit où on ne consomme pas.* »

Rozenn Olichon | Refuge d'Arrémoulit

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

Les réflexions ont convergé vers la nécessité de trouver un équilibre entre la préservation des valeurs traditionnelles des refuges et l'adaptation aux besoins contemporains, tout en favorisant une montagne accessible à tous.

RÉFLÉCHIR À DES PROGRAMMES D'INCLUSION SOCIALE ET CULTURELLE pour élargir l'accès à la montagne et accompagner la découverte des refuges pour les publics moins familiers avec la montagne.

« *Organiser la mutualisation du matériel pour des jeunes qui vont pour la première fois en montagne, pour des associations qui ont rarement les moyens d'acheter.* »

Isabelle Roux | Educ'alpes

COORDINATION DE LA COMMUNICATION SUR LES REFUGES : les efforts de communication doivent être coordonnés, mettant en avant les valeurs communes des refuges ainsi que les services spécifiques proposés localement.

ACTUALISATION DES PROFILS DES PUBLICS

Mettre à jour les connaissances sur les publics fréquentant les refuges pour une communication plus efficace.

« *Une différence entre les attentes d'un refuge de haute montagne et un refuge de randonnée. Quand on regarde un refuge de randonnée avec un regard de montagnard, on n'a pas le regard de ceux qui les fréquentent.* »

Hervé Bodeau | Auteur

ATELIER LA COHABITATION DES PUBLICS ET DES USAGES

ANIMATRICE Myriam Ribert

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

RAPPORTEUR Marc Langenbach

Université Grenoble Alpes

CONSTAT DE DÉPART

Depuis les années 1990, les refuges sont devenus des destinations à part entière, qui drainent des publics et des pratiques de plus en plus diversifiés : publics familiaux, néophytes découvrant la montagne, trailers, vététistes, pratiques excursionnistes à la journée, néo-alpinistes, ... etc. Ce phénomène encore amplifié par les réseaux sociaux et la crise sanitaire de la Covid 19 s'accompagne du développement d'activités d'animation culturelles (conférences, contes...), musicales (concerts...) et festives (bals, jeux...). De plus, le développement des pratiques de bivouac sous tente à proximité génère de nombreuses interactions avec les équipements et services des refuges, et sollicite la capacité d'adaptation des équipes de gardiennage en termes de temporalités et d'organisation (par exemple le nombre de nuitées en bivouac à côté du refuge de Rosuel : 0 en 2019, 30 en 2020, 80 en 2021, 190 en 2022, 450 en 2023).

Au-delà du refuge lui-même, les interactions sont parfois problématiques avec des activités non touristiques comme le pastoralisme (entre autres via les chiens de protection) ou l'exploitation forestière.

Dans le même temps, les habitudes d'accès et d'initiation à la montagne ont évolué. Les organismes et fédérations de montagne doivent rapidement s'adapter et innover dans leurs offres pour continuer à capter et accompagner les publics.

Selon les configurations (moyenne/haute montagne, accessibilité) lors d'une journée/soirée/nuit en refuge des publics très hétérogènes sont susceptibles de se côtoyer au regard de leurs profils, de leurs motivations, de leurs rythmes (heures de coucher et de lever), de leurs pratiques (occupation des dortoirs, de la salle commune et de la terrasse), de leurs demandes. Des tensions, voire des conflits sont susceptibles de survenir :

- entre ces publics sur des questions d'horaires, d'occupation de l'espace et de bruit (ex. alpinistes qui se couchent et se lèvent tôt versus public monté au refuge pour un concert ou une soirée festive),
- avec les contraintes d'organisation du gardiennage (services des repas, permanences d'accueil, ménage...).

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Cet atelier participatif a démarré par une séance de partage de mots-clés autour du thème principal de la cohabitation des publics et des usages. Ainsi, les participants ont en priorité identifié des éléments d'ordre méthodologique, essentiels d'après eux assurer une cohabitation la plus apaisée possible :

- Dialogue
- Partage
- Respect
- Compromis (x2)
- Interaction(s)
- Écoute
- Médiation
- Communication
- Modération
- Sensibilisation

En second, ils ont identifié des différences de posture, et de vision de la cohabitation des usages autour des refuges de montagne. En cela, ils ont introduit la nécessité de s'accorder sur une attitude de départ, une vision partagée, de la place des différents publics en montagne et autour des refuges :

- Bien commun
- Intérêts divergents
- Apprentissage
- Différence

Enfin, tous les participants se sont accordés autour de la prédominance du besoin d'éducation, d'accompagnement ou d'acculturation des publics à la vie en montagne, illustré notamment par le développement des séjours d'enfants en refuge. Ainsi, cela a souligné le besoin de vivre, d'éprouver le lieu, au travers d'un processus d'apprentissage pour être sensibilisé à la cohabitation dans un milieu spécifique, avec des dynamiques, des écosystèmes et des acteurs propres.

Le bivouac est un domaine d'intervention identifié avec plusieurs éléments pour faire progresser la cohabitation des usages autour des refuges. Pour résumer, voici les différents enjeux et éléments de réflexion appliqués aux territoires :

Massif Mont-Blanc : un nouvel outil « déclaration de bivouac »/indications zones bivouac toléré/déconseillé/interdit – interdiction de la baignade sur les deux lacs où le bivouac est très présent.

Massif de la Vanoise : la question du bivouac en Vanoise entraîne une charge mentale très forte pour le comptage des bivouacs pour les gardiennes et les gardiens de refuge, et les gardes du Parc national en saison. Il faut donc faire attention aux moyens humains nécessaires pour que le recensement et la régulation fonctionnent.

Face à ces enjeux, voici les limites quelques limites soulevées concernant l'application de la réglementation :

- le non-respect des règles observé, mais pour autant, est-ce nécessaire de basculer sur une approche coercitive ?
- la pollution/enrichissement des milieux due aux déjections ; faut-il réaliser des études d'impact ? Ou créer des aménagements spécifiques ; des toilettes sur les zones de bivouac avec des moyens pour les entretenir ?

Des dispositifs innovants, jouant sur d'autres volets, tels que le sentiment d'appartenance sont aussi observés sur certains territoires. Pour les interactions humains/non-humains, l'« université du sauvage » (Parc naturel régional des Préalpes d'Azur) a été créée. C'est un organisme transdisciplinaire étudiant les rapports entre humains et non-humains, et interrogeant ainsi les pratiquants et les usagers, notamment avec l'entrée de l'affect/sentiment d'appartenance.

Enfin, sont régulièrement observés des décalages de discours selon les acteurs. Par exemple en Savoie-Mont-Blanc on utilise « influenceur(s) » de fréquentation pour attirer les touristes. Il est nécessaire de dialoguer avec eux pour expliquer les enjeux induits par leurs communications sur la fréquentation des espaces sensibles, où la cohabitation est essentielle. Les différents types de refuges impliquent aussi de traduire les messages à transmettre pour qu'ils soient adaptés aux différents publics (alpinistes, randonneurs, familles) et à leurs vocabulaires ou à leurs logiques propres (temporalités, besoins, habitudes, etc.).

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

Comme cela avait été évoqué dans le diagnostic rapide et participatif initial, un grand nombre de propositions et de pistes d'action ont tourné autour de l'éducation des publics, et notamment des plus jeunes, au partage de l'espace dans la montagne peu aménagée.

DÉPLOIEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION sur les bonnes pratiques et éducation à destination des différents publics, enfants mais aussi des adultes.

DES SÉJOURS EN REFUGE BASÉS SUR UNE PLURALITÉ DE PUBLICS avec, par exemple, un moment de brassage/partage tel qu'une soirée festive après la course en montagne.

ÉDITION D'UN LIVRET COMPORTANT UN RÉFÉRENTIEL SUR LA FRÉQUENTATION proposant une valorisation de bonnes pratiques sur le sujet de la cohabitation. Réaliser un partage d'outils de communication différenciés selon le public visé ; qui est le « public en liberté » ou « nouveau public » ?

Exemple : s'appuyer sur les baliseurs en montagne qui sont les bons intermédiaires pour sensibiliser ? Cela nécessite une formation aux questions d'interactions homme-environnement, permettant ainsi de diffuser des informations vertueuses facilement.

LA COHÉRENCE DES DISCOURS ENTRE TOUS LES ACTEURS LOCAUX en montagne avec une meilleure formation des équipes et personnels dans les vallées (personnel d'offices de tourisme, de résidences de tourisme, et de socioprofessionnels notamment sur la question du pastoralisme) : il faut tous les considérer comme des « passeurs ». ■



Atelier participatif : la cohabitation des publics et des usages



L'alpage de Combeau - ©Marc Corail - Parc national des Écrins

03 LES RÔLES ET MÉTIERS DES REFUGES

1 • TABLE RONDE LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES REFUGES ET L'ÉVOLUTION DE LEURS RÔLES

INVITÉS

Samuel Cado	Parc national de la Vanoise
Christian Utzmann	Société des Touristes du Dauphiné
Maria-Isabel Le Meur	Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Tiziana Di Martino	Refuge Levi Molinari
Marco Pozzi	Refuge Levi Molinari
Aude Francou	Refuge de Buffère
Jean-Claude Armand	Refuge des Souffles
Pierre-Marie Dupré	Peloton de Gendarmerie de haute montagne de Briançon
Pierre Torrente	Université de Toulouse

ANIMATRICE

Emily Cardoso Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

RAPPORTEURE

Sophie de Rosemont Université Grenoble Alpes

Emily Cardoso présente l'objectif de cette table ronde, à savoir partir de la définition originelle de la mission d'intérêt général du refuge de montagne, et en décrire les évolutions actuelles, sous le prisme des diverses transitions climatiques, sociétales, économiques.

Samuel Cado intervient en premier en rappelant d'abord que cette définition n'est pas toujours facile à qualifier, même si, historiquement, c'est d'abord une mission de secours. C'est pour ça que la puissance publique a trouvé cette mission d'abri. Il s'interroge sur la fréquence de l'utilisation de cette fonction originelle.

Il estime que l'utilité publique se positionne peut-être plus en termes de « tourisme » désormais. Selon lui, l'utilité publique des refuges, c'est qu'elle soit accessible au plus grand nombre, aux familles, aux personnes en situation de handicap : c'est aussi cette mission qui se développe. Pour terminer, il rappelle que le code du tourisme oblige l'accessibilité toute l'année d'un espace ouvert au public dans les refuges. Il y aurait un bon tiers de refuges où ce n'est pas le cas ; selon lui, cela réinterroge cette définition du code du tourisme.

« Est-ce que le tourisme peut être parfois d'utilité publique ? »

Samuel Cado | Parc national de la Vanoise

Christian Utzmann prend la parole pour rappeler l'historique de la STD. Fondée en 1875, et reconnue d'utilité publique dès 1893, la STD possède 5 refuges tous gérés par des bénévoles. Les missions d'intérêt général et les réglementations vis-à-vis du code du tourisme auxquelles obéissent ces refuges et ces gardiens sont les mêmes. Il mentionne pour la STD que les refuges sont d'abord là pour l'accueil des alpinistes, qu'ils soient en difficulté ou non. Et pour offrir un point d'appui aux opérations de secours, permettre un abri en période hivernale, en période non gardée, et même si cela représente un défi car cela relève d'une gestion spécifique. Selon lui, le gardien, à l'occasion, est pédagogue : sans détailler une fiche de poste, il y a énormément de missions pour les gardiens.

Sur l'évolution des missions des refuges, il pointe l'apparition de beaucoup d'initiatives, dont la diversité est une vraie richesse, mais qui sont parfois éloignées du monde de la montagne. Et si elles ne sont pas gérées assez finement entre le gestionnaire et le gardien, elles peuvent créer à certains moments des situations particulières, dans un lieu devenu hybride mais qui doit d'abord favoriser sa vocation initiale.

« Le gardien a un rôle de veille, il est le gardien de son vallon au-delà d'être le gardien de son refuge et il veille à ce que la faune, la flore, que les pratiques des personnes qui arrivent à son refuge soient respectueuses de l'environnement. »

Christian Utzmann | Société des Touristes du Dauphiné

Maria-Isabel Le Meur rappelle que la seule mission d'intérêt général qui soit véritablement inscrite dans les textes, c'est la fonction d'abri du refuge. C'est le cœur de la fonction de vie et de survie du refuge. Elle s'interroge sur le moment où il y aura plus de bâtiments fermés en période non gardée, que de bâtiments ouverts toute l'année, et que la fonction d'intérêt général, qui permet la pratique de la montagne en sécurité, sera mise à mal.

Elle évoque une seconde mission des refuges, qui est l'accès à la pratique de la montagne pour tous qui, selon elle, atteint ses limites en ce moment. En précisant à titre d'exemple que le prix de la nuitée aujourd'hui est de 17 € en moyenne pour les refuges FFCAM, ce qui fait une demi-pension à 70 € parfois plus pour certaines exceptions. Elle poursuit en indiquant qu'un refuge accessible pour tous, c'est ne pas basculer vers un modèle de requalification, de réhabilitation et d'entretien des refuges qui serait trop coûteux, notamment à travers les équipements du bâtiment. C'est aussi éviter un modèle d'exploitation trop onéreux en termes d'héliportage ou de dimensionnement des équipes de gardiennage. Car tout cela impliquerait une demi-pension qui glisserait d'année en année vers plus de 100 € par nuitée, et qui remettrait véritablement en cause l'accès à la montagne pour tous. Selon elle, il s'agit véritablement d'une responsabilité collective et d'une mission d'intérêt général. Elle ajoute que le refuge a aussi une mission qui nous incombe de plus en plus : la maîtrise des conséquences de la fréquentation sur le milieu naturel. Le refuge, ce n'est pas que le public hébergé. Souvent, le rapport est de 1 à 5, voire de 1 à 10 entre le public hébergé et le public de passage, qui va venir se restaurer ou profiter de commodités du bâtiment. Elle cite à titre d'exemple le refuge comme la Croix du Bonhomme, qui est à 8000 nuitées environ, là où il y a plus de 60 000 passages par été, représentant ainsi 30 à 50 mètres cubes d'urine et une dizaine de tonnes de matière fécale à gérer. C'est très dimensionnant, à la fois pour les gestion-

naires et les gardien.nes au quotidien. Elle estime que ce n'est pas de la mission d'intérêt général que de gérer ces matières pour préserver le milieu. La question d'intérêt général est en lien avec la prise en compte de la capacité de charge des sites dans lesquels sont inscrits les refuges.

« La mission cœur de l'intérêt général, qui est l'abri, s'est progressivement étoffée avec la fréquentation. Ces différentes missions servent l'intérêt de tous, et [...] sont aussi une responsabilité collective. »

Maria-Isabel Le Meur | Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Tiziana Di Martino, gardienne de Refuge en Italie, explique avoir géré avec Marco Pozzi pendant 23 ans le refuge Levi Molinari. Elle rappelle la mission qu'elle s'était donnée avec son compagnon : accueillir les jeunes en refuge, population parfois difficilement compatible avec des alpinistes. Les gardiens italiens souhaitent anticiper les problématiques et futures missions des refuges et invitent à réfléchir de façon collective. Quelle direction emprunter ? Quelle utilisation des bâtiments ? Elle relate les propos d'un de ses collègues du refuge de Pagary qui disait « qu'il faut penser à arrêter plutôt que d'augmenter ». Selon elle, la montagne ne doit pas être conçue pour tout le monde. Certains endroits ne peuvent pas être accessibles à tous. Elle ajoute que la gestion des futures missions, il faut penser un territoire qui n'est pas seulement un refuge, mais un espace extérieur.

« Nous appartenons à la montagne. Nous appartenons à l'environnement. Nous aussi, nous appartenons à la nature. »

Tiziana Di Martino | Refuge Levi Molinari

Marco Pozzi complète en indiquant qu'il est témoin d'un changement qui a été très rapide. Ce changement a également fait perdre toute une clientèle historique d'un refuge d'alpinisme, et il a dû réinventer une utilisation du refuge avec une fréquentation différente. Il rappelle aussi qu'il n'a pas été aidé à proprement parler par les autorités locales, les collectivités mais qu'elles l'ont félicité pour son travail, ses initiatives.

Emily Cardoso intervient pour mettre en évidence le fait que les missions des refuges, côté italien, semblent très variées et vastes, et souvent à l'initiative des gardiens eux-mêmes. À ce sujet, elle transmet la parole à deux gardiens français.

Jean-Claude Armand explique qu'il garde le refuge des Souffles depuis 17 ans, et qu'il n'a pas autant d'expérience que ses collègues italiens, même s'il a « un certain âge ». Il relate ses débuts en indiquant que le métier de gardien était plutôt, pour lui à l'époque, un job d'étudiant simple, où la notion de service public n'était pas vraiment évoquée. C'était à la fois simple et très compliqué. Il a connu le refuge sans téléphone, sans électricité, donc sans moyens de conservation, sans moyens de réservation. Les choses ont bien changé ; il voit passer beaucoup d'hélicoptères pour les approvisionnements, et ça induit beaucoup de gestion. Il dit être devenu « un petit chef d'entreprise » avec de nombreux employés et « une grosse organisation ». Par rapport à ses débuts, il y a 40 ans, le nombre de nuitées dans son refuge a plus que doublé. De ce fait, il n'a plus le temps de faire de la pédagogie comme il le faisait avant avec les clients. Pour mener à bien cette mission pédagogique, qu'il regrette de ne plus pouvoir faire lui-même, il se dit même prêt à accueillir quelqu'un de l'extérieur.

« Avant quand on préparait la soupe, on allait au bout du chemin pour regarder combien il y avait de personnes sur le sentier en train de monter, et on rajoutait 2 ou 3 patates dans la soupe si besoin. »

Jean-Claude Armand | Refuge des Souffles

Aude Francou souhaite compléter les missions qui ont été développées précédemment. Elle ajoute qu'en tant que gardiens, là-haut en site isolé, ils sont une vitrine de leur département à travers leurs activités et les actions concrètes. En termes d'énergie verte, ils utilisent du pro-hydraulique et ça fonctionne. Elle évoque le bivouac qui devient un réel problème pour les gardiens, et souhaite que des solutions soient trouvées pour mieux le gérer. Elle rappelle le rôle éducatif dans les refuges, et les missions d'accueil de tous publics en citant l'exemple des personnes en situation de handicap, induisant diverses missions comme l'entretien des chemins. Elle explique accueillir des enfants mineurs dans le cadre de projets menés notamment par le réseau

Educ'Alps. Les enfants vivent une véritable expérience refuge ; les gardien.nes leur expliquent le mode de fonctionnement du refuge, avec la gestion de l'énergie et du quotidien, qu'ils peuvent eux-mêmes mettre en place chez eux.

Elle précise aussi la mission de secours propre aux refuges, pour aider les secours à venir sur zone et à s'assurer qu'ils sont au courant. Selon elle, l'évolution du métier et des différentes missions des refuges nécessite une très grande capacité d'adaptation. Elle affirme avoir un besoin de formation face à tout ça, qui selon elle « va très, très vite ».

« On a une évolution plus importante, et on le subit un petit peu de plein fouet. On a donc un besoin de se former à tout ça, parce que ça va très, très vite. »

Aude Francou | Refuge de Buffère

Emily Cardoso note que les missions du refuge ont fortement évolué en s'imposant de fait à l'activité de gardiennage. Elle donne la parole au Commandant du PGHM de Briançon, pour comprendre quels peuvent être les impacts sur l'activité du secours en montagne.

Pierre-Marie Dupré rappelle en introduction que les interactions entre les refuges et le secours en montagne sont réelles, historiques, et que les liens sont forts. Notamment parce que les secours et les gardiens se côtoient au quotidien, et dans des situations qui sont parfois difficiles. Les échanges par radio sont réguliers : pour diffuser la météo, et dans l'autre sens, les gardiens font parfois un retour sur les conditions dans leur secteur, sur le nombre de réservations. Ces liens historiques permettent au secours d'entretenir une connaissance fine des endroits qui sont fréquentés.

En premier lieu, il rappelle l'importance d'abri pour les secours, pour les victimes et les personnes perdues en montagne, mais aussi pour les opérateurs de secours car elle peut être une mise à l'abri pour ces interventions. Il évoque à ce sujet de plus en plus de contraintes liées à l'aérologie, notamment l'été, par rapport aux puissances d'hélicoptères et aux variations liées à la chaleur et aux vents plus fréquents qu'avant. Il exprime des difficultés parfois pour aller directement sur la zone du secours, et donc la nécessité de faire des camps de base en utilisant les refuges.

La seconde mission d'intérêt général qu'il souhaite

souligner, est le fait que les refuges sont généralement impliqués en premier dans les opérations de secours. Ils sont même régulièrement l'élément déclencheur du secours, et même parfois acteurs dans certaines situations. Le gardien, quand il en a la possibilité, peut être sollicité par le PGHM, pour aller à la rencontre des alpinistes qui sont en train de descendre, ou parfois sur des choses beaucoup plus graves. Il insiste sur cette « vraie mission de secours des gardiens de refuges » en rappelant qu'elle doit se faire en gardant à l'esprit la sécurité des intervenants, de l'équipe de gardiennage et des clients. Enfin, la troisième mission d'intérêt général qu'il évoque est l'éducation à la montagne. Il précise que le nombre d'opérations de secours augmente continuellement depuis 60 ans maintenant. La fréquentation dans les refuges est aussi en augmentation notamment suite à un effet post-Covid. La montagne est devenue très accessible, à un public qui n'est plus uniquement un public d'initiés. Pour lui, les gardiens de refuges, comme tous les professionnels de la montagne (agent des parcs, moniteurs, guides, accompagnateurs) ont un vrai rôle à jouer dans la connaissance du milieu.

« Les refuges sont les premiers maillons de la chaîne du secours [...] ce sont eux qui peuvent donner l'alerte, qui ont la radio, et qui sont les phares du vallon. »

Pierre-Marie Dupré | Peloton de Gendarmerie de haute montagne de Briançon

Pierre Torrente qui a participé à la mise en place de la formation de gardiens de refuges, relate d'abord la complexité et le paradoxe de ce monde en affirmant que le refuge n'échappe pas à cette réalité. Originellement, la mission d'intérêt général d'abri était simple, parce que la montagne était réservée à une minorité d'individus, souvent organisés au travers de clubs. Cela s'adressait à des spécialistes, le grand public n'y avait pas accès. Il estime qu'il était ainsi plus facile de canaliser les choses. Par la suite, sont arrivées aussi d'autres missions de service public. Pour lui cette approche a généré des paradoxes : est-ce qu'il faut mettre le tourisme dans la mission d'intérêt général ou de service public ? Le grand public accède aujourd'hui à la montagne jusqu'à faire du refuge par moment un objet de destination. Ces évolutions posent des questions sur l'intégration de l'activité touristique dans les missions d'intérêt général, ou de service public ? Concernant

les secours, l'accès à tous n'est pas sans poser problème non plus. Les évolutions influencent aussi la politique de rénovation des refuges, qui selon lui voient le refuge toujours plus grand. « Lequel on doit agrandir et lequel on ne doit pas agrandir ? ». Pour lui, les missions de service public posent la question de « Comment on gère le refuge et jusqu'où on le gère ? » Il s'interroge sur le fait de « *transplanter en haute montagne un modèle de société de vallée* ». En ville, les administrations et associations qui ont des missions d'intérêt général de service public, c'est leur rôle précis. Le problème qui se pose avec le refuge, c'est qu'il n'y a pas le choix : parce que c'est un site isolé, en milieu hostile, et qu'on ne peut pas mettre des établissements partout.

« Où on met la mission d'intérêt général ? À un moment donné, il ne faut pas avoir peur de l'arrêter et de dire que ce n'est plus le rôle du refuge [...] Est-ce que la montagne doit être accessible tout le temps, à tout le monde et partout ? »

Pierre Torrente | Université de Toulouse

Emily Cardoso donne ensuite la parole aux participants dans la salle en demandant si les interventions qui ont été faites suscitent des réactions ou des questionnements.

Baptiste Ginollin, gardien du refuge de la Valette, s'exprime pour rappeler que la gestion des secours et de la sécurité est parfois chronophage pour les gardiens. Il précise que ça signifie aussi la gestion des cordées qui ne sont pas rentrées, des gens qui n'arrivent pas le soir, des quelques nuits dans la saison où il arrive que le gardien doive veiller sur quelqu'un qui est blessé, en prenant des constantes, parfois toutes les heures, en attendant que l'hélicoptère arrive avec la gestion des proches à côté. Il évoque la mission d'information et de communication, avec le temps passé toutes les soirées à accueillir les gens, renseigner sur la météo, les itinéraires, ... etc. Il précise que tout cela n'est pas rémunéré, peut-être pas assez bien perçu, donc qu'il est important d'en avoir conscience.

« Certes, on va peut-être avoir plus d'étoiles sur Google, parce qu'on a passé plus de temps à expliquer le chemin à des clients. Mais la réalité, c'est qu'on fait parce qu'on a envie que ça se passe bien. »

Baptiste Ginollin | Refuge de la Valette

Julien Militon, gardien du refuge d'En Beys, souhaite réagir sur la mission d'intérêt général d'abri de secours. Selon lui, à partir du moment où le bâtiment est inscrit sur une carte IGN, il se doit d'avoir une partie ouverte quand le refuge est non gardé.

Pascal Chapelland, de la compagnie des guides du Val-Montjoie, fait une remarque sur le rôle pédagogique des refuges pour la transmission de la culture montagne. Il rappelle qu'« il y a une importance réelle à emmener des enfants en refuge, puisque les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. »

Sébastien Louvet, gardien du refuge de Chamoisière, intervient à son tour en pointant le fait que tout le monde a un avis sur ce que doit être ou ne doit pas être le refuge, sur ce qu'on doit y trouver ou pas y trouver, mais parfois sans considérer l'impact sur les premiers acteurs que sont les gardiens. Il évoque le risque de standardiser les refuges face à une demande, face à une offre ou face à une réglementation. Selon lui, ce qui fait la force des refuges, c'est justement leur diversité, de bâtiment, de contexte et d'ambiance. Il invite ainsi « chaque gardien à rencontrer son refuge, et à chaque public de rencontrer son refuge. »



Observations animalières depuis le refuge des Bans

PISTES DE RÉFLEXION

REDÉFINIR LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES REFUGES

Cette notion historique, reconnue par tous comme indispensable pour le rôle d'abri de secours, évolue aujourd'hui en soulevant des interrogations, en particulier sur la prise en compte de la mise en tourisme des refuges. Elle requiert une réflexion plus approfondie, en particulier sur la sobriété du rôle et métier des refuges.

ADAPTER L'ACCESSIBILITÉ À LA DIVERSITÉ DES REFUGES

un débat existe sur l'ouverture de la montagne au grand public dans des sites aux contraintes marquées et aux enjeux de sécurité. L'adaptation et la répartition de ces flux à la diversité des contextes sont à prendre en compte pour la gestion de ces problématiques.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DU MÉTIER DE GARDIEN

Entre intérêt général et service public, les missions des gardiens se multiplient et se complexifient. Il est nécessaire de partager collectivement les attentes des refuges en encourageant la communication, les partenariats et la formation des gardiens mais aussi des autres professionnels de la montagne. ■



Table ronde : les missions d'intérêt général des refuges et l'évolution de leurs rôles

2 • ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER LE REFUGE POUR ACCUEILLIR ET TRANSMETTRE

ANIMATRICE Isabelle Roux Educ'Alpes

RAPPORTEUR Victor Andrade Université Grenoble Alpes / Refuges Sentinelles

CONSTAT DE DÉPART

Du fait de leur emplacement en site naturel isolé et de leur organisation qui appelle au respect du vivre ensemble, les refuges peuvent être considérés comme des lieux efficaces d'éducation et de transmission, pour des publics allant des jeunes scolaires aux alpinistes expérimentés.

Plusieurs expérimentations éducatives sont aujourd'hui en cours dans les Alpes et prennent des formes très variées :

- Accueil de publics scolaires, avec ou sans nuitée au refuge, de la maternelle au collège (ex: Educ'Alpes)
- Actions de sensibilisation au refuge avec mise en place d'animations (ex: Refuges Phares pour l'environnement)
- Outils de transmission accessibles directement au refuge, de type posters, jeu de piste, outils numériques (ex: scénographie mise en place par le Parc national de la Vanoise)

« Des jeux de rôles [...] proposent à un groupe de pratiquants de montagne, de se mettre à la place d'un gardien, d'une asso de protection de la nature, d'un organisme de conservation, d'un socioprofessionnel de la vallée, etc. Ces jeux poussent à développer l'affect et l'empathie, à apprendre à se mettre à la place de l'autre, et les refuges se prêtent très bien à ce type d'outil »

Morgane Berger | Accompagnatrice en montagne

La plupart de ces expérimentations reposent néanmoins sur un fort besoin en animation humaine, qui demande des moyens importants qui ne sont pas toujours disponibles, ou pas à la hauteur des besoins.

« L'ennui, c'est que miser sur l'humain, ça demande d'avoir les moyens de le faire à la hauteur de ce qu'on souhaiterait. Et là, on ne peut pas se démultiplier. »

Virginie Rochette | Parc national de la Vanoise

La mise en place de ces actions nécessite également une grande concertation avec les gardiens de refuge, dont la disponibilité peut être limitée. Certains gardiens notent en effet une transformation dans leur métier qui réduit le temps qu'ils peuvent passer avec des usagers pour faire de la médiation et de la pédagogie, alors même que les nouveaux publics semblent très demandeurs de ces explications de la part des gardiens.

« Le public est très demandeur de connaître un peu notre fonctionnement. Et je pense que c'est une nouvelle mission qu'on a en tant que gardien de consacrer du temps à notre clientèle pour ça [...] On ne peut plus se permettre, comme dans les années quatre-vingt, de juste accueillir les gens pour manger, dormir. »

Stéphane Jullien | Refuge des Bans

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

1 ■ FINANCEMENT ET PÉRENNISATION :

La question qui se pose le plus est celle du financement et de la pérennisation des actions mises en place. En effet les subventions accordées par les financeurs, publics ou privés, pour le montage de projets d'accompagnement de nouveaux publics en montagne, sont le plus souvent des subventions annuelles, qui demandent chaque année de reformuler une demande à la réponse incertaine.

« Chaque année, il faut qu'on refasse cette demande de subvention avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. [...] Et si les sous n'arrivent pas, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on ferme boutique ? Est-ce qu'on continue ? »

Lineke Gras | Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré du 05

La question de la pérennité du financement se pose aussi du côté des propriétaires, des gardiens et des accompagnateurs, dans la mesure où ceux-ci sont souvent enclins à accorder des avantages économiques aux publics scolaires (sur le tarif des nuitées par exemple), mais qui finissent par avoir un coût important si ces actions sont répétées. Des soutiens financiers plus importants et plus réguliers pourraient alors permettre d'éviter de faire peser ce poids sur les organisateurs et établissements d'accueil.

« Le modèle économique des séjours éducatifs qui est précaire. À chaque fois, il faut trouver des bouts de ficelle : il faut demander un effort au gardien, un effort à l'accompagnateur. Cette précarité, elle a un coût, elle l'utilise. Il faudrait arriver à stabiliser et à reconnaître la qualité du travail qui est fait. »

Isabelle Roux | Educ'Alpes

2 ■ CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS DANS UN CLIMAT INCERTAIN :

l'intensification et l'augmentation de la fréquence des vagues de chaleurs qui peuvent apparaître de juin à septembre, font peser une menace sur la possibilité d'emmener des publics scolaires en refuge en toute sécurité ; ces montées restant dépendantes des périodes d'ouverture du refuge.

« Qu'est-ce qu'on fait des enfants quand il fait très chaud, en alpage, en cœur d'été, et qu'il y a des périodes caniculaires ? Il y a une réglementation qui, justement, demande de les mettre à l'ombre. Ce n'est pas forcément possible. »

Isabelle Roux | Educ'Alpes

3 ■ QUELS INSTRUMENTS DE MÉDIATION ?

Le choix des outils utilisés pour sensibiliser les publics, autres que le média humain, demeure très débattu. En effet, selon les configurations des refuges, l'affichage de posters et autres panneaux n'est pas systématiquement possible, et sa pertinence pose question, notamment en cas de saturation d'informations.

« Il faut trouver le bon ton, le bon niveau d'information. Les gens ne lisent plus les panneaux dès lors qu'il y a trop d'informations. »

Virginie Rochette | Parc national de la Vanoise

L'utilisation d'outils numériques en refuge ne fait pas non plus l'unanimité parmi les participants et soulève plusieurs enjeux. D'un point de vue technique, la connexion et la recharge ne sont pas toujours disponibles, et la communauté des gardiens s'interroge sur la nécessité de les rendre disponibles. D'autre part, la question de la pertinence de l'utilisation numérique se pose face à certains arguments éducatifs que propose le refuge, comme la déconnexion.

« Le rôle de ceux qui accompagnent à la montagne, consiste à enseigner à utiliser le portable, la pédagogie du portable. [...] Le portable a une autre signification. C'est une utilisation pour la météo, pour d'autres choses. » Anonyme

LEVIERS ET PISTES D' ACTIONS

DE NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION VERS LES PUBLICS DES REFUGES

Tout d'abord dans la capacité à identifier les demandes des publics en termes de curiosité quant à l'environnement, puis à trouver des moyens de répondre à cette demande, soit par de la médiation humaine, soit par des outils mis en place au refuge ou aux alentours. Quels que soient les publics visés, ces outils doivent être co-construits entre acteurs du monde de l'éducation (associations, rectorat), les gardiens et gestionnaires de refuge, ainsi que les institutions territoriales (parcs, réserves, communes), afin de définir les objectifs et les messages adéquats.

« Plus important que la connaissance de la fleur, c'est le regard que l'enfant va porter sur la fleur et ce que ça va enrichir dans son parcours de vie à lui. »

Hugues Champollion | Professeur des écoles

LE RENFORCEMENT DU FINANCEMENT DE L' ACTION ÉDUCATIVE

Il s'agit de trouver un moyen de financer dans un premier temps la mise en place de ces actions, et dans un second temps de pérenniser ces actions par un engagement des services publics et des autres financeurs à accompagner le développement de ces actions. À ce titre, il est possible de solliciter certains services de l'État qui sont en mesure de subventionner de telles actions, comme le propose le Commissariat de Massif. ■

« C'est l'humain qui fait la différence, ce n'est pas le numérique, ce n'est pas la technologie. Parce que l'humain, c'est lui qui fait cette médiation de l'expérience, de la médiation vers le végétal, le minéral, vers l'environnement au sens large. »

Nicolas Gouvernel | Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes



Atelier participatif : Le refuge pour accueillir et transmettre

ATELIER CHEMINEMENTS DU MÉTIER ET FORMATION DE GARDIEN

ANIMATEURS

Pierre Torrente
Sébastien Favier

Université Toulouse Jean Jaurès
Association pour la Formation des Ruraux
aux Activités de Tourisme

RAPPORTEURE

Sophie de Rosemont Université Grenoble Alpes

CONSTAT DE DÉPART

Le métier de gardien de refuge évolue et se complexifie, intégrant des compétences en management, ressources humaines, réglementaire, restauration, secourisme, communication, médiation... Cette évolution entraîne une augmentation des responsabilités et des tâches pour les gardiens. La transition est aussi réglementaire, le métier a évolué sur le plan technique.

Les défis climatiques, couplés aux changements sociétaux, exigent des gardiens une adaptation en

termes de clientèle et de pratiques, transformant ainsi leur fonctionnement professionnel. Et la formation a apporté un plus pour la professionnalisation du métier mais ne forme pas à tout.

« La formation est au service de quelque chose, elle n'est pas une finalité. »

Pierre Torrente | Université Toulouse Jean Jaurès

LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Le métier évolue et le gardien atteint parfois les limites de ses capacités, entre autres par manque de temps : éduquer à la montagne, effectuer des secours...

« Le gardien n'a pas le temps d'éduquer à la montagne. Sur le secours, il faudrait que soit intégrée à la formation une formation au secours en équipe. »

Manuel Putelat | Refuge de la Cougourde

« Le gardien n'est pas un super héros capable de tout, corvéable à merci ; ça pose des questions sur la nature du contrat [...] mais aussi sur l'aspect humain de gestion, notamment par rapport à des équipes. »

Nicolas Vernon | Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme

Faire plus et plus longtemps implique avoir davantage de ressources humaines (mais cela pose question du logement et de la rémunération) ou de

sacrifier sa vie personnelle par l'extension et l'intensification des périodes d'activité (cela questionne la nature et les possibilités des contrats de gardiennage). Comment organiser un travail en refuge plus complexe tout en préservant une qualité de vie, essentielle à la durabilité de leur métier ?

« On sent dans la formation qu'il y a beaucoup d'attente sur comment gérer les ressources humaines de son équipe. Avant il y avait le gardien et ses aide-gardiens de manière pyramidale. »

Nicolas Vernon | Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme

« Tout cela implique d'avoir plus de salariés, plus de personnel, mais il faut les payer. Le revenu reste le même avec plus de personnel. »

Manuel Putelat | Refuge de la Cougourde

Les candidats à la formation et les « nouveaux » gardiens affichent un changement de profil: diplômé, en reconversion... cela pose parfois la question de la culture montagne, qui reste un point de vigilance et un prérequis pour le recrutement des nouveaux candidats. Ce prérequis intègre même la dimension touristique.

« Les prérequis à la formation, avoir été aide-gardien ou faire de la montagne? C'est une interrogation que l'on se pose. Pour une douzaine de places, on a une centaine de dossiers »

Pierre Torrente | Université Toulouse Jean Jaurès

« On a beaucoup de personnes en reconversion qui amènent de la fraîcheur. Mais en même temps, en refuge, il y a des incontournables et notamment un minimum de culture montagne. »

Nicolas Vernon | Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme

La dimension réglementaire implique une vraie mutation du métier: sécurité, HACCP, construction. Le moindre petit travail nécessite de « coller » à la réglementation, parfois dans une démarche lourde

LEVIERS ET PISTES D' ACTIONS

L'AMÉLIORATION DE LA FORMATION DES GARDIENS

Des pistes concernant la formation des gardiens et gardiennes ont été discutées, en réponse aux besoins croissants de compétences et de tâches. La question centrale est de savoir comment le diplôme universitaire actuel peut évoluer pour mieux s'adapter à ces changements. L'introduction d'accompagnements, de tutorats, et de modules de formation continue a été proposée, offrant un suivi au-delà du cadre du diplôme universitaire, tout en évitant une orientation élitiste.

pour le gardien. Intégrer davantage les gardiens à la construction/reconstruction des refuges peut être une solution pour mieux appréhender ces questions de sécurité;

« Avant les règlements de sécurité n'étaient pas les mêmes, les gardiens pouvaient améliorer le bâti; aujourd'hui, [...] n'importe quels petits travaux doivent passer par une demande d'autorisation, une commission de sécurité. »

Florent Roussy | Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

« La sécurité incendie manque, c'est une nécessité, ne serait-ce que de faire un plan d'évacuation de son refuge. Moi j'essaie de le faire. »

Julien Militon | Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

« Il y a des spécificités à chaque bâtiment: il ne faut pas compter sur la formation pour tout. »

Aude Pasquier | Refuge des Merveilles

REVOIR LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

en permettant au gardien de déléguer certaines périodes de gestion, pour pouvoir continuer à faire ce métier le mieux possible.

L'IMPORTANCE DES PARTENARIATS

et de la coordination entre les différents acteurs de la montagne pour gérer les nouvelles tâches des gardiens. Il s'agit de répartir certaines missions, comme l'éducation, et de réinventer les liens entre les vallées en impliquant divers acteurs tels que les parcs, PGHM, associations, AMM, médiateurs et artistes. ■

ATELIER LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'OFFRE D'ACTIVITÉS EN REFUGE

ANIMATEUR

Richard Bonet

Parc national des Écrins

RAPPORTEUR

Christophe Amblard

Accompagnateur en montagne

CONSTAT DE DÉPART

Les fonctions historiques des refuges sont dédiées à l'hébergement et à la restauration des alpinistes et randonneurs. Depuis deux décennies, la diversification croissante des pratiques et de la montagne et de leurs publics induit une multiplication des activités et services offerts et demandés. Sans exhaustivité, mentionnons par exemple:

- l'accueil de scolaires et de publics jeunes
- stages de pratiques de bien-être (yoga, tai-chi, méditation...), d'activités sportives (trail, course d'orientation, judo...) culturelles et artistiques (résidences, master class...)
- sessions de formation, séminaires, conférences
- séjours d'éco-volontariat et chantiers participatifs
- résidences de recherche et tourisme scientifique
- ateliers de créativité (Remix...)

Ces activités émergentes drainent de nouveaux publics souvent peu initiés à la vie des refuges et de la montagne. Elles génèrent une logique de plus en plus fréquente de séjours de plusieurs nuits

consécutives dans le même refuge, tout comme les pratiques de la montagne à la recherche de « camp de base » pour des pratiques en étoile permettant de limiter les déplacements pédestres et motorisés. C'est l'ensemble de ces mouvements qui porte l'expansion des frontières de l'offre des refuges, au sens d'expérimentation d'un agir créatif de la part des gardiennes et gardiens et d'acteurs du monde de la montagne, de la culture et de la science.

Comment évaluer leur apport en termes de diversification, voire de reconversion, des fonctions et du statut des refuges? Quels impacts positifs — et contraintes, voire effets négatifs? — ces activités souvent inédites en montagne et leurs modalités de séjour ont-elles un impact sur le fonctionnement des refuges? Quels en sont les développements potentiels d'une offre renouvelée, qui valorise la capacité des refuges à susciter et accueillir des pratiques renouvelées? Quelles sont les limites de ces initiatives en termes de cohérence culturelle et de compatibilité d'une part entre ces activités et leurs publics, et d'autre part vis-à-vis de ce qui est désigné comme un « esprit refuge »?

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

IDENTITÉ DU REFUGE

l'ajout d'activités, y compris artistiques, soulève des questions sur son identité. Est-ce que ces activités redéfinissent ce qu'est un refuge? L'identité du refuge est-elle en mouvement ou fixe? Quelle image du refuge veut-on projeter? Il faut adapter le refuge mais ne pas brouiller l'image, l'identité montagne du refuge. Les pratiques anciennes renouvelées, comme les écoles de jeunes ou écoles d'alpinisme, restent en cela des points de référence de la culture montagne.

« Apprendre l'escalade, le ski, l'alpinisme, mais surtout la vie. Le refuge est dissocié de la ville, on doit y aller à pied, dès le premier jour il n'y a plus de batterie. On oublie ses soucis de la plaine, on retrouve le goût de l'effort. »

Jacques Bails | Comité Régional FFCAM SUD

« *Les refuges sont indispensables, car le gardien a un message [...] On ne va plus en montagne pour un sommet, mais pour passer du temps en montagne, avec des valeurs.* »

Bruno Pellissier | Bureau des Guides de la Bérarde Meije Écrins

« *La montagne est à tout le monde mais peut-être pas à toute la montagne ? On parle entre montagnards ici, mais qu'est-ce que les nouveaux pratiquants viennent vraiment chercher ? Il faudrait faire des enquêtes sur la vision de la montagne et des refuges auprès des non-montagnards.* »

Hervé Bodeau | Auteur

■ DES PRATIQUES QUI ÉVOLUENT

On assiste à un nouveau désir pour la montagne, avec de nouvelles pratiques, entraînant une augmentation de la fréquentation de 4 à 5 % depuis le Covid. Au sein même des activités, les publics changent et leurs attentes évoluent. Certains sports, comme l'escalade ou le trail, sont de plus en plus ac-

cessibles mais aussi pratiqués en zones urbaines. Le refuge devient ainsi le premier lieu de mise en pratique dans l'environnement naturel, impliquant parfois nouveaux enjeux sociaux ou techniques :

« *Le public escalade ne vient pas forcément se renseigner auprès du gardien, et n'a pas de culture montagne malgré un très bon niveau escalade indoor. Le gardien doit souvent intervenir pour limiter la casse.* »

Pauline Muller | Refuge de la Pointe Percée

« *Les traileurs sont un public souvent urbains qu'il faut former : parcours spécifiques, mode light, et nécessitent ainsi un accueil spécifique en refuge.* »

Gilles Chappaz | CIPRA France

■ ANIMATION ET ART

Les refuges de montagne deviennent des lieux d'expérimentation et de création. L'art s'invite en montagne, accompagné par des associations comme L'envers des pentes qui organise des résidences d'artistes qui servent dans les deux sens : à la fois les pratiquants de la montagne et les artistes non

connaisseurs. Les artistes apportent un point de vue extérieur sur la montagne, loin de l'aspect sportif de l'effort, en y trouvant quelque chose de plus esthétique et humain. Les animations culturelles peuvent aussi être éducatives, et ainsi toucher un public plus large qu'en vallée.

« *Avoir une expo ou de la musique classique en refuge c'est extraordinaire car les pratiquants ont l'esprit ouvert ; ils ne seraient jamais allés écouter de la musique classique en bas.* »

Guillaume Devalle | Refuge de Buffère

« *Est-ce que l'art pourrait permettre de former les nouveaux publics à la montagne ?* »

Marjorie Lainé | Région Auvergne-Rhône-Alpes

■ TOURISME SCIENTIFIQUE

Les refuges sont à la fois acteurs et témoins, et constituent des postes d'observation privilégiés et des ressources logistiques précieuses en milieu isolé. Le tourisme scientifique permet, via des dispositifs d'observation sur les changements environnementaux et culturels des pratiques de montagne, de contribuer aux questions de recherche pour

l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes et l'adaptation de ceux-ci. Ce type de pratique émergente constitue une offre touristique nouvelle à laquelle les refuges sont confrontés. Sédaisant de plus en plus de public, la dynamique de sciences participatives doit être encadrée et structurée pour s'adapter au bâtiment et à l'activité de gardiennage.

« *Le CREA (Centre de Recherche sur les Écosystèmes d'Altitude) le fait très bien, par exemple au refuge du Plan de l'Aiguille, c'est en plein développement et ça plaît beaucoup au public !* »

Emmanuelle Henry-Amar | Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

■ ADAPTER LE FONCTIONNEMENT

Les motivations pour fréquenter les refuges se multiplient, les refuges se dotent de nouvelles dimensions, de nouveaux univers et font ainsi appel à un public de plus en plus diversifié. Des familles modestes, à la découverte simple des grands espaces, semblent voir dans le refuge un objectif en soi avec

ainsi une logique excursionniste, sans forcément de sommets en vue. Ces nouveaux pratiquants peuvent avoir une utilisation différente du refuge, avec des besoins plus autonomes comme la réutilisation des salles hors sacs, posant de nouvelles questions d'organisation :

« *Certes, le jeune public fait plus souvent des pâtes au réchaud, mais boit des bières, c'est un choix de budget.* »

Guillaume Devalle | Refuge de Buffère

Se posent ainsi différentes questions techniques et logistiques dans l'accueil des nouveaux pratiquants. Certains usages, comme l'accès à l'électricité, peuvent conditionner la pratique de certaines activités : c'est le cas pour le matériel sportif (VTT électriques), les appareils outdoor (GPS, caméra), ou même les moyens de communication (téléphone). Faut-il redimensionner les installations élec-

triques des refuges, ou rationaliser l'accessibilité à l'électricité ? Quelle peut être la responsabilité d'un gardien ou d'une gardienne n'ayant pas permis le rechargement d'un téléphone pouvant servir à alerter les secours ? Accompagner les usagers à la mobilité douce ou à des nouvelles pratiques, c'est aussi en donner les moyens mais dans la limite des capacités des refuges.

« *Les nouveaux pratiquants de VTT sur le tour du Mont-Blanc ont besoin de bornes de recharge !* »

Emmanuelle Henry-Amar | Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

« *Les gardiens limitent la capacité pour assurer l'expérience. Les bâtiments ne sont pas conçus pour cette charge, et les propriétaires et les gardiens se sentent seuls sur cette question.* »

Christian Utmann | Société des Touristes du Dauphiné

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

Les changements de saisonnalité, et également des refuges qui investissent de nouveaux univers, entraînent l'élargissement des activités de montagne, et l'explosion de certaines activités telles que le trail et le ski de randonnée. De plus, les refuges se dotent de nouvelles dimensions, comme le tourisme scientifique, l'art, le bien-être et la santé, avec le développement d'activités telles que le yoga.

Après avoir cerné les contours actuels et potentiels de l'offre de « nouvelles » activités et leurs impacts sur le fonctionnement des refuges, se pose la question de leur apport et de leurs limites en termes de diversification et de soutenabilité sur le plan économique et culturel.

Différentes pistes d'actions peuvent ainsi être évoquées :

DES PARTENARIATS POUR COMPLÉTER LES COMPÉTENCES DES GARDIENS

l'importance des partenariats et de la coordination entre les différents acteurs de la montagne pour gérer les nouvelles tâches des gardiens. Il s'agit de répartir certaines missions, comme l'éducation, et de réinventer les liens entre les vallées en impliquant divers acteurs tels que les parcs, associations, AMM, médiateurs et artistes.

DE NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION

vers les publics des refuges : la question de la communication autour des refuges est essentielle. Il faut réfléchir à des méthodes efficaces pour atteindre les nouveaux publics cibles et définir qui l'on souhaite attirer dans les refuges. ■



Animation de l'atelier participatif par Damien Haxaire

ATELIER ENJEUX ET PARTAGES D'EXPÉRIENCES SUR L'ORGANISATION DU GARDIENNAGE

ANIMATEUR Damien Haxaire Refuge des Écrins

RAPPORTEURE Marion Janel Parc national des Écrins

CONSTAT DE DÉPART

L'organisation du gardiennage concerne toutes les activités destinées à arbitrer, gérer, adapter et prévoir toutes les ressources nécessaires au gardiennage, en fonction de facteurs tels que le site géographique, le bâtiment et ses accès, la fréquentation, la météo, les aléas de la montagne. Ces ressources sont aussi bien des ressources humaines et en premier lieu l'équipe qui est constituée pour la saison que l'approvisionnement en denrées alimentaires, les énergies, les produits et outils d'entretien et de réparation, mais aussi les outils de gestion comptable, de communication et l'accès à Internet. Les connaissances nécessaires à leur mise en œuvre sont d'ordre réglementaire (droit du travail, permis d'exploitation, DUERP, HACCP, incendie, règles locales...), technique (électricité, électronique, informatiques, mécanique, plomberie...), culinaire, pédagogique, managériale, comptable, et environnemental.

L'enjeu de cette organisation est de trouver un équilibre entre tous les aspects de la vie du refuge et le respect des valeurs d'accueil, de vigilance à la sécurité, de transmission, de sobriété, de développement durable, des contrats éventuels passés avec le propriétaire, des réglementations, des lois, du Code du travail. Il s'agit aussi d'organiser au mieux les différentes périodes de fonctionnement et d'ac-

cès au refuge au cours de l'année : fermé, ouvert, gardé, non gardé.

Les questions à aborder dans ce cadre portent sur l'impact sur l'organisation et la pratique du gardiennage de l'évolution des publics du refuge et de leurs attentes, comme l'augmentation du nombre des régimes alimentaires et des nuitées en bivouac proche. Elles relèvent des difficultés récurrentes rencontrées par les gardiennes et gardiens et des solutions pour les dépasser durablement.

On peut aussi s'interroger sur les changements dans les profils des gardiens, gardiennes, aides-gardiens et aides-gardiennes, et leurs conséquences sur l'organisation de la vie du refuge. De même, on peut se demander si l'évolution du profil des saisonniers aides-gardiens nécessite de se positionner différemment vis-à-vis des conditions de travail et salariales. Enfin, il est nécessaire de questionner la manière dont le gardiennage s'adapte aux changements brutaux au cours de la saison, par exemple en cas de manque d'eau, de courses qui ne sont plus en conditions, de forte variation de la fréquentation (canicules, événements géomorphologiques...) ainsi que leurs conséquences sur le fonctionnement de l'équipe (réduction d'effectif, période d'embauche réduite), et la réactivité qu'ils imposent.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Damien Haxaire introduit l'atelier en rappelant les principaux axes d'orientation et de questionnement de cette séquence des Rencontres. Il évoque ses débuts de travail en refuge en 1985 dans le cadre d'un job d'été, associé à un goût pour le contact humain et à une pratique de la « débrouille ». À l'aune de cette expérience, il met en avant les valeurs d'accueil et de transmission portées par les gardiennes et gardiens. Il mesure aussi que leurs profils comme

celui des aides-gardiens sont devenus très variés et ont beaucoup évolué dans leur profil et leurs attentes.

Les témoignages des participants à l'atelier concernent dans un premier temps les aléas géomorphologiques qui ont marqué l'été et l'automne 2023 dans le massif des Écrins, avec pour conséquence des fermetures de sentiers et de route d'ac-

cès à plusieurs refuges. Par exemple le refuge du Pelvoux, soumis à une fermeture par arrêté d'une autorité publique le 23 août [en même temps que celui du Sélé] en raison d'un effondrement rocheux menaçant le sentier :

« Les gardiens ne maîtrisent pas tout, et notamment l'accès à notre propre refuge [...] avec l'épée de Damoclès qui menace la réouverture du sentier pour la saison prochaine »

Matthieu Jaudon | Refuge du Pelvoux

Matthieu Jaudon souligne aussi l'importance cruciale de l'accès pédestre au refuge, qui concerne les alpinistes au même titre que les randonneurs, et le fait que les dangers relatifs à l'accès au refuge constituent une problématique encore plus sensible que les dangers inhérents à la pratique de la haute montagne. De même, Sophie Loos, gardienne du refuge du Sélé, témoigne de la difficulté à gérer de telles circonstances, notamment pour répondre aux questions de la presse. Se pose la question de définir l'organisation à mettre en place après un tel événement, ne serait-ce que pour gérer avec toute la réactivité qui s'impose l'évacuation éventuelle des clients.

« Il faut travailler ensemble pour mettre en place une cellule de crise, et déterminer quel message véhiculer en cas de fermeture d'un refuge, y compris face aux sollicitations de médias. »

Christophe Béchet

Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Fabrice Peutot, gardien du refuge du Pré de Mme Carle, mentionne l'existence des Plans communaux de sauvegarde : au-delà des réunions de travail organisées dans ce cadre, une médiation humaine est envisageable en cas d'événements. Il remarque que si « réagir à court terme » est indispensable, « agir à long terme » est aussi incontournable. Le parallèle est fait avec l'accès routier à la Bérarde, également interrompu en automne 2023 :

« On ne sait toujours pas comment ça va se passer pour la saison prochaine : il faut être flexible. »

Bénédict Schouler | Chalet alpin de la Bérarde

Pour Damien Haxaire cela interroge la présence de la notion d'adaptabilité dans la formation de gardien.ne, ainsi que des contacts avec les institutions. Christophe Béchet relève l'intérêt de faire systématiquement des bilans de l'impact de ces événements sur la vie touristique des vallées.

Béatrice Grelaud, gardienne du refuge de Rosuel, considère que le gardien est « en bout de ligne » des destinations touristiques, et à ce titre dépendant de la volonté et des financements de l'État et des collectivités pour entretenir et rétablir les accès aux refuges. Avec une priorisation variable selon les configurations, un refuge desservi par une route empruntée par le Tour de France étant privilégié par rapport à un autre situé dans une vallée secondaire... Christelle Bakhache, du conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, s'interroge sur la représentation des gardiennes et gardiens de refuges par les institutions. Sont-ils perçus comme des acteurs du sport ou du tourisme ? Comment et dans quel cadre peuvent-ils être mieux pris en considération ? Christophe Béchet répond que la représentation des gardiennes et gardiens dans les instances dépend de l'actualité et n'est pas régulière une fois la crise passée, et qu'il faut sans doute dépasser le cadre de gestion de l'urgence pour engager une réflexion de fond.

Damien Haxaire oriente ensuite les échanges sur la manière dont les gardiennes et gardiens traitent la question du repas de midi. Il témoigne de la modification récente et totale de son organisation du fonctionnement du refuge des Écrins afin de pouvoir faire déjeuner un nombre croissant d'alpinistes et de randonneurs qui en font la demande, ce qui est un changement d'habitude et de profil de leur part. Proposer ou pas un repas à midi est une question qui revient souvent dans les réflexions des gardiens :

« Faut-il vraiment tout modifier ? C'est un choix philosophique. Sommes-nous devenus des restaurants d'altitude ? »

Béatrice Grelaud

Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

Une gardienne présente relève que répondre à la demande de repas de midi se traduit par une augmentation du nombre de rotations d'hélicoptères, « un mot que l'on entend jamais comme si c'était tabou ». Christelle Bakhache demande aux gardiennes et gardiens s'ils ont besoin du repas de midi « pour faire tourner le refuge ». En réaction, est soulevée la pression très forte de la part de la clientèle, qui va de pair avec des exigences croissantes voire des réclamations régulières :

« Il n'y a pas de glaçons dans le pastis, de percolateur de café..., la bière n'est pas assez fraîche... »

Catherine Debray | Refuge de Valmasque

Ces pressions s'opposent aux valeurs fondamentales des gardiens et induisent un certain malaise. Mais il n'est pas possible non plus de « dire aux gens d'aller chez le voisin, il n'y en a pas »... La situation géographique de certains refuges sur des circuits de randonnée peut aussi jouer sur la demande de repas de midi. Sabine Randon-Kaincz, gardienne du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène, suggère a minima de « limiter la carte à midi ». Cela révèle un dilemme :

« Le client cherche du service, est-ce qu'on y répond ou est ce qu'on n'y répond pas ? Comment se positionner ? [...] On est écartelé entre le milieu ultra-fragile, ultra-sensible et la logique de l'accueil touristique. »

Philippe Ragné | Refuge de l'Arpont

Côme Chrétien, qui a effectué durant l'été 2023 un stage sur la fréquentation à la journée des refuges au sein du dispositif Refuges sentinelles, confirme que pour certains refuges facilement accessibles dans lesquels l'alpinisme a pratiquement disparu l'été du fait du retrait glaciaire, l'accueil d'excursionnistes pour le repas de midi est devenu un facteur-clé d'équilibre économique. Malgré cela, les témoignages qu'il a recueillis auprès des gardiennes et gardiens sont souvent ambivalents face à l'énergie requise pour assurer cet accueil : « on sert des omelettes toute la journée »... Ce qui nécessite de nouvelles modalités d'organisation des équipes, avec par exemple la présence d'aide-gardiens présents seulement en renfort pendant la journée. Christelle Bakhache évoque le fait que la montée en qualité de l'accueil et de la restauration dans les

refuges constitue « un véritable appel d'air qui attire la clientèle » : une enquête de clientèle récente dans les réserves naturelles de Haute-Savoie montre que les touristes vont en refuge « parce qu'il n'y a pas de remontées mécaniques et que l'on mange bien ».

« Entre le 15 juillet et le 15 août il est courant d'avoir un service en continu pour répondre à la demande des visiteurs. »

Quentin Calvière | Refuge de La Pra

À une gardienne qui considère que la FFCAM incite de fait les gardiennes et gardiens à développer l'offre de repas de midi en exigeant un modèle économique lors des candidatures pour reprendre un refuge, Christophe Béchet répond que « la Fédération ne pousse pas aux chiffres ». Au final il se confirme qu'il n'y a pas une réponse unique à la question épineuse des repas de midi, aussi bien du fait des profils très différents des gardien.ne.s, du propriétaire du refuge, de la localisation en moyenne ou haute montagne et de la configuration touristique...

Dans une dernière séquence, l'atelier permet d'aborder la question de l'évolution du profil des gardiennes et gardiens et de leurs aides, notamment sous l'angle du recrutement et du fonctionnement des équipes. Aurélien Meignan (Gardien du refuge de la Femma) témoigne de l'inflation des missions confiées aux refuges ou qu'ils sont conduits à assumer. Cela s'accompagne d'une « réelle augmentation de travail » pour le recrutement des aides : « on reçoit beaucoup de candidatures avec une qualité de profil très hétérogène ». Il insiste aussi sur l'impact de la nouvelle réglementation du chômage : même si les refuges sont soumis à une forte saisonnalité, les aides-gardiens ont du mal à toucher le chômage en cas de contrats courts. Or il est très intéressant d'avoir des aides-gardiens qui reviennent d'une année sur l'autre. C'est une des motivations qui l'a poussé à augmenter le temps d'ouverture de son refuge pour embaucher sur 7 mois. Les personnes employées peuvent alors toucher le chômage ce qui facilite le fait qu'elles reviennent l'année suivante. Il évoque encore la question du logement des aides-gardiens : il y a un paradoxe croissant entre la possibilité et la nécessité d'embaucher du monde et l'impossibilité de (bien) loger les saisonniers.

« *Le volume de travail augmente, et avec lui la taille des équipes, mais le refuge n'est pas extensible: on a seulement deux chambres pour 5 personnes [...] et dormir sous tente à 2 500 m d'altitude peut être compliqué.* » Aurélien Meignan | Refuge de La Femma

Le logement des équipes est donc une question cruciale à traiter lors des rénovations ou nouvelles constructions. En matière de recrutement, Quentin Calvière remarque qu'en refuge « *on passe beaucoup de temps à servir et à répondre aux (mêmes) questions* » ce qui implique d'employer « *des gens qui aiment les gens car c'est plus que jamais essentiel* ». Il peut parfois être difficile de recruter des aides-gardiens motivés par le cadre et l'ambiance de travail et capables de transmettre des connais-

sances et des valeurs d'éducation à la montagne aux citadins qui viennent au refuge depuis des villes ou des stations. En réponse à une question de Damien Haxaire sur les éventuels décalages observables entre l'imaginaire qui attire des aides-gardiennes et la réalité du travail en refuge, Michèle Viale s'avoue surprise par certaines candidatures de personnes avec un niveau d'étude très élevé (bac +5, ingénieurs), souvent en reconversion, et par une origine géographique très urbaine.

LEVIERS ET PISTES D' ACTIONS

FIDÉLISATION DES ÉQUIPES DE SAISONNIERS

la qualité de vie des gardiens et gardiennes s'étend aux équipes de gardiennage, incluant les aides-gardiens et aides-gardiennes. L'enjeu est de stabiliser ces équipes au fil des saisons pour assurer une organisation pérenne du refuge. Cela passe par l'amélioration des conditions de travail (logements, rythmes) et aussi la considération juridique avec l'amélioration des contrats de travail.

PRÉPARATION DES GARDIENS AUX CRISES

les équipes de gardiennage se retrouvent souvent isolées ou mal préparées face aux crises climatiques et autres situations d'urgence. L'intégration de tous les acteurs, y compris les gardiens, dans la gestion et l'anticipation de ces crises devient une question primordiale. ■



Refuge du Pic du Mas de la Grave



Animation de la table ronde par Julie Privat

04 DES REFUGES SOBRES ET EXEMPLAIRES

TABLE RONDE LES REFUGES, DES BÂTIMENTS EN SITE ISOLÉ QUEL NIVEAU D'EXEMPLARITÉ ET DE CONTRIBUTION À LA TRANSITION ?

INVITÉS

Jean-Marie Rey

Maire Le Monétier-les-Bains

Pascal Chapelland

Compagnie des guides du Val-Montjoie

Florent Roussy

Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Marc Sarton

Parc national de la Vanoise

Marc Renaud

Club Alpin Suisse

Xavier Pouria

Pauci Impacts Conseil

Guillaume Devalle

Refuge de Buffère

Baptiste Ginollin

Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

ANIMATRICE

Julie Privat

Communauté de communes du Pays des Écrins

RAPPORTEUR

Victor Andrade

Université Grenoble Alpes / Refuges Sentinelles

Jean Marie Rey prend la parole pour présenter le projet de construction du refuge du Clot des Vaches, sur la commune de Monétier, dans le massif des Cerces. La mise en œuvre du projet a demandé de sensibiliser plusieurs acteurs, politiques, financeurs, locaux... Les travaux en site isolé ont eu lieu grâce à 1 000 rotations d'hélicoptère. Sur le plan architectural et conceptuel, 80 % du bois de la construction provient du Casset, le réseau d'assainissement est individuel, avec un filtre en fibres de coco. L'énergie provient de panneaux solaires et le chauffage d'un poêle à granulés. Un groupe électrogène est disponible en complément. Un projet de pico-centrale devrait voir le jour prochainement pour aller vers encore plus d'autonomie. Ce refuge a été bien accepté par la population, il est accessible été comme hiver en 1 h 30 à 3 heures. Le gardiennage se fera par délégation de service public, avec une attention très forte donnée aux volets pédagogiques. Le budget total de ce projet est de 1,7 million d'euros hors taxes pour un bâtiment de 30 places, dont la construction a été soutenue par les pouvoirs publics (région, départements, communauté de communes).

Pascal Chapelland rebondit pour présenter un autre projet de construction, mené par la compagnie des guides de Saint-Gervais pour ouvrir le Refuge des prés. Dans un souci de faire face aux charges

fixes de la compagnie, celle-ci a investi dans un accrobranche et dans la réhabilitation d'une ancienne écurie, jusqu'alors délaissée par les alpagistes. Situé à 2 000 m d'altitude, ce refuge ouvert dix mois sur douze réunit trois objectifs : accueillir des randonneurs pédestres, des skieurs de randonnée, et des enfants. Les travaux ont eu lieu essentiellement grâce à des rotations de camions spéciaux parcourant une piste 4x4. Les gardiennes ont été choisies sur un dossier très fourni, après un an de « période d'essai » pour ajuster ce qui fonctionnait plus ou moins bien.

« On a monté 800 tonnes sans rien dégrader. »

Pascal Chapelland | Compagnie des guides du Val-Montjoie

Florian Roussy pointe en réaction plusieurs plans de rénovation de bâtiments, mis en œuvre par la FF-CAM il y a 10 ou 15 ans, dont on ne peut réellement mesurer les effets et la réussite que maintenant. Il précise que ce n'est pas toujours facile de « suivre » les évolutions sociétales, notamment sur les questions de confort et des usages : par exemple, l'ajout de plus en plus systématique de douches ou de toilettes en eau. Pour Florent Roussy, il semble important de maintenir les réflexions sur la sobriété,

en incluant la formation des gardiens et la sensibilisation des publics, *via* de la scénographie ou des panneaux d'information.

Marc Sarton prend la parole pour le Parc national de la Vanoise afin de présenter la marque Esprit Parc. Commune à l'ensemble des parcs nationaux de France, c'est un label qui permet de valoriser les démarches écoresponsables des différents socio-professionnels de la montagne. Et ceci s'applique avec une déclinaison « hébergement », que tous les refuges appartenant au PNV doivent respecter : ce référentiel spécifique pour les refuges aborde un certain nombre de thématiques comme la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la sensibilisation au refuge, ou encore la valorisation des produits locaux dans l'offre de restauration.

Marc Sarton explique qu'en 2023, un groupe de travail a été mis en place pour produire un protocole de gestion de la ressource en eau en cas de sécheresse. En 2024, un second groupe de travail va interroger la gestion des déchets en refuges, notamment au niveau des prestations de restauration liées aux pique-niques. Sur le plan technique, les refuges appartenant au PNV sont pour la plupart équipés de panneaux solaires et de pico-centrales.

« On essaye de réunir nos gardiens [...] a minima une fois par an, et ensuite de monter des groupes de travail avec ceux qui sont volontaires pour pouvoir pousser ces sujets autour de l'exemplarité, de la sobriété sur nos refuges. »

Marc Sarton | Parc national de la Vanoise

Marc Renaud-dit-Louis s'exprime pour la section genevoise du CAS qui dispose de cinq cabanes d'altitude dans le Valais. L'exploitation se fait par des gardiens sous contrat de bail, ce qui signifie que le gardien prend en charge l'entretien courant des locaux et le CAF celui de l'infrastructure. Il pointe l'importance de la sensibilité écologique en prérequis pour exercer cette activité. L'objectif du CAS est d'arriver à zéro émission carbone pour 50 % de ces cabanes, en se privant ainsi de l'hélicoptère. Pour y parvenir, il insiste sur la volonté de travailler sur la technique, l'énergie, l'eau, et de modifier les habitudes culinaires en valorisant les produits locaux. Il faut responsabiliser tous les acteurs, y compris les usagers.

Xavier Pouria et **Guillaume Devalle** présentent le travail fait pour réaliser des bilans carbone sur un an d'exploitation des refuges de Clarée. Les chiffres montrent des a priori pas toujours justes. Un gros poste émetteur de CO₂, c'est l'énergie du refuge. L'énergie hydraulique est un bon moyen de parvenir. Xavier Pouria pointe qu'un bilan carbone, c'est aussi se poser des questions sur l'ensemble de la chaîne de valeur. On s'intéresse à tout ce qui se passe en amont, que ce soit les déplacements pour venir sur un site, que ce soit les achats, le transport. L'objectif à moyen terme souligne Guillaume Devalle, c'est qu'on s'engage à étudier l'impact d'un passage visiteur dans les refuges.

« Il vaut mieux faire de l'hélico que du quad, par exemple. »

Guillaume Devalle | Refuge de Buffère

Baptiste Ginollin prend ensuite la parole pour exprimer le point de vue du syndicat national des gardiens de refuge. Dans son activité de gardiennage du refuge de la Valette, 100 % des produits sont BIO et un maximum de produits fabriqués sur place. Sur le plan de l'énergie, dans la mesure où il s'agit de travaux sur les bâtiments dont les gardiens ne sont pas propriétaires, il soulève les complexités d'agir parfois. Ainsi, il dit soutenir la solution évoquée par le CAI visant à baisser les loyers pour inciter les gardiens à s'impliquer dans des transformations des bâtiments. Concernant les habitudes de la clientèle, il reste du travail de sensibilisation, notamment pour expliquer que le végétarien BIO ne coûte finalement pas moins cher que le reste avec souvent une amélioration de la qualité.

Guillaume Devalle souligne qu'en tant que gardien gestionnaire et propriétaire de son bâtiment, l'administration reste un écueil important dans les projets de construction écologiques. Notamment en raison de réglementations, parfois trop drastiques car généralistes, et ce même si certains programmes de développement existent et vont dans ce sens de facilitation des démarches.

« Il y a énormément de choses qu'on peut faire à ultra-bas coût et très peu d'impact. Et c'est vrai [...] on a souvent des soucis de coordination avec l'administration. »

Guillaume Devalle | Refuge de Buffère

Florent Roussy rappelle que le cadre réglementaire peut parfois paraître épuisant, mais sert avant tout à assurer la sécurité des biens et des personnes dans les bâtiments.

« On se doit de faire en sorte que les modifications qu'on veut apporter à un bâtiment soient contrôlées pour assurer la sécurité et la pérennité du bâtiment. »

Florent Roussy

Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Julien Militon suggère de définir la notion de sobriété, car elle peut sembler parfois contradictoire dans certains bâtiments déjà très isolés de toutes les commodités.

Sébastien Louvet, gardien du refuge de Chamois-sière, intervient dans le public en échange avec la table ronde sur le sujet pour préciser à son tour le cadre. Sur le sujet de l'équipement hydraulique par exemple, les refuges concernés sont sur des puissances qui vont en moyenne de 3 à 6 kW. Il rappelle que 6 kW correspondent à ce qu'on a dans un appartement étudiant pour une personne en zone urbaine. Dans son refuge, avec 2 kW seulement, il assure un certain nombre de commodités comme la douche, la réalisation du repas, le confort de l'hébergement, pour une cinquantaine de randonneurs au quotidien. Il estime ainsi que les refuges seraient plus un exemple plutôt qu'une cible par rapport à ce qui se fait ailleurs en vallée.

PISTES DE RÉFLEXION

ÉVALUER LA SOBRIÉTÉ

La disparité des contextes et des bâtiments interroge sur la notion de sobriété des refuges. Bâtiments en sites isolés, devant répondre à des missions d'intérêt générales au milieu de fortes contraintes, ils sont par essence des exemples de frugalité permettant aussi de questionner le reste de la société.

« Les refuges sont intrinsèquement sobres car je ne connais pas de refuge qui dépense l'énergie bêtement [...] Plutôt que de parler de sobriété, moi, je pense qu'il serait peut-être mieux de parler de relativité. »

Pascal Chapelland | Compagnie des guides du Val-Montjoie

Nicolas Gouvernel rebondit sur deux éléments qui ressortent de la table ronde. Le premier, c'est l'adaptation des normes. Il précise que depuis 1985, les territoires de montagne et tous les montagnards ont ce pouvoir d'interpeller les autorités, quelles qu'elles soient, locales, régionales, nationales, pour adapter, proportionner les normes en fonction des spécificités des territoires de montagne. Il rappelle que cela a déjà été fait, pour l'accueil de mineurs en refuge, pour les séjours éducatifs. Il espère pouvoir le faire encore plus en matière de transition énergétique, en matière d'autonomisation énergétique.

Il souhaite, suite à cet événement, avoir des propositions concrètes qui pourront rapidement être reprises au sein du comité de Massif des Alpes, et remontées au Conseil national de la montagne au semestre prochain. Il insiste sur la nécessité de se retrouver, quel que soit le format, dans les années qui suivent pour tenir cette dynamique.

En second point, il aborde la question du relativisme, en précisant qu'il ne faut pas tomber dans un concept qui tend à minimiser les responsabilités individuelles. Pour lui, les échanges de cet événement ont simplement la prétention de donner les clés de compréhension, les constats, et de partager un certain nombre de bonnes pratiques, pour donner à tous envie de relever ce défi. Les enjeux sont à l'échelle des destinations, à l'échelle des territoires, et de toutes les filières économiques. Et il faut aller chercher l'exemplarité sans en faire un objet de fixation.

VALORISER ET SENSIBILISER

Les solutions locales et de circuits courts doivent s'inscrire dans la dynamique de valorisation des territoires. En concertation avec les autres acteurs socio-professionnels et institutions, les refuges sont à leur échelle des modèles d'adaptation à transmettre. ■

SÉANCES D'ÉCHANGES ADAPTER LES NORMES ET RÈGLEMENTS AUX SPÉCIFICITÉS DES REFUGES ?

ANIMATEUR	Denis Diologent	Service Départemental d'Incendie et de Secours 05
TÉMOINS	Julien Guilloux Gaston Muller	Parc national des Écrins Agence d'architecture
RAPPORTEUR	Jean Miczka	Université de Lausanne

CONSTAT DE DÉPART ET ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ACTUEL PEUT S'AVÉRER PARADOXAL, offrant à la fois une protection évidente mais également des obstacles supplémentaires. Les refuges de montagne sont confrontés à une série de défis réglementaires et opérationnels qui se rajoutent à la technicité du bât en site isolé et en altitude. Les normes de sécurité incendie, d'architecture, d'assainissement, entre autres, imposent ainsi des contraintes significatives. Cette réglementation diverse rend la rénovation et la gestion des refuges difficiles, car elle émane de diverses autorités et peut parfois se contredire.

« On est démuné face à une administration que l'on sollicite. »

Christian Utzmann | Société des Touristes du Dauphiné

Le respect d'une réglementation peut aboutir à fragiliser le respect d'une autre. Ce va-et-vient entre les différentes autorités complique donc les rénovations et représente un coût économique important. De plus, les réglementations entrent également en contradiction avec la volonté du propriétaire de réduire l'impact environnemental d'une rénovation en limitant les possibilités d'innovation avec les matériels et en accentuant les rotations d'hélicoptères. En effet, de nombreuses barrières relatives existent à l'application des documents techniques unifiés (DTU) dans la réhabilitation des refuges qui dégradent la qualité environnementale (murs ossature bois, charge de neige, choix des isolats). Enfin, les participants ont exprimé une incertitude quant à l'application aux refuges des diverses règles, créant une « insécurité juridique ». Ce sentiment est renforcé

par l'évolution fréquente de ces normes et de leur non-prise en compte de la spécificité des caractéristiques des refuges de montagne. Par exemple, d'un point de vue de la restauration et de l'hygiène, de nombreuses obligations relatives à l'entretien et au contrôle des équipements de cuisine existent.

DES INNOVATIONS TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES émergent pour relever les défis spécifiques des refuges de montagne. Il existe de nombreuses innovations en matière d'énergie et d'assainissement, développées par les gardiens de refuges ou les propriétaires des bâtiments, pour répondre aux défis spécifiques des sites montagneux. Cependant, l'utilisation de matériaux écologiques peut être plus coûteuse, créant des contraintes économiques importantes.

« Les solutions techniques ont souvent des contraintes supplémentaires. »

Gaston Muller | Agence d'architecture

La réglementation peut également aller à l'encontre de ces innovations. C'est le cas notamment des règles régissant l'assainissement, la gestion des eaux de pluie et des eaux usées, ainsi que les toilettes sèches. Des limites de la réglementation actuelle sur la gestion des eaux de pluie et eaux usées se posent. À la fois pour la récupération des eaux de pluie limitée au lavage sols, au lavage du linge (après traitement), ou même la réutilisation des eaux usées pour alimenter les toilettes.

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

DÉROGATIONS AUX NORMES INADAPTÉES

pour faciliter les processus administratifs. Plutôt que d'essayer d'appliquer une norme inadaptée, il peut être préférable de faire une demande de dérogation à l'autorité concernée.

S'APPUYER SUR LES SERVICES MONTAGNE

régionaux et les comités du massif pour faire remonter les préoccupations et les propositions au niveau des instances nationales. C'est à ces échelons que peuvent être trouvées des solutions sur des réglementations qui fragiliseraient les refuges. Par exemple, la modification du REF 7 a pu permettre d'amener les mineurs en refuges, en mettant fin au flou et à l'insécurité juridique auxquels s'exposaient les encadrants.

AMÉLIORER L'INSTRUCTION DES PROJETS EN AYANT UN GUICHET UNIQUE

créer un système centralisé pour présenter les projets de construction ou de rénovation afin d'obtenir un avis exhaustif de tous les services étatiques concernés. Ce guichet permettrait de ne pas avoir ce jeu de va-et-vient entre les différentes administrations dont les avis peuvent être parfois divergents. Ce système de guichet unique a déjà pu être mis en place, notamment lors de l'opération « Grands cols ».

FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION

avec des mécanismes réglementaires plus souples dans ce cadre spécifique, et avec des procédures plus rapides afin de pouvoir tester des innovations, notamment sur l'assainissement et la gestion des eaux. ■



Séance d'échanges : quel héritage patrimoniale, architecture et design pour les refuges du futur ?

SÉANCES D'ÉCHANGES QUEL HÉRITAGE PATRIMONIAL, ARCHITECTURE ET DESIGN POUR LES REFUGES DU FUTUR ?

ANIMATEUR	Serge Gros	Conseil Architecture Urbanisme Environnement 38
TÉMOINS	Jean-François Lyon-Caen	École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
	Frédéric Sabatier	Parc national des Écrins
RAPPORTEURE	Sophie de Rosemont	Université de Grenoble

CONSTAT DE DÉPART

En ouverture de l'atelier, les deux « témoins » mobilisés proposent des éléments de définition et de cadrage dans l'approche des refuges en tant que patrimoine et bâtiments fonctionnels liés aux pratiques de la montagne.

Frédéric Sabatier souligne la manière dont les refuges sont constitutifs du patrimoine d'un parc, notamment dans la mesure où ils sont le plus souvent installés avant la création de celui-ci. Ils contribuent en cela au caractère du parc, ce qui conditionne leur approche y compris sur le plan réglementaire. La dimension patrimoniale des refuges renvoie à une démarche de connaissance de ces bâtiments, grâce à la construction d'une base de données qui constitue aussi un outil de gestion. En cas de travaux d'entretien, d'équipement et de rénovation, les refuges font l'objet d'un régime d'autorisation particulier qui implique un avis du conseil scientifique. Tout projet concernant les refuges fait l'objet d'échanges qui cherchent à trouver la meilleure réponse avec en arrière-plan le caractère du parc, l'intérêt patrimonial, la question de l'évolution des usages et des besoins, et de leurs impacts sur le bâti. Les réponses architecturales proposées au fil du temps par les refuges peuvent être appréhendées comme des innovations cohérentes avec les moyens de leur temps, ce qui constitue une source d'inspiration potentielle pour les projets à venir. Ceci alors qu'il est de plus en plus tentant de construire aujourd'hui un refuge de la même manière qu'un bâtiment en vallée, avec les mêmes types de matériaux.

Jean-François Lyon-Caen présente ensuite des repères sur la notion de refuge et l'évolution de son appréhension par l'architecture en lien avec l'évo-

lution des usages de la montagne. Qu'est-ce qu'un refuge? Les caractéristiques architecturales auxquelles répondent les refuges sont :

- une localisation basée sur le choix d'un lieu à l'abri des contraintes d'un site (avalanches, éboulements) et tirant parti de ses atouts: présence d'eau, desserte de voies et de différents itinéraires.
- un programme compact qui vise à concevoir une construction la plus compacte possible reposant sur une organisation collective, facteur d'apprentissage de l'autonomie et du partage de l'expérience de la montagne.
- une fonction d'abri pour la nuit et/ou par mauvais temps afin, le lendemain, de poursuivre plus haut, plus loin ou redescendre.
- la simplicité architecturale qui consiste à construire avec le minimum de matériaux, les moins lourds, les moins encombrants possible et les plus aisés à mettre en œuvre.

Jean-François Lyon-Caen présente ensuite huit photographies pour illustrer une typologie de l'évolution architecturale des refuges comme « laboratoires d'architecture » :

- un « tout en un »
- un chalet-hôtel
- un refuge adapté à l'hiver
- un grand refuge pour stages
- un refuge « hélicoptère »
- un refuge « laboratoire »
- un refuge « paysage » fonctionnant comme repère et signal
- un refuge « mis en tourisme » (de l'excès à la mesure?).

Quels programmes « refuges » aujourd'hui? Jean-François Lyon-Caen rappelle que les maîtres d'ouvrage des refuges sont principalement des associations qui ont pour objectif de transmettre, former, encourager, promouvoir et développer la découverte de la montagne et l'exercice de sports de montagne auprès de publics variés. En interrogeant la nature des « programmes » architecturaux des refuges il propose de classer en trois catégories les constats et questions rencontrés et relevés au cours d'enquêtes *in situ*, d'échanges avec des professionnels et des pratiquants de la montagne, des acteurs de la construction de refuges, et à partir de l'examen de projets et réalisations récentes.

LA PERTINENCE DES EMPLACEMENTS EST LIÉE À PLUSIEURS FACTEURS

L'évolution des sports de montagne et des conditions de leur exercice est marquée par des pratiques collectives qui laissent place à des approches individuelles, en même temps que les pratiques sportives traditionnelles se diversifient avec le développement des itinérances, du vélo, du parapente, de la promenade, des activités de découverte de la nature, etc. L'évolution des périodes favorables pour les pratiques de la haute montagne dépend de l'importance du manteau neigeux, des températures, de la stabilité ou instabilité rocheuse et glaciaire, avec à la clé la question d'« y aller ou pas? ». L'enjeu de trouver au refuge des informations voire des explications pédagogiques sur l'évolution et les conditions de la montagne destinées à un public élargi attribue potentiellement au refuge une fonction de « centre de documentation ».

Les interrogations à relever sont de deux ordres: quelle est la pérennité du lieu d'installation et implantation du refuge? Est-ce que l'évolution glaciaire conduit (peut conduire?) à rechercher et envisager de nouvelles implantations? Des courses devenues dangereuses ou délicates, notamment du fait de risques de chutes de blocs, pourraient-elles conduire à condamner des refuges existants et à envisager de nouvelles implantations liées à de nouvelles voies ou de nouveaux itinéraires?

L'ACCUEIL DE PUBLICS DIFFÉRENTS ET VARIÉS

L'accueil habituel des alpinistes, randonneurs, grimpeurs et promeneurs pour lesquels le refuge est avant tout une étape dans un projet et un parcours sportif, pour aller plus haut ou plus loin le lendemain, s'accompagne de l'affirmation de publics jeunes et moins jeunes qui découvrent la montagne et s'initient à des sports de plein air, individuellement, en groupe, en famille avec comme objectif de « passer

une nuit à la montagne » en refuge. Le goût et l'attraction pour des hébergements en « pleine nature » renforcent l'attrait des « cabanes » non gardées, dont les agencements minimalistes offrent une relation directe à la nature et aux éléments. Le froid, la pluie, l'autonomie, la lumière, la nuit, le partage obligé, la promiscuité sont alors une expérience à part entière. De même, les bivouacs en plein air sont facilités voire encouragés par l'évolution des matériels légers et efficaces et la fiabilité des prévisions météorologiques.

Les interrogations rencontrées ici sont multiples: comment assurer l'accès de tous (et de tous les budgets) au refuge? Comment l'espace du refuge permet-il d'apporter du réconfort après l'effort? D'ailleurs ne doit-on pas raisonner davantage en termes de réconfort que de confort? Comment transmettre l'apprentissage de la vie collective, inviter à acquérir une autonomie et l'expérience de vivre avec le minimum d'espace et de moyens? Comment concilier protection et pleine nature?

LES REFUGES CONSTITUENT UN LABORATOIRE ARCHITECTURAL DE HAUTE MONTAGNE

Ils représentent un patrimoine hérité, déjà là, témoins de challenges et recherches innovantes. Ce qui conduit à identifier les refuges qui ont une « valeur patrimoniale et/ou culturelle au titre de l'architecture, en tant que constructions témoins de l'inventivité des hommes: avec le refuge des Évettes pour la sobriété constructive (faible poids des composants assemblés manuellement...), et peut-être les Grands Mulets, Chabournéou, le Promontoire, le Vélan? Mais la valeur patrimoniale est aussi directement liée à la pratique de la montagne et à la vie au refuge: exemple le refuge l'Aigle pour les bois des bat-flancs, la Charpoua pour son agencement, sa table... Idem pour l'attachement aux lieux par des souvenirs des moments vécus au refuge mais surtout au-delà du refuge, les courses, les voies, les parcours, les succès, les échecs, les accidents.

Ce patrimoine est à entretenir et à réhabiliter. Entretenir, c'est ce que font et ont toujours fait, au quotidien, les maîtres d'ouvrage. Réhabiliter revient à résoudre en altitude des questions qui se posent également en bas, mais ici dans des conditions particulières d'éloignement, d'isolement, de contraintes climatiques et de calendrier (vents, écarts thermiques, neige, glace...). Avec des interventions différenciées selon qu'il s'agit de constructions « lourdes » en maçonnerie de pierres et/ou béton reposant sur les efforts déployés pour acheminer et mettre en œuvre des matériaux volumineux et lourd;

ou bien de constructions « légères » en ossature et panneaux reposant sur une technologie élaborée résistante aux conditions extrêmes de l'altitude. Envisager de nouvelles constructions consiste d'une part à retenir des approches minimalistes, sobres en matériaux, en espaces, simple à mettre en œuvre et à exploiter, en apprenant à se restreindre face au « tout est possible » contemporain. Et d'autre part explorer et expérimenter des scénarios contrastés : abri/refuge/camp de base ?

Les interrogations qui se font jour concernent les méthodes et démarches à engager pour considérer

et retenir les refuges comme un « patrimoine à réhabiliter », à la manière d'un « bien de famille » hérité des générations d'alpinistes et de montagnards. Il s'agit aussi de savoir comment réunir et partager les expériences, réalisations, difficultés, obstacles, solutions, expérimentations nécessaires à la mise en œuvre d'approches créatives et inventives dans les projets de réhabilitation, d'entretien et de création. Et enfin de questionner la pertinence d'un « laboratoire » atelier chargé de rassembler les acteurs et leurs expériences autour de la construction en haute altitude.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

Serge Gros invite les participants à l'atelier à s'interroger : qu'allons-nous chercher dans les refuges ? Comment peut-on réinvestir ces lieux ? Comment aborder les réhabilitations lourdes sur des bâtiments, voire de nouvelles constructions ?

« La pratique de ski de montagne qui s'est généralisée l'hiver renforce des besoins de remise en état du matériel, notamment de séchage, qui ne relèvent pas du confort mais plutôt de la capacité à repartir le lendemain »

Jean-Marc Vengeon | Syndicat National des Guides de Montagne

« De nombreux refuges sont gardés de plus en plus tôt, en lien avec l'évolution de la saisonnalité des pratiques et des périodes d'occupation, ce qui implique de nombreuses questions pour les bâtiments, y compris en termes de confort thermique. »

Niels Martin | Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Serge Gros rappelle la récurrence de ce type de questions et le caractère évolutif des refuges, l'incertitude quant à l'évolution de leurs usages étant un ingrédient d'inventivité et d'agilité dans les réponses apportées aux nouveaux usages. Il souligne le changement de paradigme qui s'opère : « On va devoir apprendre à faire avec moins, on sait recycler, faire plein de choses. »

Maria-Isabelle Le Meur, pour la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, mentionne le poids des changements de la réglementation sur les refuges, par exemple en matière de risques d'incendie ou d'avalanche, d'accueil de mineurs et d'exigences environnementales. Citant plusieurs exemples de chantiers récents (refuge du Pavé) ou à venir (refuges des Écrins et de la Lavey) elle évoque les démarches et pratiques qui sont mises en œuvre : conserver le plus possible les bâtis existants, récupérer les matériaux sur place, maîtriser l'impact des rénovations et améliorer la qualité environnementale (toilettes, déchets...), s'adapter aux normes comme aux nouveaux besoins.

Gilles Chappaz, pour la Commission internationale pour la protection des Alpes, pose la question de la faisabilité de « refuges passifs » grâce à des innovations constructives. Serge Gros évoque la difficulté d'appliquer aux refuges un standard « passif » identique à celui de la plaine, et considère que la sobriété contrainte en matière d'énergie est un facteur clé. En citant le cas du refuge de l'Aigle, particulièrement bien isolé, il rappelle que de fortes contraintes comme le givre peuvent perturber le fonctionnement d'installations sophistiquées comme des panneaux thermiques.

En réponse à une question sur les nouvelles compétences pour les gardiens, les consultants experts participant à l'atelier confirment que les innovations technologiques dont font l'objet certains bâtiments en matière d'énergie ou d'isolation impliquent une gestion et une maintenance particulières de la part des gardiens. Est posée alors la question de l'intérêt des solutions que pourraient offrir des refuges préfabriqués modulables. Jean-François Lyon-Caen

rappelle que dans les années 1930 un grand débat s'est déroulé en France sur l'installation de bivouacs isolés. Il s'est soldé par le choix de construire des refuges dans des sites susceptibles de desservir un maximum de courses et d'accueillir le plus possible d'alpinistes, plutôt que desservir un faible nombre d'itinéraires intéressant un petit nombre d'alpinistes. À l'inverse, les bivouacs italiens du côté sud du Mont-Blanc sont localisés sur des itinéraires très difficiles et destinés à une fréquentation très limitée. Il ajoute que toute construction destinée à la fonction de refuge doit avant tout répondre aux fortes contraintes du milieu et des éléments, ce qui engage à ce titre la responsabilité de ses concepteurs et constructeurs : « il faut que ça résiste au vent et à la neige » exprime Jean-François Lyon-Caen.

En matière de modularité, il rappelle qu'il est devenu courant d'hélicopter des cabanes de bergers pour la saison d'été. Frédéric Sabatier souligne à ce sujet que malgré ses avantages, l'hélicoptage de ces cabanes pastorales est compliqué à gérer pour des périodes très courtes, et repose sur un système normatif lourd et complexe. De plus, au-delà du coût économique non négligeable de l'hélicoptage, la limitation des charges à 800 kg contraint fortement la taille des modules ainsi installés, qui seulement est de 5 m². Maria-Isabelle Le Meur, pour la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne, indique qu'un refuge doit être accessible en permanence sur un site, et qu'à ce titre il n'est pas envisageable de le démonter ou de le retirer en hiver. Pour Serge Gros il pourrait malgré tout être intéressant de disposer de « modules d'hébergement de semi-plein air » jouant un rôle d'extension estivale d'un refuge existant, dans lequel ils seraient remisés pendant l'hiver. C'est un sujet qui fait régulièrement l'objet de travaux d'étudiants en architecture.

Frédéric Sabatier soulève ensuite le cas du caractère patrimonial et de l'avenir du refuge de la Pilatte [définitivement fermé depuis 2022 en raison d'un risque d'effondrement de son site suite au retrait glaciaire]. Jean-François Lyon-Caen rappelle que le premier refuge de la Pilatte a été construit en 1924, ce qui a nécessité seulement 4 jours de montage avec 4 personnes, dont les noms sont gravés sur les bas flancs. Ce bâtiment en bois qui est en bon état tant qu'il a un toit « est le dernier des premiers refuges ». Il témoigne de ce qu'ont été ces bâtiments, des plus simples, montés à dos de mulet et d'homme. Au cours du même été, l'entreprise

concernée en a d'ailleurs monté deux autres. Donc si on voulait raisonner et agir en termes de patrimoine, on pourrait se demander si ce n'est pas une pièce muséographique, un support de transmission qui pourrait soit être laissé sur place, ou si ce n'est pas possible installé ailleurs ?

« Est-ce que la montagne est un musée ? Alors qu'on parle de minimiser l'emprise humaine sur l'environnement, est-ce que la place de telles cabanes n'est pas dans un musée plutôt qu'en montagne ? »

Florent Roussy

Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Marc Renaud-dit-Louis, de la section genevoise du Club Alpin Suisse, explique comment la cabane Grünhornhütte (2 448 m), premier hébergement du Club alpin suisse construit en 1863, est devenue un petit musée qui se visite en demandant la clé à la cabane voisine (Fridolinshütte). Des panneaux d'information renseignent sur l'histoire du bâtiment, dans lequel il n'est pas possible de séjourner. Sabine Randon-Kaincz, gardienne du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène et ancienne gardienne du refuge du Pelvoux, évoque le cas du refuge Lemercier [premier refuge du Pelvoux construit en 1891] qui a été restauré en 1997 dans le style du bâtiment d'origine par une équipe de compagnons dirigée par le menuisier Louis Chiorino [avec le soutien du Parc national des Écrins, de la FFCAM, de la commune et du département des Hautes Alpes], dans lequel il est possible de dormir dans une ambiance historique. Jean-Louis Flandin, pour le Club Alpin de Briançon, souligne que les gardiens successifs ont installé sur place de vieux objets et équipements d'alpinisme, et cette initiative qui offre 10 couchages a immédiatement rencontré un grand succès auprès des usagers.

Dominique Rebreyend, pour la Société des Touristes du Dauphiné, évoque le cas du premier refuge Adèle Planchard construit en bois en 1926, et toujours en bon état. Il explique qu'en travaillant sur la rénovation prochaine du nouveau refuge [construit en 1981] situé à côté, la STD s'interroge sur le statut de l'ancien refuge et sa pérennisation, mais que les contraintes budgétaires sont très fortes pour envisager de valoriser ce patrimoine.

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

« Si on revient sur le mot « refuge », quand on fait des refuges neufs, est-ce qu'on fait un refuge ou un hôtel, un refuge pour le secours ou un chalet pour le confort ? »

Participant anonyme

En conclusion, face aux divers enjeux dessinant l'architecture du futur pour les refuges, se posent des questions de philosophie générale pour la montagne de demain. Concrètement, pour faciliter les futurs projets de construction et fluidifier l'avenir de l'architecture des refuges, il convient d'agir structurellement en :

AMÉLIORANT L'INSTRUCTION DES PROJETS

Les divers services de l'État, comme l'architecte des bâtiments de France, la commission de sécurité et le parc national, doivent collaborer de manière plus harmonieuse. Il existe des expériences, notamment, sur de grands projets structurants, de guichets conseils qui rassemblent ces administrations et qui dialoguent avec le maître d'ouvrage en amont. Cela permet d'éviter ainsi les confrontations et favorise une gestion plus efficace des projets de rénovation ou de construction de refuges.

CONCEVANT DES REFUGES MODULABLES

Enfin, face aux changements, notamment en haute montagne, il est nécessaire d'explorer des options de refuges plus modulables qui s'adapteraient mieux aux évolutions de leur environnement. ■



Construction du nouveau refuge du Pavé en 2022

SÉANCES D'ÉCHANGES RESSOURCES ET MILIEUX : QUELLES INNOVATIONS TECHNIQUES POUR LA TRANSITION ?

ANIMATEUR

Mathias Magen Parc national des Écrins

TÉMOINS

Joël Combes Parc national des Pyrénées
Sébastien Louvet Refuge de Chamoissière

RAPPORTEURE

Myriam Ribert Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

CONSTAT DE DÉPART

LES REFUGES COMME LIEUX DE CONCENTRATION HUMAINE : situés dans des espaces naturels, les refuges accueillent de nombreux visiteurs. Ils sont un lieu de la concentration humaine, dont les activités ont des conséquences sur l'environnement qu'il est nécessaire de limiter.

LES REFUGES COMME MODÈLES DE SOBRIÉTÉ ET LABORATOIRES D'EXPÉRIMENTATIONS : afin de continuer à accueillir des visiteurs, il est essentiel d'accepter ses conséquences et de les limiter un maximum. Bien souvent, les refuges sont des exemples de sobriété, notamment avec une consommation modérée des ressources disponibles. De plus, ce sont des laboratoires sociaux et technologiques à ciel ouvert, dont les innovations techniques pour limiter les effets des activités hu-

maines y sont expérimentées, dupliquées et développées dans d'autres refuges. Ces techniques peuvent être les toilettes sèches, la phytoépuration pour l'assainissement, les énergies renouvelables (solaire, thermique, photovoltaïque, biomasse, etc.), ou encore les dispositifs de réduction de la consommation des ressources.

DES LIMITES À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : les techniques développées sont difficilement reproductibles tant elles dépendent fortement des conditions dans lesquelles elles sont mises en place. En amont d'implanter une nouvelle technologie, une étude de sa faisabilité est nécessaire, et la prise en compte des contraintes réglementaires et géographiques, et le respect de la biodiversité sont essentiels.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION COLLECTIVE

RETOURS D'EXPÉRIENCES D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

TRANSITION DES MODÈLES D'ASSAINISSEMENTS ÉCOLOGIQUES DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Joël Combes

Depuis 2014, le Parc national des Pyrénées expérimente des systèmes d'assainissement écologique, et notamment l'utilisation de toilettes sèches. Les enjeux sont multiples, et tout d'abord écologiques : réduire et éviter les pollutions des eaux rejetées, l'épandage des boues résiduelles des fosses et leur héliportage, et diminuer les volumes d'eau potable utilisés, quand il est avéré que 60 % de la consommation en eau est dédiée aux toilettes en eau. Par

ailleurs, face à un accroissement de la fréquentation, l'objectif est d'améliorer l'accueil et les services, et ainsi limiter les pollutions visuelles. Il est également important de limiter les impacts sur l'environnement et les coûts dus à des travaux d'assainissement conventionnels.

Au total, 20 sites ont été équipés dont 8 refuges sur les 18 que compte le Parc national des Pyrénées. Puis en 2020, l'expérimentation s'est focalisée sur

le refuge d'Ayous. Des toilettes sèches ont été installées sur un système gravitaire, c'est-à-dire avec le local de compostage sous la toilette, et une toilette unitaire (les matières fécales et les urines ne sont pas séparées). D'autres dispositifs ont été mis en place, comme des modèles de toilettes sèches à séparation, et des composteurs pour l'urine et les matières fécales. Les composteurs ont été installés en plusieurs zones. Une première zone A sous la colonne de chute qui « récolte » la matière, conduite par la suite dans la zone B pour le compostage et où un travail de brassage est réalisé pour créer une zone de maturation, et ensuite libérer un espace pour la saison suivante vers une zone C, soit une zone de maturation. Une autre expérimentation a été menée pour compléter ce système des eaux ménagères, avec des filtres à broyat de bois, dont les premiers résultats sont positifs.

PROJET HYDROÉLECTRIQUE AU REFUGE DE CHAMOISSIÈRE Sébastien Louvet

« Ce n'est pas une innovation technologique l'hydroélectrique, mais ce qui est innovant c'est comment on l'a mise en place. »

Sébastien Louvet | Refuge de Chamoissière

L'hydroélectricité a besoin de trois paramètres pour fonctionner : de l'eau, de la pente et un générateur, soit une turbine dans ce cas. Au refuge de Chamoissière, 13 litres d'eau par seconde sont prélevés, délivrant entre 5 et 6 kilowatts, et cette turbine possède de nombreux avantages. Elle produit en continue de l'énergie, sans nécessiter l'intervention du gardien occupé à d'autres tâches.

« L'avantage de la turbine, c'est que vous avez une production énergie constante et stable, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, qu'il fasse nuit, ça tourne »

Sébastien Louvet | Refuge de Chamoissière

Sa durée de vie importante ne nécessite pas un grand entretien et suscite un faible coût économique. En termes d'inconvénients, la turbine doit toujours consommer ce qu'elle produit sinon elle s'emballer sur elle-même. Une armoire de régulation peut pallier ce problème, renvoyant la production sur les besoins du moment et dissipant l'excédent dans les moyens de chauffage. La complexité administrative est un autre inconvénient, illustrant les besoins d'une institution pour porter ce type de projet

Le bilan de cette expérimentation est multiple. Concernant les refuges à fréquentation moyenne ou dotés d'équipements mixtes, le bilan est positif avec un bon dimensionnement des dispositifs. Néanmoins, les refuges à forte fréquentation ont fait face à plusieurs difficultés tels que le sous-dimensionnement des composteurs par rapport aux volumes trop importants et donc des saturations.

Trois facteurs de réussite sont à retenir. Le premier concerne le dimensionnement des composteurs au regard de la fréquentation. Le second est l'ergonomie des composteurs pour la gestion du compost, et le dernier se rapporte à la gestion du compost et donc à l'infrastructure et à la formation nécessaire du gardien.

et l'importance du dialogue entre les services préfectoraux et régionaux. Le financement est aussi un obstacle à l'utilisation de ce système, dont le coût ne permet pas à certains d'utiliser cette technologie.

Face à un potentiel risque que le torrent s'assèche, une étude a été menée sur le torrent pour voir son fonctionnement. Cette étude a permis de montrer une capacité de résilience du torrent, par rapport à de fortes précipitations, à la sécheresse ou aux canicules estivales. Par ailleurs, même si l'hydroélectricité fonctionne aujourd'hui pour ce refuge, le mix énergétique est préconisé avec de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque afin de diversifier ces sources.

LES THÉMATIQUES DÉTERMINANTES POUR LES INNOVATIONS DANS L'AVENIR

Gestion de la ressource en eau : la gestion de la ressource en eau est la thématique la plus déterminante et la plus préoccupante à l'avenir selon les participants. Divers systèmes ont déjà été mis en place pour gérer cette ressource, mais il est tout d'abord essentiel de connaître la consommation de cette ressource, notamment grâce à des compteurs d'eau.

« On ne sait pas ce qu'on consomme, on ne sait pas où va l'eau. C'est bien de les équiper pour mettre en face de la consommation d'eau la ressource disponible. Et ça ne coûte pas grand-chose. »

Thibaut Eydan | Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Les toilettes sèches font partie des innovations phares dans les refuges. Les toilettes en eau sont très consommatrices en eau, et il est essentiel de repenser ce système dans un contexte de changement climatique. Il s'agit de réfléchir dès la construction et l'épuration des refuges utilisant des toilettes en eau, dont l'eau devrait être utilisée pour les refuges.

« L'installation des toilettes sèches, c'est 50 m³ d'eau, non pas économisées, mais qui ne sont pas souillées. »

Sébastien Louvet | Refuge de Chamoissière

La question de la potabilité de l'eau fait également partie des préoccupations actuelles. Des techniques existent pour rendre l'eau potable à la consommation, dont un traitement par ultraviolet, qui consomme peu d'énergie. Ce système fonctionne sur toutes les eaux, entre des torrents et des réserves d'eaux constituées par des refuges, sauf s'il y a beaucoup de matières en suspension. En Italie, les eaux des refuges sont contrôlées chaque année par l'État, qui peut décider de fermer l'accès à l'eau.

Systèmes d'économie d'énergie : la production et l'économie d'énergie sont une des préoccupations majeures. En termes de source d'énergie, l'hydroélectricité est une source d'énergie constante et stable, lorsqu'un torrent est à proximité d'un refuge.

« L'hydro, à partir du moment où ton torrent coule, il faut faire de l'hydro. Sur un coin de table, on a fait ce calcul par rapport à l'approvisionnement énergétique du refuge. Ça va nous permettre de passer, quand cette turbine va fonctionner, de 66 % de part d'énergie fossile, d'énergie carbonée, à 3 %. »

Sébastien Louvet | Refuge de Chamoissière

Des interventions ont permis également de partager des expériences sur le stockage d'énergie par l'hydrogène, dont le coût très cher, la maintenance régulière et la stricte réglementation pallient son aspect vertueux.

« C'est une technologie d'avenir, certes, mais on a encore du chemin pour avoir des rendements corrects et la maîtriser. »

Stéphane Martin | Parc national de la Vanoise

Au-delà de ces innovations, c'est surtout une gestion économique des ressources et des énergies disponibles qui devrait s'appliquer. En effet, sans eau, une turbine installée sur un torrent n'est plus utile.

Méthodes d'approvisionnement : les méthodes d'approvisionnement sont également au cœur des préoccupations actuelles, dont des systèmes permettent de pallier des coûts importants notamment en termes de transports. Au refuge Torino, des gouttières pour recueillir l'eau dans les réservoirs, des toilettes sèches, et la réutilisation des eaux usées pour les besoins du refuge ont permis d'alléger les frais de transport et de consommation énergétique.

LES LIMITES AUX INNOVATIONS

La réglementation, les autorisations, le manque de volonté politique et le coût des innovations font partie des principales limites identifiées à la mise en place des innovations. Parmi ses limites, la résilience de l'innovation est une thématique non négligeable. Concernant la ressource en eau :

« L'une des limites les plus importantes que l'on peut apprendre à partir de cette expérience, c'est la résilience, la capacité d'adaptation des solutions technologiques que nous introduisons sur les structures. »

Riccardo Giacomelli | Club Alpin italien

De plus, la comptabilité de l'innovation avec les compétences et les capacités des gardiens de refuges est une des limites essentielles, notamment lorsqu'une technologie nécessite une maintenance permanente, ou qu'elle est difficile à intégrer et gérer.

La réglementation et les procédures administratives sont l'un des principaux freins à l'innovation, qui évolue avec le temps et dont les autorisations à titre expérimental permettent d'expérimenter une nouvelle technologie.

« Le problème, si vous voulez, de l'hydroélectricité en France, c'est la complexité administrative de ce bazar. Comme je dis toujours, pour un particulier, monter un projet hydroélectrique, c'est attaquer la traversée du Pacifique avec une barque et avec 2 cuillères à soupe dans chaque main ».

Sébastien Louvet | Refuge de Chamoisnière

À ces limites, s'ajoutent les conséquences induites par les travaux, que cela soit pour l'installation ou la maintenance de certaines technologies.

« On parle de pico-centrale mais la conduite d'eau, il faut l'enterrer. Ce sont des impacts sur des milieux. Ça peut être efficace et considéré comme une énergie dite verte. Mais il y a des conséquences en termes de travaux qui ne sont pas négligeables. »

Joël Combes | Parc national des Pyrénées

LEVIERS ET PISTES D' ACTIONS

DIFFUSER LA CULTURE DE L'EMPREINTE CARBONE

Il est essentiel de sensibiliser les acteurs des refuges à l'impact carbone, notamment en ce qui concerne les ravitaillements, les mobilités des publics, le fonctionnement. Cette culture de l'empreinte carbone doit être intégrée dans la prise de décision, tant pour les rénovations que pour la gestion quotidienne.

ENCOURAGER LES EXPÉRIMENTATIONS

en simplifiant les contraintes réglementaires, en reconnaissant que certaines solutions peuvent être adaptées à un site mais pas à un autre, et favoriser la collaboration entre les différents acteurs afin de coordonner et d'accompagner efficacement les expérimentations. ■

« Ces 3 jours, ils vont être visualisés par des élus, il y a des gens de la région, il y a des décideurs, il y a des institutions. Et le message que j'ai envie de faire passer, c'est... Aidez-nous à l'expérimentation, aidez-nous à faire propre. Aidez-nous. »

Sébastien Louvet | Refuge de Chamoisnière



Construction du refuge du Clot des Vaches



Entrée du théâtre du Briançonnais durant l'évènement des rencontres «refuges au coeur des transitions»

05 L'AVENIR DES REFUGES DANS LE CONTEXTE DE LA TRANSITION EN MONTAGNE

APPORTS ET PERSPECTIVES DES RENCONTRES : QUELLES PISTES POUR L'AVENIR DES REFUGES ? MÉTA SYNTHÈSES DES ATELIERS ET SÉANCES DE TRAVAIL

INVITÉS

Christophe Reveret	Versant Sud
Jean Miczka	Université de Lausanne
Sophie de Rosemont	Université Grenoble Alpes
Samuel Sempé	Parc national des Écrins
André Gondolo	Altéa Groupe Expert

ANIMATEUR

Pierrick Navizet	Parc national des Écrins
-------------------------	--------------------------

AVANT-PROPOS

Pierrick Navizet rappelle que cet événement n'aurait pu voir le jour sans les 4 co-organisateur, que sont l'Université Grenoble-Alpes, le Parc national des Écrins, la Fédération française des Clubs Alpins de montagne, et le Syndicat national des gardiens de refuge. Au nom des co-organisateur, il souligne également l'importance du soutien institutionnel et financier apporté par les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le département des Hautes-Alpes, ainsi que le commissariat de Massif des Alpes. La dimension internationale des rencontres, avec la participation d'une délégation italienne, a été possible grâce à l'Europe avec le programme transfrontalier Alcotra France-Italie. Il est également nécessaire de rappeler que ces rencontres s'inscrivent dans une lignée débutée en 1986 à Rosuel (Vanoise) et prolongées jusqu'à Bagnère-de-Luchon en 2016. Les rencontres 2023 sont les septièmes du genre. Elles ont rassemblé de nombreux acteurs de la montagne venus des Alpes françaises, du Massif des Pyrénées et également d'Italie et de Suisse. Il souligne en cela l'apport des

collaborateurs italiens pour leur venue en nombre, leur enthousiasme entraînant et leur approche éducative de la montagne qui ouvre de belles perspectives pour les 7 parcs naturels français et italiens qui sont engagés dans le nouveau projet BiodivTouAlps financé par Alcotra. Côté chiffres maintenant, Pierrick Navizet précise que 340 participants se sont succédés durant les 3 jours d'échanges et de travail. Au total, 5 tables rondes et 11 ateliers ont permis de rentrer au cœur des sujets, avec 66 intervenants : officiels, animateurs, rapporteurs, bénévoles ayant œuvré au bon déroulement des séquences. Enfin, environ 62 personnes ont participé, de près ou de loin, à la préparation des rencontres depuis maintenant un an. Il mentionne que les co-organisateur, en accord avec les signataires de la Convention inter-régionale du Massif des Alpes, ont choisi de placer les rencontres sous le signe des refuges au cœur des transitions dans les territoires de montagne. D'abord parce que les refuges sont bousculés par ce qui se passe en termes de changement climatique, en particulier dans les territoires de haute

montagne, mais aussi par les bouleversements de leurs accès. Enfin, aussi en raison des changements sociétaux à l'œuvre qui leur apportent de nouvelles formes de fréquentation, parfois à la hausse, parfois à la baisse. Il rappelle que la genèse des rencontres est le fruit des échanges et connexions régulières entre les co-organisateurs à travers leur action quotidienne de diversification touristique, de reconstruction de refuges, de gestion d'espaces naturels, d'éducation à l'environnement ou encore de projets de sciences partenariales. Pierrick Navizet estime que ces deux jours écoulés, consacrés à des tables rondes et ateliers participatifs, posent un état des lieux. Cela permet d'identifier les actions possibles, et d'imaginer des engagements pour un avenir dans lequel une forme de rupture avec le modèle d'avant permettrait, par l'anticipation, de continuer à vivre la montagne avec des refuges repensés et toujours actifs. Il insiste sur le fait que ces rencontres de Briançon ne sont pas une fin en soi. Et qu'elles se prolongeront à court terme par la production d'actes diffusés au printemps 2024. Il pointe aussi l'importance de préserver cette richesse du collectif qui rassemble. La mise en place d'une forme de coordination ou d'un comité d'acteurs pour poursuivre le travail entrepris est une piste à évoquer en conclusion des rencontres. Enfin, l'élaboration d'un document de type livre blanc au manifeste engageant les acteurs et les institutions vers une nouvelle trajectoire pour l'avenir est une voie qui est à entreprendre dès 2024. C'est le chemin que souhaitent poursuivre les 7 espaces naturels impliqués dans le projet BiodivTourAlps ainsi que l'université Grenoble-Alpes, la FFCAM et le Syndicat National des gardiens de refuges. Il rappelle que la porte est ouverte à tous les acteurs et institutions qui voudraient participer à son processus d'élaboration à l'issue des rencontres.

Pour finir, il invite sur scène Christophe Reveret et André Gondolo, consultants expérimentés dans les domaines du tourisme outdoor en montagne, et plus particulièrement sur les questions des refuges, pour animer la séquence de restitution des ateliers qu'ils ont préparée avec les rapporteurs.

INTRODUCTION

RAPPORTEUR Christophe Reveret Versant Sud

UNE TRAJECTOIRE CONTINUE DEPUIS 30 ANS

Le travail produit collectivement pendant 3 demi-journées par les différents acteurs de l'univers des refuges avait pour objectif d'identifier des pistes d'action dans un contexte «bousculé» par

les changements environnementaux et sociétaux. Pour que le travail à venir à partir de ces pistes aille à l'essentiel, il est important de resituer l'étape des rencontres et de questionnements qui nous réunit dans la trajectoire des refuges durant les décennies récentes :

■ **1979 «Faut-il brûler les refuges?»** (Montagnes Magazine, 1979) : **les refuges au centre d'une confrontation - voire d'un antagonisme - entre vision citadine et vision montagnarde.** Déjà se pose la question «qu'est-ce qu'un vrai refuge?» ; et en corollaire, qu'est-ce qu'un «vrai montagnard»? Mais cette interpellation, adressée au monde de la montagne, portait avant tout sur ce que devraient être ou pas les refuges à l'avenir.

■ **1999 «Faut-il brûler les refuges? 20 ans après...»** (Montagnes Magazine, 1999) : **les refuges s'adaptent à l'accueil de randonneurs et touristes.** Les refuges sont passés du registre de la confrontation à une cohabitation qu'il faut assurer entre des publics plus variés, plus touristiques, tout en s'efforçant de garder leur identité en tant qu'objets montagnards singuliers.

■ **Les refuges du XXI^e siècle entrent dans la sphère du tourisme:** de manière parfois inégalement assumée, le glissement progressif des refuges dans une logique touristique les a révélés en tant que contributeurs de l'économie des territoires de montagne. Dépassant leur statut d'équipements «sportifs», ils peuvent dès lors être pris en compte dans l'offre touristique locale.

■ **«Gardien de refuge de montagne», la reconnaissance d'un métier, et bien plus:** la reconnaissance du rôle essentiel des gardiennes et gardiens de refuges avec la création du D.U a été un marqueur important du regard porté sur les refuges, désormais envisagés à la juste hauteur des services rendus et des compétences mises en œuvre par celles et ceux qui doivent en assurer le fonctionnement

■ **Le refuge des années 2020, une valeur ajoutée à se réapproprier collectivement:** paradoxalement, alors que les refuges ont du mal à définir et mettre en avant collectivement leurs spécificités et leurs valeurs, d'autres acteurs tirent bénéfice de l'imaginaire qu'ils véhiculent, au risque d'en brouiller l'image. D'où l'enjeu des nombreux débats autour de ce qu'on est/ce qu'on n'est pas, et de la façon de le dire...

Apports et perspectives des Rencontres : quelles pistes pour l'avenir des refuges ? Restitution des 3 demi-journées d'échanges

Christophe Reveret
Versant Sud



Séjournes dans un refuge de haute campagne à 80 km de Paris



DIPLOME D'UNIVERSITE GARDIEN DE REFUGE DE MONTAGNE

ÉVOLUER DANS UNE DYNAMIQUE QUI S'ACCÉLÈRE

Pour conclure cette rétrospective dynamique, trois caractéristiques de notre évolution collective sont à garder en tête pour la suite de nos actions :

■ Il y a toujours eu des «nouveaux publics». Chaque époque connaît ses «néophytes» auxquels il faut «donner les codes»: hier randonneurs, aujourd'hui citadins en quête de nature, ... Et demain?

■ Les étapes de débats/rencontres sont nécessaires mais pas suffisantes: nos rendez-vous collectifs sont des jalons importants mais certaines questions récurrentes restent en suspens, il est temps de passer à l'acte.

■ La «bousculade» s'amplifie et s'accélère: les refuges bougent, les clientèles bougent, le terrain bouge, la montagne bouge. Il est urgent de trouver ensemble des réponses aux nouvelles questions qui se posent à nous.

SYNTHÈSE DU JEUDI 7 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI

RAPPORTEUR Jean Miczka Université de Lausanne

4 ATELIERS AU PROGRAMME:

Atelier 1 Quelles adaptations dans le fonctionnement?

Atelier 2 Quelles adaptations structurelles? Vers un redéploiement et un redimensionnement des refuges?

Atelier 3 Des refuges inclusifs et accessibles à toutes et tous: comment?

Atelier 4 La cohabitation des publics et des usages

SYNTHÈSE DES 4 ATELIERS : CONSTATS DE DÉPART

Un impact croissant du réchauffement climatique

Le réchauffement climatique a des effets de plus en plus marqués sur les refuges de montagne, affectant les ressources en eau, la sécurité des bâtiments et des pratiquants (exemple du refuge de la Pilatte et du Châtelleret dans les Écrins) la pratique des sports de montagne, les saisons de pratiques qui se décalent, ainsi que l'accès aux refuges, que ce soit via les routes ou les sentiers.

L'évolution de la fréquentation des refuges

Il y a une évolution notable dans la fréquentation des refuges. Certains connaissent une augmentation due à des facteurs comme l'itinérance ou la proximité des vallées, tandis que d'autres voient un ralentissement, impacté par le déclin de l'alpinisme ou d'autres conséquences du changement climatique. On voit donc apparaître des refuges à plusieurs vitesses au niveau de la fréquentation.

Il existe une diversification et une exigence accrue de la clientèle

La clientèle des refuges devient plus diversifiée et exigeante, notamment en termes de qualité et de respect de l'environnement. Par ailleurs, des barrières économiques peuvent en limiter l'accès pour certains types de personnes.

LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Le refuge se retrouve au cœur d'injonctions contradictoires comme :

Coûts élevés/accessibilité économique des refuges

Il y a un défi à relever : d'une part, les refuges coûtent cher à construire et à entretenir - cette situation étant exacerbée par l'inflation - les normes contraignantes, et les effets du changement climatique. D'autre part, il est essentiel de maintenir une accessibilité économique pour une certaine catégorie de publics.

Diversité des usages et cohabitation délicate

Les refuges accueillent une variété de publics aux usages divers, créant une force mais aussi des défis de cohabitation entre pratiquants, bivouaqueurs, gardiens, et pastoralisme. La perception erronée du refuge par certains nouveaux publics complique encore cette gestion.

Sobriété / multifonctionnalité du refuge

Bien que la sobriété du refuge soit mise en avant, sa multifonctionnalité et la montée en confort posent des questions sur les limites de la diversification et du développement d'activités connexes.

Défis complexes pour les gardiens/vocation

Les gardiens de refuge font face à des changements brusques dans un contexte réglementaire complexe, avec des saisons décalées, la gestion fluctuante du droit du travail, de fortes préoccupations environnementales, et la recherche d'un équilibre entre qualité de vie professionnelle, vie familiale en refuge, et gestion de la fréquentation.

La difficulté de la transmission de la culture alpine et de celle du refuge

la transmission de la culture du refuge et de la montagne ne se fait plus aussi facilement qu'avant. Il devient nécessaire d'acculturer voire d'éduquer les nouveaux publics sur ce qu'est un refuge et sur la culture alpine.

Qualité / montée en gamme coûteuse

L'amélioration de la qualité est importante, mais il ne faut pas s'obliger à monter en gamme à tout prix, en considérant les coûts environnementaux et les impacts sur les tarifs.

De cette situation, découlent plusieurs éléments de réflexions concernant l'évolution des refuges :

Clarification de la communication sur le refuge

Il est nécessaire de clarifier et de communiquer clairement en amont sur la nature et les fonctions d'un refuge pour éviter les malentendus, en soulignant notamment son rôle collectif et de partage.

Valorisation de l'ADN du refuge

Avant de chercher à répondre à la demande des publics, il est crucial pour les refuges de valoriser leur essence et de maintenir l'esprit de collectivité et de partage, même en améliorant le confort.

Adaptation des refuges à la capacité du site

Les refuges doivent être adaptés à la capacité du site en termes de ressources, de rejets, et de fréquentation, en tenant compte de l'impact des flux générés par leur présence.

Innovation dans les types de refuges

Il est nécessaire de réfléchir à de nouveaux types de refuges, car les solutions d'hier ne sont pas nécessairement celles de demain.

Proactivité et planification à long terme

Il est crucial d'être proactif et de ne pas subir, en réfléchissant à long terme aux évolutions actuelles qui sont très rapides. La question de la saisonnalité par exemple doit nous faire réfléchir très vite à comment on adapte contractuellement le gardiennage à des périodes de 9 ou 10 mois.



Repas partagé au refuge du Pavé

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

ACTUALISATION DES PROFILS DES PUBLICS DES REFUGES

Il est crucial de mettre à jour régulièrement nos connaissances sur les profils des publics fréquentant les refuges. Les enquêtes existantes deviennent rapidement obsolètes en raison de l'évolution rapide des tendances. Une vision actualisée est nécessaire pour informer efficacement les acteurs des refuges.

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION AVEC LES NOUVEAUX PUBLICS

Il est important de diffuser parmi les acteurs des refuges une compréhension actualisée des visiteurs, afin de rendre la communication avec les nouveaux publics plus efficace, en tenant compte des canaux de communication qu'ils utilisent.

COORDINATION DE LA COMMUNICATION SUR LES REFUGES

Les efforts de communication doivent être coordonnés, mettant en avant les valeurs communes des refuges ainsi que les services spécifiques proposés localement. Cette coordination implique tous les ac-

teurs de la montagne et bien sûr en premier lieu les offices de tourisme.

SOUTIEN À LA DÉCOUVERTE DES REFUGES POUR LES PUBLICS PEU OU PAS FAMILIARISÉS

Un autre levier consiste à accompagner la découverte des refuges par des publics moins familiers avec la montagne et à rendre les refuges économiquement accessibles, par exemple, via des refuges-bivouacs non gardés ou des formules hors-sac.

DÉFINITION DE NOUVEAUX TYPES DE REFUGES

Il est nécessaire de définir et d'expérimenter de nouveaux types de refuges, comme le « refuge-amiral » en vallée, des refuges modulables, démontables, et de nouveaux bivouacs, pour redistribuer les flux et s'adapter à divers besoins en évolution.

RÉFLEXIONS SUR LES « TERRITOIRES INTER-ACTEURS »

Le dernier levier consiste à promouvoir des réflexions territoriales impliquant différents acteurs, pour développer des schémas cohérents et partagés pour l'avenir des refuges et de la montagne. ■

SYNTHÈSE DU VENDREDI 8 DÉCEMBRE MATIN

RAPPORTEURE **Sophie de Rosemont** Université Grenoble Alpes

4 ATELIERS AU PROGRAMME:

Atelier 1 Le refuge pour accueil et transmettre**Atelier 2** Cheminements du métier et formation de gardien.ne**Atelier 3** Les nouvelles frontières de l'offre d'activités en refuge**Atelier 4** Enjeux et partages d'expériences sur l'organisation du gardiennage

SYNTHÈSE DES 4 ATELIERS : CONSTATS DE DÉPART

La mission d'Intérêt Général des refuges en question

Cette notion historique, et reconnue par tous comme indispensable, est cependant toujours en cours de stabilisation, soulevant des interrogations, en particulier sur la prise en compte de la mise en tourisme des refuges. Elle requiert une réflexion plus approfondie.

Des aléas et crises climatiques et sociétales qui impactent les gardiens

Les crises et aléas impactent de plus en plus les refuges, notamment ceux de moyenne montagne qui n'étaient pas traditionnellement affectés. Ces défis climatiques, couplés aux changements sociétaux, exigent des gardiens une adaptation en termes de clientèle et de pratiques, transformant ainsi leur fonctionnement professionnel.

Diversification des rôles des gardiens

Le métier de gardien de refuge évolue et se complexifie, intégrant des compétences en manage-

ment, restauration, secourisme, communication, et médiation. Cette évolution entraîne une augmentation des responsabilités et des tâches pour les gardiens.

Élargissement des activités de montagne

Les motivations pour fréquenter les refuges se diversifient, avec l'émergence de nouvelles activités telles que le trail et le ski de randonnée. De plus, les refuges se dotent de nouvelles dimensions, comme le tourisme scientifique, l'art, le bien-être et la santé, avec le développement d'activités telles que le yoga.

Le refuge lieu de transmission et d'éducation

Le refuge est mis en avant comme un lieu idéal pour l'éducation, particulièrement en ce qui concerne l'environnement, le vivre ensemble, la culture montagnarde, et la gestion environnementale, en se focalisant notamment sur les jeunes. Il reste à définir les éléments clés de cette transmission : les contenus, les destinataires et les méthodes.

diens et aides-gardiennes. L'enjeu est de stabiliser ces équipes au fil des saisons pour assurer une organisation pérenne du refuge.

Préparation des gardiens aux crises

Les équipes de gardiennage se retrouvent souvent isolées ou mal préparées face aux crises climatiques et autres situations d'urgence. L'intégration de tous les acteurs, y compris les gardiens, dans la gestion et l'anticipation de ces crises devient une question primordiale.

LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

Évolution de la vie professionnelle des gardiens

La complexification du métier de gardien de refuge est évidente, avec de plus en plus de tâches et de compétences à gérer. Les gardiens, souvent comparés à des couteaux suisses pour leur polyvalence, se trouvent aujourd'hui confrontés à un enjeu majeur : comment organiser un travail en refuge plus complexe tout en préservant une qualité de vie, essentielle à la durabilité de leur métier ?

Fidélisation des équipes de saisonniers

La qualité de vie des gardiens et gardiennes s'étend aux équipes de gardiennage, incluant les aides-gar-

Vulnérabilité de l'éducation en refuge

La fonction éducative au sein des refuges est reconnue comme essentielle mais reste précaire, dépendante de bénévoles, d'associations et manquant de soutien financier stable. Il est crucial de réfléchir à des moyens de développer et de pérenniser cette activité éducative.

Le besoin de nouveaux outils pédagogiques en refuge

L'élaboration de nouveaux outils pédagogiques pour l'éducation et la communication autour des refuges est un point focal. Ces outils, basés sur des approches interactives telles que les jeux, doivent mettre l'humain au cœur de la démarche, en dépassant les supports traditionnels comme les affiches ou le numérique.

Préserver l'identité du refuge

L'ajout d'activités, y compris artistiques, au refuge soulève des questions sur son identité. Est-ce que ces activités redéfinissent ce qu'est un refuge ? L'identité du refuge est-elle en mouvement ou fixe ? Quelle image du refuge veut-on projeter ? Il faut adapter le refuge mais pas trop et ne pas brouiller l'image première du refuge.

Gestion des flux et impact environnemental

L'augmentation des raisons de visiter les refuges soulève la question paradoxale de la gestion des flux et de la capacité d'accueil, du désir d'accueillir tout le monde, et des conditions dans lesquelles cela peut se faire, notamment en termes d'impact environnemental.

LEVIERS ET PISTES D'ACTIONS

L'AMÉLIORATION DE LA FORMATION DES GARDIENS

des pistes concernant la formation des gardiens et gardiennes ont été discutées, en réponse aux besoins croissants de compétences et de tâches. La question centrale est de savoir comment le diplôme universitaire actuel peut évoluer pour mieux s'adapter à ces changements. L'introduction d'accompagnements, de tutorats, et de modules de formation continue a été proposée, offrant un suivi au-delà du cadre du diplôme universitaire, tout en évitant une orientation élitiste.

DES PARTENARIATS POUR COMPLÉTER LES COMPÉTENCES DES GARDIENS

La discussion a également porté sur l'importance des partenariats et de la coordination entre les différents acteurs de la montagne pour gérer les nouvelles tâches des gardiens. Il s'agit de répartir certaines missions, comme l'éducation, et de réinventer les liens entre les vallées en impliquant divers acteurs tels que les parcs, PGHM, associations, AMM, médiateurs et artistes.

LE RENFORCEMENT DU FINANCEMENT DE L'ACTION ÉDUCATIVE

Le financement de l'éducation à l'environnement dans les refuges a été abordé. Bien qu'éduquer soit essentiel, cela nécessite des moyens financiers appropriés, non seulement en termes de montant mais aussi de durabilité, pour le développement de nouveaux outils adaptés aux différents publics.

DE NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION VERS LES PUBLICS DES REFUGES

Le quatrième point aborde la question de la communication autour des refuges. Il est essentiel de réfléchir aux méthodes de communication efficaces pour atteindre les nouveaux publics cibles et définir qui l'on souhaite attirer dans les refuges. ■

SYNTHÈSE DU VENDREDI 8 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI

RAPPORTEUR Samuel Sempé Parc national des Écrins

3 SÉANCES D'ÉCHANGES AU PROGRAMME :

Séance 1 Adapter les normes et les règlements aux spécificités des refuges ?

Séance 2 Quel héritage patrimonial, architecture et design pour les refuges du futur ?

Séance 3 Ressources et milieux : quelles innovations techniques pour la transition ?

SYNTHÈSE DES 3 SÉANCES : CONSTATS DE DÉPART

Des projets de refuges soumis à des exigences multiples : les initiatives d'évolution ou de création se heurtent à une diversité de contraintes : coûts, ressources disponibles et l'adaptation nécessaire face aux changements environnementaux. Ces projets sont loin d'être simples et requièrent une attention particulière à de multiples facteurs.

Une exigence d'exemplarité « lieu-phare »

le fonctionnement d'un refuge implique une responsabilité écologique et économique importante. Ils sont perçus comme des modèles, des sentinelles dans des hauts lieux pour la biodiversité. Ces lieux doivent donc incarner des standards élevés en matière de protection écologique.

Un cadre réglementaire paradoxal

Bien que les régulations existent pour protéger la biodiversité et assurer la sécurité des visiteurs accueillis, elles peuvent paradoxalement alourdir, en-

traver ou ralentir les initiatives dans des zones isolées déjà complexes.

Des refuges historiques, un besoin de modernité

Les refuges représentent un patrimoine historique bâtiminaire mais avec des besoins de modernité notamment en raison de leur âge et de l'évolution des besoins des visiteurs.

Innovations en matière d'énergie, eau ou assainissement. Il existe de nombreuses innovations techniques et méthodologiques en matière d'énergie et d'assainissement, développées par les gardiens de refuges ou les propriétaires des bâtiments, pour répondre aux défis spécifiques des sites montagneux.

L'eau, une préoccupation centrale pour les gardiens de refuges. L'accès à l'eau et sa gestion constituent une préoccupation majeure pour les gardiens de refuges.

LES ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

La clarification de la notion de sobriété des refuges

Il faut clarifier ce que signifie la sobriété pour un refuge. Comment un refuge peut-il être considéré comme sobre en termes d'empreinte carbone et d'impact sur la biodiversité ?

Vers la décarbonation dans une vision territoriale des refuges

Les refuges doivent envisager la décarbonation de leurs opérations pour être exemplaires. Cette démarche s'intègre dans une perspective globale et territoriale, incluant des aspects comme les déplacements et les choix de fournisseurs. Les exemples vont de la substitution de bières par des tisanes jusqu'à la gestion de la mobilité des visiteurs, cruciale pour l'empreinte carbone.

La complexité de l'expérimentation en montagne

Bien que l'expérimentation et les dérogations en montagne soient possibles, elles sont considérées comme complexes à implémenter.

L'innovation en refuge : les innovations, qu'elles soient techniques ou méthodologiques, concernent

principalement la gestion de l'eau, l'assainissement et l'énergie en montagne.

Le dialogue réglementaire en amont : il existe des opportunités de dialogue précoce sur les questions réglementaires, permettant d'identifier et de désamorcer les éventuels obstacles, plutôt que de se retrouver dans des situations de blocage.

Les nouvelles approches architecturales et les nouveaux fonctionnements touristiques :

Le développement du tourisme en montagne a introduit une diversité architecturale mais le refuge devra s'adapter aux nouvelles conditions avec de nouvelles approches, comme l'exemple du refuge amiral ou des bivouacs en altitude.

La question du confort des refuges : le niveau de confort envisagé dans les refuges, notamment en termes de douches et de toilettes sèches, doit être évalué en relation avec les impacts environnementaux qu'il peut engendrer et les ressources disponibles.

LEVIERS ET PISTES D' ACTIONS

FAVORISER LES ÉCHANGES

Organiser des échanges entre gardiens, propriétaires, experts et décideurs est crucial pour améliorer la compréhension des enjeux environnementaux. Il est important de multiplier ces dialogues territoriaux pour progresser dans le domaine des refuges.

DIFFUSER LA CULTURE DE L'EMPREINTE CARBONE

Il est essentiel de sensibiliser les acteurs des refuges à l'impact carbone, notamment en ce qui concerne les ravitaillements, les mobilités des publics, le fonctionnement. Cette culture de l'empreinte carbone doit être intégrée dans la prise de décision, tant pour les rénovations que pour la gestion quotidienne.

ENCOURAGER DES EXPÉRIMENTATIONS PERTINENTES

L'expérimentation dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement doit être encouragée, en simplifiant les contraintes réglementaires et en reconnaissant que certaines solutions peuvent être adaptées à un site mais pas à un autre.

FACILITER LA COLLABORATION POUR LES EXPÉRIMENTATIONS

Il est important de favoriser la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les refuges, y compris les architectes, les gardiens, les administrations et les gestionnaires d'espaces protégés, afin de coordonner et d'accompagner efficacement les expérimentations.

AMÉLIORER L'INSTRUCTION DES PROJETS

Les divers services de l'État, comme l'architecte des bâtiments de France, la commission de sécurité et le parc national, doivent collaborer de manière plus harmonieuse. Il existe des expériences, notamment, sur de grands projets structurants, de guichets conseils qui rassemblent ces administrations et qui dialoguent avec le maître d'ouvrage en amont. Cela permet d'éviter ainsi les confrontations et favorise une gestion plus efficace des projets de rénovation ou de construction de refuges.

CONCEVOIR DES REFUGES MODULABLES

Enfin, face aux changements, notamment en haute montagne, il est nécessaire d'explorer des options de refuges plus modulables qui s'adapteraient mieux aux évolutions de leur environnement. ■

CONCLUSION

RAPPORTEUR André Gondolo Altéa Groupe Expert

Deux éléments frappants ont été observés lors des rencontres : l'accélération sociétale et surtout climatique des phénomènes et notre attachement aux modèles anciens.

Accélération climatique : des sujets autrefois périphériques, comme la ressource en eau, sont désormais centraux. Les phénomènes climatiques extrêmes, l'évolution du permafrost entraînent des changements majeurs pour les refuges, les sentiers, les routes. La seule chose dont on soit sûr c'est que ce sera pire demain.

Modèles anciens : notre façon de penser le tourisme en montagne et les refuges est encore très largement inspirée de modèles anciens datant de la fin des années 90.

Ces rencontres se déroulent, dans un moment charnière, de bascule de nos paradigmes. Nous allons devoir renoncer à nos modes de pensée un peu passésistes pour réussir à nous projeter dans le futur et construire un nouvel imaginaire de la montagne.

5 POINTS CLÉS ONT ÉTÉ DISCUTÉS DE MANIÈRE TRANSVERSALE PENDANT LES RENCONTRES

1. Le refuge patrimoine

Les refuges sont une partie de l'histoire de la montagne, il y a une histoire de leur architecture, des discussions existent sur la préservation de ce patrimoine et sur sa modernisation.

2. La diversité des refuges

Il y a une reconnaissance de la diversité des refuges « Chaque refuge est unique » est une phrase souvent citée. Pour autant on peut reconnaître aussi des typologies de refuges. La plus souvent mise en avant est une distinction entre les refuges dont la fréquentation diminue (souvent haute altitude, difficile d'accès, liés à l'alpinisme) et ceux dont la fréquentation augmente (souvent moyenne montagne, plus liés à la randonnée, plus accessibles).

3. La mission d'intérêt général des refuges

la mission d'intérêt général est reconnue par tous

comme indispensable, pour autant, elle est régulièrement battue en brèche (refuge d'hiver, salle hors-sac, ...). Parallèlement, un débat existe sur l'accessibilité économique des refuges, en particulier pour les jeunes et les catégories sociales moins aisées.

4. Le refuge « Phare »

C'est une notion souvent reprise qui met en avant l'exemplarité, le refuge comme modèle, tant sur le plan environnemental que sur les valeurs la montagne qu'il est censé véhiculer comme le partage ou la solidarité, ... ou encore sur son modèle économique attendu comme vertueux.

5. Le refuge territoire

Celui qui rappelle la nécessité d'intégrer les refuges dans leur territoire, en tenant compte des accès, sentiers, des mobilités et des différents acteurs territoriaux.

CES NOTIONS SE SITUENT DANS UN ENVIRONNEMENT EN PLEIN BOULEVERSEMENT

L'environnement sociétal et climatique dans lequel se situent ces discussions :

■ **Les changements sociétaux** qui conduisent à avoir plus de personnes (notamment débutantes et plus exigeantes) en montagne et à de nouvelles pratiques de la montagne.

■ **Les changements climatiques** qui amènent à des changements physiques (biodiversité, baisse de la ressource en eau, effondrements, destructions de sentiers, ...) mais aussi **sociétaux** (modification de la saisonnalité touristique, des pratiques, ...).

Les gardiens reçoivent de plein fouet ce changement qui les oblige à faire de nombreux métiers différents (hébergeur, restaurateur, secouriste, médiateur, expert de la gestion environnementale, ...) et à contenter de nouvelles demandes (comme le bivouac ou l'ouverture hors saison).

La question se pose donc à terme de la durabilité de certains refuges (capacité d'un site donné à accueillir un refuge dans le futur) ou de certains gardiens face aux nouveaux défis (eux qui ont souvent choisi ce métier pour des questions de qualité de vie).

LES 7 ENJEUX PROPOSÉS POUR LA SUITE

1. La ré-interrogation de la définition du refuge et de la mission d'intérêt général notamment pour examiner comment se projeter sur l'accessibilité économique des refuges dans les prochaines décennies.

2. La compréhension des nouveaux publics et communication vers ces nouvelles cibles : mieux connaître et mieux communiquer avec les nouveaux visiteurs, notamment ceux moins familiers avec la montagne.

3. La projection vers les refuges de demain : comment adapter les refuges à un paysage évolutif, en explorant par exemple diverses solutions architecturales et organisationnelles (refuge amiral, déplaçable, ...)

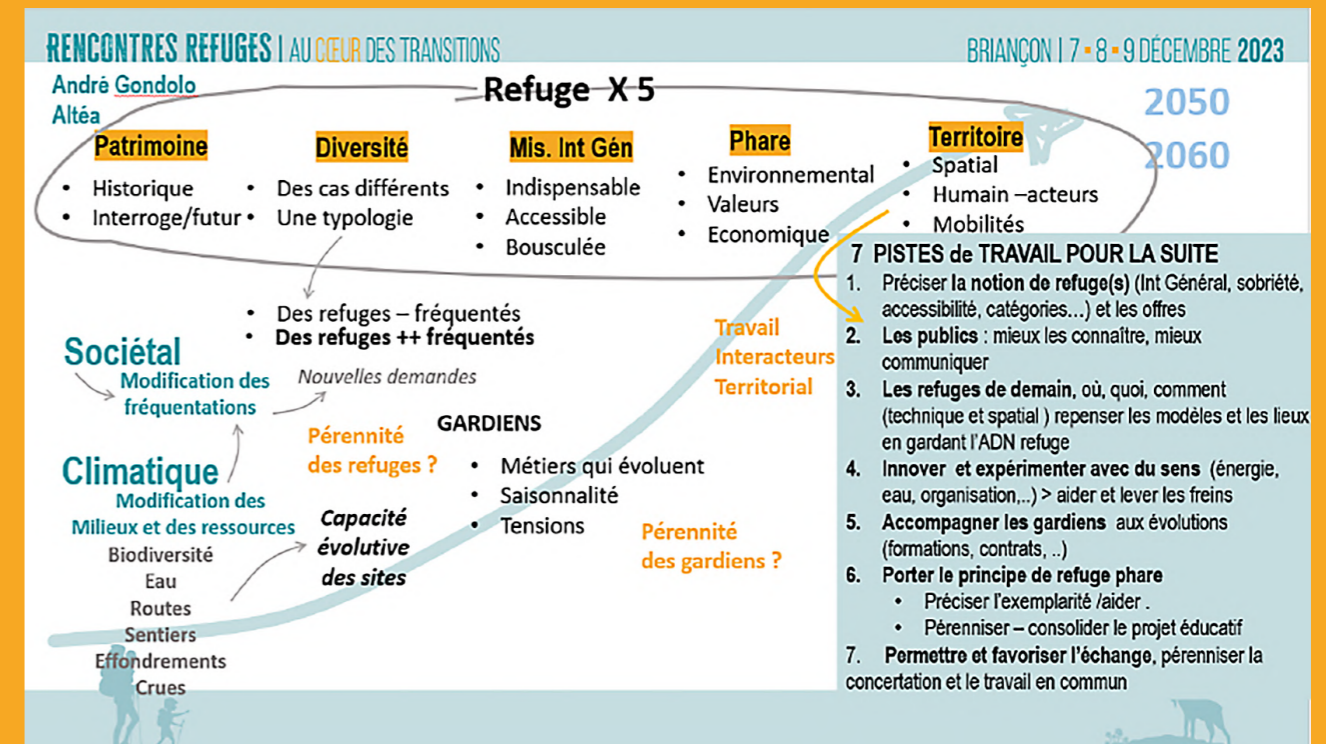
4. L'innovation et expérimentation : comment encourager l'innovation dans les domaines de l'énergie, de l'eau, et de l'organisation pour aider les gardiens et surmonter les freins réglementaires.

5. L'accompagnement des gardiens : soutenir les gardiens dans ces évolutions à travers notamment la formation continue et l'adaptation des contrats.

6. Le principe du Refuge-Phare : Clarifier et soutenir la notion de refuge exemplaire sur l'environnement, les valeurs citoyennes, la décarbonation, ... Il faut parallèlement renforcer et faire évoluer le projet éducatif autour de ces notions.

7. La concertation et le travail en commun : favoriser la collaboration et la discussion de manière transversale pour aborder l'ensemble de ces défis.

Pour conclure, il convient de rappeler les mots d'Albert Einstein, soulignant l'importance de dépasser le niveau de réflexion initial pour trouver des solutions aux problèmes créés. ■



APPORTS ET PERSPECTIVES DES RENCONTRES : QUELLES PISTES POUR L'AVENIR DES REFUGES ? MODÈLE ÉCONOMIQUE ET FINANCEMENTS

INVITÉ **Nicolas Huguet** Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

ANIMATEUR **Pierrick Navizet** Parc national des Écrins

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Différents éléments sont à prendre en compte pour penser des projets d'aménagement, et notamment un certain nombre d'évolutions à plusieurs niveaux :

- Évolution des attentes des usagers/pratiquants
- Évolution des missions et fonctions de refuges
- Évolution des réglementations (ERP, incendies, hygiène)
- Évolution des aléas climatiques dégradant les bâtiments
- Évolution de la recherche d'une qualité environnementale.

De surcroît, les refuges doivent aujourd'hui proposer de plus en plus de services, avec de plus en plus d'équipements, des surfaces et des volumes qui changent, en utilisant des matériaux de plus en plus techniques (biosourcés, résistance au feu, résistance à la pression d'avalanches, ...), avec le besoin de construire des ouvrages de protection. Pour les propriétaires de refuges, il est parfois difficile de trouver des bureaux d'études compétents, des entreprises spécialisées : cela impacte les appels d'offres, qui manquent ainsi de concurrence et dont les prix sont généralement peu revus à la baisse, avec l'augmentation des coûts de construction ces dernières années. En 2017, la FFCAM avait lancé un plan de rénovation ; depuis cette date, les coûts de construction ont augmenté de 20 %, avec des conséquences importantes sur les coûts d'entretien et d'investissement dans les refuges.

Tous ces éléments, entraînant des conséquences très fortes sur les coûts d'investissement, mais aussi sur les coûts d'entretien et de maintenance ne concernent pas que les propriétaires de refuges, mais bien évidemment les gardiens, et aussi tous les acteurs qu'il y a autour. De manière générale, les choses qui impactent les propriétaires impactent

nécessairement les gardiens, et vice-versa. Par exemple, la gestion du bivouac demande plus de travail aux gardiens, avec parfois jusqu'à un rôle de police, impliquant plus de stress et de responsabilités ; cela affecte aussi les propriétaires, car l'utilisation plus importante des infrastructures et des toilettes nécessite des aménagements spécifiques et donc des coûts supplémentaires.

AUGMENTATION DES COÛTS D'INVESTISSEMENT ET D'ENTRETIEN ENTRE 2010-2013 ET 2020-2023

2010-2013

■ Construction du **refuge de Pisset** :
massif du Beaufortain, 30 places
Coût de l'opération global : 1,45 million d'euros

■ Rénovation du **refuge Albert 1^{er}** :
massif du Mont Blanc, 130 places
Coût de l'opération global : 2,7 millions d'euros

2020-2023

■ Construction du **refuge du Pavé** :
massif des Écrins, 30 places
Coût de l'opération global : 2,8 millions d'euros

■ Construction de **la Pointe Percée** :
massif des Aravis, 46 places
Coût de l'opération global : 2,75 millions d'euros

■ Construction de **Campana de Cloutou** :
massif des Aravis, 36 places
Coût de l'opération global : 2,45 millions d'euros

En ce qui concerne la FFCAM, le budget d'entretien-maintenance au début des années 2010 était d'environ 1,5 million d'euros ; aujourd'hui, il est passé à 2,5 millions d'euros. Et pourtant, pour la bonne gestion et exploitation des bâtiments, ce n'est encore pas suffisant et il faudrait sans doute faire plus.

LES TEMPS DE RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

L'opération de reconstruction du refuge de la Pointe-Percée a coûté 2,745 millions d'euros, avec 1,4 million d'euros de subventions, soit 53 % de financements.

Les différents partenaires financiers, qui sont à remercier pour être intervenus sur cette opération, sont généralement sollicités de tous bords dans ce genre de projet : l'Europe, l'Etat, les régions, les départements, et parfois - c'est un peu plus le cas dans les Alpes-du-Nord - les collectivités locales, comme les communautés de communes ou les communes. C'était le cas pour l'opération de Pointe-Percée, où la communauté de communes de la vallée de Thônes et la commune du Grand-Bornand ont participé, ce qui est rarement le cas sur les opérations refuges. Malgré une certaine écoute de la part des partenaires, des efforts importants faits par certains pour accompagner cette opération, seulement 53 % des financements sont subventionnés. Et il s'agit là de financements sur les coûts qui sont éligibles : lorsqu'un propriétaire de refuge porte une opération, avant d'être capable de solliciter des subventions, il faut qu'il engage un certain nombre de coûts, un certain nombre d'études, et souvent, ces coûts ne sont pas éligibles. Ceci entraîne une différence entre ce qui est financé par les différents partenaires et ce que ça coûte réellement au propriétaire.

Le refuge de la Pointe-Percée a connu sa première année d'exploitation complète en 2023 avec une première ouverture hivernale. C'est un refuge qui génère, pour le propriétaire FFCAM, environ 60 000 euros de recettes. Face à cela, le budget des dépenses pour ce bâtiment est de 28 000 euros. Sur une année, le refuge de la Pointe-Percée génère ainsi un résultat d'environ 32 000 euros. Le propriétaire ayant à sa charge un budget de construction d'1,25 millions d'euros, le temps de retour sur investissement de 39 ans.

En milieu d'altitude, en site isolé, les conditions climatiques extrêmes n'assurent pas nécessairement une pérennité du bâtiment sur 40 ans. Il y a aussi la nécessité de s'adapter à de nouvelles réglementations, d'adapter l'assainissement, ou de prendre en compte des nouvelles choses affectant directement le temps de retour sur investissement.

La FFCAM gère un grand nombre de refuges : 120 hébergements sur toute la France, dont 90 dans les Alpes, 70 étant des refuges. La typologie de bâtiments est très variée : entre le bâtiment de très haute

montagne comme l'abri Vallot, le refuge du Goûter ou comme le refuge des Écrins, mais aussi des bâtiments de plus basse altitude avec différentes typologies de public, différentes typologies de pratiques, dont questions et enjeux économiques différents. La mutualisation entre des bâtiments, parfois appelés locomotives, et des bâtiments plus rentables économiquement, permet à la FFCAM d'entretenir un gardiennage dans des secteurs où peu d'autres propriétaires pourraient le faire.

Une opération différente, celle de la reconstruction du refuge du Pavé, en cœur du Parc national des Écrins. Le coût de l'opération global : 2,8 millions d'euros. Beaucoup d'acteurs ont répondu présents : la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le département des Hautes-Alpes, le Plan Avenir Montagne, ... etc. En apportant un grand financement sans lequel cette opération n'aurait sans doute pas été possible. Malgré tout, seulement 51 % de financements ont pu être réunis, représentant 1,4 million d'euros. Sur ce refuge, il est prévu de dégager un résultat de 16 000 euros par an, et ainsi un taux de retour sur investissement de 85 ans. En tant que propriétaire, ce type d'investissement dans un tel projet de construction pose d'importants enjeux.

CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT D'UN PROPRIÉTAIRE

Pour présenter quelques enjeux macro-économiques qui seront différents d'un propriétaire de refuge à l'autre, la FFCAM génère à peu près 5,5 millions jusqu'à 6,5 millions d'euros de recettes avec l'ensemble de ses bâtiments.

Chaque année, 2,5 à 3 millions d'euros de dépenses sont nécessaires à l'entretien, au reversement des gardiens, aux frais de communication, à la promotion, au système de réservation, ... etc. De plus, il y a environ 1,2 à 1,5 million d'euros de frais généraux chaque année sur les salaires, sur l'assurance, sur les impôts, ... etc. Donc la FFCAM a actuellement une capacité d'investissement de 2 à 2,5 millions d'euros par an.

Les besoins d'investissement sur les prochaines années sont de 5 à 7 millions d'euros par an sur toute la France. Et ce pour mettre en œuvre le plan de rénovation fédéral, nécessaire en tenant compte d'un certain nombre de changements et de l'accélération des dégradations des bâtiments auxquelles les refuges doivent faire face. Il y a donc un besoin de 65 à 70 % de financements sur les futures opérations pour qu'elles puissent y être menées.

LES DIFFÉRENTS LEVIERS POUR AGIR

Augmenter la fréquentation ? Mais il y a des limites à augmenter la fréquentation, comme cela a pu être évoqué durant cet événement, Augmenter la fréquentation, c'est donc un travail de tous les acteurs ensemble. Le refuge, c'est un outil collectif au service de la collectivité ou du territoire. Il est au centre d'un écosystème. Ce n'est pas uniquement le propriétaire, ce n'est pas uniquement le gardien qui peut agir pour augmenter la fréquentation, c'est l'ensemble des acteurs. Et le rôle économique du refuge en tant qu'hébergement touristique au sein d'un territoire n'est plus à remettre en question : le public fréquentant les refuges va aussi fréquenter les vallées, faire vivre les commerces locaux et générer forcément des recettes pour l'ensemble des acteurs. Les refuges ont un grand rôle à jouer pour l'attractivité des territoires. Donc, augmenter la fréquentation pour générer plus de recettes, c'est possible, ça a ses limites, mais c'est une piste sur laquelle l'ensemble des acteurs peuvent agir.

RECENTRER LES FONCTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

C'est une possibilité, d'investir moins et surtout d'avoir des coûts d'entretien et de fonctionnement qui sont plus faibles. Il faut trouver le juste milieu. Quand une rénovation de refuge se met en place, il se passe minimum 5 ans entre le jour où la décision est prise et la fin des travaux. Et on l'a vu, les évolutions et les changements vont beaucoup plus vite. Il faut donc peut-être replacer un peu le curseur sur ces opérations et se recentrer un peu plus sur ces missions de base.

DIVERSIFIER LES FINANCEMENTS

C'est une possibilité, d'investir moins et surtout essayer de recueillir du mécénat, comme cela se pratique chez nos voisins européens, notamment les Club Alpin Suisse Les refuges peuvent être un bel objet pour prétendre à du mécénat.

AUGMENTER LES TARIFS

Des réflexions sur les tarifs et les grilles tarifaires. Car c'est le réflexe d'un propriétaire, d'un investisseur, d'augmenter ses tarifs de manière très forte pour pouvoir rentrer dans ses coûts. Ce n'est pas du tout la volonté de la FFCAM, qui en tant que fédération sportive a une vocation de permettre la pratique au plus grand nombre. Mais il y a un vrai enjeu aujourd'hui, si on veut pouvoir limiter le coût de la nuitée, de la restauration en refuge, au regard des différentes pressions économiques.

AUGMENTER LES FINANCEMENTS PUBLICS

Les montants qui sont disponibles pour intervenir sur les refuges ne sont pas souvent suffisants au regard des investissements qu'il y a à mettre en place. La FFCAM, par exemple, veut bien être porteuse d'un certain nombre d'éléments mais les refuges qu'elle entretient et sur lesquels elle investit appartiennent aussi à l'ensemble de la communauté montagnarde ; rien n'est retiré du bénéfice des refuges, tout est reversé dans l'entretien ou dans l'investissement des bâtiments. La FFCAM a donc vraiment besoin que les pouvoirs publics et que les collectivités accompagnent davantage le financement de l'investissement, mais aussi de l'entretien et la maintenance des infrastructures. Aujourd'hui, un bon nombre des acteurs, notamment les conseils départementaux, aide la fédération sur des dépenses d'entretien liées à des questions environnementales, comme la production d'énergie, comme l'assainissement. Et c'est un signe important. Car il ne suffit pas que les collectivités soient là pour aider sur de l'investissement, cautionné par une montée en gamme, mais il faut qu'elles soient présentes aussi pour mieux maintenir et entretenir le parc existant. Nous ne voulons pas forcément toujours proposer plus, mais peut-être juste proposer mieux. ■

APPORTS ET PERSPECTIVES DES RENCONTRES : QUELLES PISTES POUR L'AVENIR DES REFUGES ? GRAND TÉMOIN

INVITÉ Mathias Virilli Montagne Magazine

Je m'appelle Mathias Virilli, je suis rédacteur en chef de Montagne Mag, et je suis par ailleurs usager des refuges à titre personnel, qu'ils soient gardés ou non gardés, d'ailleurs.

Alors en venant, j'avais deux certitudes. La première, c'était que, pour moi, un refuge était un abri, c'était un endroit où l'on pouvait s'abriter des dangers de la montagne. J'ai appris que vous n'étiez pas tous d'accord là-dessus, donc ça, c'était ma première surprise. L'autre certitude que j'avais, c'était qu'un refuge était un champ de bataille politique entre les gardiens et les propriétaires. Alors là-dessus, je n'ai pas été démenti, mais apparemment, ce n'était pas à l'ordre du jour, donc je vais passer là-dessus brièvement. Ensuite, j'avais préparé toute une liste pour essayer de lister ce qui pouvait définir un refuge, parce que visiblement, la question de la définition est assez centrale lors de ces échanges ; mais je crois que ça a été parfaitement bien restitué par les rapporteurs avant moi, donc je vais sauter cette partie allègrement.

Mais je vais revenir simplement sur quelques points que je retiendrai quand même. Le premier, c'est la notion, bien sûr, de bâtiment en site isolé. Bien sûr, les refuges ne vont pas sans contraintes, c'est constitutif. Et à ce titre, j'ai bien saisi qu'il y avait pas mal de débats sur les enjeux de la sobriété, et pour moi, les refuges, je dirais que c'est les ambassadeurs de la simplicité. Je pense que c'est une notion importante. Qu'est-ce qu'on attend en refuge ? Je parle aussi en tant qu'usager. C'est de quoi manger, de quoi dormir et de quoi se sentir bien. Et les deux premiers points participent, évidemment, à tout ça.

Le second point, comme cela a été très bien abordé aussi pendant ces trois jours, c'est que les refuges sont des laboratoires. Alors vous avez dit, vous, « des refuges phares ». Moi, j'appelle ça un laboratoire de la transition énergétique, on en a beaucoup parlé, mais aussi des laboratoires culturels, des laboratoires éducatifs, des laboratoires gastronomiques, avec tous les enjeux, bien sûr, qu'il y a sur

l'approvisionnement des produits. Et comme on vient de le voir aussi, des laboratoires économiques, car c'est un casse-tête aussi pour les propriétaires. Et un laboratoire social. Je pense que c'est assez important de le souligner.

Pour continuer et clore mon intervention, je vais essayer de décentrer et de dézoomer un peu. Là, vous avez tenu des propos durant ces trois jours : vous êtes tous du milieu des refuges, enfin, quasiment, il y a quelques exceptions. Mais voilà, peut-être dézoomer aussi, sortir un peu du cadre et voir ce qui se fait un peu ailleurs en montagne. Donc, je prendrai deux exemples par opposition.

La première, c'est par rapport au bivouac. Alors j'entends par « bivouac », non pas les cabanes bivouac, mais bien le bivouac sous tente ou à la belle étoile. À ce titre-là, un élément différenciant des refuges pour moi dans cette activité, c'est l'aventure collective. Et je pense que votre présence ici en atteste quand même grandement. Vous êtes des acteurs multiples et vous vous parlez, c'est déjà un grand pas. Et c'est cela aussi qui permet l'amélioration des refuges à l'avenir. Je pense que ça, c'est quand même assez notable. Et quand je dis que c'est une aventure collective, la notion de refuge amiral versus les refuges bivouac plus loin, c'est un bon exemple. C'est quelque chose qui se pense à l'échelle du territoire.

Le deuxième point, c'est par rapport aux stations de ski. On les appelle stations de montagne désormais. Les refuges, je le rappelle car ça a été dit - je ne réinvente rien - sont des fers de lance de la montagne peu aménagée. Et donc à ce titre-là, vous êtes les porteurs d'un tourisme différent. Il y a un peu le même ordre de grandeur numérique entre le nombre de refuges en France et le nombre de stations. Mais le tourisme est très différent, c'est un tourisme dispersé, autant géographiquement que temporellement, dans les saisons, notamment, mais aussi dans les parcours des publics qui viennent visiter les refuges. Et ce point a aussi été bien résumé. Ce dernier point, pour moi, il est important parce qu'ils confrontent les

refuges au défi de la re-marchandisation, chose qui a été beaucoup reprochée aux stations de ski. Donc ça oblige, en quelque sorte, à vous coordonner pour faire les choix difficiles. Et je crois que c'est parfaitement ce qui a été fait durant ces trois derniers jours. En espérant que ça se pérennise derrière. Et que vous continuiez de vous poser cette question cruciale du rôle social que les refuges veulent jouer. La question du curseur sur la sobriété, le confort, l'attractivité économique et le rôle aussi de vigie environnementale. Tout ça, ce sont des questions qui sont, à mon avis, très saines de se poser. Et c'est très bien d'essayer d'y répondre. Parce qu'à mon avis, vous avez un devoir d'exemplarité, ça a été dit, de modèle pour les vallées. Vous n'êtes pas uniquement là pour défendre votre gagne-pain. Vous êtes là aussi pour être un modèle pour les autres.

Je ferai un court parallèle avec une autre profession de la montagne, qui est celle des guides de haute montagne, pour dire deux choses. La première, c'est qu'il y a deux notions qui, pour moi, sont un peu par-

tagées entre les guides et les refuges. La première, c'est celle de l'autorégulation, qui est une valeur forte des guides, et qui, à mon avis, peut aussi vous servir de jalon. Je sais que les refuges sont des espaces très normés, mais il y a une notion qui est importante, c'est celle du renoncement, ça a été mentionné autrement, mais je le formule comme ça. La capacité à renoncer pour ne pas se faire piéger au risque de la dénaturation. La deuxième chose, c'est la liberté. Vous avez une très grande liberté d'initiative, malgré les contraintes normatives, évidemment, mais c'est justement ça qu'il faut essayer de préserver.

Donc, je finirai en disant que les refuges et leurs gardiens sont constitutifs de l'identité montagnarde. C'est très important de le rappeler. C'est très important de le défendre aussi. De la même façon que les guides de haute montagne peuvent avoir un esprit cordé, je pense qu'il y a un esprit refuge à défendre. » ■



Allocution de Nicolas Raynaud, co-président de la FFCAM

DISCOURS DES 4 CO-ORGANISATEURS LE RÔLE STRUCTURANT DES REFUGES DANS LA TRANSITION DES TERRITOIRES : VERS DES ENGAGEMENTS COMMUNS POUR L'AVENIR

INVITÉS

Nicolas Raynaud
Ludovic Schultz
Mathilde Dahuron
Béatrice Grelaud
Philippe Bourdeau

Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Parc national des Écrins
Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape
Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape
Université Grenoble Alpes

ANIMATEUR

Mathias Virilli

Montagne Magazine

RAPPORTEUR

Christophe Reveret

Versant Sud

Nicolas Raynaud | Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Trois jours denses. Merci pour les restitutions vraiment de qualité de ce matin. Parce que, forcément, le après, c'est le aujourd'hui, et le aujourd'hui, c'est un peu ce que je disais jeudi 7 décembre, c'est gérer le quotidien. Malheureusement, je n'ai même pas pu participer à l'ensemble des ateliers ni à l'ensemble des demi-journées, parce qu'il faut bien pédaler pour faire avancer le schmilblick. Et ce n'est pas toujours simple. Maintenant, il va falloir gérer, il va falloir avancer, il va falloir continuer à construire parce qu'on est des saisonniers. La première de nos missions, là, c'est préparer le printemps, c'est préparer l'été. C'est la vie de chacune de nos institutions et du rôle que nous avons toutes et tous pour faire en sorte que les gens viennent en montagne, pour faire en sorte que les territoires se portent du mieux possible. Donc, déjà, merci pour ces échanges de qualité et, comme toujours, avec l'esprit de la montagne, c'est-à-dire franc et bienveillant. Nous, bien sûr, on va continuer à travailler avec vous toutes et tous. Les formats, on peut les faire évoluer. On parle de coordination: on l'a déjà connu, en particulier avec le syndicat des gardiens de refuges, le syndicat des guides de haute montagne. Où sont-ils les guides? C'est important qu'ils soient là. Au sein d'une coordination montagne, souvenez-vous, ça existait. C'était une structure qui eut été efficace. Malheureusement, de l'eau a coulé, ruisselé sur les montagnes, et l'eau qui ruisselle, ça ne fait pas forcément du bien. Et puis, les deux années Covid nous ont fait perdre un peu le fil de tout ça. Mais il n'y a aucun problème pour la FFCAM pour continuer à

être avec l'ensemble des acteurs de la montagne, et se poser ces questions-là, même si, après, on doit tous retourner chez soi pour gérer, parce qu'il faut quand même bien gérer. Il faut bien re-travailler à nos missions et ce n'est pas toujours simple. Il me semble quand même important aussi qu'on rappelle qu'on a parlé du sujet des refuges. Tu as essayé de l'ouvrir un peu tout à l'heure, Mathias, sur le reste de la montagne et je trouve que c'est très bien. Ce n'est pas que le sujet des refuges, c'est le sujet de la montagne. Enfin, on a beaucoup parlé des deux cas particuliers qui concernent le massif des Écrins: le site de la Pilatte et celui du Châtelleret. Mais le sujet, ce n'est pas de savoir ce qu'on va faire des bâtiments qui sont là-bas. Le sujet, c'est ce qu'on va tous faire collectivement du Haut-Vénéon. Comment on va gérer cet espace? Est-ce qu'on va continuer à y aller? Comment, pourquoi? Est-ce que le chalet de la Bérarde ou les hébergements de la Bérarde vont se transformer en refuges? Est-ce qu'il y aura toujours des routes? C'est ça, le sujet. On a commencé à en parler en partenariat avec le syndicat des guides, notamment l'année dernière à Chamonix à l'occasion des rencontres internationales de la montagne et de l'alpinisme. Il ne faut pas qu'on oublie ça. Tout en gérant le quotidien, il ne faut pas qu'on oublie ces espaces qui souffrent, qui sont encore magnifiques et qui peuvent encore nous accueillir et qui peuvent encore former des jeunes et nous permettre de transmettre tout ça. Il faut qu'on en ait une gestion collective. Et pour ça, on a besoin d'être tous ensemble. On a aussi besoin d'avoir tous nos partenaires et d'avoir les collectivités territoriales qui sont avec nous. Et on a besoin de continuer à pédaler pour que ces éléments-là fassent partie des

politiques publiques. Et ce n'est pas toujours simple. Il faut se battre pour qu'il y ait des lignes. Nicolas Hugué a parlé tout à l'heure de l'aspect financier, mais même des préoccupations politiques, je le dis, pour les départements, pour les régions. Ça n'a pas été toujours le cas que les départements des Hautes-Alpes, de l'Isère, pour parler des départements du coin, que les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur ou que la région AURA soutiennent la montagne. Enfin, en France, des plans montagne d'envergure, il n'y en a eu que deux. Il y a eu celui des années 60 sur le plan ski, et il y a eu le plan avenir montagne il y a deux ans. Donc il ne faut pas se leurrer. On n'est pas en Suisse, on n'est pas en Italie. La France n'est pas un pays de montagne. Et si nous, montagnards et montagnards, on n'est pas capables d'avoir ce genre de rencontres, mais aussi de montrer qu'on est lisible par rapport à l'ensemble du paysage institutionnel et politique français, alors ça ne marchera pas. Je pense que c'est ça la feuille de route de demain, c'est qu'on soit lisible. Et puis, il va y avoir des Jeux Olympiques dans les Alpes. Donc je me retourne aussi vers les départements et vers les régions. Moi, je ne suis pas là pour dire si c'est bien ou si ce n'est pas bien. Ce n'est pas mon propos. En revanche, j'espère - pour réemployer une expression d'un autre président plus jeune - j'espère que les Jeux Olympiques vont ruisseler sur l'ensemble de la montagne française, et qu'on saura toutes et tous rappeler aux collectivités territoriales que parmi tous les investissements qu'il va y avoir - parce que si vraiment il y a les JO en 2030 chez nous, on sait ce que ça fait, on a déjà connu ça - ça serait bien que ça profite à l'ensemble de la montagne française. Voilà, on a du pain sur la planche et j'espère qu'on continuera à avoir régulièrement ces temps de travaux. Merci à toutes et à tous.

Ludovic Schultz | Parc national des Écrins

Merci. Quelques mots, effectivement, en tant que co-organisateur de ce congrès. Tout d'abord, je voudrais remercier les autres co-organisateurs, les équipes du Parc national des Écrins de l'Université de Grenoble, de la FFCAM, du Syndicat National des Gardiens de Refuge, qui ont permis, à mon avis, le succès de cet événement. Alors tout d'abord, il y a quelques petites choses qui m'ont frappé. Notamment, vous le savez, certains d'entre vous en tout cas, moi je viens du monde de la mer. Et pendant ces trois jours, j'ai noté, finalement beaucoup de similitudes avec ce monde de la mer. On a parlé, alors à la fois dans le vocabulaire, de refuge phare,

de refuge amiral, ce genre de choses. On a dit qu'on était tous dans le même bateau. Mais au-delà de la sémantique, dans ce qui nous occupait, dans l'objet refuge, j'ai également trouvé beaucoup de similitudes, à la fois dans les contraintes qui s'appliquent à ces lieux, contraintes liées au milieu particulier dans lequel il se situe, qui imposent une relation à un univers, à une nature particulière qui crée des contraintes. Également, des contraintes logistiques. On retrouve beaucoup de similitudes aussi dans la logistique d'un refuge par rapport à celle d'un navire. Voilà, j'arrêterai là, mais j'en tire l'idée, que peut-être quand même il y a des inspirations à trouver également dans d'autres mondes, et notamment dans le monde maritime, pour les réflexions que nous avons. Sur le fond de ces échanges, qui m'ont été très riches pendant ces trois jours, qu'ai-je noté ? D'abord, le sentiment d'avoir une communauté d'acteurs qui s'est réunie, avec des divergences, des discussions, etc. Néanmoins, une communauté qui partage des constats communs. Et ça, c'est déjà beaucoup. Il n'y a pas de déni des phénomènes auxquels le monde de la montagne est confronté. Tout le monde est d'accord sur les enjeux, sur les grands changements auxquels nous sommes confrontés. Donc ça, je considère que c'est un point de départ très important, parce que quand on partage le constat initial, ça permet normalement de travailler collectivement à des solutions. Donc ça, c'est une première chose. Une deuxième chose que je retiens également de ces trois jours, c'est la variété des situations. On l'a dit, il n'y a pas de refuges qui se ressemblent. Il y a une diversité de situations. Néanmoins, il y a un moyen quand même de dresser des typologies. Il y a quand même des catégories de refuges : selon qu'on est en très haute montagne ou en moyenne montagne, selon que ce sont des refuges qui sont plutôt destinés à la pratique de l'alpinisme ou des refuges qui sont plutôt destinés à accueillir un public de randonnée en moyenne montagne, etc. On voit qu'il y a quand même des typologies qui se dessinent et qui permettent peut-être d'envisager des solutions en tenant compte de ces diversités. Alors moi, je vais resituer les choses pour ce qui concerne le Parc national des Écrins et les parcs nationaux, puisque nous sommes plusieurs parcs nationaux associés à l'organisation de cet événement. Et qu'est-ce que ces journées, finalement, nous permettent d'envisager pour la suite à notre échelle ? Et qu'est-ce que les parcs pourront faire pour accompagner la suite de ces journées ? Moi, je vois quatre domaines où il me semble que les parcs peuvent apporter quelque chose. Tout d'abord, on a dit qu'il y avait des besoins de connaissances dans

un certain nombre de domaines. Et je pense que là, les parcs peuvent clairement apporter quelque chose : développer la connaissance des usages. On voit bien que les usages de la montagne et des refuges évoluent. Donc là, il y a probablement des choses à creuser, à objectiver pour voir un peu où on va en matière d'usage. Également, caractériser les besoins : parce que finalement, si on veut imaginer les refuges de demain, il faut voir à quels besoins ils doivent répondre. Et on voit que ces besoins ne sont pas forcément les mêmes selon les publics. Donc il y a un travail, à mon avis, de développement de la connaissance sur les besoins, caractériser les besoins pour ensuite tracer la feuille de route des évolutions. Et ça aussi, je pense que les parcs peuvent faire quelque chose en ce domaine. On a également beaucoup parlé de la question de la capacité de site, qui est aussi un des facteurs dimensionnants de ce qu'on veut faire. Là, il s'agit notamment de la question de la ressource en eau, par exemple, de la façon dont va évoluer aussi la montagne. Il y a des zones qui vont devenir probablement plus accidentogènes que d'autres, ... etc. Il y a un travail de connaissance à faire. Et les parcs pourront y travailler. C'est l'objet du programme BiodivTourAlps, connaissance des interactions entre les refuges, leur fréquentation et la biodiversité. Donc ce premier champ de la connaissance, je pense qu'il y a vraiment matière à quelque chose pour les parcs. Second champ : l'accompagnement de la réflexion territoriale inter-acteurs. On l'a dit, ça a été manifeste pendant ces trois jours, il y a une diversité d'acteurs qui ont besoin d'échanger, de parler entre eux pour voir comment on avance sur l'avenir des refuges. Les parcs ont la capacité d'assurer cette animation inter-acteurs à l'échelle de leur territoire. Donc je pense que c'est une des choses à laquelle nous nous attacherons à travailler. Troisième champ : l'expérimentation. Les parcs peuvent, je pense, offrir un territoire d'expérimentation. On a évoqué beaucoup d'idées nouvelles. J'ai entendu parler, par exemple, de refuges amiraux avec des refuges satellites de plus petite taille, plus légers. Là, il y a peut-être des choses à faire. On a parlé du Vénéon, par exemple, qui est probablement un des territoires où il va falloir rapidement imaginer des choses. Eh bien, les parcs peuvent offrir ce territoire d'expérimentation. Enfin, et j'en terminerai là-dessus, les refuges, ce sont des gens, des personnes et des gardiens. Et ça a été dit, il y a un besoin de formation aux nouvelles missions d'intérêt général qui se dessinent, notamment dans le domaine de la formation à la montagne, de la pédagogie. Et là aussi, il y a probablement nécessité à former les gardiens. Et je pense que là, les parcs

peuvent jouer également leur rôle. Ils le font déjà, mais il y a peut-être des choses à développer encore en ce domaine. Voilà en quelques mots les conclusions que j'en tire pour l'action des parcs et les suites que nous pourrions donner à ces trois jours de colloque.

Mathilde Dahuron et Béatrice Grelaud | Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape

Mathilde Dahuron

Bonjour à vous. Nous avons été mandatés car nous représentons la part féminine de la profession, fréquemment observée dans les statistiques. On est monté jusque sur scène pour montrer qu'elle existe vraiment et pas seulement dans une cuisine de refuge. Et parce que jusque-là, seuls les hommes nous ont représentés sur cette scène. Nous nous exprimons à deux, non pas parce qu'il faudrait deux femmes pour porter la voix des gardiens et gardiennes, mais parce que nous souhaitons nous exprimer à la fois au nom du syndicat et à titre plus personnel.

Béatrice Grelaud : moi, j'ai eu le privilège de participer à l'organisation concrète de ce colloque depuis un an. Et je me sens aujourd'hui à la fois heureuse, soulagée et optimiste de constater le succès qu'il a eu. Le nombre et la variété des participants à ces trois journées d'échange montrent que le refuge attire, et pas seulement les usagers de la montagne. Le refuge fait parler de lui et de tous ceux qui gravitent dans son écosystème. Moi, je suis satisfaite de la concrétisation de ce colloque parce que 4 co-organisateurs à mettre d'accord, ce n'est pas toujours facile. Et grâce à une volonté partagée de co-construction, cette préparation a abouti ces trois derniers jours à des séances d'échanges intenses et riches, à des rencontres et à des découvertes, à la fois sur les temps in et aussi sur les temps off, qui sont aussi particulièrement intéressants. Il me semble que le terme refuge suscite par lui-même des débats, de par même sa définition qui fait pas toujours consensus. Et gérant moi-même un refuge, qui ne pourrait ne pas apparaître comme un vrai refuge selon certains critères, je me sens pour autant une vraie gardienne, déterminée à véhiculer des valeurs qui me portent, l'accueil de tous dans la simplicité, le respect de l'humain et de l'environnement, montagnards, le partage et l'humanité.

Mathilde Dahuron : nous avons le sentiment que tout le monde s'accorde à dire que le refuge reste,

et doit rester, un lieu spécifique où se partagent des expériences uniques, sur la base de deux piliers qui les différencient des établissements d'hôtellerie plus classiques : la mission d'abri et de secours, et celle de lieu d'éducation à l'environnement au sens très large. Ce lieu si particulier peine à entrer dans les cadres réglementaires, législatifs ou administratifs. Cette spécificité en fait un outil de travail sur lequel il nous faut réfléchir collectivement et transversalement dans une logique d'adaptation et d'adaptabilité au contexte actuel, mouvant et parfois anxiogène.

Béatrice Grelaud : les actes issus de ces rencontres qu'on a vus ce matin, fournissent vraiment de la matière à réflexion et nous espérons vraiment qu'elle sera suivie des faits. On est prêts et motivés à y prendre part le plus rapidement possible en travaillant par exemple sur l'élaboration d'un livre blanc porteur de messages partagés entre élus, institutions, propriétaires et gardiens. Un livre blanc qui serait aussi porteur d'actions concrètes qui permettraient de continuer à faire évoluer, par exemple, les cadres réglementaires. Des actions destinées à faire du refuge un lieu refuge, empreint de simplicité, de respect, de partage et d'humanité.

Mathilde Dahuron : et puis j'ose apporter une conclusion, beaucoup plus personnelle et moins conventionnelle avec mes différents regards. Déjà de gardienne de refuge travaillant dans le Parc national des Écrins, et pleinement touchée par le réchauffement climatique et par la fermeture administrative de mon refuge pour cause de sécurité le 3 juin 2021. Je suis d'ailleurs passée d'un refuge où la guerre de l'eau était déclarée, et où j'avais peur que le sol se dérobe sous mes pieds, à un refuge où maintenant, je lève plutôt les yeux pour regarder ce qui pourrait potentiellement me tomber sur la tête et où il y a trop d'eau. Et oui, allez faire comprendre à vos clients que le réchauffement climatique, c'est aussi des glaciers qui fondent trop vite et donc des rivières à débit anormalement élevé. Je voulais aussi apporter une conclusion avec le regard d'une habitante d'un petit village de cette vallée, Puy-Saint-Pierre, et le regard d'une pratiquante de la montagne, tant sur le côté sportif que contemplatif, et le regard d'une professionnelle de la montagne, accompagnatrice en montagne, pour qui l'éducation à l'environnement est une priorité. Et puis aussi le regard d'une maman d'un petit garçon, qui grandit dans ces montagnes et qui raconte au client du refuge le bruit et la fumée que font les éboulements qui se produisent dans la face de l'Ailefroide, pendant qu'on sert un plat de pâtes en terrasse. Alors, c'est

des pâtes BIO, faites maison, mais ça s'effondre autour quand même. Après avoir participé à ces trois jours de rencontres, je me sens obligée de vous faire part de ce que je pense et de ce que j'attends de ce colloque. A été exprimée une volonté de partenariat entre tous les acteurs du territoire, d'intelligence collective, de concertation, de cohabitation, d'égalité et de travail ensemble. Et je suis effectivement persuadée que c'est nécessaire pour pouvoir avancer immédiatement et à plus long terme. Ce que j'attends simplement maintenant de ce colloque, c'est qu'il ne devienne pas qu'un événement politico-correct où on se serre les mains et on se promet toutes ces belles choses qu'on a dites. Mais que s'ensuivent des faits, et des actions concrètes. Pour reprendre une expression que j'ai entendue hier, lors d'un atelier, de la part de quelqu'un se sentant moins libre de s'exprimer que moi : « chiche, allons-y, mais allons-y vraiment ! ». Je reste optimiste, parce que c'est mon tempérament, mais quand même très inquiète. Il y a beaucoup d'exemples qui montrent qu'il y a parfois un abîme entre ce qui est dit, voire promis, et la réalité du terrain. Donc soyons cohérents tant dans nos idées que dans nos actions. Et je voudrais terminer par vous dire qu'à mes yeux, il est un non-sens que sur un même territoire soit organisé et accueilli un colloque comme celui-ci, où l'on mène une honnête réflexion sur la contribution à la transition écologique et qu'en parallèle, des élus accueillent à bras ouverts des Jeux Olympiques en 2030. Qui, comme on le sait tous, sont partie intégrante de la destruction de nos vies, accélérateur du réchauffement climatique en montagne comme en vallée. Merci.

Béatrice Grelaud : je veux juste dire un dernier mot pour remercier vraiment chaleureusement, et féliciter les équipes qui ont permis la mise en pratique et la logistique de ces rencontres au sein des institutions co-organisatrices. En particulier ceux avec lesquels j'ai eu vraiment le plaisir de travailler : Chloé et Nicolas de la FFCAM, Pierrick au Parc des Écrins, Philippe, Victor et Marc de l'Université, Emilie au syndicat. Et puis Juliette et Justin, et toute l'équipe des bénévoles qui ont œuvré en dehors des séances d'échange et qui ont assuré la lourde tâche d'orchestrer tout ça. Merci pour tout le travail accompli, les échanges toujours constructifs, les coups de stress partagés, les nuits blanches. Et je pense qu'aujourd'hui, on peut être satisfaits de notre travail. Merci.

Philippe Bourdeau | Université Grenoble Alpes

Bonjour à toutes et à tous. Au nom des organisateurs, je veux aussi remercier Jérémie Caussanel à la régie, ainsi que tous les techniciens du Théâtre du Briançonnais qui ont œuvré à toute heure pour nous aider à vous accueillir et à réussir ces Rencontres. Ce qui nous a motivé dans la préparation de ces Rencontres et dans la manière dont elles se sont déroulées, c'est le rendez-vous avec les questions existentielles posées aux « refuges de l'Anthropocène ». Dans une montagne complètement redessinée sur le plan physique et de l'imaginaire par le changement climatique, la formule provocatrice "faut-il brûler les refuges?" de 1979 semble aujourd'hui remplacée par un débat sur "comment sauver les refuges?". Et ce dont on parle, ce n'est pas seulement des bâtiments eux-mêmes. Nous avons constaté durant ces 3 jours que ce qui est en jeu, c'est bien toute la chaîne qui implique l'accès aux vallées et aux hautes vallées, le maintien des sentiers et des passerelles, et les conditions d'accès aux cols et aux sommets. Ce qui génère beaucoup de contradictions, de paradoxes et de dilemmes qui amplifient la très grande disparité de contextes et de configurations à prendre en compte, comme cela a été sans cesse rappelé. Pendant trois jours nous avons réuni une 'communauté' des refuges, composée aussi bien de pratiquants (y compris des bénévoles très actifs) que de professionnels (gardiens, guides, accompagnateurs, salariés de clubs et fédérations, agents d'organismes de développement et d'espaces protégés...). Cette communauté prend soin des refuges comme « communs » pour elle-même, mais aussi pour accueillir des visiteurs qui sont un peu plus que de simples consommateurs d'air pur et de grands espaces, y compris dans les responsabilités qui sont les leurs. En effet, on sent bien que le défi auquel sont confrontées les sociétés contemporaines, ce n'est plus seulement de regarder et de vivre la montagne comme un cadre ou un support pour visiter, grimper, courir ou skier, mais c'est bien de l'habiter, au sens proposé par le géographe Eric Dardel, c'est-à-dire en engageant un mode de connaissance du monde et une relation affective. Ce dont il est question ici c'est du passage d'un paradigme de l'attractivité mis en œuvre depuis des décennies —qui consiste à chercher attirer de plus en plus de monde en montagne, et donc dans les refuges—, à un paradigme de l'habitabilité : comment faire tenir ensemble tous ces publics en cohérence avec les limites planétaires et en minimisant les conflits d'usages entre publics et activités touristiques ou non? Cette ligne de crête

entre attractivité et habitabilité a été au cœur de nos échanges. La montagne ne peut plus être réduite à ce 'terrain de jeu' que nous avons pris l'habitude d'arpenter en toute innocence et en toute désinvolture... Car c'est aussi et même d'abord un territoire de vie pour des humains et des non-humains. Et il ne s'agit pas seulement de soulever un problème moral ou éthique, car c'est aussi une responsabilité matérielle et opérationnelle. Dans cette redéfinition du passage d'une montagne 'terrain de jeu' à une montagne 'territoire de vie', ces Rencontres ont bien confirmé, s'il en était besoin, que les refuges sont un terrain d'expérimentation et d'action privilégié pour les processus de transition et de transformation avec lesquels les sociétés contemporaines ont rendez-vous. Ce sont ces processus que nous observons dans le cadre des programmes de recherche Refuges Sentinelles et HutObsTour, en étudiant les évolutions de la fréquentation de la haute montagne et en réalisant des études exploratoires sur des sujets d'actualité : le bivouac, les interactions avec le pastoralisme, la question du confort, le métier de gardien.ne, la prospective des refuges... Ce dispositif initié depuis 2016 dans le massif des Écrins, a essaimé dans les massifs de la Vanoise, du Mont-Blanc, et du Valais. Il s'inscrit dans le programme Sentinelles des Alpes porté par la Zone Atelier Alpes du CNRS, et cherche à établir des liens entre les changements environnementaux et sociétaux en montagne. Ses orientations et méthodes sont co-construites et mises en œuvre en partenariat avec les gardiennes et gardiens de refuges, les clubs et la fédération, les propriétaires de refuges, les territoires et les espaces protégés, et les guides de haute montagne. À la fin de chaque saison, une réunion interprofessionnelle permet de partager un bilan quantitatif et qualitatif et d'identifier collectivement de futures pistes de travail... Autant dire que ces Rencontres, dans la façon dont elles ont été élaborées et se sont déroulées, apportent « de l'eau à notre moulin ». Elles renforcent notre conviction que les refuges sont des laboratoires et des démonstrateurs du changement, y compris dans leurs contradictions. Et elles confirment aussi l'enjeu d'une pratique de la recherche dite "transdisciplinaire" basée sur des liens étroits et pérennes entre scientifiques et praticiens, et non sur une démarche "extractive" qui se réduirait à récolter des données auprès d'informateurs sans chercher à les associer pleinement à leur conception et à leur valorisation. À ce titre, je tiens à remercier toutes les composantes du 'monde' des refuges pour leur réceptivité et leur engagement dans cette aventure qui ne demande qu'à être poursuivie ensemble. ■

TABLE INSTITUTIONNELLE

LE RÔLE STRUCTURANT DES REFUGES DANS LA TRANSITION DES TERRITOIRES : VERS DES ENGAGEMENTS COMMUNS POUR L'AVENIR

INVITÉS	Riccardo Giacomelli	Président de la Commission nationale des refuges du Club Alpin Italien
	Giovanni Belgrano	Président de la Communauté des parcs naturels des Alpes-Ligures
	Valter Marin	Conseiller de la Région Piémont
	Nathalie Faure	Vice-présidente déléguée à la montagne du Département de l'Isère
	Agnès Rossi	Conseillère déléguée à l'économie sociale et solidaire de la Région SUD
	Pascale Boyer	Députée des Hautes-Alpes présidente de l'Association Nationale des Élus de Montagne
	Nicolas Gouvernel	Commissaire adjoint à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes
ANIMATEUR	Mathias Virilli	Montagne Magazine
RAPPORTEUR	Christophe Reveret	Versant Sud

Mathias Virilli lance la table ronde et souhaite, pour débiter cet échange, obtenir la réaction de Riccardo Giacomelli sur les thèmes abordés précédemment, afin de les comparer avec la situation en Italie.

Riccardo Giacomelli remercie d'abord les organisateurs et insiste sur l'importance de la présence et de l'investissement de la jeune génération pour préserver notre patrimoine alpin d'altitude. Il rappelle que le Club Alpin Italien gère une vaste gamme de refuges (360) et de bivouacs (250), et fait face à des défis similaires tels que le changement climatique et la stabilité des structures. Un recensement général des structures a d'ailleurs été entrepris afin d'évaluer les risques futurs. Environ 10 structures présentent aujourd'hui des problèmes de stabilité liés au recul du permafrost. Riccardo Giacomelli souligne également le changement des périodes d'activités (au mois de juillet, certaines voies d'alpinisme ne sont plus praticables). Il insiste sur la nécessité de mieux surveiller la montagne, devenue plus instable.

Il aborde ensuite la crise de l'eau et souligne que les Alpes orientales sont particulièrement affectées. Des projets innovants ont été mis en place pour la conservation de l'eau (récupération de l'eau, systèmes d'accumulation et d'économie de la ressource) et pourraient être partagés avec les Français.

De plus, le CAI vise à certifier tous les refuges du point de vue environnemental d'ici 2025, en s'appuyant sur un protocole qu'ils ont défini. Ils travaillent

également sur un principe d'impact zéro carbone sur le territoire. Le CAI a aussi élaboré un manifeste pour les refuges du futur et conçu un prototype de bivouac durable (montable et démontable), fait à 100 % de matériaux recyclés, léger (400 kg) et résistant au vent. Des bivouacs anciens, tels que Nia et Meneguello, ont d'ailleurs été détruits récemment à la suite d'effondrements. Le CAI est disposé à partager ces études et solutions avec leurs homologues français.

Mathias Virilli remercie Riccardo Giacomelli pour cet aperçu des enjeux et des solutions en Italie, puis interroge Giovanni Belgrano sur sa vision des enjeux, notamment sur les territoires du parc naturel.

Giovanni Belgrano félicite les organisateurs et souligne combien les débats sur les problématiques montagnardes ont été profonds et instructifs durant ces trois jours. Il invite désormais à orienter ces réflexions vers quelque chose de productif et d'opérationnel dans le cadre du projet Interreg Alcotra Biodiv'Tour Alpes (2021-2027). Ce projet représente pour lui une grande opportunité de collaborer à l'échelle du territoire alpin car il inclut de nombreux parcs français et italiens et offre une plateforme pour partager des idées et des solutions innovantes. Les parcs et les refuges jouent un rôle crucial dans la création de communautés et la recherche de solutions positives, qui peuvent être à la

fois simples et peu coûteuses. Giovanni Belgrano a de grandes attentes concernant ce travail associant Français et Italiens, allant des gardiens aux parcs, des clubs alpins aux grandes autorités territoriales. Il est convaincu que cette collaboration renforcera notre capacité à relever les défis communs et donnera la force d'agir.

Mathias Virilli souhaite ensuite aborder avec les élus la question du changement climatique, de ses multiples impacts, et de leur perception des refuges ainsi que de leurs accès pédestres et routiers en termes de priorités pour les investissements à moyen et long terme.

Valter Marin souligne l'importance des refuges, en tant que conseiller de la région du Piémont et ancien maire de deux communes où il a contribué à la construction d'un refuge de montagne. Il les considère comme les sentinelles des montagnes et soulève la question des adaptations nécessaires face au réchauffement climatique. Pour aborder ce changement, Valter Marin propose une coopération accrue entre les Alpes italiennes et françaises, notamment dans les parcs transfrontaliers, en considérant les Alpes comme un espace unique. Valter Marin estime également que les normes et les lois doivent évoluer et être adaptées aux refuges, car le contexte d'un hôtel à 1 000 mètres d'altitude diffère grandement de celui d'un refuge à 2 000 mètres. Il affirme que cela doit se faire conjointement, impliquant des modifications des lois françaises et italiennes. La politique de la montagne ne peut pas être la politique de la ville. Il se dit prêt à œuvrer pour changer les politiques et porter la voix de la montagne.

Nathalie Faure partage l'avis précédent sur des contraintes réglementaires différentes pour la montagne par rapport à celles des villes. Elle rappelle que le département de l'Isère adopte une approche globale et transversale englobant les refuges, le VTT, les sentiers, les stations et d'autres aspects de la montagne. Elle affirme que face aux nombreux enjeux environnementaux et sociétaux actuels, il est essentiel de travailler de manière transfrontalière car les Alpes constituent un seul territoire.

Parmi les principaux défis à relever, il est nécessaire de concilier l'attractivité touristique de la montagne avec son habitabilité. Il est également important d'éduquer les nouveaux visiteurs sur le respect et le fonctionnement de la montagne. En ce qui concerne les refuges, Nathalie Faure rappelle l'existence de dispositifs de financement en Isère, qui tentent de s'adapter à chaque cas, souvent très différents.

Comme pour les stations, il est essentiel d'aborder les choses à la fois de manière globale et au cas par cas.

Pour conclure, elle aborde le sujet des Jeux Olympiques et les considère comme un important coup de projecteur sur le territoire. De plus, selon elle, les Jeux Olympiques actuels diffèrent grandement de ceux du passé en termes d'impact environnemental et de dépenses. L'objectif est de réaliser les Jeux les plus vertueux possibles, et si tel est le cas, on ne peut que se réjouir du rayonnement que la France pourra en tirer.

Agnès Rossi remercie les participants pour leurs contributions enrichissantes et sincères. Elle souligne l'importance de la vision et de l'implication de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la montagne, mettant l'accent sur l'équilibre entre les zones aménagées et non aménagées, et sur la nécessité de soutenir la vie en montagne tout au long de l'année. La Région a mis en œuvre une politique volontariste avec des investissements significatifs non seulement pour les stations de ski, mais aussi pour les vallées et les refuges que la Région soutient à hauteur d'environ 300 000 € par an. Agnès Rossi évoque l'importance de la coopération régionale et européenne, comme avec la Convention Interrégionale du Massif des Alpes et la collaboration au sein de l'arc alpin européen avec la SUERA.

Elle note l'ensemble des propositions faites et encourage les acteurs à identifier des priorités à court, moyen et long terme et à expérimenter des solutions. Cela pourrait être fait en s'appuyant sur les parcs nationaux et régionaux.

Elle insiste sur la nécessité d'une montagne ouverte à tous et respectueuse de l'environnement, face à l'afflux de visiteurs peu sensibilisés.

Agnès Rossi exprime également le désir de la Région de financer des projets novateurs pour les refuges en utilisant des actions existantes comme le dispositif «Refuges zéro fumée» ou en créant de nouveaux dispositifs régionaux de soutien.

Elle termine son intervention sur la nécessité d'une collaboration transfrontalière franco-italienne pour sensibiliser et influencer les politiques.

Mathias Virilli souhaite alors revenir sur un concept évoqué tout au long de ces réunions, à savoir la nécessité d'un cadre spécifique pour les refuges, et questionner si le cadre en place est adéquat ou non.

Pascale Boyer remercie pour la parfaite organisation de ces rencontres. Elle estime qu'il est crucial

de discuter de la montagne et de ses enjeux, car la montagne représente les deux tiers de notre territoire national et mérite une attention particulière.

Elle constate que les refuges, initialement destinés à un public spécifique, séduisent désormais un public plus diversifié, y compris des personnes peu habituées à la montagne, ce qui engendre de nouvelles attentes. Elle met aussi en lumière le paradoxe entre la fréquentation croissante des refuges et leur impact grandissant sur l'environnement, soulignant l'importance de trouver un équilibre entre l'accueil de ces nouveaux visiteurs et la préservation de l'environnement. Concernant le modèle économique et les investissements nécessaires, Pascale Boyer pointe les difficultés à trouver des solutions viables, tout en suggérant la nécessité de fonds publics mais aussi des partenariats public-privé ou encore la recherche de mécènes. Elle mentionne également qu'un « livre blanc » sera rédigé collectivement après les rencontres pour rassembler toutes ces observations. Ce document devra dresser un bilan, offrir des pistes de réflexion et proposer des solutions pragmatiques adaptées aux territoires de montagne, en mettant l'accent sur l'importance des contributions des acteurs locaux, selon une approche ascendante.

En tant que présidente de l'ANEM, Pascale Boyer s'engage à porter ces propositions auprès des instances nationales, et à aider, dans les prochains projets de loi de finances, à identifier des fonds dédiés à la montagne, notamment dans le cadre d'un plan « Avenir Montagne 2 ». Elle pense également que si des actions sont à entreprendre au niveau national pour la réglementation il y a aussi beaucoup à faire au niveau européen en coopération transfrontalière, notamment avec l'Italie, mais également avec l'Espagne et l'Allemagne. Enfin il faut travailler plus largement au sein de l'Union européenne, afin de faire progresser ensemble la cause de la montagne. Pascale Boyer félicite encore l'organisation pour ces trois jours et pour la qualité des synthèses matinales. Elle ajoute que les Jeux Olympiques de 2030 pourraient apporter des fonds pour développer des infrastructures dans les Alpes du Sud, comme l'amélioration d'une voie ferroviaire ou d'accès routier. Elle pense aussi que l'union des Alpes du Nord et du Sud autour d'un même projet durable et de qualité peut être une fantastique vitrine pour les Alpes françaises.

Mathias Virilli aborde ensuite le sujet des financements pour les refuges de montagne, reconnaissant la nécessité d'investissements importants et s'interroge sur la concurrence des financements pour

les élus, les refuges n'étant pas leur seule préoccupation. Il se demande si d'autres moyens existent pour améliorer les investissements nécessaires à la rénovation et au bon fonctionnement des refuges.

En outre, il soulève la question de la montée en gamme des refuges, souvent financée par les collectivités, et note un désir de dialogue renforcé pour comprendre les limites de ce qui est souhaitable dans le cadre des rénovations.

Agnès Rossi met l'accent sur l'importance des projets de rénovation portés localement par les acteurs de terrain. Elle précise que dans sa région, les projets sont évalués selon des critères spécifiques liés à la transition énergétique et climatique, dans le cadre d'un budget « vert ». Elle souligne que les financements seront alloués pour la rénovation si les projets répondent à ces critères de durabilité et si leur pertinence future est assurée. Agnès Rossi insiste sur le fait que les meilleures idées viennent souvent des acteurs locaux qui connaissent bien les enjeux de la montagne. En tant qu'élue, elle est prête à soutenir et à faciliter les propositions correspondant aux discussions et solutions suggérées lors de ces rencontres.

Nathalie Faure explique que le département partage une vision similaire en ce qui concerne la rénovation des refuges. Pour des projets de rénovation, le Département prend en compte plusieurs critères, tels que la localisation, les ressources en eau disponibles et les motivations. Le Département facilite notamment les rénovations énergétiques et aide à moderniser les installations pour les gardiens, comme la cuisine. Les décisions sur le confort et la capacité des refuges doivent être prises par les acteurs locaux qui connaissent les problématiques. Elle mentionne également l'existence de 9 000 km de sentiers dans l'Isère, qui favorisent la randonnée et la fréquentation des refuges, surtout en été. Enfin, elle précise que le Département étudie et soutient les projets de rénovation au cas par cas, dans le respect des politiques locales et en coordination avec les aides gouvernementales et régionales. Elle souligne l'importance de la mobilisation de toutes les collectivités pour soutenir les projets de refuges, compte tenu de la proportion significative d'aides nécessaires.

Pascale Boyer souligne l'importance des financements croisés pour les projets de montagne, impliquant les collectivités territoriales, les Régions, les Départements et l'État. Elle mentionne également le rôle du comité de massif dans la recherche de

solutions financières et évoque la possibilité de recourir aux fonds européens, souvent sous-utilisés. Pascale Boyer met en lumière le besoin d'ingénierie financière, en particulier pour les petites communes qui manquent de ressources humaines pour accéder à ces fonds. Elle suggère de s'appuyer sur les comités de massif, présents dans chaque massif, et sur les préfetures qui disposent de sous-préfets dédiés et de services d'assistance aux porteurs de projets.

Mathias Virilli récapitule les différents leviers de financement discutés, notamment le mécénat, les fonds européens, et l'idée de pérenniser le plan Avenir Montagne. Reconnaisant que la transition coûte cher et nécessite des fonds supplémentaires, il se questionne sur la manière de maintenir et de systématiser les échanges fructueux qui ont eu lieu pendant ces trois jours et de créer un espace de discussion continu. Il suggère que la commission existante soit une piste pour prolonger ces discussions et sollicite l'avis de Nicolas Gouvernel.

Nicolas Gouvernel remercie d'abord les quatre structures organisatrices des rencontres, et rend un hommage particulier à Philippe Bourdeau pour son rôle clé dans l'organisation de cet événement. Il souligne l'évolution historique des refuges de montagne, passant de simples abris privés à des structures plus complexes soutenues par la puissance publique, en réponse à l'essor du tourisme et de la société des loisirs. Il mentionne que cette évolution a permis la démocratisation de la montagne, un progrès qu'il juge important de maintenir. Nicolas Gouvernel aborde ensuite les enjeux actuels liés aux changements climatiques et sociétaux et la nécessité d'adapter les refuges pour répondre à de nouveaux besoins. Il souligne également l'importance d'élargir la mission d'intérêt général du refuge comme abri de secours à la mission d'intérêt général d'éducation à la culture et à l'environnement montagnards. Concernant les cadres de travail collaboratifs pour gérer ces transitions, Nicolas Gouvernel détaille ensuite leur existence actuelle. Il évoque ainsi d'abord, au niveau local, les Espaces valléens qui agissent pour une diversification touristique de l'offre et évoque les politiques de massif et le financement de chefs de projet locaux pour animer les communautés d'acteurs. Nicolas Gouvernel insiste sur la nécessité d'une gouvernance à la fois inclusive et participative dans la gestion locale de la montagne. Il encourage ainsi à adopter des modes de gouvernance, pour les projets territoriaux, qui ne se cantonnent pas à un cercle restreint de

personnes, comme cela peut encore exister, mais impliquent la diversité des acteurs locaux poussant ainsi au dialogue et à surmonter les divergences initiales.

Au sein des structures de gestion de la montagne, notamment les comités de massif, une opportunité se présente avec leur renouvellement imminent. Le nouveau Comité de Massif Alpes sera mis en place à Grenoble le 2 février. Un processus similaire est prévu dans les Pyrénées, dans un délai comparable. Ensuite, cela concernera le Conseil national de la montagne. Tout cela permettra de développer un agenda de travail commun et de trouver des solutions ensemble.

Nicolas Gouvernel met également en avant la coopération franco-italienne et européenne dans le cadre, notamment du programme Alcotra et de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA) qui constitue un cadre de coopération extrêmement fort. Son comité transfrontalier a été installé à Turin et la Région Piémont copilote le groupe de travail sur le développement économique, notamment touristique.

Au-delà d'un « livre blanc » qui pourrait finir sur une étagère, Nicolas Gouvernel, évoque plutôt l'objectif de mettre en place, de manière très pratique et fonctionnelle, un programme axé sur les problèmes spécifiques à résoudre pour développer ensuite un agenda basé sur des solutions concrètes. Pour le réglementaire et le législatif, les solutions à mettre en place pourront être relayées par le CNM, l'ANEM et les parlementaires. Pour les financements 2025, il pourrait peut-être y avoir des fonds supplémentaires de la part de l'État, des Régions et des Départements. L'objectif global doit être d'une part de sortir des généralités pour aller vers des solutions concrètes et opérationnelles et d'autre part de garder cette habitude de travailler tous ensemble, élus, socioprofessionnels, associations, à travers les comités de massif, le Conseil national de la montagne et même à l'échelle européenne.

Nicolas Gouvernel rappelle le rôle du commissariat de Massif au travers de son secrétariat général pour animer les différentes instances de travail et exprime ensuite son engagement à apporter cohérence et collaboration à différents niveaux – local, national et européen – Il termine son intervention en remerciant italiens et suisses pour leur participation.

PISTES DE RÉFLEXION

LES DÉFIS

Les refuges de montagne rencontrent plusieurs défis, tels que les impacts du changement climatique, le retrait du permafrost et la pression sur les ressources en eau. En Italie, des initiatives ont été lancées, comme le recensement des refuges menacés, des mesures pour la gestion de l'eau, la certification écologique, et la conception d'un modèle de bivouac léger, démontable et durable à partir de matériaux renouvelables.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

Une augmentation significative de la fréquentation de certains refuges a été observée, soulevant des préoccupations quant à leur impact environnemental. Il est nécessaire de maintenir un équilibre entre l'augmentation du tourisme et la préservation de l'écosystème montagnard.

UNE MISSION D'ÉDUCATION

L'accroissement du nombre de visiteurs, souvent peu familiers avec l'environnement montagnard, souligne aussi le besoin d'éducation. Il est proposé de reconnaître que les refuges ont une mission d'intérêt général en matière d'éducation à la culture et à l'environnement montagnards, en particulier pour les jeunes et les nouveaux pratiquants.

ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS ?

Il est primordial d'adapter la réglementation et/ou la législation aux spécificités des refuges en altitude. Bien que ces adaptations doivent commencer au niveau national, une harmonisation de la prise en compte du caractère spécifique des refuges au niveau européen serait bénéfique.

LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION DES REFUGES

Le modèle économique pour cette transition doit s'appuyer sur des financements publics croisés et s'inscrire dans une vision globale des territoires de montagne et de leurs évolutions. Les politiques d'intervention de la Région SUD (qui propose également de créer de nouveaux programmes si besoin) et du département de l'Isère ont d'ailleurs été rappelées. Une action de l'État en 2025 est envisageable, de même que la mobilisation de programmes européens. Toutefois, il est important de considérer également des pistes de partenariats public-privé et des opportunités de mécénat.

FAVORISER LE CONCRET ET L'OPÉRATIONNEL

Les intervenants s'accordent sur la nécessité de privilégier des solutions concrètes et des expérimentations, en hiérarchisant les priorités. Ces solutions doivent s'appuyer sur les propositions émises lors de ces rencontres, avec une importance accordée aux parcs, notamment transfrontaliers, pour animer ces expérimentations.

LES CADRES DE COLLABORATION

L'efficacité de la stratégie d'action repose sur la mise en place de structures de travail collaboratives, impliquant une diversité d'acteurs à l'échelle locale, nationale et européenne. Ces structures sont essentielles pour stimuler l'innovation en matière de solutions pratiques et pour faciliter un dialogue constructif visant à résoudre les divergences. Des exemples existants de tels cadres comprennent les Espaces Valléens, les Comités de Massif, le Conseil National de la Montagne et divers programmes européens.

TRAVAILLER EN TRANSFRONTALIER ET À L'ÉCHELLE DES ALPES

Les participants considèrent le cadre européen, notamment via la SUERA et le programme Alcotra, comme propice au partage d'idées et de solutions. Ils perçoivent le territoire alpin comme un seul espace aux problématiques communes. La collaboration franco-italienne, notamment à travers l'Interreg Alcotra Biodiv'Tour Alpes, a été particulièrement soulignée et est porteuse de nombreux espoirs.

« PUBLICATION COLLECTIVE » ET PROGRAMME D' ACTIONS

La prochaine étape de ce travail sera la rédaction d'un document cadre issu des réflexions de ces 3 jours. Toutefois, quels que soient le format et l'appellation de ce document, il devra éviter les généralités et se concentrer sur l'aspect pratique des solutions proposées et sur leur mise en œuvre programmatique.

UNE VOLONTÉ D' ACTION

Tous les participants ont exprimé, dans la limite de leurs compétences et moyens, leur volonté d'agir pour aller plus loin et soutenir les transitions des refuges et des territoires de montagne. Cette volonté pourrait s'exprimer dans l'animation, le financement ou encore l'expérimentation des solutions à mettre en place. ■

MOT DE CONCLUSION

LE RÔLE STRUCTURANT DES REFUGES DANS LA TRANSITION DES TERRITOIRES : VERS DES ENGAGEMENTS COMMUNS POUR L'AVENIR

INTERVENANT Ludovic Schultz Directeur du Parc national des Écrins

Vous me faites beaucoup d'honneur de me laisser clôturer ce séminaire au nom des 4 co-organisateurs des rencontres. Je me réjouis beaucoup du succès, je crois qu'on peut le dire, de ces trois jours de séminaire qui nous ont permis de vivre aussi un moment collectif. Je crois que c'est important, parce que beaucoup de gardiens l'ont dit, parfois, ils ont l'impression d'être un peu isolés dans leur refuge et les occasions de se retrouver ne sont pas si nombreuses. Et on voit bien que de ces moments-là, peuvent sortir des dynamiques, des initiatives. Et sachez que pour ce qui concerne le parc national, nous ferons tout ce que nous pouvons pour donner des suites concrètes aux sujets et propositions évoqués. Nous le ferons dans la limite de nos moyens, bien sûr, mais nous avons aussi entendu un certain nombre d'engagements de plusieurs acteurs institutionnels sur le fait de dégager des moyens. Nous sommes confiants. Nous jouerons notre rôle

d'animateur avec, bien évidemment, le concours de tous les partenaires qui ont permis d'organiser cet événement. Nous allons collectivement réfléchir à la rédaction d'un futur document cadre, à des propositions que nous allons formuler pour également mobiliser toute la représentation nationale, les élus, autour des meilleures idées que nous allons nous attacher à synthétiser dans le futur document cadre. Je vous remercie tous d'être venus si nombreux et pendant 3 jours. J'avoue que le premier jour, quand j'ai vu la salle remplie, je me suis dit, j'espère que cette dynamique durera pendant 3 jours. Et effectivement, nous sommes à peu près aussi nombreux samedi matin, que nous l'étions jeudi matin alors que les pistes de ski viennent d'ouvrir. Donc, bravo à tout le monde pour votre participation et pour la mobilisation des acteurs venus des massifs français et des Alpes italiennes. Merci. ■



Refuge de Vallonpierre, en cœur du Parc national des Écrins



Table ronde institutionnelle du samedi 9 décembre

06 REMERCIEMENTS

Le comité d'organisation des Rencontres « refuges au cœur des transitions » souhaite remercier les différents partenaires financiers et institutionnels du projet que sont le **Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur**, ainsi que le **Département des Hautes-Alpes**.

Des remerciements sont également adressés aux différents co-financeurs qui ont pu contribuer à la mise en place de cet événement comme l'**Union Européenne (projet ALCOTRA BiodivTourAlps, n°20140)** et l'**Agence Nationale de la Recherche (projet PCRI ANR/FNS HutObsTour)** permettant d'appuyer l'autofinancement fourni par les quatre co-organisateurs que sont l'**Université Grenoble Alpes/UMR Pacte - Refuges Sentinelles, le Parc national des Écrins, la Féd-**

dération française des clubs Alpins et de montagne, et le Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape. Merci aussi au **Labex ITEM** qui soutient de longue date les travaux de recherche conduits dans les refuges et leur valorisation.

Le comité d'organisation tient à remercier chaleureusement **la ville de Briançon**, ainsi que **la communauté de communes du Briançonnais** pour son accueil et la mise à disposition du Théâtre du Briançonnais, et l'**office de Tourisme Serre Chevalier Vallée Briançon** pour son implication précieuse dans la gestion d'une plateforme d'hébergements. De vifs remerciements sont adressés à **toute l'équipe technique** et à **la direction du Théâtre du Briançonnais** pour leur disponibilité et leur professionnalisme indispensables à la réussite de cet événement.

Le comité tient également à remercier chaleureusement tous les membres de l'organisation et aux personnes impliquées logistiquement et techniquement, présents sur place tout au long de la manifestation et qui en ont assuré le bon déroulement : merci à **Thaïs Bert, Marine Grange, Thaïs Labbe, Alice Bouchard, Juliette Darmedru, Rose Brohan, Laurence Audrain, Baptiste Bignet, Caroline Eyraud, Marion Janel, Claire Bargin, Elwyn Prost, Stéphane Busquet, Camille Grivotte, Thierry Maillet et Hélène Belmonte**, sans oublier **Jérémy Causanel** pour la captation vidéo et la régie. Merci aussi à **Samya Kalbaoui** et **Patricia Clarin** de l'Université Grenoble Alpes, pour leur investissement essentiel dans la gestion administrative et financière de cet événement.

De chaleureux remerciements sont aussi présentés à l'ensemble des **intervenants invités** ainsi qu'aux **animateurs** pour leurs interventions et leurs animations ayant permis la richesse des échanges et la qualité des différentes séances réalisées. Merci également à tous les **exposants du village d'initiatives** pour la richesse de leurs travaux et la mise en valeur de projets innovants.

Le comité d'organisation des Rencontres « refuges au cœur des transitions » souhaite aussi remercier toute **l'équipe de rapporteuses et de rapporteurs**, sous la conduite experte de **Christophe Reveret** et **André Gondolo**, ayant assuré l'archivage sur le vif permettant aujourd'hui la valorisation de de cet événement.

Enfin, de sincères remerciements à **l'ensemble des participants** à cet événement, et notamment à ceux venus d'**Italie** et de **Suisse**, pour leur présence en nombre et leur convivialité durant ces 3 jours d'échanges. ■

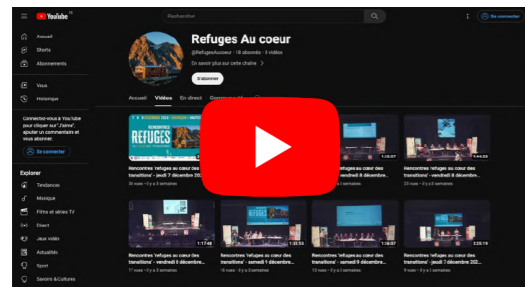
07 LEXIQUE

AFRAT : Association pour la Formation des Ruraux aux Activités de Tourisme
AGREPY : Association des Gardiens de Refuge des Pyrénées
AMM : Accompagnateur en montagne
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires
ANEM : Association Nationale des Élus de la Montagne
CAF : Club alpin français
CAI : Club alpin italien
CAS : Club alpin suisse
CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement
CNM : Conseil national de la montagne
DAV : Deutscher Alpenverein - Club alpin allemand
D.U. : Diplôme universitaire
EDYTEM : Laboratoire environnement, dynamiques, et territoires de montagne
ENSAG : École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

ENSA : Ecole nationale des sports de montagne
FFCAM : Fédération française des clubs alpins et de montagne
FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GHM : Guide de haute montagne
HUTOBSTOUR : Les refuges comme observatoires de la transition touristique (PCRI ANR-FNS)
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
ITTEM : Laboratoire d'Excellence Innovation et transitions Territoriales En Montagne
OEAV : Österreichischer Alpenverein - Club alpin autrichien
ONF : Office national des forêts

PGHM : Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne
PNE : Parc national des Écrins
PNM : Parc national du Mercantour
PNP : Parc national des Pyrénées
PNV : Parc national de la Vanoise
SDIS : Service départemental d'incendie et de secours
SNAM : Syndicat national des accompagnateurs en montagne
SNGM : Syndicat national des guides de montagne
SERGE : Syndicat national des gardiens de refuges et gîtes d'étape
STD : Société des Touristes du Dauphiné
SUERA : Stratégie de l'Union européenne pour la région Alpine
UGA : Université Grenoble Alpes
UMR : Unité mixte de recherche

08 RESSOURCES VIDÉOS ET PLATEFORME NUMÉRIQUE



CAPTATION VIDÉO INTÉGRALE DE L'ÉVÉNEMENT des Rencontres « Refuges au cœur des transitions »
www.youtube.com/@RefugesAuCoeur/videos



PLATEFORME DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES sur la transition des refuges de montagne
<https://refuges-sentinelles.org/index.php/documentation/refugesaucoeurdestransitions/#page-content>

PORTRAITS VIDÉOS de quelques acteurs des Rencontres « Refuges au cœur des transitions » de Briançon
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLI-8mK9Z0bR2AU34f2VUjrfP782sNzZCT>

VIDÉO DE PRÉSENTATION LES 50 ANS DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS
<https://www.youtube.com/watch?v=3oAj0D4SCHs>

09 RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (2022). *Présentation du territoire du massif alpin des instances et des dispositifs contractuels français et européens*, 9^e édition, avril 2022.

Arnaud M., Mourey J., Bourdeau P., Bonnet R., Ravanel L. (en cours d'évaluation). *Impacts du changement climatique sur les itinéraires d'alpinisme du massif des Écrins*. Revue de Géographie Alpine.

Bordessoule G. (1979). *Faut-il brûler les refuges ?* Montagnes magazine - n°7, pp. 33 à 35. <http://Bordessoule-1979-Faut-il-bruler-les-refuges.pdf>

Cailhol X. (2023). *Impacts du changement climatique sur les courses fréquentées par les guides de haute montagne. Évolution des courses du répertoire des guides dans un contexte de changement climatique*. Mémoire de Master 2 Géosphère, Université Savoie Mont Blanc, 64.

Cremonese E., Carlson B., Filippa G., Pogliotti P., Alvarez I., Fosson JP., Ravanel L., Delestrade A. (2019). *AdaPT Mont-Blanc. Rapport Climat: Changements climatiques dans le massif du Mont-Blanc et impacts sur les activités humaines*. Rédigé dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc financé par le Programme européen de coopération territoriale Alcotra Italie-France 2014-2020, 101.

Della-Marta PM., Haylock MR., Luterbacher J., Wanner H. (2007). *Doubled length of western European summer heat waves since 1880*. Journal of Geophysical Research, 112, <https://doi.org/10.1029/2007JD008510>.

Descamps P. (1999). *Faut-il brûler les refuges ? 20 ans après...* Montagnes magazine - juin 99, pp. 56 à 60. <http://Descamps-1999-Faut-il-bruler-les-refuges-20-ans-apres.pdf>

France, Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme (2021). *Code du tourisme*, article D326-1, Modifié par Décret n°2021-872 du 30 juin 2021 - art. 7

France, Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme (2007). *Code du tourisme*, article D326-3, Création Décret n°2007-407 du 23 mars 2007 - art. 1 () JORF 25 mars 2007

Gardent M., Rabatel A., Dedieu J-P, Deline P. (2014). *Multitemporal glacier inventory of the French Alps from the late 1960s to the late 2000s*. *Global and Planetary Change* 120:24–37. <https://doi.org/10.1016/j.gloplacha.2014.05.004>.

Gilbert A. et Vincent C. (2013). *Atmospheric temperature changes over the 20th century at very high elevations in the European Alps from englacial temperatures*. *Geophysical Research Letters* 40–10:2102–08. <https://doi.org/10.1002/grl.50401>.

Hoibian O. (2008). *L'alpinisme : déclin ou mutation*. La lettre de l'OPMA n°23. Observation des Pratiques de la Montagne et de l'Alpinisme, 2-7. https://www.opma.fr/_files/ugd/a8ba19_2ac2237b60da40d58c8038c0009e53d1.pdf

Hoibian O. (2024). *Les usagers des refuges : terra incognita de la fréquentation de la montagne ? Étude sur les refuges des Pyrénées centrales en haute saison touristique* », *Sud-Ouest européen* [En ligne], 49 | 2020, URL : <http://journals.openedition.org/soe/6751>

IPCC. (2023). *Summary for Policymakers*. In: *Climate Change 2023: Synthesis Report*. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34, doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001.

Kaushik S., Ravanel L., Magnin F., Yan Y., Trouve E., Cusicanqui D. (2022). *Effects of topographic and meteorological parameters on the surface area loss of ice aprons in the Mont Blanc massif (European Alps)*. *The Cryosphere*, 16, 4251–4271. <https://doi.org/10.5194/tc-16-4251-2022>.

Mourey J. (2019). *L'alpinisme à l'épreuve du climat. Evolution géomorphologique des itinéraires, impacts sur la pratique estivale et outils d'aide à la décision dans le massif du Mont Blanc*. Thèse de doctorat. Université Grenoble Alpes, 332.

Mourey J. (2023). *Les pratiques de l'alpinisme, du ski de randonnée et de la randonnée pédestre à partir des refuges des Écrins et du glacier Blanc*. Rapport final, Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, 47.

Mourey J. et Ravanel L. (2017). *Évolution des itinéraires d'accès aux refuges du bassin de la Mer de Glace (massif du Mont Blanc, France)*. *Revue de Géographie Alpine*, <https://doi.org/10.4000/rga.3780>.

Mourey J., Marcuzzi M., Ravanel L., Pallandre F. (2019a). *Effects of climate change on high Alpine environments: evolution of mountaineering routes in the Mont Blanc massif (Western Alps) over half a century*. *Arctic, Antarctic and Alpine Research*, 51:1, 176-189. <https://doi.org/10.1080/15230430.2019.1612216>.

Mourey J., Ravanel L., Lambiel C., Strecker J., Piccardi M. (2019b). *Access routes to high mountain huts facing climate-induced environmental changes and adaptive strategies in the Western Alps since the 1990s*. *Norsk Geografisk Tidsskrift - Norwegian Journal of Geography*. <https://doi.org/10.1080/00291951.2019.1689163>.

Mourey J., Perrin-Malterre C., Ravanel L. (2020). *Strategies used by French Alpine guides to adapt to the effects of climate change*. *Journal of outdoor recreation and tourism*, 29. <https://doi.org/10.1016/j.jort.2020.100278>.

Mourey J., Ravanel L., Lambiel C. (2022). *Climate change related processes affecting mountaineering itineraries, mapping and application to the Valais Alps (Switzerland)*. *Geografiska Annaler: Series A, Physical Geography*. <https://doi.org/10.1080/04353676.2022.2064651>.

Mourey J., Clivaz C., Bourdeau P. (2023). *Intérêts et limites des données de fréquentation des cabanes de haute montagne pour étudier l'évolution des sports de montagne. Application aux Alpes valaisannes*. *Revue de Géographie Alpine*. <https://doi.org/10.4000/rga.11110>.

Ravanel L. et Deline P. (2013). *A network of observers in the Mont Blanc massif to study rockfalls in high alpine rockwalls*, 151–58. Torino, Italy: Geografia Fisica e Dinamica Quaternaria, Comitato Glaciologico Italiano. DOI: 10.4461/GFDQ.2013.36.12.

Vincent C., Peyaud V., Laarman O., Six D., Gilbert A., Gillet-Chaulet F., Berthier É., Morin S., Verfaillie D., Rabatel A., Jourdain B., Bolibar J. (2019). *Déclin des deux plus grands glaciers des Alpes françaises au cours du XXI^e siècle: Argentière et Mer de Glace*. *La Météorologie*, 106, 49-58, DOI : 10.4267/2042/70369.



Salle principale du théâtre du Briançonnais

10 MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION ET PRESTATAIRES

MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION

Philippe Bourdeau	Université Grenoble Alpes
Marc Langenbach	Université Grenoble Alpes
Justin Reymond	Université Grenoble Alpes
Victor Andrade	Université Grenoble Alpes
Pierrick Navizet	Parc national des Écrins
Juliette Frigot	Parc national des Écrins
Nicolas Huguet	Fédération française des clubs alpins et de montagne
Chloé Douzet	Fédération française des clubs alpins et de montagne
Emily Cardoso	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape
Béatrice Grelaud	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape

COMITÉ D'ORGANISATION ÉLARGI À :

Nicolas Gouvernel	Commissariat à l'aménagement, au développement et la protection du massif des Alpes
Sandrine Plagnol	Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur
Delphine Girault	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Pierre Commenville et Ludovic Schultz	Parc national des Écrins

PRESTATAIRES DE L'ÉVÈNEMENT

Coordination générale	Justin Reymond Ingénieur en environnement
Consultants rapporteurs	Christophe Reveret Versant Sud André Gondolo Altéa Groupe Expert
Grand témoin	Mathias Virilli Montagne Magazine
Traiteur	Mimi Resto «Autour du Four » L'Argentière-la-Bessée
Interprétariat	Intralp Interprètes de conférence et traducteurs professionnels
Concert	La Tournée des Refuges Tabaze Production



Concert de la Tournée des refuges ©Abdou Martin



Espace convivial du théâtre du Briançonnais ©Abdou Martin

11 LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE
Agnan	Simon	Refuge de la Pierre du Carré
Albert	Patrick	Club Alpin Français - Briançon
Amblard	Christophe	Accompagnateur en Montagne
Andrade	Victor	Université Grenoble Alpes - Refuges Sentinelles
Andre	Baptiste	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Arathoon	Laurence	Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Arechavaleta	Claudie	Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne
Armand	Jean-Claude	Refuge des Souffles
Arnaud	Antoine	Refuge des Lacs de Vens
Arnaud	Mathis	Guide de haute montagne - <i>Présence en ligne</i>
Arvieu	Rémy	Le jardin est la recette - <i>Présence en ligne</i>
Astrié	Eliane	Aide gardien au refuge de la Valette
Astrié	Éliane	Aide-gardienne refuge de La Valette - <i>Présence en ligne</i>
Audrain	Laurence	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Auduc	Arnaud	Région Auvergne Rhône-Alpes
Avagnina	Davide	Club Alpino Italiano
Avalis	Marco	Club Alpino Italiano
Baills	Jacques	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Bailly	Guillaume	Refuge de Vallonpierre
Bakhache	Christelle	Asters - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
Barbier	Marilou	Amma Architectes
Bargin	Claire	Unis-Cité (volontaire service civique)
Barneix	Guilhem	Parc national des Écrins
Barniaudy	Claire	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Baron	Maxime	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Baron	Jean-Blaise	Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Barrel	Maud	Parc national du Mercantour
Bechet	Christophe	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Beclé	Laurent	Département des Hautes-Alpes
Belgrano	Giovanni	Parco Naturale Regionale delle Alpi Liguri
Bello	Anne	Parc national des Écrins
Belmonte	Hélène	Parc national des Écrins
Beltramo	Riccardo	Università di Torino
Benedetti	Giacomo	Club Alpino Italiano
Berard	Jérémy	
Berardinucci	Sonia	Parco Naturale Regionale delle Alpi Liguri
Berger	Morgane	Médiatrice scientifique

Bert	Thaïs	Université Grenoble Alpes
Bertolotto	Roberta	Rifugio Toesca
Besson	Stephanie	Accompagnatrice en Montagne
Biais	Charlotte	Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais
Bignet	Baptiste	Parc national des Écrins
Bisiaux	Juliette	Office de Tourisme du Pays des Écrins
Bissol	Marianne	Conseil Général des Hautes-Alpes - <i>Présence en ligne</i>
Blervaque	Lisa	Refuge de l'Estrop
Bodeau	Hervé	Concepteur-rédacteur
Bonet	Richard	Parc national des Écrins
Bonjour	Aline	Le-Monétier-les-Bains
Bonnet	Romain	Refuge de Platé - <i>Présence en ligne</i>
Bonvalot	Stéphanie	<i>Présence en ligne</i>
Borello	Alberto	Collegio Regionale Guide Alpine del Piemonte
Borg	Cédric	Pays Pyrénées Méditerranée - <i>Présence en ligne</i>
Bosquet	Anne	Anne Bosquet Facilitation Graphique
Bosquet	Anne	Parc national des Écrins - <i>Présence en ligne</i>
Bossard	Manon	Guide du Nourrir
Bouchard	Alice	Université Grenoble Alpes
Bouchard	Roberto	
Bourdais	Camille	Refuge du Mont Pourri
Bourdeau	Philippe	Université Grenoble Alpes
Boust	Lucile	Refuge du Goléon
Boyer	Pascale	Députée des Hautes-Alpes - Association Nationale des Élus de la Montagne
Boyrie	Didier	Syndicat National des Guides de Montagne
Brancaz	Emmanuelle	Parc national de la Vanoise
Brohan	Rose	Unis-Cité (volontaire service civique)
Bruyant	Cécile	Refuge du Pic du Mas de la Grave
Busquet	Stéphane	Unis-Cité (volontaire service civique)
Buyle	Philippe	Compagnie des guides Oisans-Ecrins
Buyre	Marie Chantal	
Cabot	Vincent	Educ'alpes
Cado	Samuel	Parc national de la Vanoise
CAF	65	Club alpin français Lourdes Causerets - <i>Présence en ligne</i>
Cailhol	Xavier	Laboratoire Edytem
Calderola	Sonia	Parco Nazionale Gran Paradiso
Calviere	Quentin	Refuge de la Pra
Cardoso	Emily	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape
Castagne	Dilva	Club Alpino Italiano
Caucat	Béatrice	Refuge de la Glère
Caussanel	Jérémie	Université Grenoble Alpes
Caviglia	Luca	Aree Protette delle Alpi Marittime
Cesario	Hugo	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Chabal	Dominique	Accompagnatrice en Montagne
Chabanal	David	Office de Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon
Chaix	Yvan	Agence départementale de développement économique et touristique 05

Chaligné	Martine	AFRAT
Champagne	Eloïse	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Champollion	Hugues	Accompagnateur en montagne
Chapel	Ingrid	Parc national de la Vanoise
Chapelland	Pascal	Compagnie des guides du Val-Montjoie
Chappaz	Gilles	Commission internationale pour la protection des Alpes
Charron	Guy	Mairie de Lans en Vercors
Chatelon	Pierre-Yves	Fédération Française de Cyclisme
Chiecchio	Erika	Aree Protette delle Alpi Marittime
Chrétien	Côme	Université Grenoble Alpes
Cieslar	Sarah	Refuge de l'École
Claude	Margaux	Université Savoie Mont Blanc
Colombero	Roberto	Unione Nazionale Comuni Comunità Enti Montani
Colombo	Guido	Rifugio Piero Garelli
Colombo	Simone	Rifugio Piero Garelli
Combes	Joël	Parc national des Pyrénées
Constanty	Helene	Club Alpin Français - Nice
Cosson	Elisa	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Cotti	Tara	Appli refuge.camp
Cognaud	Romain	ARCAD-studio - <i>Présence en ligne</i>
Courdier	Loïc	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Coursier	Thierry	Parc national des Écrins
Creusot	Emilie	Refuge de l'Olan
Cupelin	Elise	Syndicat national des gardiens de refuge et gîtes d'étape
d'Adhémar	Fanny	<i>Présence en ligne</i>
Da Rugna	Paolo	Rifugio Guido Muzio
Dagan	Noémie	Refuge de la Selle
Dahuron	Mathilde	Refuge du Carrelet
Darmedru	Juliette	Unis-Cité (volontaire service civique)
Dassonville	Mathilde	Parc national de la Vanoise
de Montmorillon	Pierre	Communauté de communes du Briançonnais
de Rosemont	Sophie	Université Grenoble Alpes
Debray	Catherine	Refuge de Valmasque
Degano	Hélène	Refuge de Vallonbrun
Dehouck	Carla	Plantae Alpinae
Delmas	Agnes	Refuge du Grand Bec - <i>Présence en ligne</i>
Dentant	Cédric	Parc national des Écrins
Desage	Marie-Noëlie	Région Auvergne Rhône-Alpes
Descamps-Julie	Blandine	Parcs nationaux de France
Devalle	Guillaume	Refuge de Buffère
Di Martino	Tiziana	Rifugio Levi Molinari
Diologent	Denis	CSIF
Douzet	Chloé	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Dubuisson	Johanna	Aide-gardienne / DU Gardien de refuge
Duglio	Stefano	Université de Turin

Dulac	Valérie	<i>Présence en ligne</i>
Duprat	Françoise	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Dupré	Pierre-Marie	Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) - Briançon
Durant	Sophie	
Duval	Lucas	Refuge des Bans
Eleonora	Romeo	<i>Présence en ligne</i>
Esperon	Jocelyn	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - <i>Présence en ligne</i>
Eula	Matteo	Rifugio Don Barbera
Eydan	Thibault	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Eymard	Caroline	Parc national des Écrins
Fanmno	Mauro	Club Alpino Italiano
Faure	Nathalie	Département de l'Isère
Faure	Nadia	Ente di Gestione dei Parchi delle Alpi Cozie
Faure	Gilbert	Refuge des Fonts de Cervières
Faure Juschka	Vanessa	Agence Départementale de Développement 05 - <i>Présence en ligne</i>
Favier	Sébastien	AFRAT
Fedighini	Nicoletta	Parco Nazionale Gran Paradiso
Ferrafiat	Lionel	Département de l'Isère
Ferrua	Adriana	Rifugio Piero Garelli
Feyeux	Cécile	Région Auvergne Rhône-Alpes
FFCAM	Hébergements	Fédération française des clubs alpins et de montagne - <i>Présence en ligne</i>
Fierdepied	Cécile	Parc national des Écrins
Flandin	Jean louis	Club Alpin Français - Briançon
Fogliacco	Simone	Aree Protette delle Alpi Marittime
Fortoul	Jeremy	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Fourcade	Pauline	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Francou	Aude	Refuge de Buffère
Francou	Thierry	Compagnie des guides Oisans-Ecrins
Fribourg	Xavier	Parc national du Mercantour
Frigot	Juliette	Parc national des Écrins
Gairard	Jean-Christophe	La Tournée des Refuges
Garcia Walecha	Marie-Pierre	Parc national de la Vanoise
Gardent	Marie	Refuge de Temple Écrins
Gardent	Burno	Guide de haute montagne - <i>Présence en ligne</i>
Gardere	Jean-Louis	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Gargari	Loïc	Métropole Nice Côte d'Azur
Garin	Catherine	Parc national des Écrins
Garnero	Francesco	Unione Montana Valle Stura - <i>Présence en ligne</i>
Gastaud	Emmanuel	Parc national du Mercantour
Gautero	Luca	Aree Protette delle Alpi Marittime
Gauthier	Lucie	Refuge du Pavé
Giacomelli	Riccardo	Club Alpino Italiano - Commissione Nazionale Rifugi
Ginestou	Nils	Région Sud - Provence-Alpes-Côtes-d'Azur
Ginollin	Baptiste	Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape / Refuge la Valette

Giordano	Piermario	Aree Protette delle Alpi Marittime
Giraud	Livio	Aree Protette delle Alpi Marittime
Girault	Delphine	Région Auvergne Rhône-Alpes
Giry	Jean Claude	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Glorio	Roberta	Parco Naturale Regionale delle Alpi Liguri
Gondolo	Andre	Altea Groupe Expert
Gonnet	Raphaël	<i>Présence en ligne</i>
Gourko	Romain	La Tournée des Refuges
Gouvernel	Nicolas	Commissariat du massif des Alpes
Grandvoinet	Philippe	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - <i>Présence en ligne</i>
Grange	Marine	Université Grenoble Alpes
Gras	Lineke	La Ligue 05
Grelaud	Beatrice	Refuge de Rosuel
Grimberg	Hugues	Accompagnateur en Montagne
Grivotte	Camille	Unis-Cité (volontaire service civique)
Gros	Serge	Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère (en retraite)
Gros	Annie	Accompagnante du Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère
Grosso	Silvia	Intralp - Interprétariat
Gueyte	Armand	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Guillé	Sandrine	Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Guillé	Sandrine	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - <i>Présence en ligne</i>
Guillemain	Typhaine	Club Alpin Français - Briançon
Guilloux	Julien-Pierre	Parc national des Écrins
Guizy	Olivier	Parc national de la Vanoise - <i>Présence en ligne</i>
Hannon	Loic	
Haxaire	Damien	Refuge des Écrins
Henry-Amar	Emmanuelle	Communauté de communes de la Vallée du Mont Blanc
Hensens	Geoffrey	Refuge des Bans
Hirczak	Maud	Université Aix Marseille
Hoibian	Olivier	Université Toulouse 3
Homberger	Catherine	Club alpin Suisse - section genevoise - <i>Présence en ligne</i>
Huguet	Nicolas	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Husson	Caroline	<i>Présence en ligne</i>
Imbert	André	Club Alpin Français - Gap
Ivaldi	Aurore	Fédération Française de la Randonnée Pédestre
Jacot	Claude	Ville de Chamonix (en visio)
Jacquemmoz	Célia	Refuge de l'Auberge de Bellecombe
Jacquemoud	Pierre	Refuge Napoléon
Janel	Marion	Parc national des Écrins
Janot	Lise	Refuge de l'Estrop
Jaudon	Mathieu	Refuge du Pelvoux
Joubert	Pierre	Université Savoie Mont-Blanc
Juanena	Anaïs	Département des Hautes-Alpes
Julliard	Adele	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Jullien	Stéphane	Refuge des Bans

Labbe	Thaïs	Université Grenoble Alpes
Lacour	Jean-François	Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Lafond	Noémie	Refuge de l'Estrop
Lainé	Marjorie	Région Auvergne Rhône-Alpes
Laisné	Chloé	Refuge du Carro
Langenbach	Marc	Université Grenoble Alpes
Larmet	Nadège	Refuge de la Cime
Latarge	Antoine	Université Savoie Mont-Blanc
Latona	Enzo	Rifugio Amprimo
Laurent	Romane	Educ'Alpes
Le Hirez	Lois	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Le Meur	Maria-Isabel	Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Lebel	Thierry	Université Grenoble Alpes
Lefebvre	Elodie	Office du tourisme des Hautes Vallées
Leitner	Beatrice	Refuge de l'Aigle
Lelièvre	Christophe	Refuge du Couvercle
Lemoine	Nicolas	Refuge du Carro
Lesens	Claire	Refuge des Lacs de Vens
Levoyer	Nicolas	Office de Tourisme Champsaur Valgaudemar - <i>Présence en ligne</i>
Lieutaud	Mathias	Refuge de la Lavey
Loiodice	Albin	Intralp - Interprétariat
Lombard	Jean-François	Parc national des Écrins
Loos	Sophie	Refuge du Sélé
Loriot	Michel	Club Alpin Français Prades Canigou
Loury	Elsa	Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Louvet	Sébastien	Refuge de Chamouissière - Association des gardiens de refuges 05
Luconi	Costanza	Aree Protette delle Alpi Marittime
Ly	Marie	Refuge de Chambeyron
Lyon-Caen	Jean-François	Ecole d'Architecture de Grenoble
Magen	Mathias	Parc national des Écrins
Magne	Carine	Refuge de l'Alpe du Pin
Magnier	Florette	Université Savoie Mont-Blanc
Maillet	Thierry	Parc national des Écrins
Marello	Luca	Ente di Gestione dei Parchi delle Alpi Cozie
Marengo	Osvaldo	Club Alpino Italiano - Torino
Marnat	Antoine	Refuge du Goléon
Marni	Jean Stéphane	Club Alpin Français - Nice
Martel	India	Parcs nationaux de France
Martin	Lorenzo	Ente di Gestione dei Parchi delle Alpi Cozie
Martin	Niels	Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Martin	Lisa	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Martin	Stéphane	Parc national de la Vanoise
Martin	Abdou	Syndicat National des Guides de Montagne
Martinot	Mélanie	Refuge de l'Alpe de Villar d'Arène
Masselot	Ariane	Association Tous à Poêle

Matheron	Philippe	Agence nationale de la cohésion des territoires
Mathias	Virilli	Montagne Magazine
Meignan	Aurélien	Refuge de la Femma
Meirone	Alba	Ente di Gestione dei Parchi delle Alpi Cozie
Merdrignac	Anaïs	Réserve naturelle régionale des Partias - <i>Présence en ligne</i>
Metral	Pierre-Alexandre	Université Grenoble Alpes - <i>Présence en ligne</i>
Michard	Yaelle	Association Tous à Poêle
Michel	Marine	Département des Hautes-Alpes
Miczka	Jean	Université de Lausanne
Milton	Julien	Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Étape / Refuge d'en Beys
Monnier	Anne	Club Alpin Français - Isère
Mourey	Jacques	Université Savoie Mont-Blanc
Muller	Gaston	Architecte
Muller	Pauline	Refuge de la Pointe Percée
Munsch	Cécile	Comité départementale FFCAM 64 - <i>Présence en ligne</i>
Murgia	Arnaud	Président du Parc national des Écrins
Navizet	Pierrick	Parc national des Écrins
Neuhauser	Kilian	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Olichon	Rozenn	Refuge d'Arrémoulit
Paese	Arianna	Parco Naturale Regionale Alpi Liguri
Panfiloff	Gaspard	La Tournée des Refuges
Pasquier	Aude	Refuge des Merveilles
Pellicier	Bruno	Bureau des guides Béarde-Meije-Ecrins
Périer	Hinatéa	Agence départementale de développement économique et touristique 05
Peutot	Fabrice	Refuge du Pré de Mme Carle
Pezzino	Anne-Marie	Refuge de la Cantonnière
Philippon	Maureen	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Picchedda	David	Guide de Haute Montagne
Pilault	Andréa	
Pittavino	Aladar	Rifugio Pagari
Pla	Albert	Ministère Andorran de l'environnement - <i>Présence en ligne</i>
Plagnol	Sandrine	Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Plas	Sandy	Montagne Magazine
Poitout	Philippe	Refuge de la Cantonnière
Porro	Stefano	Rifugio La Terza
Porro	Francesca	Rifugio La Terza
Pouge	Jérémy	Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne
Pouge	Jeremy	Fédération française des clubs alpins et de montagne - <i>Présence en ligne</i>
Pouget	Pierrick	Mairie de Briançon
Pouria	Xavier	Pauci Impacts Conseil
Pozzi	Marco	Rifugio Levi Molinari
Privat	Julie	Communauté de communes du Pays des Écrins
Prost	Elwyn	Unis-Cité (volontaire service civique)
Putelat	Manuel	Refuge de la Cougourde

Quellier	Hélène	Parc national des Écrins
Ragne	Philippe	Refuge de l'Arpont
Randon-Kaincz	Sabine	Refuge de l'Alpe de Villar d'Arène
Ratouis	Mathilde	Institut national de la recherche agronomique
Raynaud	Nicolas	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Rayne	Bastien	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Rebreyend	Dominique	Société des Touristes du Dauphiné
Régnier	Christine	Comptoir des Assos - <i>Présence en ligne</i>
Renaud	Marc	Club Alpin Suisse
Reveret	Christophe	Versant Sud
Rey	Sophie	Agence départementale de développement économique et touristique 05
Rey	Jean-Marie	Maire Le-Monétier-les-Bains
Reymond	Justin	Université Grenoble Alpes - Refuges Sentinelles
Ribert	Myriam	Institut national de la recherche agronomique
Ribes	Carine	Préfecture des Hautes-Alpes
Ribeyre	Benjamin	Compagnie des Guides Oisans-Ecrins
Ribout	Andréa	Refuge du Pinet
Ricou	Patrick	Département des Hautes-Alpes
Rinaldi	Sandro	Scuola Superiore Sant'Anna
Rizzi	Jean-marie	Club alpin Suisse - Genève
Rocci	Guido	Rifugio Les Montagnards
Rochette	Virginie	Parc national de la Vanoise
Rogeaux	Michel	Club Alpin Français - Briançon
Rogeaux	Anne	Club Alpin Français - Briançon
Rolando	Erik	Aree Protette delle Alpi Marittime
Roman	Christian	Département des Hautes-Alpes
Roseren	Xavier	Député de Haute-Savoie - <i>Présence en ligne</i>
Rossi	Agnès	Région Sud - Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Rosso	Paolo	Club Alpino Italiano - Cuneo
Rouanet	Valentine	Valentine Rouanet Architecture
Roudnitska	Noa	École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais - <i>Présence en ligne</i>
Roussel	Adrien	Les Notaires du Quai Voltaire
Roussy	Florent	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Roux	Isabelle	Educ'Alpes
Ruggieri	Rossana	Intralp - Interprétariat
Sabatier	Frédéric	Parc national des Écrins
Salsoto	Paolo	Club Alpino Italiano
Santamaria	Magalie	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes - <i>Présence en ligne</i>
Sarton	Marc	Parc national de la Vanoise
Savioz	Laurent	Bureau Savioz Fabrizzi Architectes - <i>Présence en ligne</i>
Schaffhauser	Marie	Université de Lausanne - <i>Présence en ligne</i>
Schaffhauser	Marie	Université de Lausanne - <i>Présence en ligne</i>
Schouler	Benedicte	Chalet Alpin de la Bérarde
Schultz	Ludovic	Parc national des Écrins
Schwartz-Maier	Daphné	AFRAT
Sempé	Samuel	Parc national des Écrins

Sillon	Caroline	Oisans Tourisme
Simula	Sabine	Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Sorrel	Gregory	AFRAT
Spaggiari	Jérôme	Atelier phusis
Stefano	Duglio	Université de Turin
Taccoli	Maria Angela	
Thevenot	Laurent	Géolithe
Thibert	Emmanuel	Institut national de la recherche agronomique
Torrente	Pierre	Université Toulouse Jean Jaurès
Trommsdorff	Christian	Union internationale des associations de guides de montagne
Usseglio	Bruno	Ente di Gestione dei Parchi delle Alpi Cozie
Utzmann	Christian	Société des Touristes du Dauphiné
Valter	Marin	Consiglio Regionale Piemonte
Van Den Berg	Nicole	<i>Présence en ligne</i>
Vengeon	Jean-marc	Bureau des guides Bérarde-Meije-Ecrins
Vernon	Nicolas	Accompagnateur en Montagne
Vial	Jérôme	Refuge - Auberge de Bellecombe - <i>Présence en ligne</i>
Viale	Michele	Club Alpin Français - Nice
Vigoureux	Vincent	Master Gestion Durable des Territoires de Montagne (Université Aix-Marseille)
Vigouroux	Céline	Aide-gardienne / DU Gardien de refuge
Viguet-Carrin	Lucie	Ressource Savoie-Mont Blanc
Vilaplana	Sébastien	Académie Aix Marseille
Villani	Giovanni	Aree Protette delle Alpi Marittime
Viot	Rémy	Comité départemental de la randonnée pédestre 65 - <i>Présence en ligne</i>
Volland	Eugénie	Amma Architecte
Wiget	Lucie	Club Alpin Suisse - Neuchâtel - <i>Présence en ligne</i>
Wintrebert	Marion	L'Envers des Pentes
Yvinec	Jérémy	Appli refuge.camp
Zambrano	Daniel	Jardin du Lautaret - Réseau NSE
Zane	Dalila	Sous-Préfecture de Briançon (Hautes-Alpes)

Coordination : Justin Reymond

Comité éditorial : Philippe Bourdeau, Marc Langenbach, Justin Reymond, Victor Andrade, Pierrick Navizet, Juliette Frigot, Nicolas Huguet, Chloé Douzet, Emily Cardoso et Béatrice Grelaud.

Crédits photo : T. Maillet, M. Corail, C. Coursier, P.-H. Peyret, O. Warluzelle et T. Blais - Parc national des Ecrins, Abdou Martin

Maquette : le naturographe - 05000 GAP - **Avril 2024**

Impression : Imprimerie Courant & associés - 38230 Tignieu-Jamezieu



La marque de la
gestion forestière
responsable

*Seuls les produits
qui sont identifiés
comme tels sur ce
document sont
certifiés FSC ou
PEFC

Du 7 au 9 décembre 2023, le Théâtre du Briançonnais a accueilli les Rencontres « **refuges au cœur des transitions** » qui ont réuni près de 340 participants (dont 74 gardiennes et gardiens français et italiens) issus de l'ensemble des secteurs professionnels, fédéraux, territoriaux, espaces protégés et institutionnels de la montagne.

L'objectif d'un tel évènement et des actes qui en sont issus, était de contribuer à concevoir les « refuges de demain » dans un contexte de transition. Les rencontres ont permis de faire émerger des engagements collectifs et des propositions d'actions à court et moyen terme, à destination des décideurs, élus et acteurs de la filière et des territoires de montagne.

À travers des retours d'expériences de bonnes pratiques et d'innovations portées par les différents acteurs de la montagne (propriétaires, gardiennes et gardiens, fédérations, associations, espaces protégés), les refuges ont été abordés sous tous les angles et dans leur diversité : fonctionnement matériel et humain, soutenabilité environnementale, accessibilité sociale, intégration territoriale, etc. Donnant ainsi des pistes d'actions et de réflexions communes pour l'avenir.

ORGANISÉ PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :

